This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 2044 103 257 887

Digitized by Google

135
24
24
H

Digitized by Google

28 Dec. 1917

Digitized by Google

Digitized by Google

1019

LE
POUVOIR TEMPOREL

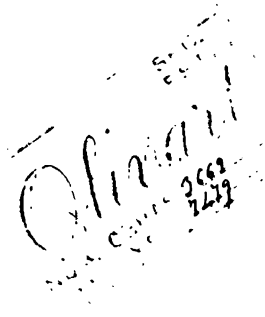

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE
RUE CONDÉ, 30

Digitized by Google

227

31 . n.s.

LE
POUVOIR TEMPOREL

ÉTUDE SUR LA CHUTE
ET SUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA SOUVERAINETÉ
TERRITORIALE DU PAPE

Par

PAUL GUÉRIN

Avocat à la Cour d'Appel de Lyon

LYON
Librairie Générale Catholique et Classique
EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR
Imprimeur de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon
3, PLACE BELLECOUR, ET RUE CONDÉ, 30

1892

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

En livrant au public cette étude sur la chute et sur le rétablissement du pouvoir temporel, nous ignorons l'accueil qui lui sera fait. Des gens qui réfléchissent peu, pourront s'étonner qu'on s'occupe encore d'une question qu'ils croyaient tranchée et qui leur semble sans grande importance. Il est des époques où l'erreur a été répandue avec une telle profusion et absorbée en telle abondance, qu'une couche épaisse de préjugés s'étend non seulement sur les bas-fonds de la société, mais encore sur les classes instruites ; si bien que certaines vérités ne peuvent pénétrer jusqu'à elles, ou que si parfois elles les atteignent, l'action produite est peu étendue et toute su-

Digitized by Google

perficielle. En sommes-nous là partout, et faut-il croire que le judaïsme et la franc-maçonnerie, joints à la recherche effrénée des jouissances matérielles, ont tellement atrophié les esprits, qu'ils ne puissent parvenir à comprendre la réelle et capitale importance du principat civil de la Papauté ? Nous avons peine à le croire. Il nous semble que la vue des périls que court l'ordre social, depuis qu'on a battu en brèche l'autorité la plus sacrée de toutes, a éclairé de nombreuses et belles intelligences et a ému de très nobles cœurs. Il nous semble que, lorsqu'on parle du rétablissement du pouvoir temporel, on fait encore tressaillir d'espérance, et comme d'instinct, une foule d'honnêtes gens de tous partis ; de même qu'on fait rugir de fureur les hommes pervers de tout rang et de toute religion ; et c'est là, pour le dire en passant, un indice assez sûr de la bonté d'une cause.

Quoi qu'il en soit, nous avons cru faire une chose qui ne serait pas inutile à tous, en publiant le résultat de nos recherches et de nos méditations sur ce grave sujet.

L'étude à laquelle nous nous sommes livré a un triple objet :

Découvrir la cause réelle du dernier renversement du pouvoir temporel ; — rechercher si la Papauté a besoin d'une souveraineté territoriale ; — examiner si toutes les nations n'ont pas un intérêt considérable à ce que le chef de la religion catholique ait une

Digitized by Google

situation indépendante, qui lui permette d'exercer plus facilement son ministère au milieu des peuples.

Notre conclusion est qu'une restauration du pouvoir temporel s'impose, et qu'il faut y travailler malgré les obstacles, car c'est travailler non seulement au triomphe de la justice et de la vérité, mais encore, et par là même, au bonheur de l'humanité.

Dans le cours de ce travail, nous avons souvent cité les témoignages d'historiens, de philosophes ou d'hommes d'Etat protestants. On ne s'en étonnera pas, lorsqu'on se rappellera que Léon XIII lui-même a écrit que, sur la question de la Papauté et de son pouvoir temporel, plusieurs protestants distingués ont su se mettre au-dessus des préventions et rendre à la vérité un éclatant hommage.

Notre impartialité, ou plutôt notre amour pour l'Italie, et particulièrement pour Rome et pour les Romains, scandalisera peut-être aussi certaines personnes à cause de notre qualité de Français. Nous ne le cachons pas, tâchant, et non sans efforts, de nous placer au-dessus des justes ressentiments de l'heure présente, nous aimons l'Italie comme une autre patrie ; nous l'aimons par reconnaissance pour les bienfaits que la civilisation lui doit, nous l'aimons par admiration pour ses grandeurs et pour ses gloires anciennes qui sont l'honneur de l'univers chrétien.

Vainement on nous objecterait que les Italiens sont révolutionnaires. Nous, Français, hélas ! avons-

Digitized by Google

nous bien le droit d'être sévères sur ce point? ne souffrons-nous pas aussi de ce mal de la Révolution, que nous avons contribué à répandre dans le monde? Quand on veut être juste, il faut être prêt à frapper parfois sa poitrine. Ce n'est pas manquer de patriotisme, c'est avoir un patriotisme éclairé. Nous avons éprouvé une vraie joie en entendant, ces temps derniers, des Anglais, qui comptent parmi les plus illustres, avouer publiquement le crime de leur nation dans le supplice de Jeanne d'Arc. Si les nations savaient, sans bassesse, reconnaître leurs torts et les réparer, elles auraient beaucoup fait pour la paix générale et pour l'avancement de la civilisation.

Les Italiens, en majorité, sont, croyons-nous, comme les Français, non pas des révolutionnaires, mais des victimes de la Révolution qu'ils n'ont pas su ou qu'ils n'ont pas pu comprimer. A coup sûr ce n'est pas le gouvernement sectaire de l'Italie que nous aimons; nous détestons l'impiété révolutionnaire en Italie et à Rome, comme nous la détestons en France; elle fait le malheur des peuples chrétiens; elle les pousse les uns contre les autres, et elle divise chacun d'eux en fractions hostiles : tandis que la Religion unit les hommes par la charité, la Révolution les sépare, tout en employant les mêmes noms ou des noms identiques pour se donner les apparences de la justice et séduire ainsi les simples. Nous n'avons pas pour les Italiens de lâches complaisances,

Digitized by Google

on le verra bien : nous flétrissons les agissements criminels des Piémontais à Rome et dans l'Italie, tout comme nous flétrissons les attentats des révolutionnaires français du XVIIIe et du XIXe siècle.

Entre la France et l'Italie, au reste, il y a surtout, nous semble-t-il, de graves malentendus, et la question de Rome y entre bien pour quelque chose. Leur antagonisme momentané provient de plusieurs causes ; il est lié à tout un ensemble de faits que nous avons à examiner dans le cours de ce travail. Mais si les Italiens étaient bien persuadés que, sauf la question du pouvoir temporel sur laquelle nous et tous les catholiques devons être intransigeants, les Français, pas plus que les autres peuples, n'ont rien à voir à ce que les Italiens font chez eux, et n'ont sur eux nulle prétention de domination, de supériorité... l'accord, il nous semble, deviendrait beaucoup plus facile.

Est-il besoin de dire que ces pages ont été inspirées par l'amour de la vérité ? Nous en donnons ici la preuve en déclarant formellement que si des erreurs de faits ou de doctrine se sont glissées dans notre travail, ce qui est possible, nous serons heureux qu'elles nous soient signalées, afin de pouvoir les corriger. C'est une œuvre de bonne foi, d'impartialité et de raison que nous avons voulu faire, et non une œuvre d'emportement et de passion.

Nous aurions aimé à rester dans la région sereine des principes ; la nature de ce travail ne le permettait

Digitized by Google

pas. Du moins avons-nous tâché de juger toujours les hommes et les événements comme le fera l'impartiale histoire.

Nous n'avons pas jeté la pierre au roi actuel de l'Italie que nous croyons surtout malheureux. L'héritage de la spoliation sacrilège est un fardeau lourd à porter. Paraître assumer la responsabilité de tout ce qui se trame contre la Papauté; sembler aux yeux de l'univers le bourreau de celui qu'au fond du cœur on est bien forcé d'admirer et de vénérer; ne vouloir ou ne pouvoir ni abdiquer ni résister, quoi qu'on nous impose, est-ce un sort assez douloureux pour un roi? car, enfin, ce ne sont pas les phrases à effet que la révolution lui impose qui sauveront son âme devant Dieu, ni seulement sa mémoire devant les hommes. Les *Roma intangibile,* les *andremo al fundo,* ont plusieurs sens, et le plus naturel, comme le plus redoutable, est celui qui condamne ceux-là même qui ont prononcé ces paroles.

Le seul objet de notre colère, de notre haine profonde, c'est l'impiété révolutionnaire, c'est la révolution sans Dieu et sans patrie, capable de tous crimes. Nous voudrions que les Français comme les Italiens, les Anglais comme les Américains, les Allemands comme les Russes, comprissent partout combien elle les trompe, combien elle sème de ruines et de désolations dans les peuples, combien l'autorité est chose nécessaire et sacrée, combien peu il y a de vraie

Digitized by Google

liberté sans elle, combien enfin toutes les autorités sont solidaires ; et si les pages qui suivent portent avec elles la démonstration de ces vérités, si elles arrivent à en convaincre non pas de nombreux lecteurs, ces sujets ne le comportent guère, mais des lecteurs de choix et des lecteurs influents, leur but principal sera atteint.

15 octobre 1891.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

CHUTE DU POUVOIR TEMPOREL

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

CHUTE DU POUVOIR TEMPOREL

CHAPITRE PREMIER

CAUSE PRINCIPALE DE LA CHUTE DU POUVOIR TEMPOREL ET BUT FINAL DE SES ADVERSAIRES

I

Dans une étude comme celle que nous entreprenons ici, nous n'avons pas à rechercher longuement les origines du pouvoir temporel des Papes; il nous suffira de les rappeler.

Chacun sait que l'Italie et la France, par les personnes de Constantin, de Pépin le Bref, de Charlemagne, de la comtesse Mathilde, ont joué dans

Digitized by Google

la formation de cette grande institution le rôle le plus important et le plus glorieux. Si en effet on ne remonte pas aux premières donations faites aux églises de Rome, on peut dire d'eux que ce furent bien les principaux fondateurs du pouvoir temporel, de ce pouvoir qui, en assurant l'indépendance, la dignité et les ressources de la Papauté, lui a facilité à travers les âges sa mission sublime.

Il est certain toutefois que le pouvoir temporel leur est antérieur, puisqu'ils n'ont fait ou qu'obliger les usurpateurs à restituer à la Papauté ce qui lui appartenait déjà, ou qu'accroître considérablement ses domaines.

On l'a fort bien dit : le pouvoir temporel « alla se formant insensiblement, et il se trouva un jour devenu une véritable souveraineté politique, de simple propriété qu'il était auparavant ; mais l'on ne peut assigner l'instant précis de cette transformation... Si l'on demande son origine juridique, on peut dire en général que les vœux des peuples, la piété des princes, des largesses spontanées, les divers traités, et surtout la merveilleuse puissance des Papes créant en quelque manière leur propre Etat en le sauvant de la barbarie, furent les raisons qui concoururent à l'établir et à l'agrandir. Mais en veut-on l'origine historique ? On trouvera que ses premiers commencements et son développement progressif sont enveloppés et voilés d'un nuage mystérieux qui empêche de s'en faire une idée claire et distincte. Signe manifeste que ce principat naquit dans les pontifes parce qu'ils étaient pontifes ; il fut le pro-

Digitized by Google

duit spontané de leur autorité spirituelle elle-même; et se forma naturellement comme le fruit se forme de l'arbre » (1).

Néanmoins ce pouvoir tant de fois séculaire « ne s'est pas manifesté dès le principe, parce qu'il n'est pas une institution divine, mais seulement la conséquence d'une institution divine. Il apparut plus tard, parce que l'effet vient après la cause, parce que le bourgeon est postérieur à la racine » (2).

§ 2. Nous n'avons pas non plus à établir longuement que les Papes étaient souverain légitimes dans leurs Etats. Ce serait vouloir démontrer l'évidence, puisque aucun pouvoir sur terre ne peut présenter de titres plus purs, plus anciens, plus authentiques. Les annales de l'histoire en main, suivant l'expression de Léon XIII, on peut démontrer qu'il n'y a pas ici-bas de puissance temporelle qui puisse prétendre lui être égale ou supérieure par la légitimité de son droit et des titres sur lesquels elle s'appuie.

M. de Maistre a écrit ceci :

« Les Papes... ont pu exiger des hommages, imposer des taxes trop arbitrairement, si l'on veut, je n'ai nul intérêt d'examiner ici ces différents points. Mais toujours il demeurera vrai qu'ils n'ont jamais cherché ni saisi l'occasion d'augmenter leurs Etats aux dépens de

(1) V. Liberatore, *l'Eglise et l'État dans leurs rapports mutuels*, p. 558.
(2) Id., *ibid.*, p. 562.

Digitized by Google

la justice, tandis qu'aucune souveraineté temporelle n'échappa à cet anathème, et que, dans ce moment même, avec toute notre philosophie, notre civilisation et nos beaux livres, il n'y a peut-être pas une puissance européenne en état de justifier toutes ses possessions devant Dieu et la raison » (1).

La fin du XIXe siècle ne pourrait qu'apporter, s'il en était besoin, de nouveaux arguments en faveur de la thèse du grand écrivain. Voici au reste sur ce point un témoignage assez piquant et qui n'est pas à dédaigner. Daus une lettre écrite par M. de Bismarck à M. de Manteuffel, en date du 4 février 1857, on lit ceci :

« ... Il n'est pas juste de personnifier la Révolution dans l'empereur actuel des Français. Je sais que cette injustice a pour cause l'origine illégitime de son règne; mais dans le monde politique d'aujourd'hui, combien d'existences peuvent se prévaloir d'avoir leur origine dans une continuité entière de droit? Le pouvoir en Espagne, en Portugal, au Brésil, dans toutes les républiques de l'Amérique, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Suède, en Angleterre (où l'on se réclame encore aujourd'hui de la Révolution de 1688), ne saurait se prévaloir de cette origine régulière. Même les princes allemands ne pourraient montrer un titre de possession parfaitement légitime; tous ils se sont emparés de la situation qu'ils occupent aujourd'hui, soit aux dépens de l'empereur romain et du Saint Empire

(1) V. DE MAISTRE, *Du Pape.*

Digitized by Google

romain, soit aux dépens de princes, leurs voisins, ou de princes médiatisés, soit même aux dépens de leurs propres Etats généraux. »

Le pouvoir temporel des Papes, lui du moins, a une légitimité d'origine et une antiquité que les hommes sérieux ne discutent pas et qui sont véritablement uniques au monde.

Au XVIIIe siècle l'historien anglais et protestant Gibbon écrivait en parlant des Papes :

« Leur domination temporelle se trouve ainsi fondée sur mille ans de respect, et leur plus beau titre à la souveraineté est le libre choix d'un peuple qu'ils délivrèrent de l'esclavage. »

« Rome appartient aux pontifes, a dit le cardinal Matthieu, par le droit du temps et de la prescription : car il y a plus de 18 siècles qu'ils y habitent, plus de 15 siècles qu'ils y règnent de fait, plus de 10 siècles qu'ils la gouvernent de droit, près de 6 siècles que leur possession a été universellement reconnue et acceptée, même par leurs ennemis... Rome appartient aux pontifes par droit d'acquisition et de rachat. Ils l'ont effet cent fois conquise en la défendant, cent fois rachetée en la restaurant. Ils l'ont défendue contre Attila et contre Genséric, contre les Sarrasins du VIIe siècle et contre les Turcs du XVe, contre les empereurs et contre les factions... »

« Aucun signe n'indique que le terme de cette longue souveraineté soit proche, a écrit lord Macaulay : la Papauté a vu le commencement de tous les gouvernements qui existent aujourd'hui, et nous

Digitized by Google

n'oserions pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. »

§ 3. Après trois siècles de persécution et de martyre, après quatre siècles de sujétion, la Papauté est devenue indépendante par la possession d'un territoire; mais ce territoire, qui la rendait libre, honorée et lui fournissait des ressources, a été très fréquemment en butte aux attaques les plus diverses. Rechercher combien de fois dans le cours de plus de douze siècles le domaine temporel des Papes leur a été ravi par esprit d'irréligion, de révolte, de vengeance, par l'ambition de voisins avides; raconter par quels hommes, de quelles manières s'est opérée la spoliation; puis comment les Papes sont rentrés dans leurs possessions par le repentir ou la punition des coupables; ce serait embrasser la matière de nombreux volumes qui pourraient être pleins d'intérêt et de leçons pour les politiques de tous les temps. Tel ne peut être le but de ce modeste travail, qui se bornera à notre époque seulement.

Peut-être nous permettra-t-on à ce sujet un souvenir tout personnel. Celui qui écrit ces lignes se trouvant à Rome en 1863, et causant avec Mgr Level, supérieur de Saint-Louis des Français, à qui l'avait adressé M. Sauzet, l'ancien ministre de Louis-Philippe, lui exprimait les inquiétudes filiales des catholiques au sujet de Pie IX, qui venait d'être dépouillé des Marches et de l'Ombrie.

Digitized by Google

« Si l'on arrache encore Rome au Saint-Père, répliqua le prélat, si on le dépouille des derniers lambeaux de son pouvoir, si on le chasse de Rome, ce sera la cinquante-deuxième fois qu'un Pape sera réduit à cette extrémité. Mais croyez que Pie IX, et tous nous pensons comme lui, croyez que Pie IX plaint surtout ses persécuteurs, et déplore le mal qu'ils font aux âmes. Quant à l'Eglise et à la Papauté, soyez bien tranquille, elles vivront, et le pouvoir temporel aussi, malgré des orages sans cesse renaissants. »

Dans une intéressante brochure récemment imprimée au Vatican (1), on parle non pas de 50 expulsions de Rome, mais de plus de 150 usurpations du domaine temporel.

Voici traduit (textuellement) de l'italien le passage en question : « Dire que le domaine temporel des Papes est sorti de plus de 150 usurpations par la seule vitalité humaine ou par un concours fortuit de circonstances favorables, est une absurdité historique ni plus ni moins. Aucune autre souveraineté au monde ne s'est relevée plus d'une fois ou deux : c'est une règle constante, confirmée par des centaines d'exemples, que la souveraineté une fois tombée ne se relève plus. Il y a donc là une loi spéciale de la Providence qui protège la souveraineté temporelle des pontifes. »

Le député Toscanelli, à la Chambre des députés italiens, parlait de 171 révolutions qu'a subies le domaine temporel des Papes et dont il s'est toujours relevé.

(1) V. *la Verità intorno alla questione Romana*, p. 81, 1889.

Digitized by Google

En effet, le pouvoir temporel a été l'objet d'attaques extrêmement nombreuses, dont finalement il est toujours demeuré vainqueur. Se relèvera-t-il encore de la dernière chute, comme il s'est relevé de toutes les autres, c'est là une question que nous aurons à examiner, et à laquelle un avenir que nous croyons assez proche viendra donner réponse.

Mais de ces attaques si fréquentes et de ces défenses si obstinées et en définitive si victorieuses, de ces renversements si violents et de ces restaurations si triomphantes, écrites presque à chaque page de l'histoire, on peut tirer une conclusion que nul ne contestera, c'est l'importance capitale que le monde intelligent, bon ou mauvais, attache depuis des siècles à l'existence de ce pouvoir.

§ 4. Disons-le de suite : non seulement il ne faut pas se scandaliser en voyant que la Papauté a si souvent perdu son pouvoir temporel, non seulement il ne faut pas en conclure qu'il est mauvais en soi ou que le gouvernement était défectueux, mais il faut en avoir à la Papauté une immense reconnaissance, il faut lui en savoir un gré infini, puisque c'est le plus souvent, l'histoire le démontre, pour n'avoir pas voulu sacrifier les principes qui assurent le bonheur des peuples comme celui des individus, c'est pour avoir refusé d'approuver le crime, de sanctionner les révoltes ou les persécutions, que les Papes ont perdu leur couronne temporelle.

Bien loin donc de se joindre aux innombrables

Digitized by Google

lâches qui insultent à celui qui tombe et se tournent toujours du côté du plus fort, tous les amis du droit et de la justice devraient être pleins d'admiration pour un tel spectacle et de reconnaissance pour ceux qui le donnent. Eh quoi ! non pas une fois, non pas dix fois, mais cent fois, mais davantage encore, les Papes, plutôt que d'abandonner un principe, plutôt que de commettre une injustice, plutôt que d'approuver le mal, plutôt même que de taire une vérité importante, ont préféré perdre leur trône, et l'on voudrait le leur reprocher, leur en faire un grief? Qui donc le pourrait sans une extrême injustice? Ce ne sont pas les chefs d'Etats; les Papes ont toujours soutenu leur légitime autorité au risque même de mécontenter les populations qui venaient demander conseil et appui. C'est dans les Papes qu'ils peuvent trouver leurs plus glorieux modèles; puisque aucune dynastie au monde n'a jamais été comparable pour la vertu et pour le génie à la longue suite des souverains qui ont occupé le siège de saint Pierre; cela est tellement vrai et leur niveau est tellement supérieur que si l'un d'eux ressemblait un peu trop exactement aux souverains qui l'entourent, on s'en scandaliserait à juste titre. Il y a longtemps que la remarque en a été faite. Seraient-ce les peuples qui pourraient reprocher aux Papes d'avoir perdu leur pouvoir temporel ? les peuples dont ils ont si souvent, si généreusement, si audacieusement, nous dirions presque si imprudemment soutenu les justes droits quand aucune voix n'osait s'élever en leur faveur en face de maîtres despotiques; les peuples dont ils

Digitized by Google

ont toujours cherché à soulager les misères de tant de manières, avec un zèle et un dévouement qui a suscité partout des apôtres? Ne serait-ce pas le comble de l'ingratitude ?

La gloire des Papes, dit un auteur que nous aurons à citer plusieurs fois (1), la gloire des Papes dans leurs relations avec les souverains est de n'avoir jamais jeté dans la balance le poids des intérêts temporels, pour se soustraire à leurs obligation spirituelles, et de ne plus se préoccuper de leur couronne dès qu'il s'est agi de leur évangélique mission. L'histoire est pleine d'exemples qui prouvent la vérité de cette assertion. « N'est-ce pas la Papauté qui conserva au monde l'inviolabilité du mariage qui périssait sous les passions des rois sans contrôle et des seigneurs sans frein ? » (2).

A-t-on oublié les noms de Lothaire et de Waldrade, de Philippe Ier et de Bertrade, de Philippe-Auguste et d'Ingerburge, d'Henri VIII, d'Anne de Boleyn et de tant d'autres?... Que de terribles adversaires les Papes se créaient pour avoir voulu maintenir intacts les enseignements de Jésus-Christ.

Quelle intrépidité ne fallait-il pas à ces nobles pontifes pour résister absolument aux volontés furieuses, tantôt de révoltés triomphants, tantôt de puissants despotes qui faisaient tout trembler devant eux !

(1) V. Pavy, *Esquisse sur la souveraineté temporelle.*
(2) V. Sauzet, *les Deux politiques de la France*, p. 61.

Digitized by Google

Sans remonter seulement à plus d'un siècle en arrière, qui ne sait que si Pie VI avait flatté la Révolution française, si seulement il s'était tu, s'il n'avait pas condamné la constitution civile du clergé, s'il n'avait pas stigmatisé l'assassinat de Louis XVI, il eût sans doute conservé ses Etats et ne fût pas mort en exil ? Qui ne sait que si Pie VII, au lieu de résister aux injustes volontés de Napoléon, se fût montré son instrument docile, il n'eût pas été traîné à Savone et à Fontainebleau ? Qui ne sait enfin qu'en 1848 Pie IX a perdu sa couronne pour n'avoir pas voulu faire la guerre à l'Autriche ?

En consentant à perdre leur couronne plutôt que d'abandonner la vérité et la justice, les Papes non seulement ont donné aux hommes, si attachés aux choses matérielles, aux jouissances, aux honneurs terrestres, aux calculs ambitieux, le plus noble exemple du désintéressement, mais encore ils leur ont rendu le plus inappréciable des services, car ils sauvaient les dogmes, et conservaient intacts, à travers les vicissitudes des temps, les principes moraux qui sont les bases d'une civilisation supérieure. Et c'est là, pour le dire en passant, une des raisons qui feront toujours aux nations chrétiennes un devoir de justice et de reconnaissance, en même temps qu'elles y ont un intérêt capital, d'intervenir pour restituer à la Papauté une souveraineté temporelle qui est, en quelque sorte, leur patrimoine et qu'elle n'a perdu que pour les mieux servir.

Digitized by Google

II

§ 5. Après ces considérations générales qui nous ont paru n'être pas inutiles, nous allons rechercher la cause principale des attaques qui ont amené la dernière chute du pouvoir temporel.

Ordinairement les causes qui produisent les grands événements de l'histoire sont multiples, mais il faut reconnaître que toutes sont bien loin d'avoir la même importance. C'est à l'historien philosophe à discerner, pour l'instruction des hommes, les causes principales, les causes vraies des événements qu'il raconte.

Celui qui, par exemple, attribuerait l'origine du protestantisme à des disputes de moines à propos des indulgences, et ses envahissements à l'éloquence de Luther ou de Calvin, se tromperait étrangement, on l'a justement remarqué. De même celui qui donnerait pour cause à la Révolution française les privilèges accordés à la noblesse, ou bien la faiblesse et l'irrésolution de Louis XVI, prouverait qu'il n'a aucune vue générale et qu'il n'aperçoit les choses que par leurs petits côtés.

Ici, dans la question qui nous occupe, l'ambition des rois de Piémont, les injustices séculaires des nations voisines envers l'Italie, des aspirations nou-

Digitized by Google

velles mal satisfaites, le désir de l'unité politique ou de la confédération, ces causes et d'autres encore, si fondées qu'elles paraissent, ne sauraient suffire à expliquer la chute du pouvoir temporel dans les conditions où elle s'est produite. Elles ont pu avoir, plusieurs ont eu véritablement une importance réelle dans ce grave événement historique autour duquel se sont agités taut d'hommes, tant de gouvernements même, mais aucune d'elles n'était la cause dominante ; elles ont été des occasions qui ont permis à cette dernière de produire ses effets ; elles avaient créé des situations qui ont facilité son action et sa réussite. Mais c'est une grave erreur de prendre pour cause principale des causes secondaires, occasionnelles, concomitantes. Il importait de faire cette remarque, afin de ne pas côtoyer ce sophisme que dans la langue de l'école on appelle *causa pro non causa*.

§ 6. En tant que souverains temporels, les Papes ont toujours compté parmi les plus petits souverains de l'Europe. Si leur territoire avait une certaine étendue, le nombre de leurs sujets a toujours été peu considérable. En effet, en réunissant les habitants de Rome et ceux des vingt et une provinces des Etats Pontificaux, on n'obtient pas un nombre égal à celui des habitants de la seule ville de Londres, puisque cette ville compte quatre millions d'habitants, tandis que les Etats du Pape n'en renfermaient que trois. C'est une chose qu'on ignore généralement. Comme

Digitized by Google

force matérielle, avec une armée n'atteignant pas treize mille hommes, le Pape était, pour employer le langage du jour, une quantité négligeable, et à notre époque d'armées permanentes et innombrables, il n'eût pu songer à la moindre conquête, ni donner ombrage à qui que ce fût.

Le peuple romain, si petit par le nombre, si grand dans l'histoire, par les armes, puis par la religion et par les arts, gouverné sagement et tout paternellement, n'ayant à souffrir ni du paupérisme, ni des impôts, ni de la guerre, n'était pas fort riche, mais il était heureux. Dans ces conditions, d'où pouvait provenir, à notre époque, l'acharnement étrange, absolument exceptionnel, contre la personne du Pape et contre son pouvoir, acharnement qui survivait aux haines individuelles, comme aux incidents variés de la politique, qu'aucun échec ne semblait décourager, qu'aucune concession ne pouvait apaiser?

L'aspiration à l'unité nationale ne peut suffire à l'expliquer; elle n'expliquerait pas en tous cas l'ardeur, le fanatisme de tant de sectaires qui de leur propre aveu se moquent de toute idée de patrie.

Les abus de gouvernement n'existaient pas à un degré supérieur à ce qu'ils sont dans les pays les plus favorisés.

Quant à l'ambition des rois du Piémont et de leurs ministres, quant à l'amour de l'indépendance, au patriotique désir de refouler au loin l'étranger, de faire de l'Italie une nation forte avec laquelle il faudrait compter, ce sont là des éléments qui ont joué un rôle

Digitized by Google

dans la spoliation des Etats du Saint-Siège, mais qui n'en ont pas été le facteur principal. Et d'ailleurs ils n'expliqueraient pas non plus cette haine vivace, permanente, cosmopolite, de la part d'individus ou de gouvernements qui ne s'intéressaient en aucune manière ni aux rois du Piémont, ni à la grandeur italienne, et qui fournirent cependant aide et assistance au spoliateur. Car il importe de l'observer, cette haine contre le gouvernement légitime des Papes provenait en grande partie du dehors, était allumée et attisée par des étrangers, lesquels arrivaient quelquefois à grand'peine, à force de mensonges, à force d'or et d'obsessions, à entraîner les nationaux.

Il faut de toute nécessité chercher plus haut ; il faut, sans s'attacher à tels ou tels faits particuliers qui ne sont que des incidents de la lutte, s'élever à des considérations beaucoup plus générales.

§ 7. L'Eglise catholique a dans le monde entier des fidèles, des amis, des défenseurs dévoués et désintéressés, comme aucune institution n'en a jamais rencontré, et cela depuis sa fondation. C'est par millions que l'on compte ses martyrs, qui ont été et qui sont encore, puisqu'il y a encore des martyrs, ses meilleurs, ses plus généreux enfants. Vainement les incrédules, ignorants ou pervers, les appellent des fanatiques ; ils oublient ou feignent d'oublier que le fanatisme n'est que le *sentiment religieux hors de sa voie*, et que l'Eglise catholique, par son autorité sans égale, cou-

Digitized by Google

pant court aux folles rêveries, aux extravagances contagieuses de certains hommes qui se présentent comme fondateurs ou réformateurs de dogme ou de morale, est précisément la religion qui compte le moins de fanatiques (1). Donner volontairement sa vie pour la vérité, pour la religion, pour la patrie, ce n'est pas du fanatisme, c'est de l'héroïsme.

Par contre, il faut constater que l'Eglise catholique a, nous allons le voir, des adversaires qui dépassent en malice, en perversité, tout ce qu'on peut imaginer, adversaires tels qu'aucune autre religion n'en rencontra jamais. Il est nécessaire ici d'entrer dans quelques détails ; nous parlerons avec netteté, supposant le lecteur bien au-dessus d'un respect humain aujourd'hui démodé et des grossiers préjugés d'une autre époque.

L'Eglise et le Pape, qui en est le chef, ont très souvent pour ennemis les non-catholiques : incrédules, païens, Juifs, protestants... En cela rien d'étonnant. Que, parmi eux, un certain nombre, à cause de leur religion, de leur origine, de leur éducation, de leurs préjugés, soient d'une grande bonne foi, on n'en saurait douter. C'est une tendance toute naturelle aux fidèles chrétiens de croire que le Pape et son gouvernement ne peuvent avoir pour adversaires que des misérables. Mais c'est une erreur qui provient de ce qu'on ne porte pas assez loin ses regards. Il faut bien comprendre que nous sommes dans des temps de con-

(1) V. Balmès, *le Protestantisme comparé au Catholicisme*, tome I, ch. VIII.

Digitized by Google

fusion et de paradoxes où l'on vit véritablement dans une atmosphère imprégnée d'idées fausses, où l'erreur semble avoir les mêmes droits que la vérité, et parfois l'emporte sur elle. On ne doit donc point s'étonner si, même chez les peuples les plus civilisés, des gens de bien, non suffisamment prémunis par l'instruction et par l'éducation, ont pu et peuvent encore combattre la Papauté et surtout sa souveraineté temporelle, sans se douter le moins du monde du grand mal qu'ils font, du grand bien qu'ils empêchent. Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas dit qu'un temps viendrait où les hommes croiraient rendre gloire à Dieu en persécutant les Apôtres ? Cela est donc possible ; il est donc possible que l'on fasse du mal sans le savoir et même en croyant bien faire. C'est ainsi par exemple que de nos jours des personnes fort honorables ont pu aller jusqu'à approuver, jusqu'à soutenir même les œuvres des Mazzini, des Garibaldi et des Cavour... Dans leur ignorance, elles connaissaient mal le but réel que voulaient atteindre certains de ces personnages; elles ignoraient les moyens qu'ils ne craignaient pas d'employer; elles se laissaient leurrer par les mots de nationalité, de liberté, de patriotisme, de progrès.

Nous pouvons ajouter qu'il y a aussi parmi les catholiques une foule d'ignorants et d'hommes imbus de préjugés qui, ne comprenant pas l'utilité du pouvoir temporel, s'y montrent indifférents, sinon hostiles.

La part ainsi faite largement aux adversaires honnêtes, puisqu'il y en a, puisqu'il y a des hommes à qui manque la lumière, à qui il faut tâcher de la pro-

Digitized by Google

curer, il est facile de constater que la Papauté a d'autres adversaires, et ceux-là rentrent dans une catégorie bien différente.

§ 8. Si on ne se contente pas de juger les choses superficiellement, si on veut se placer au-dessus des erreurs qui courent le monde et que les passions, le respect humain, la légèreté ou la mode présentent au vulgaire comme des vérités ; en un mot, si, laissant le *convenu*, le relatif, on va au fond des questions en penseur vraiment libre, on ne sera pas long à faire la constatation dont nous venons de parler. La Religion catholique a des ennemis d'une nature spéciale par leur acharnement et extraordinaire par leur méchanceté ; elle est poursuivie avec une rage étrange et inexprimable, dans ses dogmes aussi bien que dans ses ministres et dans ses fidèles ; on emploie contre elle toutes les objections que peut fournir une science incomplète, toutes les calomnies que peut inventer la malice ; on met en œuvre la séduction de l'or, la corruption des mœurs, la force matérielle, et cela non seulement dans les pays sauvages où elle cherche à introduire la connaissance de la vérité et la pratique de la vertu, mais encore dans tous les pays civilisés où elle est la principale barrière que rencontrent les passions humaines. De tout temps l'arsenal des ennemis du nom chrétien a été abondamment fourni ; les armes sont mauvaises, mais il y en a pour tous les âges et pour tous les peuples.

C'est là un fait, un fait que nous croyons incontes-

Digitized by Google

table. Ne pas le reconnaître serait, il nous semble, montrer qu'on ignore l'histoire des âmes individuelles aussi bien que l'histoire des peuples chrétiens vue d'un peu haut, qu'on n'a jamais réfléchi sur ce grand et perpétuel combat qui se livre sous nos yeux.

« L'Eglise, dit le Pape Léon XIII parlant de la situation actuelle, l'Eglise, son action dans le monde, son sacerdoce, ses enseignements, ses droits sacrés, sont partout, et en Italie et à Rome plus qu'ailleurs, combattus, malmenés, bannis de la vie sociale par tous les moyens dont disposent la puissance humaine et la plus fine astuce. Toutes les institutions catholique dans leur prodigieuse variété, depuis celles qui ont directement pour but la propagation et la conservation de la foi dans le monde, jusqu'à celles qui sont destinées au soulagement des maux nombreux de l'humanité, sont prises comme point de mire, dans le but de s'en emparer, et d'en effacer tout caractère religieux et chrétien.

Nous signalons là des choses bien notoires, et chacun de vous embrasse par la pensée tant de faits qui sont la preuve la plus irréfragable de nos paroles! Nous ne dirions même rien d'exagéré, si nous ajoutions que cette guerre est faite directement à Dieu lui-même, contre qui l'humaine raison ose se révolter témérairement, pour le juger et le provoquer en quelque sorte à entrer en lice. Cette audace diabolique, impuissante contre Dieu et contre son Christ, déverse sa haine profonde et exhale sa fureur satanique contre l'Eglise de Jésus-Christ et contre ses fils.

Digitized by Google

C'est une lutte violente, acharnée, qui n'épargne rien, qui s'essaie à ébranler et, si c'était possible, à saper par la base l'œuvre divine du Rédempteur » (1).

Léon XIII est souvent revenu sur cette constatation; il a souvent fait remarquer la malice des adversaires de la religion, leur organisation puissante, leurs hypocrites manœuvres, leur but profondément criminel.

Les chefs intelligents, les véritables chefs de l'armée du mal, sont, croyons-nous, très peu nombreux. Beaucoup parmi les plus connus sont des chefs purement nominaux; ils sont là pour la parade, pour entraîner les masses vers un but qu'elles ne connaissent pas et qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes exactement. En un mot, beaucoup de ceux qu'on appelle chefs suivent une direction donnée et conduisent au mal, parce qu'ils y trouvent leur intérêt immédiat, mais sans pour cela le voir bien nettement, ni le vouloir bien franchement.

Quant aux chefs véritables, ils savent fort bien ce qu'ils veulent; ils voient de très loin ce que les autres ne soupçonnent même pas, et ont un art étonnant pour présenter les questions sous le jour qui peut plaire et séduire. Avec certaines idées, avec certains mots qu'ils mettent en circulation ils font partir les têtes; en excitant certaines passions, en faisant miroiter certaines chimères brillantes, en mêlant habilement le vrai et le faux, en parlant de liberté, de progrès, d'honneurs, de richesses, ils exaltent au suprême

(1) Allocution du 24 décembre 1889.

Digitized by Google

degré une foule de gens peu éclairés et peu consciencieux, surtout si sans bruit ils leur facilitent toutes les satisfactions des sens.

Ces hommes qui connaissent pour les avoir mis en œuvre les faiblesses de l'humanité, connaissent aussi l'époque où ils vivent. Ils savent fort bien que nous ne sommes plus au temps d'Arius, de Photius, de Luther..., qu'on ne peut songer aujourd'hui à faire une religion nouvelle, ni une hérésie, ni un schisme, car on ne serait pas suivi : les échecs des Châtel, des Reinkhens, des Loyson, des Dollinger ont pu en convaincre les plus incrédules ; ils savent tout cela, et conviendraient parfaitement avec l'illustre catholique Newman, dont l'Eglise d'Angleterre déplore la perte récente, que « c'est Rome et l'incrédulité qui sont les deux centres dans lesquels ou vers lesquels se précipitent par un mouvement plus ou moins accéléré toutes les autres formes de la pensée religieuse. »

Mais si ce n'est pas par une religion nouvelle, par une hérésie ou par un schisme, qu'on peut combattre comme à d'autres époques la Religion catholique, on peut le faire avec des chances de réussite, en se plaçant sur le terrain des dogmes qu'on nie tous à la fois, ou dont on ne tient nul compte. On ébranle les bases même de toute religion, au nom d'un *naturalisme* ou d'un *positivisme* qui, avec des formes nouvelles et quelles que puissent être leurs prétentions philosophiques et scientifiques, ne sont au fond que le vieux et abject *matérialisme*. On peut encore, quittant le domaine de la théorie, passer sur le terrain de l'action

Digitized by Google

et poursuivre l'Eglise catholique dans son chef, dans ses ministres, dans ses fidèles; on peut séduire, persécuter, entraver par toutes sortes de moyens l'œuvre de l'Evangile. C'est ce que fait avec tant d'audace et sur toute la surface du globe, la franc-maçonnerie, la mère de toutes les sectes impies de nos jours.

Entraîner le chef de l'Eglise catholique dans le camp des adversaires eût été un coup capital, dont la monstrueuse audace n'a pas arrêté certains sectaires. Mais la chose est plus que difficile; elle ressemble à la tentation du Christ par Satan. Des essais cependant ont été faits même dans ce siècle et pourront se reproduire au moment des conclaves. On croit rêver en voyant de pareilles choses. Mais après tout qu'y a-t-il d'étonnant si ces idées viennent dans la tête de gens qui ne croient pas à la divinité de la Religion catholique? Est-ce que les sociétés secrètes ne sont pas parvenues tantôt à placer sur le trône telle de leurs créatures, tantôt à enrôler tel souverain, tel ministre... Qui ignore l'affiliation de Charles-Albert, de Victor-Emmanuel, de Napoléon III et de tant d'autres? Pourquoi donc les Papes et les cardinaux résisteraient-ils éternellement?

Il nous semble cependant que l'impiété a dû perdre pour longtemps l'espoir d'arriver à mettre sur le siège de saint Pierre un Pape franc-maçon, un antipape. Les plus intelligents d'entre les pervers cherchent autre chose, un Pape faible leur suffirait très bien. Il y a à cet égard des aveux tout à faits significatifs. Nous le verrons bientôt.

Digitized by Google

Mais s'il est impossible de gagner entièrement le Pape, chef visible de l'Eglise catholique, on peut le combattre directement en attaquant son pouvoir spirituel et les actes qui en dérivent, indirectement en attaquant son pouvoir temporel. C'est même ce dernier moyen qui a paru aux adversaires le plus habile, car il permettait d'entraîner une nombreuse catégorie d'individus qui seraient restés inabordables sur le terrain dogmatique. Il était facile, en effet, tout en attaquant le pouvoir temporel, de protester qu'on avait un très grand respect pour la personne sacrée du pontife et pour son pouvoir spirituel. De la sorte on pourrait faire de nombreuses dupes et arriver au but sans effrayer les simples. Par le renversement du pouvoir temporel, on limiterait la liberté d'action du Pape, on diminuerait ses ressources, sa dignité et le prestige qui aux yeux du très grand nombre s'attache à une certaine puissance extérieure, enfin on détruirait plus aisément les appuis dont il s'entoure, les instruments dont il se sert, en un mot, les organes utiles à la vie de l'Eglise.

Voilà la vérité telle qu'elle nous apparaît, telle qu'elle ressort d'une étude attentive. Toutes les autres causes de la chute du pouvoir temporel sont secondaires. Ce sont des causes concomitantes, occasionnelles; mais la cause principale, la cause mère de toutes les autres est là; c'est celle que nous avons dite; c'est la haine contre la Religion catholique. Détruire le pouvoir temporel pour détruire dans la mesure du possible le pouvoir spirituel, c'est-à-dire la Papauté et avec elle la Religion catholique dont la

Digitized by Google

Papauté est la tête, tel est le but final des principaux adversaires de la souveraineté temporelle. Ce but final a été longtemps tenu caché; il est encore nié énergiquement par quelques adversaires.

Mais c'est une chose certaine, avouée depuis longtemps dans des documents qui, pour la plupart, n'étaient pas destinés à la publicité, et dans des épanchements intimes. C'est une vérité qui a cessé d'être un secret, et qui apparaît avec la clarté de l'évidence, pour peu qu'on réfléchisse, et qu'on ne soit pas sous l'empire de préjugés trop puissants.

§ 9. Le lecteur sera sans doute bien aise de trouver sur ce point quelques aveux vraiment *dépouillés d'artifice*. Ils sont tirés des documents les plus authentiques, et rien n'empêche de remonter aux sources bien connues d'où ils émanent. Nous en donnerons ici quelques-uns qui sont péremptoires.

Déjà, au siècle dernier, Frédéric de Prusse, écrivait à Voltaire :

« ON PENSERA A LA CONQUÊTE FACILE DES ÉTATS DU PAPE, et alors le pallium est à nous et la scène est finie. Aucun des potentats de l'Europe ne voulant reconnaître un vicaire du Christ soumis à un autre souverain, tous se créeront un patriarche, chacun pour son propre Etat. Peu à peu chacun s'éloignera de l'unité de l'Eglise, et finira par avoir dans son royaume une religion, ainsi qu'un langage à part. »

Digitized by Google

Le fameux agitateur Mazzini, le principal auteur de la révolution italienne, écrivait dans son journal :

« L'abolition du pouvoir temporel entraîne NÉCESSAIREMENT, pour ceux qui comprennent le secret de l'autorité Papale, l'*émancipation du genre humain* DE LA PUISSANCE SPIRITUELLE. »

Le baron Ricasoli, lui-même, a fait cette déclaration publique :

« En prenant possession du pouvoir temporel du Pape, nous changeons la destinée, non seulement de l'Italie, mais de l'humanité. »

Une circulaire maçonnique du Grand Orient de Turin, encore plus récente (elle est de 1889), contient les lignes suivantes :

« En attendant..... le Grand-Orient s'adresse aux F.·. et aux L.·. de l'Italie du nord. En faisant cela, il a en vue le triomphe du NATURALISME en lutte avec les errements sortis de ce FATAL INSTINCT qui pousse les peuples vers les théocraties, vers LES RELIGIONS SURNATURELLES, et surtout vers la plus opiniâtre de toutes, LA RELIGION CATHOLIQUE.

« Vous vous souvenez encore de tous les efforts qui, dans le passé, ont été faits au nom de la politique, sous prétexte d'unifier et de fortifier l'Italie, pour répandre et faire passer en pratique le naturalisme : j'entends surtout la suppression des ordres religieux, la sécularisation des biens de l'Eglise et la DESTRUCTION DU POUVOIR TEMPOREL » (1).

(1) V. Pièce justificative A.

Digitized by Google

Il y a là des aveux très nets. On le voit, c'est bien l'Eglise catholique, c'est bien la puissance spirituelle de la Papauté qui, au fond, était visée, quand de tels adversaires attaquaient son pouvoir temporel. Leur langage est bien clair.

Qu'on nous permette de reproduire en son entier un document des plus catégoriques, qui entre dans les détails, et qui indique bien pour quels motifs et de quelle manière il faut attaquer la Papauté. C'est l'instruction secrète de la Loge Centrale du Carbonarisme italien. Bien que datée de 1819, elle semble avoir inspiré toutes les circulaires maçonniques postérieures, tous les cris de haine qu'on a jetés dans le monde entier contre la Papauté et contre le clergé. Les ruses hypocrites et sacrilèges d'un Mazzini, les blasphèmes orduriers d'un Garibaldi, aussi bien que les sophismes et les mensonges diplomatiques d'un Cavour, semblent sortis de là. Nous la donnons malgré sa longueur, à cause de son importance; elle ne s'écarte pas d'ailleurs de notre sujet autant qu'on pourrait le croire, puisque toute la partie qui concerne les sociétés secrètes a un rapport très direct, non seulement avec la question religieuse, mais encore avec la question spéciale du pouvoir temporel. Que le lecteur lise tout, qu'il pèse les termes. Les adversaires que nous allons entendre ne sont pas les premiers venus; ce sont de fortes intelligences complètement perverties, et qui, dans des écrits qui n'étaient destinés qu'aux affiliés, ont fait des déclarations dont les honnêtes gens doivent tirer profit.

Digitized by Google

Instruction de la Vente suprême des carbonari italiens.

« Depuis que nous sommes établis en corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la *Vente* la plus reculée comme au sein de la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir à un jour déterminé l'affranchissement du monde entier, la République fraternelle et l'harmonie de l'humanité.

« Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà des Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou à des traîtres et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a déjà été fatale à plusieurs reprises. Il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la propager; il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilège d'agiter les esprits les plus vigoureux de nos *Ventes*, il en est un que nous ne devons jamais oublier.

« La Papauté a exercé de tout temps une action décisive sur les affaires d'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de

Digitized by Google

toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense dont quelques Papes seuls ont apprécié toute la puissance, et encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure. Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli; notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'*anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard.* Mais, pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent dans les siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais, qui s'imaginent tous tuer le Catholicisme, tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande comme les cotons de la Grande-Bretagne. Le Catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempéries stériles de leur zèle anticatholique, permettons-leur même de se moquer de nos madones et

Digitized by Google

de notre dévotion apparente. Avec ce passe-port, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

« Donc, la Papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire de l'Italie. L'Italie ne peut ni respirer ni se mouvoir sans la permission du Pasteur suprême. Avec lui, elle a les cent bras de Briarée; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, que des hostilités à entendre surgir de la première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses ; il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés secrètes ; c'est aux sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Eglise, dans le but de les vaincre tous deux.

« Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour ni d'un mois, ni d'un an ; *il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ;* mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

« Nous n'entendons pas gagner les Papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou de surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition seule les aurait conduits à l'apo-

Digitized by Google

stasie : le besoin du pouvoir les forcerait à nous immoler. Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un Pape selon nos besoins. Alexandre VI avec tous ses crimes privés ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV au contraire serait notre fait des pieds à la tête. Borgia était un libertin, un vrai sensualiste du XVIIIe siècle égaré dans le XVe. Il a été anathématisé, malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'avec cela pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Eglise, nous n'avons plus besoin de vinaigre Annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la chrétienté.

« Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts, mais quand ? mais comment ? L'incon-

Digitized by Google

nue ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons dans cette instruction, qui sera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la *Vente suprême* des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de « memorandum ». Il importe surtout, et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la *Vente*. Le clergé y est trop directement mis en jeu, pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

« Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé. Il faut les laisser incorrigibles à l'école de Consalvi, et puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré, un Albani, un

Digitized by Google

Pallota, un Bernetti, un della Genga, un Rivarola, enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effrayent les petits enfants et les vieilles femmes ; peignez-le cruel et sanguinaire ; racontez quelque trait de cruauté qui puisse facilement se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits, qu'ils embelliront à leur tour (inévitablement par respect pour la vérité), montrez ou plutôt faites montrer par quelque respectable imbécile ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégat ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du libéralisme, il croit aux libéraux, comme plus tard il croira en nous ne savons trop quoi.

« Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances ou de calomnies, mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés mais sûrs dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires, de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos

Digitized by Google

enfants, vos femmes elles-mêmes, doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisés à garder le plus absolu silence sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice échappé au tribunal de la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire.

« Or donc, pour nous assurer un Pape dans les conditions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner à ce Pape une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr; allez à la jeunesse, et si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia.* N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter sous toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens.

Digitized by Google

« Nourrissez leur esprit de l'ancienne splendeur de la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amenez vos disciples au degré de cuisson voulu. Quand, sur tous les points à la fois de l'Etat ecclésiastique, ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

« Les événements, qui selon nous se précipitent trop vite, vont nécessairement appeler d'ici à quelques mois une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui de gaîté de cœur se plaisent à jeter les autres au milieu des périls, et cependant ce sont ces fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. Rien n'est mûr, ni les hommes ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps; mais de ces malheurs vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de suprématie pontificale, mêlez toujours le vieux souvenir des guerres du Sacerdoce et de l'Empire. Ressuscitez les passions mal éteintes des Guelfes et des Gibelins, et ainsi vous vous arrangerez à peu de

Digitized by Google

frais une réputation de bon catholique et de patriote pur.

« Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé, comme au fond des couvents. Dans quelques années ce jeune clergé aura par la force des choses envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation. C'est un petit grain de sénevé que nous confions à la terre, mais le soleil des justices le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche moisson ce petit grain produira.

« Dans la voie que nous traçons à nos frères il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Vous voulez révolutionner l'Italie ; cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone ; que le clergé marche sous votre étendard, en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs Apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs ; tendez vos filets comme *Simon Barjone ;* tendez-les au fond des sacristies, des sémi-

Digitized by Google

naires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer, et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes; vous, vous amènerez des amis autour de la Chaire Apostolique. Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

« Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons, *c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme*. Ne nous décourageons donc, ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite; préparons nos armes dans le silence des *Ventes;* dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au delà même de nos calculs les plus improbables » (1).

Cette circulaire contient, au point de vue du sujet dont nous nous occupons, des conseils et des aveux

(1) V. Crétineau-Joly, *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, tome II, p. 72.

Digitized by Google

très importants. Le lecteur attentif les aura remarqués. Nous n'y voulons faire aucun commentaire, et sans rechercher jusqu'à quel point elle a pu laisser des traces jusque dans le clergé italien si spécialement visé, jusqu'à quel point en un mot le complot si habilement ourdi a pu réussir, nous tenons à montrer que les sectaires qui rédigeaient de telles choses n'étaient pas seulement des théoriciens, mais qu'ils étaient aussi des hommes d'action, travaillant à atteindre leur but criminel avec autant d'audace que d'acharnement. Il suffira, pour s'en convaincre, de lire quelques pages de leur correspondance, dont une partie a pu être saisie par la police romaine. Voici par exemple une lettre écrite vers le même temps par un juif, engagé très avant dans le complot. On trouve toujours quelques juifs dans ces sortes d'ouvrages, et M. Drumont est loin d'avoir tout dit dans sa campagne contre les Juifs.

« Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire encore leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but-là que nous ne cessons de vous recommander d'affilier à toutes sortes de congrégations, telles quelles, pourvu que le mystère y domine, toute espèce de gens. L'Italie est couverte de confréries religieuses et de pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide ; qu'ils étudient avec soin le personnel de ces confré-

Digitized by Google

ries, et ils verront que, peu à peu, il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-même, ou, mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même, ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper; infiltrez le venin dans des cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard; puis, à la réflexion, vous serez étonné vous-même de votre succès.

« L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas, c'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'au-

Digitized by Google

tre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la franc-maçonnerie, a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

« Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on vous ne confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition. Les Loges peuvent bien, aujourd'hui, procréer des gourmands : elles n'enfanteront jamais de citoyens. On dîne trop chez les T.·. C.·. et T.·. R.·. F.·. de toutes les Orients; mais c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. Les Loges ne font qu'un mal relatif, un mal tempéré par une fausse philanthropie et par des chansons encore plus fausses, comme en France. Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine

Digitized by Google

ses penchants, ses affections et ses tendances ; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la société secrète dont la franc-maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée.

« La *Haute Vente* désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maison souveraine, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution. Le duc d'Orléans est franc-maçon, le prince de Carignan le fut aussi. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de popularité, accaparez-les pour la Franc-maçonnerie ; la *Haute Vente*, après, verra ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre, est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des françs-maçons. La Loge les conduira au Carbonarisme. Un jour viendra où la *Haute Vente*, peut-être, daignera se les affilier. En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besoigneux. Ces pauvres princes feront notre affaire, en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant.

Digitized by Google

« Une fois qu'un homme, qu'un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a très peu de mœurs même chez les plus moraux, et l'on va très vite dans cette progression. Ne vous effrayez donc pas de voir les Loges florissantes, lorsque le carbonarisme se recrute avec peine. C'est sur les Loges que nous comptons pour doubler nos rangs; elles forment à leur insu notre noviciat préparatoire. Elles discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont entre deux festins des anathèmes foudroyants contre l'intolérance et la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter. La loi du progrès social est là, et toute là; ne prenez pas la peine de la chercher ailleurs. Dans les circonstances présentes, ne levez jamais le masque. Contentez-vous de rôder autour de la bergerie catholique; mais, en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui s'offrira dans les conditions voulues. Le bourgeois a du bon, le prince encore davantage. Pourtant, que ces agneaux ne se changent pas en renards, comme l'infâme Carignan. La trahison du serment est un arrêt de mort, et tous ces princes faibles ou lâches, ambitieux ou repentants, nous trahissent et nous dénoncent. Par bonheur, ils ne savaient que peu de chose, rien même, et ils ne peuvent pas mettre sur la trace de nos véritables mystères.

Digitized by Google

« A mon dernier voyage en France, j'ai vu avec une satisfaction profonde que nos jeunes initiés apportaient une extrême ardeur à la diffusion du carbonarisme; mais je trouve qu'ils précipitent un peu trop le mouvement. Selon moi, ils font trop de leur haine religieuse une haine politique. *La conspiration contre le Siège romain ne devrait pas se confondre avec d'autres projets.* Nous sommes exposés à voir germer dans le sein des sociétés secrètes d'ardentes ambitions : ces ambitions, une fois maîtresses du pouvoir, peuvent nous abandonner. La route que nous suivons n'est pas encore assez bien tracée pour nous livrer à des intrigants ou à des tribuns. *Il faut décatholiciser le monde,* et un ambitieux arrivé à son but se gardera bien de nous seconder. *La révolution dans l'Eglise, c'est la révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties.* Or, un ambitieux ne peut pas vouloir ces choses-là. Nous visons plus haut et plus loin : tâchons donc de nous ménager et de nous fortifier. *Ne conspirons que contre Rome :* pour cela servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Défions-nous principalement des exagérations de zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces déclamations de tribune. A Paris, ils ne veulent pas comprendre cela; mais à Londres, j'ai vu des hommes qui saisissaient mieux notre plan et qui s'y associaient avec plus de fruit. Des offres considérables m'ont été faites : bien-

Digitized by Google

tôt nous aurons à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrons donc avec impunité, à coup sûr et sous pavillon britannique, répandre d'un bout de l'Italie à l'autre des livres, brochures, etc..., que la *Vente* jugera à propos de mettre en circulation » (1).

Le lecteur voudra bien excuser ces longues citations, dont nous avons souligné certains passages; elles étaient utiles, car elles apportent avec elles la preuve de ce que nous avions affirmé.

On le voit, les chefs des sociétés secrètes ne voulaient pas que la conspiration contre le Siège romain fût confondue avec d'autres projets. C'est le plus important de tous, disaient-ils, car la révolution dans l'Eglise, c'est la révolution en permanence, c'est le renversement des trônes et des dynasties.

La question de l'unité italienne ils n'y croyaient pas; et au fond ils n'y tenaient pas; ou, s'ils y tenaient, c'était uniquement comme à un moyen plus sûr d'arriver à leurs fins, ainsi que l'écrivait l'un d'eux en 1829 :

« L'indépendance et l'unité de l'Italie sont des chimères, comme la liberté absolue dont quelques-uns d'entre nous poursuivent le rêve dans des abstractions impraticables. Tout cela est un fruit qu'il ne sera jamais donné à l'homme de cueillir; mais chimère plus sûrement que réalité, cela produit un certain effet sur les masses et sur la jeunesse effervescente. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces deux prin-

(1) V. Crétineau-Joly, tome II, p. 104.

Digitized by Google

cipes; ils sont vides, ils resteront toujours vides; néanmoins c'est un moyen d'agitation, nous ne devons donc pas nous en priver » (1).

Les hommes qui échangeaient ces étranges correspondances dans le premier tiers de ce siècle, appartenaient à des nations diverses; ils étaient mêlés à la diplomatie ou à la haute finance; quelques-uns se vantaient d'appartenir à l'aristocratie, et lorsque Mazzini, bien digne d'eux cependant, voulut faire partie de leur comité supérieur, il fut éconduit tout d'abord.

« Vous savez, écrivait le président, en 1836, à l'un de ses affidés, que Mazzini s'est jugé digne de coopérer avec nous à l'œuvre la plus grandiose de nos jours. La *Vente Suprême* n'en a pas décidé ainsi. Mazzini a trop les allures d'un conspirateur de mélodrame pour convenir au rôle obscur que nous nous résignons à jouer jusqu'au triomphe. Mazzini aime à parler de beaucoup de choses, de lui surtout. Il ne cesse d'écrire qu'il renverse les trônes et les autels, qu'il féconde les peuples, qu'il est le prophète de l'humanitarisme, etc., etc, et tout cela se réduit à quelques misérables déroutes ou à des assassinats tellement vulgaires, que je chasserais immédiatement un de mes laquais, s'il se permettait de me défaire d'un de mes ennemis avec de si honteux moyens. Mazzini est un demi-dieu pour les sots, devant lesquels il tente de se faire proclamer le pontife de la fraternité, dont

(1) Id., p. 118.

Digitized by Google

il sera le dieu italien. Dans la sphère où il agit, ce pauvre Joseph n'est que ridicule; pour qu'il soit une bête féroce complète, il lui manquera toujours les griffes.

« C'est le *Bourgeois gentilhomme* des sociétés secrètes, que mon cher Molière n'a pas eu la chance d'entrevoir. Laissons-le colporter dans les cabarets du lac Léman ou cacher dans les lupanars de Londres son importance et sa vacuité réelle. Qu'il pérore ou qu'il écrive, qu'il fabrique tout à son aise avec de vieux débris d'insurrection ou avec son général Ramorino de *jeunes Italies*, de *jeunes Allemagnes*, de *jeunes Frances*, de *jeunes Polognes*, de *jeunes Suisses*, etc. Si cela peut servir d'élément à son insatiable orgueil, nous ne nous y opposons pas; mais faites-lui entendre, tout en ménageant les termes selon vos convenances, que l'association dont il a parlé n'existe plus, si elle a jamais existé; que vous ne la connaissez pas, et que cependant vous devez lui déclarer que, si elle existait, il aurait à coup sûr pris le plus mauvais chemin pour y entrer. Le cas de son existence admis, cette *Vente* est évidemment au-dessus de toutes les autres : c'est le Saint-Jean de Latran, *caput et mater omnium ecclesiarum.* On y a appelé les élus qu'on a seuls regardés dignes d'y être introduits. Jusqu'à ce jour, Mazzini en aurait été exclu : ne pense-t-il pas qu'en se mettant de moitié, par force ou par ruse, dans un secret qui ne lui appartient pas, il s'expose peut-être à des dangers qu'il a fait courir à plus d'un? Arrangez cette dernière pensée à votre guise; mais

Digitized by Google

passez-la au grand prêtre du poignard, et moi qui connais sa prudence consommée, je gage que cette pensée produira un certain effet sur le ruffian » (1).

Le *pauvre Joseph*, traité avec tant de mépris par ces aristocrates du crime, devait au contraire *réussir* douze ans plus tard, et c'est celui-là même qui en parlait sur ce ton dédaigneux qui était destiné à disparaître bientôt de la scène et à quitter la vie assez mystérieusement. Mais nous ne pouvons nous arrêter à ces détails qui nous éloigneraient de notre but.

§ 10. A nos yeux, il est incontestable que parmi les révolutionnaires qui de nos jours ont attaqué et, finalement, sont parvenus à renverser le pouvoir temporel, les chefs principaux étaient mus par les passions irréligieuses, qu'ils avaient le désir ardent de poursuivre et de détruire, autant que possible, le Catholicisme.

Les idées de progrès, de réformes, d'unité nationale, si souvent mises en avant, étaient pour eux tout à fait secondaires. C'était ce qu'on appelle des *trompe-l'œil* destinés à faire illusion. A coup sûr, on eût bien étonné ces sectaires enragés, si on leur eût adressé sérieusement cette question : Est-ce par pitié pour les sujets du Pape, pour leur donner plus de liberté, pour les rendre plus heureux, que vous travaillez si activement à la destruction du pouvoir temporel?

(1) Id., p. 124.

Digitized by Google

Faut-il maintenant reproduire les circulaires froides et hypocrites de Mazzini, les proclamations impies et furibondes de Garibaldi voulant détruire par le fer et le feu le *chancre de la Papauté*, la lèpre du Catholicisme, de Garibaldi écrivant qu'il *sympathise naturellement avec l'Internationale*, avec les incendiaires de la Commune de Paris; qui encore, le 6 mars 1880, écrivait à son ami Pyat : « L'assassinat politique est le secret pour conduire à bon port la République » (1)?

Faut-il rappeler ces séances du Parlement italien au commencement de 1871, où l'on entend des députés s'écrier: « La Papauté est le grand criminel qui a été la cause des malheurs de l'humanité »; « La Religion catholique est une œuvre de Satan »; où l'on entend un Castiglia s'écrier: « Le Catholicisme est l'ennemi de l'Italie »; un Crispi (l'ex-premier ministre) vociférer: « Il faut le renverser »?

A quoi bon? tout cela est d'hier; tout cela ne peut-être oublié.

On sait donc que ce sont d'odieux révolutionnaires cosmopolites, dont quelques-uns étaient couverts de crimes (2), qui ont été les principaux adversaires du pouvoir temporel, et que, s'ils sont venus à bout de leur œuvre néfaste, c'est parce qu'ils ont malheureu-

(1) V. pièce justificat. B.

(2) Il faut remarquer que parmi ces personnages fameux qui en France comme en Italie parlent constamment de l'égalité de tous devant la loi, il en est qui, si on leur avait appliqué ce principe. auraient été condamnés aux galères ou auraient péri sur l'échafaud, même pour crimes de droit commun, tels que rapt, bigamie, faux en écritures publiques, assassinats... Ceci est rigoureusement exact,

Digitized by Google

sement trouvé en haut lieu des complices! On se rappelle certaines correspondances avec Victor-Emmanuel et ses ministres, avec M. de Bismarck, avec Napoléon III et avec d'autres encore. Nous n'en parlerons pas ici, car ce qu'on a pu connaître, ce qui a transpiré, n'est qu'une minime partie de la réalité, et sans doute ce n'est pas la plus compromettante; tout n'a pas été confié au papier.

Ce complot donc, dans lequel on était parvenu à faire entrer des diplomates, des ministres, des souverains même, a réussi au delà des calculs les plus improbables, suivant l'expression de la *Logé* que nous avons citée. Il s'appuyait sur les plus mauvaises passions de l'humanité. Les révolutionnaires de tout pays avaient miné longuement, pendant plus de 40 ans, le terrain; puis, tout à coup, l'explosion eut lieu.

Un étranger distingué comparait récemment ce travail à celui du port de New-York:

« Le lecteur a peut-être entendu parler des énormes récifs qui, d'un côté de New-York, rendaient aux vaisseaux l'arrivage si difficile. Pendant des années, les plus habiles ingénieurs avaient plongé sous les flots et creusé des galeries dans le roc. On remplit ces galeries d'une quantité de dynamite; on convia les savants de tout le continent à venir voir l'explosion et à en observer les effets. Au jour convenu, la main d'un enfant presse un bouton métallique et déchaîne la foudre. Les récifs disparaissent en un moment. Ainsi Cavour, Garibaldi, Mazzini et leurs auxiliaires avaient miné Rome et l'Italie entière: il leur fallut du temps;

Digitized by Google

mais tout à coup on vit s'effondrer l'ordre ancien... Ceux qui étaient sur le lieu même du sinistre furent comme aveuglés par la poussière des décombres et entraînés dans l'effondrement général » (1).

§ 11. Nous voulons, pour terminer ce chapitre, citer une dernière autorité, que nous avons déjà entendue; c'est la plus haute de toutes, et nous aurons souvent à rappeler ses enseignements dans le cours de cette étude. Pas plus à Léon XIII qu'à son glorieux prédécesseur, le but réel des adversaires du pouvoir temporel ne pouvait échapper.

Dès son élévation au souverain pontificat et dans sa première lettre encyclique il écrivait :

« Les ennemis de l'ordre public... ont pensé que rien n'était plus propre à renverser les fondements de la société, que d'attaquer sans relâche l'Eglise de Dieu, de la rendre odieuse et haïssable par de honteuses calomnies, en la représentant comme opposée à la vraie civilisation, d'affaiblir son autorité et sa force par des blessures sans cesse renouvelées, et de renverser le pouvoir suprême du pontife romain, qui est ici-bas le gardien et le défenseur des règles éternelles et immuables du bien et du juste... et *ce n'est pas un autre but qu'on s'est proposé en s'emparant du principat temporel* que la divine Providence avait accordé depuis de longs siècles au pontife romain pour

(1) O'Reilly, *Vie de Léon XIII.*

Digitized by Google

qu'il pût user sans entraves pour le salut éternel des peuples, du pouvoir que Jésus-Christ lui a conféré. »

Dans une encyclique plus récente encore (8 octobre 1890), le même Pape retrace en entier le plan révolutionnaire. Ses paroles étant la justification de ce que nous avons avancé, il est utile de les reproduire ici :

« C'est le plan même des sectes, dit-il, qui se déroule actuellement en Italie, spécialement en ce qui touche de plus près à l'Eglise et à la Religion catholique, plan dont le but final et notoire est de réduire, si cela était possible, la religion même à néant. Il serait superflu de faire le procès des sectes dites maçonniques, la cause est jugée : leur but, leurs moyens, leur doctrine et leurs actes sont connus avec une indiscutable certitude. Animées de l'esprit de Satan, dont elles sont l'instrument, elles s'inspirent d'une haine mortelle, implacable contre Jésus-Christ et contre son œuvre, qu'elles s'efforcent par tous les moyens de détruire ou d'enchaîner. Cette guerre, en ce moment, se livre plus que partout ailleurs en Italie, où la Religion catholique a jeté de plus profondes racines, et *surtout à Rome*, où est le centre de l'unité catholique et le siège du Pasteur et Docteur universel de l'Eglise.

« Il convient de retracer dès l'origine les diverses phases de cette guerre. On commença, *sous prétexte de politique*, par renverser le principat civil des Papes, mais dans la pensée des véritables chefs — pensée tenue d'abord secrète et déclarée ouvertement depuis — ce renversement devait servir de moyen POUR ARRIVER A DÉTRUIRE OU AU MOINS EN-

Digitized by Google

CHAINER LE SUPRÊME POUVOIR SPIRITUEL DES PONTIFES ROMAINS.

« Et pour qu'il ne restât aucun doute sur le but réel qu'on visait, on en vint aussitôt à la *suppression des ordres religieux*, ce qui réduisait de beaucoup le nombre des ouvriers évangéliques, tant pour l'assistance des fidèles et le saint ministère que pour la propagation de la foi chez les nations infidèles.

« Plus tard, on ajouta *l'obligation du service militaire pour les clercs*, ce qui entraînait nécessairement comme conséquences de graves et nombreux obstacles au recrutement et à la formation convenable du clergé même séculier.

« Puis on *mit la main sur le patrimoine ecclésiastique,* soit en le confisquant absolument, soit en le grevant d'impôts énormes, afin d'appauvrir le clergé et l'Eglise et de lui arracher des mains les moyens nécessaires en ce monde pour subsister et pour promouvoir les institutions et les œuvres qui secondent son apostolat divin. Les sectaires l'ont eux-mêmes déclaré ouvertement : « Pour diminuer l'influence du « clergé et des associations cléricales, il n'y a qu'un « moyen efficace à employer : les dépouiller de tous « leurs biens et les réduire à une pauvreté com- « plète. »

« D'autre part, l'action de l'Etat est de soi et tout entière dirigée à faire disparaître de la nation tout cachet religieux et chrétien. Des lois et de tout ce qui constitue la vie officielle on exclut systématiquement toute inspiration et toute idée religieuse, quand on

Digitized by Google

n'en vient pas aux attaques directes; les manifestations publiques de la foi et de la piété catholique, ou sont prohibées, ou sont entravées sous de vains prétextes par des obstacles sans nombre; à la famille on a enlevé sa base et sa constitution religieuse, en proclamant ce que l'on appelle le mariage civil; et, grâce à l'instruction que l'on veut *exclusivement laïque*, depuis les premiers éléments jusqu'à l'enseignement supérieur des universités, *les nouvelles générations, autant que cela dépend de l'Etat*, sont comme contraintes de grandir *en dehors de toute idée religieuse* et dans une ignorance complète des premières et des plus essentielles notions de leurs devoirs envers Dieu. C'est là mettre la cognée à la racine de l'arbre, et l'on ne saurait imaginer un moyen plus universel et plus efficace pour soustraire à l'influence de l'Eglise et de la foi la société, la famille et les individus » (1).

(1) Lettre encyclique du 8 octobre 1890.

Digitized by Google

CHAPITRE II

PRÉTEXTES INVOQUÉS POUR JUSTIFIER LE RENVERSEMENT DU POUVOIR TEMPOREL

I

Lorsque le but que l'on veut atteindre est un but criminel, jamais on ne le laisse voir au public dans toute sa laideur. On le dissimule, on emploie des détours pour y arriver, on allègue des prétextes pour le justifier. C'est la marche invariablement suivie dans tous les temps et chez tous les peuples.

Dans la question qui nous occupe, les sectaires ne pouvaient guère parler en toute franchise qu'à leurs affiliés. La masse du public en Italie, comme à l'étranger, eût reculé devant l'iniquité ; il fallut biaiser, et chercher des motifs plus ou moins plausibles pour expliquer, pour tenter de justifier les attaques contre un pouvoir dont aucune personne raisonnable n'avait à se plaindre.

Digitized by Google

Des prétextes, on en trouve toujours, lorsqu'on en a besoin ; mais l'important était de mettre en avant ceux qui pouvaient le mieux faire illusion. Les hommes en général, à part une élite rare chez tous les peuples, sont superficiels ; occupés de leurs travaux, de leurs affaires ou de leurs plaisirs, il leur manque le temps, le goût ou la capacité nécessaire pour étudier les principes, pour connaître les faits, et pour les contrôler ; le plus souvent ils forment leurs opinions d'après ceux qui ont leur confiance, d'après leur entourage et d'après leurs journaux...

Dans tous les pays, et dans toutes les classes de chaque pays, on rencontre une foule de braves gens, de patriotes sincères, mais naïfs, dont la portée d'esprit est peu étendue, qui seront tantôt des utopistes ou des enthousiastes faciles à entraîner, tantôt des mécontents qui aiment les changements parce qu'ils espèrent en tirer profit. Plus que partout ailleurs peut-être, ils étaient nombreux, en Italie, les hommes dont on pouvait exploiter la haine de l'étranger, l'amour si légitime de l'indépendance et de la grandeur nationales, les ardentes aspirations à des richesses plus ou moins chimériques, à des réformes plus ou moins possibles.

En faisant valoir la nécessité où l'on était de constituer l'unité italienne, pour grandir la nation et la faire respecter, pour contenter les justes désirs des populations, pour remédier aux abus de leurs gouvernements, on était sûr de faire de nombreuses dupes, car en définitive ce sont les ignorants qui composent,

Digitized by Google

même chez les peuples les plus civilisés, la grande majorité des hommes.

C'est ainsi que l'on trouva le moyen de voiler sous des formes acceptables le crime odieux que l'on voulait commettre.

Ces deux prétextes, celui de l'unité italienne et celui du mauvais gouvernement des Etats du Saint-Siège, étaient habilement choisis ; le premier parce qu'il pouvait avoir un fond de vérité, le second parce qu'il avait des apparences de générosité, et que d'ailleurs il y a toujours dans ce qui est humain des abus inévitables et des améliorations possibles. Aussi ne se fait-on pas faute de les reproduire encore aujourd'hui lorsque l'on traite ces questions devant des hommes peu instruits. Nous ne pouvons nous dispenser de les examiner rapidement et de montrer combien, en ce qui concerne les Etats pontificaux, de tels motifs étaient mal fondés.

Digitized by Google

II

§ 2. De la question de l'unité italienne nous ne voulons parler qu'avec réserve, et ne dire que ce qui est indispensable à notre sujet, d'abord parce que c'est une question délicate, et ensuite parce que, sur tous les points où elle ne touche pas Rome, elle regarde les Italiens et non pas nous, elle est politique et nationale; ce n'est qu'autant qu'on y fait rentrer les possessions du Saint-Siège qu'elle devient religieuse et internationale.

Nous n'avons donc pas à nous occuper des griefs justifiés ou non des habitants de Naples, de Florence, de Modène, de Turin..., contre leurs anciens gouvernements; nous n'avons pas à rechercher leurs aspirations anciennes ou nouvelles, leurs intérêts publics ou privés; c'est affaire aux Italiens, et aux seuls Italiens.

Nous ne nous demanderons pas quel besoin éprouvaient les peuples de la péninsule, d'obéir tous à Victor-Emmanuel et à ses successeurs, plutôt qu'au duc de Toscane ou au roi de Naples, plutôt que de garder leur autonomie, plutôt que de former entre eux une fédération ?

Nous ne rechercherons pas le rôle important qu'a

Digitized by Google

pu jouer l'ambition du roi Victor-Emmanuel, prince aussi courageux, dit-on, sur les champs de bataille que faible en face des entraînements sensuels (1), dominé en tous cas absolument par d'astucieux ministres, qui, tantôt en le flattant du titre de fondateur de l'unité italienne, tantôt en le menaçant de laisser proclamer la République, l'ont, à la lettre, contraint et forcé de s'emparer de Rome (2), malgré les protestations de sa conscience d'honnête homme, malgré les remords de sa conscience de chrétien.

Nous n'insisterons pas non plus sur les fameuses proclamations du Piémontais Cialdini à ses officiers, dans les Etats napolitains : « Faites publier que je fusille tous les paysans armés que je prends ; j'ai déjà commencé... »

Ni sur la guerre d'extermination annoncée par les *Pinelli*, les *Fumele*... ni sur les 18 mille fusillés, qui n'avaient commis d'autres crimes que de défendre leur nationalité. Ce chiffre a été donné dans le rapport officiel du marquis d'Ulloa, ministre de la guerre du roi de Naples ; il en est qui le réduisent à onze mille. M. de Gramont, l'honorable mais faible ambassadeur que la France tenait à Rome, a confirmé la réalité de ces abominables massacres dans ces régions qui, disait-il, « sont censées avoir voté à l'unanimité pour Victor-Emmanuel ». Il ajoute dans une dépêche confidentielle à M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, à Paris :

(1) V. Pièce justificative C.
(2) V. Pièce justificative D.

Digitized by Google

« A Turin, la Farina demande qu'on envoie des Piémontais en Sicile, pour y assurer la spontanéité du vote d'annexion » (1).

Tout cela sans doute ne laisse pas supposer un bien vif empressement à se soumettre au gouvernement de Sa Majesté Sarde et à former sous sa direction cette unité qui, si elle était désirée, eût pu naître sans doute autrement que par la conquête à main armée.

§ 3. Il est inutile d'entrer dans le détail des moyens employés pour annexer les divers duchés et le royaume de Naples. Nous admettrons, si l'on veut, que les Piémontais se sont imposés au reste de l'Italie par les *moyens moraux*, par la douceur, par l'ascendant seul de leur supériorité.

Mais dans les Etats de l'Eglise ! mais à Rome ! puisque c'est de Rome et des Etats de l'Eglise que nous nous occupons, sont-ce les moyens moraux qui ont fait la brèche de la *Porta Pia ?*

Que de tristes choses il y aurait à rappeler ! quand ce ne serait que cette fameuse comédie du vote.

On sait, en général, comment se faisaient les élections en Italie. Un ancien agent de Cavour a raconté la manière de procéder que l'on connaissait déjà, mais qu'on aime à entendre narrer par un de ceux qui y

(1) V. Thouvenel, *le Secret de l'Empereur.*

Digitized by Google

prirent une part active. Voici quelques passages de sa déclaration :

« Nous nous étions fait remettre les registres des paroisses pour dresser les listes des électeurs. Nous préparâmes tous les bulletins pour les élections des parlements locaux, comme plus tard pour le vote de l'annexion. Un petit nombre d'électeurs se présentèrent pour y prendre part ; mais au moment de la clôture des urnes, nous y jetions les bulletins, naturellement dans le sens Piémontais, de ceux qui s'étaient abstenus ; non pas tous pourtant, cela va sans dire, nous en laissions un certain nombre suivant la population du collège. Il fallait bien sauver les apparences, du moins vis-à-vis de l'étranger, car sur les lieux on savait à quoi s'en tenir. »

Voilà ce qui s'appelle consulter les populations ! Ecoutons la suite :

« On s'explique donc sans peine la facilité avec laquelle ont pu réussir de telles manœuvres dans des pays encore neufs à l'exercice du suffrage universel, et dont l'indifférence et l'abstention servaient merveilleusement la fraude en faisant disparaître tout contrôle. Nous nous y prenions du reste de façon à rendre parfaitement illusoires les garanties de publicité et les moyens de surveillance. Dès avant l'ouverture du vote, *des carabiniers encombraient les salles du scrutin et leurs abords.* C'était toujours parmi eux que se choisissaient le président du bureau et les scrutateurs. Nous n'étions donc pas gênés de ce côté-là. Dans certains collèges cette introduction

Digitized by Google

en masse dans l'urne des bulletins des absents, nous appelions cela compléter le vote, se fit avec si peu d'attention que le dépouillement du scrutin donna plus de votants que d'électeurs inscrits... En ce qui concerne Modène, je puis parler savamment de tout cela, puisque cela se fit sous mes yeux et ma direction » (1).

Ainsi se faisaient les élections dans ce bienheureux pays, délivré de ses tyrans.

Pour Rome, on y mit moins de façons encore, et les apparences ne furent pas même sauvegardées. Après la prise de la ville à coups de canon, pour avoir l'air de légitimer le fait accompli, on simula que la population allait voter librement sur son annexion au Piémont, et le soir du vote, lorsqu'on fit le dépouillement des urnes, on trouva seulement 46 votes négatifs ! Nous disons bien 46 votes, 46 unités !!! Qui veut trop prouver ne prouve rien, dit un proverbe. Quelque temps après, plus de 27,000 Romains, tous majeurs, nés à Rome ou domiciliés à Rome, et pouvant être électeurs, ne craignirent pas d'apporter à Pie IX une déclaration de fidélité qui était une protestation contre l'abominable comédie qui venait de se jouer. Le gouvernement usurpateur comprit qu'avec ses 46 votes négatifs il n'avait pas commis seulement une fraude criminelle, mais encore une invraisem-

(1) Révélations d'un agent du comte de Cavour (Carletti). V. *Les Sociétés secrètes et la Société*, par Deschamps et Claudio Jannet, 4e édition.

Digitized by Google

blance des plus grotesques. Cependant le tour était joué ; on tâcha d'oublier et de faire oublier l'affaire. Toutefois les étrangers qui en furent témoins ne l'oublièrent pas ; les Romains non plus. Ils trouvèrent que l'effronterie eût été du plus haut comique, si l'odieux ne l'eût encore emporté.

Aujourd'hui, des détails rétrospectifs manqueraient d'intérêt; il serait inutile de montrer la façon dont étaient accueillis, aux abords des salles de vote, les électeurs qu'on savait opposés à l'annexion, de parler de ces trains de chemins de fer qui amenaient *gratuitement* les frères et amis qui voulaient aller voter à Rome... A l'heure où nous sommes, après vingt et un ans d'un travail de séduction et de corruption, l'Italie officielle, malgré ses quatre-vingt mille *Romains d'alluvion*, ainsi qu'on les a appelés, n'est pas encore bien rassurée sur les résultats électoraux, même en faisant voter cette tourbe d'individus que le transfert de la capitale a amenés dans la ville éternelle, population que dépeignait par avance, et d'une façon tout à fait piquante, le journal révolutionnaire *la Nazione*. Qu'on nous permette d'en citer ici deux passages qui méritent d'être connus :

« Nous allons à Rome, écrivait le correspondant de ce journal, nous allons à Rome faire une grande expérience, si grande que nous croyons qu'elle n'a pas sa pareille dans l'histoire... etc... Vous ne devez pas croire, mes amis, que Rome reçoive avec votre capitale un avantage certain. Elle s'arrange de manière à la recevoir comme une indemnité pour le tort immense

Digitized by Google

que nous lui apportons. En l'enlevant de son grade de cité *mondiale* pour la réduire en ville italienne, nous changeons sa condition moralement et matériellement d'une manière tellement grave, qu'il n'est pas possible d'en mesurer les effets. A ce préjudice, toute compensation au pouvoir de l'Italie est sans proportion. Il faudrait que les Italiens fussent disposés, comme les anciens *Socii*, à conquérir pour la ville Reine la Macédoine, l'Asie, l'Afrique et l'Ibérie. Or, sachez que les Italiens modernes n'ont pas de ces intentions, et qu'à un tel prix le nom et les droits de *civis Romanus* paraîtraient trop chers même à Sella, le plus Romain des Piémontais. Le seul tout petit encouragement (il me semble qu'on dit fiche de consolation dans les courses de chevaux) que nous puissions donner à cette grande cité, qui de *mondiale* va être réduite à italienne, c'est du moins de lui envoyer nos ministres, nos sénateurs, nos députés et quelque quarante ou cinquante mille personnes, employés, solliciteurs, oisifs, filous, trompeurs, voleurs et courtisanes, qui composent le cortège naturel et nécessaire d'une capitale moderne...

« ... Sait-on ce que c'est que la capitale de l'Italie ? N'y a-t-il pas danger qu'on prenne une chose pour une autre ? Il pourrait y en avoir qui croient que nous, pauvres diables, ministres, sénateurs, députés, employés, journalistes du royaume d'Italie, vrais représentants de la misère et de la vermine sur la terre, nous sommes quelque chose de semblable aux Empereurs et aux Rois, qui avaient coutume de visiter le

Digitized by Google

tombeau des Apôtres, ou aux cardinaux, archevêques, évêques, patriarches et abbés qui allaient au Concile. Certes, s'il en était ainsi, ils auraient une amère déception. En général, qui gouverne, qui fait la politique, qui administre les choses publiques en Italie (si c'est un bien ou un mal, là n'est pas la question)? ce sont les classes moyennes, et parmi nous les classes moyennes sont plutôt pauvres. Il s'ensuit que si Rome s'attend à ce qu'une session du Parlement apporte dans la ville autant d'or que, par exemple, le centenaire de saint Pierre, elle se tromperait. Sur ce point encore, il faut que Rome descende : des *sterling*, il faut en venir aux *lires* italiennes. »

Voilà du moins un journaliste révolutionnaire qui se faisait peu d'illusion sur les avantages que les Romains allaient retirer du nouveau régime.

§ 4. L'unité italienne en définitive, à supposer qu'elle fût non pas un prétexte, non pas un rêve prétentieux, un assemblage factice qui se disjoindra à la première guerre ou à la première révolution, mais bien une véritable aspiration nationale, une nécessité du temps, l'unité devait se faire et pouvait se faire dans d'autres conditions.

Il en est qui ne sont pas partisans des grandes unités avec le système de centralisation moderne; il en est qui disent que c'est l'apoplexie au centre, la paralysie aux extrémités; il en est qui prétendent

Digitized by Google

que les petites nationalités distinctes, soit qu'elles aient, soit qu'elles n'aient pas entre elles un lien fédératif, sont dans une situation beaucoup plus favorable au développement des libertés civiles et politiques et à l'épanouissement des lettres et des beaux-arts, et que c'est là justement le motif pour lequel l'Italie compte les villes les plus remarquables du monde, et peut citer avec un juste orgueil, au lieu de banales préfectures ou sous-préfectures, des villes comme Rome, Florence, Venise, Gênes, Naples, etc.

Mais n'insistons pas sur ce point. Tout ce que nous devons constater, c'est que si les Italiens voulaient faire l'unité de l'Italie, ils pouvaient la faire fédérative, et proposer à Rome, qui ne s'y était jamais refusée, de se joindre à eux; que s'ils la voulaient centralisée sous un seul sceptre, ils devaient alors laisser en dehors Rome et les possessions du Saint-Siège, ne pouvant en disposer, car l'univers catholique y a des droits auxquels il n'est pas permis de toucher. Voilà ce qu'indiquaient la raison et le bon sens.

Ainsi que le déclarait récemment un illustre Anglais, il n'était pas nécessaire de détruire l'indépendance temporelle du Saint-Siège pour établir l'unité italienne et un royaume italien. La principauté de Monaco et la république de Saint-Marin (qui a gardé son indépendance durant quatorze siècles) ne font-elles pas partie toutes deux du sol italien? elles ne sont pas annexées cependant. Et l'Etat indépendant

Digitized by Google

d'Andorre, qui date du huitième siècle, situé au sud de la France, nuit-il à l'unité de la France? et la neutralité du Grand-Duché de Luxembourg, est-ce qu'elle a nui à aucune unité nationale? Le Portugal, qui est comme enclavé dans la péninsule ibérique, empêche-t-il l'Espagne de former une grande et fière nation? « Pourquoi donc le maître de l'Italie nouvelle, au lieu de détruire l'indépendance de la ville de Rome, au lieu de la subjuguer (amenant sa banqueroute et finissant par lui enlever même son indépendance municipale), au lieu de frapper la chrétienté, de frapper chacun de nous en détruisant l'indépendance du Souverain Pontife, pourquoi le maître de l'Italie n'a-t-il pas respecté la capitale du monde chrétien et l'indépendance temporelle du Saint-Siège? (1) ».

« On invoque, écrivait en 1890 le comte Alexandre de Hubner, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, on invoque le droit de nationalité pour justifier la spoliation dont le Saint-Siège est la victime, personne ne contestera que les liens de race sont ceux qui sont les plus solides et les plus durables entre individus qui forment une nation; mais vouloir en faire la règle suprême, ce serait vouloir renverser toutes les frontières territoriales, provoquer la guerre de tous contre tous, et rejeter l'Europe dans la barbarie de l'époque des invasions » (2).

(1) Mgr VAUGHAN au congrès de Liège, en 1891.
(2) V. la suite de cette citation, pièce justificative E.

Digitized by Google

L'unité italienne n'était qu'un prétexte, ou tout au plus une cause secondaire de la destruction du pouvoir temporel. Est-ce l'unité italienne qui demandait la suppression des ordres religieux, ces nécessaires collaborateurs de la Papauté dans tant de branches de son ministère ? Est-ce elle qui demandait une loi qui empêchât le recrutement du clergé et arrachât les clercs des séminaires pour les fermer dans les casernes ? Est-ce elle qui voulait qu'on enlevât législativement à l'Eglise ces fondations de bienfaisance qu'elle avait établies avec tant d'amour et à tant de frais ? Est-ce elle, enfin, qui voulait qu'on arrachât à la surveillance et à l'autorité de l'Eglise l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse, et qu'on la confiât à des hommes qui parfois ont fait publiquement profession d'athéisme ? (1) est-ce l'unité italienne qui demandait cela ?

Et ces injures contre le vicaire de Jésus-Christ en plein parlement, et ces blasphèmes contre l'Eglise ? ces statues pour les moines apostats, pour les impies, pour les insulteurs de la Papauté ? est-ce l'unité italienne qui les réclamait ? est-ce elle qui voulait ces calomnies infâmes, ces caricatures indécentes dans la presse, dans les théâtres, dans les processions carnavalesques, sur les murs de Rome ? et ces menaces de mort et d'incendie proférées jusque sous les fenêtres du Vatican ?

En vérité, il faudrait avoir un triple bandeau sur

(1) Pie IX, allocution du 12 mars 1877.

Digitized by Google

les yeux pour ne pas voir qu'il y avait là l'exécution d'un programme antireligieux longuement préparé, et qui de Rome devait s'étendre sur les autres nations. On voulait, suivant la parole de Ricazoli, en détruisant le pouvoir temporel, changer les destinées non pas seulement de l'Italie, mais du monde entier.

Digitized by Google

III

§ 5. Quant au second motif invoqué pour justifier le renversement du pouvoir temporel, à savoir le mauvais gouvernement de l'Etat Pontifical, il devra nous arrêter un peu plus longuement. Il y a eu à ce sujet une telle abondance de calomnies, une telle audace de mensonges, qu'on a pu créer des doutes chez beaucoup d'esprits honnêtes.

Mais auparavant il ne sera pas hors de propos de se demander si des philosophes, des législateurs, des hommes politiques admettraient qu'un peuple qui a des griefs contre son gouvernement a le droit de le renverser et de s'annexer à un voisin dont le gouvernement lui plairait davantage et avec lequel il aurait des affinités de race, des sympathies de religion, de mœurs... Nous ne croyons pas qu'un homme sérieux, pas même un utopiste, comme l'était Napoléon III, puisse accepter une thèse aussi générale et aussi absolue.

En fait, nous ne voyons pas que ce droit soit reconnu nulle part, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde. L'Europe n'a pas permis à la Belgique de préparer son annexion à la France en 1831. L'Angleterre n'admettrait pas que l'île de Jersey, par exemple, ait

Digitized by Google

le droit de se donner à la France si l'envie lui en prenait; il ne nous paraît pas davantage qu'elle soit prête à s'incliner devant le vœu des populations, si l'Irlande réclamait son autonomie ou son annexion à une nation plus sympathique. Les Etats-Unis d'Amérique, et ceci était une question bien plus contestable, n'ont pas même permis aux Etats du sud de rompre le lien fédéral.

Au surplus, si ce droit de révolte, d'annexion ou de séparation existait quelque part sans limite et sans contrôle, ce ne serait pas là où il se trouverait en contact avec des intérêts généraux et internationaux qui viendraient l'annuler; et Rome certainement serait le dernier pays au monde où il pourrait s'exercer.

Pourquoi cela? pour deux raisons, dont l'une est la conséquence de l'autre.

La première, parce qu'il y a à Rome le Pape dont la souveraineté temporelle, garantie de son indépendance, est d'un intérêt supérieur universel.

« Pour le Pontificat, disait M. Thiers à l'Assemblée nationale française le 30 avril 1849, il n'y a d'indépendance que la souveraineté même. *C'est là un intérêt de premier ordre qui doit faire taire les intérêts particuliers des nations*, comme dans un Etat l'intérêt public fait taire les intérêts individuels. »

C'est ainsi, ajoutait M. de Rosière, que l'Europe a pu frapper de neutralité certaines nations telles que la Belgique, la Suisse, le grand-duché de Luxembourg; elles ne peuvent faire la guerre, elles ne peuvent contracter d'alliance, quels que soient leurs goûts, leurs

Digitized by Google

penchants, leurs affinités ; l'intérêt de l'Europe s'y oppose. (V. rapport de M. de Rosière, 1849.)

La seconde raison, c'est que Rome n'appartient pas seulement aux Romains. Rome, ville des Papes, siège du Catholicisme, constituée depuis des siècles capitale du monde chrétien, et comme telle vingt fois défendue, sauvée, restaurée, enrichie aux frais des autres nations, si bien que, si elle devait restituer tout ce qu'elle leur doit, on l'a remarqué, ses finances n'y suffiraient jamais, Rome n'appartient pas seulement à l'Italie, mais aussi à l'univers catholique, qui l'a donnée à la Papauté. Elle ne saurait, de son autorité privée, passer librement de la paternelle autorité des pontifes au joug d'un roi de Piémont ou de tel autre souverain, comme une ville indifférente aux autres peuples, comme une chose sans la moindre valeur.

Le célèbre historien protestant Macaulay écrivait, il y a quelques années : « Rome n'appartient pas plus à l'Italie que Washington n'appartient à l'Etat de Colombie. La Rome moderne est une création et un héritage du monde catholique. Toutes les pierres et toutes les colonnes de ses majestueuses basiliques ont été placées, on peut le dire, par les catholiques du monde entier. Ses collèges et ses séminaires, ses musées et ses bibliothèques sont le produit de la générosité du monde, et, comme l'Eglise elle-même, ils sont destinés au service du monde entier. »

Même en admettant qu'elle ait des sacrifices à subir pour rester la ville des Papes, la capitale des chrétiens, la ville *mondiale*, comme disent les Italiens, la ville

Digitized by Google

par excellence de la Religion, des arts et des plus grands souvenirs, Rome devrait être heureuse de les accepter comme une faible compensation aux glorieux privilèges dont elle jouit et qu'elle doit à son antique histoire et bien plus encore à la Religion catholique et à la Papauté, dont elle est le siège depuis bientôt 19 siècles.

Est-ce que l'on comprendrait la ville de Washington, par exemple, et l'on peut tirer de là un argument *a fortiori*, est-ce que l'on comprendrait la ville de Washington se plaignant de n'être pas gouvernée exactement dans les mêmes conditions que les autres cités d'Amérique, de n'avoir pas un conseil municipal semblable, etc..., tandis qu'elle a le privilège d'avoir chez elle la représentation des Etats et la présidence de la République? En vérité, si elle se plaignait, ce qu'elle n'a garde de faire, on ne l'écouterait pas.

Rome se trouvant malheureuse de sa gloire tant de fois séculaire, de ses splendeurs religieuses et artistiques, de sa vie si aisée et si douce, de son paternel gouvernement; Rome enviant les conditions vulgaires des cités banales, serait-ce acceptable? Ne serait-ce pas, qu'on nous passe la comparaison, l'enfant gâté qui se plaindrait d'être de trop grande et trop noble famille?

On le remarquera, nous n'avons parlé que par hypothèse; nous avons supposé que les Romains aient voulu se révolter, rejeter la souveraineté temporelle du Pape. Mais nous savons très bien qu'il n'en est

Digitized by Google

rien; que le gouvernement piémontais s'est imposé à eux par la ruse et la violence; qu'il n'a jamais été ni appelé, ni désiré par une population qui aimait Pie IX, qui en était fière et qui n'avait jamais reçu de lui que des bienfaits. Nous n'avons parlé que pour prévenir des objections théoriques, que pour instruire ceux qui, ignorant le droit et l'histoire, ne savent pas que dans certains cas l'Europe, et non seulement l'Europe, mais le monde civilisé, peut imposer sa volonté à une cité et même à une nation; et cela d'une manière parfaitement légitime, lorsqu'il s'agit de questions d'une importance capitale, parce que, encore une fois, il peut arriver que des intérêts généraux et supérieurs dominent de très haut des volontés et des intérêts particuliers.

§ 6. Pour parvenir à faire croire au monde que les États du Pape fussent plus mal gouvernés que les autres nations de l'Europe, il a fallu une diabolique habileté et comme une sorte de gageure contre le sens commun.

Qu'il y eût à Rome des imperfections comme ailleurs, moins qu'ailleurs, cependant; qu'il y eût des réformes à étudier, des modifications à introduire, par suite des changements qu'amènent les temps et les mœurs différentes, ce n'est pas nous qui le nierons; là où il y a des hommes, il y a des misères et l'on peut toujours mieux faire. Le progrès n'est pas plus fermé à Rome qu'ailleurs. « Rome ne saurait être

Digitized by Google

immuable dans l'ordre temporel pas plus qu'elle n'y est infaillible. » Mais nous croyons qu'il faut poser en fait, que, sans le mal venu du dehors, causé par les étrangers, par les excitations des révolutionnaires cosmopolites, il n'y aurait pas eu une population plus heureuse que celle des Etats de l'Eglise, sous le gouvernement des Papes; de sorte que, si l'on a pu dire, au moyen âge, qu'*il faisait bon vivre sous la crosse*, les Italiens sujets pontificaux pouvaient dire qu'*il faisait très bon vivre sous la tiare.*

Et qu'on ne croie pas à une exagération : un peuple chez lequel la vie était à un bon marché unique en Europe, qui, ainsi que nous venons de le dire, n'aurait presque pas payé d'impôts (1), si l'on n'avait pas tenu à acquitter les dettes des révolutions précédentes; (il a fallu près de 200 millions pour payer les frais des révolutions; et le retrait du papier monnaie de 1848 à lui seul a coûté plus de 40 millions) (2);

Un peuple qui avait un degré d'instruction vraiment exceptionnel : Rome sous la Papauté comptait (en 1862) plus de six cents écoles primaires, et quant à l'instruction classique, tandis que les pays qui se disent les plus avancés la font toujours payer, à Rome, les institutions gratuites d'enseignement se-

(1) En 1857, le budget des dépenses dans les Etats Pontificaux est arrêté à 71.733.333 fr., c'est-à-dire à 22 fr. 95 par tête, et le montant de la dette publique en capital est de 370.551.996 fr., soit 118 fr. 59 par tête, c'est-à-dire que si chaque italien, sujet du Pape, avait payé une seule fois ce que tout français paie chaque année, il n'y aurait plus eu de dette du tout, le capital de la dette eût été éteint!

(2) V. pièce justificative F.

Digitized by Google

condaire abondaient, le collège romain avec ses onze cents élèves en tête, si bien que ce petit Etat de trois millions d'âmes n'entretenait pas moins de sept universités pourvues de toutes les facultés (1);

Un peuple qui n'a point de conscription militaire, qui est assuré contre les périls de la guerre;

Un peuple chez lequel fleurissent à un degré unique au monde la Religion et les beaux arts;

Un peuple duquel on pouvait dire avec le marquis d'Azeglio : « Il y a donc un peuple sur la terre qui ignore la misère et la faim! » en effet, les souffrances inséparables de l'humanité y étaient merveilleusement secourues, à un degré même que n'atteindront jamais les work-house, les dépôts de mendicité, les hôpitaux et les médecins des pauvres de nos cités; c'est ici le cas d'observer que par la charité on était arrivé, à peu près dans toutes les provinces, à cet idéal vainement cherché ailleurs : chaque commune possédant un médecin, un pharmacien et un instituteur gratuits;

Un tel peuple, disons-nous, pouvait bien n'être pas riche, mais il ne pouvait être malheureux. Il y avait des pauvres, mais point de paupérisme; des malades, des infirmes, mais aucun sans abri, sans pain, sans remèdes. Voltaire lui-même le constatait déjà de son temps, et il écrivait, malgré ses préjugés : « Les Romains ne sont plus conquérants, mais ils sont heureux. »

Tout cela est absolument hors de doute. Le rap-

(1) P. Sauzet, *Rome devant l'Europe*, p. 341.

Digitized by Google

port officiel de M. de Rayneval, les travaux comparatifs de MM. Sauzet, Dupanloup, Margotti et de tant d'autres ont vengé la vérité vingt fois, cent fois outragée par la calomnie.

Comment se fait-il alors que tant de gens honnêtes ont erré et errent encore sur ce point? Cela ne peut s'expliquer que par l'habileté et la persévérance des calomniateurs d'un côté, par la frivolité et l'indifférence des gens de bien de l'autre. Les adversaires de la Papauté ont mis en relief constamment et bruyamment tout ce qui semblait venir à l'appui de leurs affirmations; et ils ont caché avec le plus grand soin la contre-partie. Ils savaient que ce qui pénètre dans l'esprit public, c'est ce qui est souvent répété. C'est pourquoi le mot d'ordre était donné partout; il n'y avait pas un crime, pas un délit grave commis à Rome ou dans les environs qui ne fût aussitôt transmis au monde entier par les mille voix de la presse, qui les amplifiaient ou les dénaturaient à l'envi, et souvent parvenaient à faire illusion non seulement aux masses crédules, mais encore à une foule de braves gens fort intelligents, mais n'approfondissant rien dans ces sortes de choses.

Qu'on nous passe à ce propos un trait qui nous est personnel. Il nous souvient qu'à l'occasion d'un assassinat commis à Rome, un homme distingué, voulant tirer argument de ce fait et d'un autre semblable, fut mis par nous dans un grand étonnement. Combien, lui dîmes-nous, pensez-vous qu'il y ait eu de crimes de ce genre cette année dans votre départe-

Digitized by Google

ment? — Aucun, peut-être, répondit-il. — Eh bien, vous pouvez consulter le rôle des assises; trois affaires de meurtre ou d'assassinat y sont inscrites pour ce seul trimestre, et vous ne le saviez pas, et c'est dans votre ville même qu'elles vont se juger? Pourquoi l'ignoriez-vous, sinon parce que les journaux n'attirent pas l'attention publique d'une manière spéciale sur votre département ou sur votre ville, tandis qu'à cette heure la presse de l'Europe entière doit dire et redire tout ce qui paraît pouvoir battre en brèche le gouvernement pontifical? Notre interlocuteur ne répondit rien et se mit à réfléchir.

§ 7. Nous n'avons pas nié qu'il y ait eu à Rome certaines réformes désirables; où n'y en a-t-il pas? Toutefois, lorsqu'il s'agit de réformes à conseiller aux autres, il faut être très prudent, très modeste, de peur de mériter la fameuse réplique : *Medice, cura teipsum*. Combien de fois, par exemple, Napoléon III n'a-t-il pas publiquement demandé, presque imposé, comme principale réforme, l'adoption à Rome du Code civil français, et par conséquent de nos lois successorales? Or, la plupart des peuples regardent ces lois comme funestes : les Anglais, les Allemands, les Russes, les Américains... prétendent trouver dans la liberté testamentaire, ou dans leurs lois spéciales, une source de stabilité et de richesses, tandis que le partage égal amène, disent-ils, la division indéfinie, la misère et finalement la décadence; beaucoup de fran-

Digitized by Google

çais aujourd'hui, suivant l'école de M. le Play, sont de cet avis.

Et la question du suffrage universel, et celle de la liberté de la presse, et celle de la laïcisation et celle du parlementarisme, et celle de la garde nationale si souvent recommandée au Pape, surtout par l'Angleterre, qui l'a toujours soigneusement écartée de chez elle... Toutes ces questions ne présentaient-elles non plus aucune difficulté?

Que devait donc répondre le gouvernement de Pie IX aux obsessions de ces zélés réformateurs?

Il répondait à Napoléon III : Vous voulez que nous adoptions votre Code, vos mœurs, vos usages... patience (le *patienza* des Italiens), patience, attendez d'avoir assuré chez vous, par ces fameuses lois et par ces fameux principes, l'ordre, la prospérité, et surtout la stabilité gouvernementale.

Ce langage, sous l'Empire, ne rencontrait que des sourires ironiques dans les régions du pouvoir et ailleurs; aujourd'hui à coup sûr il serait mieux compris.

A lord Palmerston, représentant de l'Angleterre et qui a tant travaillé contre le pouvoir temporel, le ministre du Pape ne pouvait-il pas répondre :

Vous trouvez malheureux, mal gouvernés les sujets des Etats Pontificaux, mais ne pleurez-vous pas sur des malheurs imaginaires, et n'êtes-vous pas impitoyable pour les misères trop réelles qui sont chez vous? Est-ce que nous avons à Rome des suicides comme à Londres?

Digitized by Google

Est-ce qu'à Rome on meurt de faim? Plus de vingt un mille Irlandais sont morts ainsi chez vous dans une seule année; cela a été officiellement constaté par vous-même; et pendant ce temps les Anglais marchent sur l'or.

Est-ce que les sujets du Pape s'expatrient en masse? des centaines de mille de vos sujets Irlandais y sont obligés par la misère et par vos lois terribles. La population d'Irlande depuis le commencement du siècle a diminué de plus de moitié, mais non pas celle de Rome et des Etats Pontificaux. Est-ce chez vous ou chez nous que chaque année des milliers de personnes sont chassées de leurs pauvres chaumières?

Nos sujets ne sont pas riches, soit; nous n'avons pas d'évêques qui touchent 550 mille francs d'appointement annuel, comme l'évêque anglican de Londres (1); de simples particuliers dont la fortune dépasse cent millions de francs! (2) Non, sans doute,

(1) Qu'on se rappelle la discussion qui eut lieu au parlement anglais au mois de juillet 1856, alors que le docteur Blonfield réclamait une pension de retraite de 262.000 francs par an.

(2) On n'a aucune idée en France et en Italie des fortunes fabuleuses qui existent en Angleterre, à côté d'une horrible misère qui surpasse aussi ce que nous pouvons imaginer. Les étrangers superficiels jugent qu'on a supprimé la misère parce qu'on a retiré les mendiants de la rue, parce qu'on a fait disparaître les pauvres des places publiques comme on balaie les immondices; est-ce là la charité (Margotti)? Que le lecteur lise les diverses enquêtes qui ont été faites sur le paupérisme de Londres, sur la misère des paysans irlandais; qu'il examine ensuite les richesses territoriales et mobilières de certains grands seigneurs anglais, et qu'il dise si ces puissants millionnaires n'avaient pas quelque chose de mieux à faire que de

Digitized by Google

mais si l'on n'est pas riche dans les Etats du Pape, il n'y a pas un individu qui ne sache où trouver un lit pour passer la nuit, un repas pour calmer sa faim, tandis que toutes les enquêtes ont révélé que chez vous, au milieu du luxe colossal de quelques centaines d'individus, il règne une effroyable misère dont on n'a nulle idée dans nos pays et qui dépasse toute imagination. Et c'est vous qui trouvez que les sujets du Pape sont malheureux!

Vous trouvez aussi qu'ils n'ont pas une assez grande liberté de conscience! Mais quelle est donc celle que vous donnez à ces pauvres Irlandais? Le monde entier est rempli de leurs gémissements, qu'ils vont porter jusqu'aux rivages de l'Amérique. Oseriez-vous bien comparer, l'histoire à la main, les lois soi-disant

discourir sur le mauvais gouvernemen du Pape et que d'envoyer l'or de leur souscription aux insurgés italiens.

Voici, d'après le *Financial reform almanac* pour 1883, la liste des plus grands propriétaires fonciers de l'Angleterre :

	Nombre d'hectares.	Valeurs en francs.
Duc de Norfolk.....	18.000	225.000.000 francs
Marquis de Bute.....	47.000	193.000.000
Duc de Buckleugh.....	185.000	192.000.000
Duc de Northumberland..	75.000	147.000.000
Sir Ramsden	28.000	146.000.000
Duc de Devonshire.....	78.000	143.000.000
Comte de Derby.....	26.000	142.000.000
Duc de Bedford.....	35.000	118.000.000
Duc de Hamilton.....	63.800	117.000.000
Duc de Portland.....	65.000	116.000.000
Comte Fitz-William.....	46.000	113.000.000
Duc de Sutherland.....	488.000	108.000.000
Lord Tredegar.....	16.000	104.000.000
Comte Dudley.....	10.000	103.000.000
Lord Cœlthope.....	3.000	102.000.000

Voici la liste des plus grosses fortunes de valeurs mobilières en

Digitized by Google

tyranniques qui ont régi les sujets du Pape, y compris les Juifs, avec les lois spoliatrices et sanguinaires de vos rois contre les catholiques anglais?... Vous parlez de la cruauté du gouvernement Pontifical parce qu'on a emprisonné ou exilé quelques révolutionnaires incorrigibles, mais vous ne dites rien de vos fusillades et de vos pendaisons récentes dans les îles Ioniennes, de vos tortures et de vos massacres dans les Indes (1).

Vous avez voulu favoriser, dites-vous, le désir légitime des populations qui voulaient secouer le joug du Pape, et vous avez, en pleine paix, fait des souscriptions publiques pour envoyer de l'argent et des armes aux émeutiers; vous les avez poussés, encouragés, protégés de mille manières. Mais est-ce donc,

Angleterre ayant donné lieu ces dernières années à des mutations fiscales :

Baron L.-N. de Rothschild....	68.000.000 francs.
M. Pemberton Heyvood.....	47.000.000
Comte de Dysarl.....	42.000.000
J. Williams.....	40.000.000
Duc de Porland.....	37.000.000
T. Baring.....	37.000.000
Th. Wigley.....	32.000.000
M. Craswshag.....	30.000.000
J. R. Mills.....	30.000.000
M. Langworth.....	30.000.000
Sir David Baxler.....	27.000.000
M. Joseph Levi.....	25.000.000
M. E. Makensie.....	23.000.000

Pour être juste, nous devons dire que parmi ces puissants personnages quelques-uns, et notamment le plus grand propriétaire foncier, le duc de Norfolk, sont d'une charité et d'un dévouement vraiment admirables.

(1) V. Pièce justificative G.

Digitized by Google

comme le disait un homme illustre, est-ce donc par un élan d'amour que l'Irlande reste liée à l'Angleterre? Et trouveriez-vous bon que de puissants voisins, en paix avec vous, agissent comme vous avez fait vous-mêmes? Rappelez-vous la fameuse phrase de lord Byron : « L'Angleterre est liée à l'Irlande comme le requin l'est à sa proie; l'un dévore l'autre et cela fait une union. »

Ah! gardez bien vos larmes pour vos propres misères; recherchez bien les réformes à faire chez vous, et ne nous obligez pas à dire quel nom il faut donner à la pitié de vos grands seigneurs anglais pour nos sujets italiens.

Voilà ce que Pie IX et ses ministres pouvaient répondre aux naïves doléances ou aux hypocrites conseils qu'on lui présentait avec tant d'insistance et de menaces.

Les diplomates de la France, de la Russie, ceux de l'Autriche, d'autres encore, il faut le dire, ne paraissent pas avoir été toujours dupes ou complices des révolutionnaires cosmopolites qui travaillaient en Italie pour le compte des sociétés secrètes; ils ont parfois vu clair dans leurs menées, et ils les ont dévoilées. C'est qu'aussi les calomnies étaient par trop visibles et par trop criantes. Les hommes impartiaux, les voyageurs sincères, étaient stupéfaits, quand ils comparaient la réalité aux fables répandues impudemment dans le monde entier : « On ne revient pas de surprise, d'étonnement et d'indignation, écrivait l'un d'eux en 1858, quand, en parcourant la métropole du monde catholique, on lit les effrontés mensonges qui se publient à ce sujet. »

Digitized by Google

Déjà, dix ans plus tôt, un voyageur anglais (M. Mac Farlane), membre de l'Eglise protestante, visitant les Etats pontificaux, écrivait :

« Les villages que nous traversions étaient tous propres et les villageois bien habillés... Ce que nous avons vu ici et dans le reste des Etats pontificaux nous prouvait bien que les prédécesseurs de Pie IX n'étaient ni encroûtés, ni idiots, tels qu'on voudrait nous les peindre, et que son prédécesseur immédiat Grégoire XVI, qui laissa le pays dans une condition de prospérité sans exemple, n'a pas été un tyran destructeur... Le voisinage de Terni est maintenant aussi verdoyant, aussi riche, aussi bien cultivé qu'on peut l'imaginer; *je me réjouirais de voir en ma patrie tous nos paysans aussi solidement vêtus que nous les voyons ici, aussi bien nourris, aussi joyeux que nous paraissent être ces hommes, ces femmes et ces enfants...* »

L'ambassadeur de France à Rome, qui étant sur place voyait bien ce qui passait, écrivait à M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, à Paris, mais *confidentiellement :*

« Tous ces cris de douleur, qui trouvent un écho dans les prétendus manifestes que publient les journaux, ne sont *qu'une comédie des plus grossières :* comédie qu'on ne peut empêcher, car il y aura toujours quelqu'un qui parlera au nom des Romains et demandera justice pour cette population opprimée, sans que celle-ci s'en doute ou s'y intéresse le moins du monde. »

Digitized by Google

Dans une autre dépêche, il disait encore :

« Il est impossible de parler sérieusement de la nécessité de soustraire ces populations au joug qui pèse si cruellement et si arbitrairement sur leurs destinées ! Ils nous riraient au nez, s'ils nous entendaient tenir ce langage, et je vous réponds que plus d'un Italien s'égaye avec son voisin de la bonne foi avec laquelle nous avons accepté pour véritable l'Italie qu'ils nous ont inventée ou plutôt la Rome qu'ils nous dépeignent ! »

Et à M. Drouyn de Lhuys :

« J'ai vu naître et se façonner sous mes yeux l'Italie factice, l'Italie d'opéra comique dont on s'est servi dans ces derniers temps. Il y a même plusieurs de ses chefs, Ratazzi entre autres, qui avec moi peuvent difficilement se regarder sans rire, comme les augures d'autrefois... » (1).

§ 8. Nous croyons que le lecteur ne lira pas sans intérêt, sur ces questions, une conversation de l'empereur Napoléon III avec l'évêque de Poitiers ; elle est tirée d'une lettre de ce dernier à l'un de ses amis, en date du 6 mai 1856 :

« J'ai vu l'Empereur près d'une heure, écrit Mgr Pie à dom Guéranger. J'ignorais encore le protocole du 8 avril ; j'ai été bien inspiré sur ce point. Il m'a demandé comment les choses allaient à Rome et

(1) V. Thouvenel, *le Secret de l'Empereur*, Paris, 1889.

Digitized by Google

en Italie. Je lui ai répondu que le peuple romain était le plus heureux de toute l'Europe, qu'il mangeait du bon pain et de la viande, ce qui n'arrivait ni en Belgique, ni en Angleterre, ni trop souvent en France; qu'il payait peu d'impôts ; qu'il avait d'autant plus de libertés pratiques, qu'elles n'étaient pas écrites dans les constitutions ; enfin, que ce pays pourrait se passer, dès demain, d'occupation étrangère, si l'Europe voulait bien ne pas *l'occuper* d'une autre façon par sa presse démagogique.

« Au fond, lui ai-je dit, les baïonnettes de l'étranger ne sont là nécessaires que par suite des provocations révolutionnaires qui partent de l'étranger. Ne pesons sur Rome et sur l'Italie par aucune mauvaise doctrine, et nous n'aurons plus à intervenir par les armes. Jusque-là, notre concours par la voie de la force armée sera un acte de justice et d'expiation de nos propres méfaits.

« Il y a bien à dire sur tout cela, me répondit l'Empereur.

« C'est vrai, Sire; mais je puis vous assurer qu'il n'y aura de révolution en Italie que par suite de l'esprit révolutionnaire des grands Etats. Quant à la révolution indigène, elle y est très circonscrite dans ses moyens d'action. Vous ne trouveriez pas, dans toute l'étendue des Romagnes, les six mille hommes qui ont failli égorger et incendier toute la ville d'Angers, à vos portes, il y a six mois... »

Deux ans plus tard, après la publication de la fameuse brochure *Napoléon III et l'Italie*, le même

Digitized by Google

personnage eut l'occasion, dans une audience, de revenir sur cette question. Napoléon parlait à l'évêque des soi-disant abus du gouvernement Pontifical, qui n'acceptait pas les idées modernes... Le prélat, respectueux, mais indigné, avait peine à se contenir ; et comme l'Empereur lui avait dit : Parlez, Monseigneur, je désire avoir toute votre pensée, il répliqua :

« Puisque Votre Majesté daigne entendre ce que je pense, elle me permettra de m'étonner du scrupule qui lui fait craindre de passer pour avoir consacré des abus par la présence de notre armée d'occupation à Rome. Certes, je n'ignore pas, Sire, qu'il se glisse des abus partout, et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et dans les Etats gouvernés par le Pape. Que Votre Majesté veuille bien se rappeler, par contre, Constantinople et la Turquie ; qu'elle compare, et qu'elle me permette de lui demander ce qu'a fait là notre glorieuse expédition de Crimée. N'est-ce pas là, plutôt qu'à Rome, que la France serait allée pour maintenir des abus ? »

Les yeux de l'Empereur, d'ordinaire à demi fermés, comme on sait, se levèrent un instant sur son audacieux interlocuteur. Celui-ci continua :

« Ah ! Sire, lorsqu'on se rappelle que, pendant onze siècles, la politique de l'Europe chrétienne fut de combattre le Turc, comment n'éprouverait-on pas quelque étonnement de voir le souverain d'un pays catholique se faire le soutien de la puissance otto-

Digitized by Google

mane, et aller, à grands frais, assurer son indépendance? Or, ne suis-je pas fondé à dire que c'est là, par là même, assurer des abus? Car, enfin, qui protégeons-nous? Il y a à Constantinople un homme, ou plutôt un être, que je ne veux pas qualifier, qui mange dans une auge d'or deux cents millions prélevés sur les sueurs des chrétiens. Il les mange avec ses huit cents femmes légitimes, ses trente-six sultanes et sept cent cinquante femmes de harem, sans compter les favoris, les gendres et leurs femmes. Et c'est pour perpétuer et consolider un tel état de choses que nous sommes allés en Orient! C'est pour en assurer l'intégrité que nous avons dépensé deux milliards, 68 officiers supérieurs, 350 jeunes gens, la fleur de nos grandes familles, et 200,000 Français. Après cela, sommes-nous bien venus à parler des abus de la Rome pontificale? Excusez-moi, Sire; mais à ce Turc, non seulement nous avons dit: Continue à te vautrer, comme par le passé, dans ta fange séculaire; je te garantis tes jouissances, et je ne souffrirai pas qu'on touche à ton Empire. Mais nous avons ajouté: Grand Sultan, jusqu'à présent, le souverain de Rome, le Pape, avait présidé aux conseils de l'Europe. Eh bien, nous allons avoir un Conseil européen; le Pape n'y sera pas, mais tu y viendras, toi qui n'y étais pas venu. Non seulement tu y seras, mais nous ferons devant toi le cas de conscience de ce vieillard absent, et nous te donnerons le plaisir de voir étaler et soumettre à ton jugement les prétendus abus de son gouvernement!

Digitized by Google

« En vérité, Sire, n'est-ce pas là ce qui s'est fait ? Et après de telles tolérances, pour ne rien dire de plus, est-on bien en droit d'alléguer des scrupules qui nous seraient venus au sujet des abus d'un gouvernement qui est bien, à n'en pas douter, le plus doux, le plus paternel, le plus économique des gouvernements de l'Europe. »

L'Empereur, en voyant l'animation de l'Evêque, s'était rapproché de lui peu à peu. Il écoutait avidement, se passant la main sur le front. Puis, détournant le sujet de la conversation :

« Mais, enfin, Monseigneur, n'ai-je pas fait suffisamment mes preuves de bon vouloir en faveur de la Religion ? La Restauration elle-même a-t-elle fait plus que moi ?... »

Il nous faut interrompre la citation malgré son intérêt, parce qu'elle nous entraînerait trop loin de notre sujet. Le lecteur curieux de connaître en entier ces paroles courageuses, éloquentes et vibrantes d'émotion, les trouvera dans la *Vie du cardinal Pie* (1).

En voici sans doute assez pour que la lumière soit faite sur le point particulier qui nous occupe. Faut-il encore entrer dans le détail des réformes demandées ? faut-il nous livrer à un minutieux travail rétrospectif, réfuter un à un les griefs plus ou moins fondés, les objections plus ou moins spécieuses, sur l'occupation,

(1) *Vie du cardinal Pie,* par Mgr Baunard, T. I, p. 592, 665 et s.

Digitized by Google

par exemple? comme s'il ne fallait pas protéger le faible et le juste contre les attaques du fort et du méchant...; sur la liberté? comme si la liberté n'était pas chose relative, variable suivant les lieux, les temps, les mœurs...; sur l'inaptitude des prêtres à gouverner temporellement? comme si les Ximenès, les Suger, les Richelieu et tant d'autres dont l'histoire garde les noms glorieux avaient été des hommes d'Etat incapables...; sur la sécularisation de l'Etat moderne? comme si on ignorait que sous Pie IX les différentes branches de l'administration comptaient 6.854 laïques et seulement 303 ecclésiastiques, en y comprenant 179 chapelains ou aumôniers de prison, qui eux, apparemment, ainsi qu'on l'a spirituellement fait remarquer, ne pouvaient être laïques. A la vérité, dans cet Etat ecclésiastique, c'étaient les postes supérieurs qui étaient réservés aux prélats.

Mais à quoi bon insister? Est-ce que tout cela n'est pas définitivement jugé? Est-ce que les calomnies ne sont pas tombées avec les gens qui les ont produites, avec les motifs qui les ont dictées? Est-ce que tous les hommes vraiment sérieux ne savent pas à quoi s'en tenir? Est-ce qu'ils ne savent pas que s'il y avait à Rome comme partout des faits regrettables, ils ont été, nous l'avons déjà dit, démesurément grossis, multipliés pour le besoin de la cause qu'on voulait faire prévaloir, et qu'enfin les réformes nécessitées par les changements de temps, par les besoins nouveaux, auraient pu se produire sans bouleversement? Est-ce qu'ils ne savent pas, en un mot, que si de par

Digitized by Google

le monde il y avait de pauvres misérables écrasés par un gouvernement sans entrailles, ce n'était certes pas les sujets du Pape?

Ils savent tout cela depuis longtemps, et nous croyons que beaucoup sont prêts à conclure comme nous que, si ç'a été l'effet d'une rare perversité d'avoir voulu faire croire à l'univers que ces Pasteurs suprêmes des âmes étaient pour le petit Etat qu'ils gouvernaient temporellement d'odieux tyrans arriérés et féroces, c'est bien aussi le chef-d'œuvre de la bêtise humaine d'en être arrivé à le croire en masse, alors qu'il s'agissait d'un peuple qui vivait sous nos yeux, avec un régime tout paternel, trop paternel même, sans être soumis aux lourdes charges du militarisme, et des impôts excessifs, sans connaître la plaie du paupérisme et les autres misères qui rongent la plupart des nations contemporaines.

§ 9. Si l'on voulait maintenant comparer la situation actuelle des anciens sujets pontificaux avec ce qu'elle était sous Pie IX, il y aurait d'instructives et intéressantes comparaisons à faire. Il nous suffira de noter en passant deux ou trois points :

1° Le vandalisme ignare et brutal des démolitions, dans cette ville de Rome, ville sacro-sainte des grands souvenirs historiques et religieux, a été poussé à un tel degré qu'il a soulevé les protestations indignées des artistes et des savants de toutes les nations.

2° La seule ville de Rome, qui, en 1870, avant la

Digitized by Google

spoliation, n'avait pas un centime de dettes et possédait même une magnifique épargne, la ville de Rome a une dette qui l'accule à la faillite et qui tourne autour de 100 millions de lires.

3° Dans ce pays qui n'avait point de paupérisme, les choses ont changé de face. D'une étude fort bien faite sur les finances de Rome (1), il résulte que dans cette ville les 3/5 des ouvriers gagnent journellement de 1 fr. 75 à 2 fr. 75, que le pain y est plus cher qu'à Paris et les logements inférieurs.

Mais voici les déclarations d'un homme qui, certes, n'est point suspect d'exagération cléricale. M. de Laveley, économiste distingué, franc-maçon, partisan du nouveau régime, mais qui a la loyauté de dire ce qu'il a vu dans l'Italie nouvelle, M. de Laveley écrit ceci :

« Tout le monde me parle des énormes taxes qui pèsent sur la propriété privée. Elles montent à 30, à 40, jusqu'à 50 pour cent du revenu. Le nombre des propriétés privées confisquées par l'Etat faute du paiement des impositions est vraiment effrayant. En 1876, le fisc a fait exproprier 6.614 propriétés, afin de récupérer 938.774 lires de droits ; en 1877, on en a exproprié 6.644, pour encaisser 662.722 lires. Le fisc dévore la petite propriété. De 1873 à 1879, 35.074 petits propriétaires ont perdu tout leur bien par cette manière de procéder. Le fait est grave et manifeste un vrai danger. Que de misères, que de

(1) V. Ugo Boncompagni. *Finances communales de Rome et leurs effets sociaux.*

Digitized by Google

colères contre l'ordre social doivent produire des taxes pareilles! » (1).

Il faut noter que depuis 1875 le mal n'a fait qu'aller en augmentant. Nous ne parlerons que pour mémoire des exécutions *mobilières* pour défaut de paiement d'impôts. Dans une ville de 100.000 âmes, 76.414 exécutions ont été commencées et 44.860 ont été accomplies en 5 ans. (Actes officiels de la Chambre des députés, 1878, p. 2.469.)

On comprend qu'en Italie, même chez les paysans, l'émigration ait pris de vastes proportions. Environ 200.000 hommes s'expatrient chaque année, pour échapper non pas seulement à la souffrance et à la misère, mais au mal de la faim, à la mort.

Le même économiste, M. de Laveley, atteste que la misère qu'il a rencontrée chez les paysans et chez les travailleurs italiens est si horrible, qu'on la peut comparer à celle des *fellahs* de l'Egypte, plus misérables, dit-il, que les esclaves nègres (2).

Et maintenant nous ne voyons pas que tous ces grands seigneurs millionnaires anglais soient émus d'une bien profonde pitié, en face d'un tel spectacle; que tous ces hommes d'Etat d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, qui déploraient, faut-il dire si hypocritement ou si diploma-

(1) V. Laveley, *Lettres d'Italie*, p. 162. 1879. Nous ne donnons pas le texte original, que nous n'avons pas sous les yeux, mais le texte traduit de l'italien.

(2) V. *Civiltà cattolica.*

Digitized by Google

tiquement ? les abus intolérables du gouvernement papal, nous ne voyons pas que tous ces hommes d'Etat ou leurs successeurs soient révoltés le moins du monde. Pourquoi cela ? c'est chose triste à dire. C'est parce que Rome n'appartient plus au paternel et bienfaisant Pontife ; c'est parce que l'Italie est tombée entre les mains des juifs et des francs-maçons, qui la dépouillent et la sucent jusqu'au sang ; c'est parce que cette secte judéo-maçonnique, qui dicte presque les lois en Europe, veut qu'on fasse le silence sur ces choses, et qu'on la laisse tranquillement se servir de l'Italie pour s'enrichir, et surtout pour atteindre son but qui est d'abattre l'Eglise et la Papauté dans la mesure du possible (1).

Qu'ajouter encore ? Si les lourds impôts dont on charge ce peuple épuisé, et qui n'enrichissent pas suffisamment le gouvernement, puisqu'il s'achemine vers la confiscation plus ou moins déguisée des biens des hôpitaux, des fondations faites en faveur des pauvres et qui constituaient leur patrimoine ; si le militarisme écrasant des nations modernes, jusque-là inconnu aux Romains, qui en fait jouissaient d'une neutralité séculaire ; si l'immoralité et l'impiété dont on voudrait saturer les Etats du Saint-Siège, et qui ont amené ce résultat que les prisons sont devenues insuffisantes ; si toutes ces choses qui constituent la situation actuelle paraissent préférables au régime doux, paternel et saint des pontifes siégeant à Rome

(1) V. *Civiltà cattolica.*

Digitized by Google

comme souverains temporels, nous n'avons rien à dire, mais nous devrons constater une fois de plus à quel point les préjugés et les passions peuvent fausser le jugement des hommes.

Pouvons-nous penser qu'il y ait dans les explications qui précèdent de quoi éclairer les foules et les amener à des idées plus saines ? Hélas ! La mauvaise foi, la haine du bien, les passions perfides et cruelles ont tellement et si longuement travaillé ; elles ont semé tant de calomnies et de faux principes ; elles ont trouvé presque partout pour complices tant de légèreté et tant d'ignorance, même chez des gens instruits d'autre part, qu'il n'y a guère d'illusion à se faire. Il faudra sans doute que quelques générations passent encore ; pendant 50 ans peut-être on trouvera des troupeaux d'individus qui s'en iront répétant que le Piémont a pris les Etats du Pape, parce que le Pape évidemment ne savait pas gouverner ses sujets, parce qu'il ne voulait pas se réconcilier avec les idées modernes, etc... Mais il demeurera certain pour les hommes éclairés, il demeurera absolument acquis à l'histoire que c'est bien la haine antireligieuse qui a été le motif principal de la spoliation du Pape et de la destruction de son pouvoir temporel.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

QUELQUES FAITS RELATIFS A LA SPOLIATION DES ÉTATS DU SAINT-SIÈGE

Nous ne voulons point donner le récit des faits par lesquels s'est accomplie la spoliation progressive des Etats du Saint-Siège. Les principaux événements sont connus de tout le monde. A quoi bon reproduire des documents vingt fois livrés à la publicité ? Il semble que tout ait été dit (les faits, du reste, parlaient d'eux-mêmes), et sur la fourberie du gouvernement piémontais, et sur les rôles funestes joués par la France, par l'Angleterre et par l'Allemagne dans cette déplorable question; disons plutôt par les gouvernements de ces pays, car il ne paraît pas que les peuples aient toujours été complices de leurs gouvernements.

Nous ne parlerons pas de l'armée d'occupation, de la légion d'Antibes, de l'héroïque petite troupe de soldats Pontificaux. Nous ne parlerons pas des grands défenseurs du pouvoir temporel, de ce noble Mérode, qui ajouta le plus beau des fleurons à la couronne

Digitized by Google

d'une famille illustre depuis tant de siècles ; de La Moricière, ce guerrier fameux qui sut faire à ses convictions religieuses le sacrifice d'une gloire militaire peut-être sans égale de son vivant, et qui consentit à marcher au-devant d'une défaite inévitable, lui qui n'avait jamais été vaincu ; n'avait-il pas dit à M. de Corcelles : « ... C'est là une cause pour laquelle je serais heureux de mourir ? » Nous ne parlerons pas des Pimodan, des Kantzler, des Charette..., de ceux qui se sont tant illustrés dans la défense des droits temporels du Saint-Siège. D'autres l'ont fait ailleurs bien mieux que nous ne le saurions faire ici.

Nous voulons seulement mettre en lumière certains faits historiques oubliés de plusieurs, inconnus d'un grand nombre, et qui donnent à cette entreprise de la destruction du pouvoir temporel son véritable caractère, caractère qu'on a cherché à dénaturer, nous l'avons vu, de la façon la plus audacieuse. Les intéressés veulent les cacher pour induire les peuples en erreur ; n'est-ce pas une raison de plus pour les mettre en relief et rétablir ainsi la vérité ?

Dans l'histoire des peuples comme dans la vie des individus, il importe de bien distinguer ce qui est de ce qui paraît être, car souvent ces deux choses diffèrent du tout au tout. Mais, si l'on parvient à cacher la vérité, il n'en résulte pas qu'elle ait perdu ses droits ; et parce qu'un homme arrive à dissimuler ses vices, à leur donner même l'apparence de la vertu, il n'en reste pas moins vicieux et méprisable, tout comme un gouvernement, qui obtiendrait le silence sur des méfaits

Digitized by Google

sans nombre, ou trouverait le moyen de les présenter sous un jour trompeur, ne cesserait pas pour cela d'être criminel.

En parlant comme nous l'avons fait, nous n'avons eu d'autres préoccupations que celle de demeurer fidèle à la vérité. Nous ne nous sommes pas demandé si c'est ainsi que les parties intéressées racontent les faits, si c'est ainsi que les politiciens et les journalistes raisonnent, si c'est ainsi que les foules jugent. La vérité doit tout dominer. Mais il n'est pas toujours facile de la connaître, tant on la cache, tant on la travestit, tant on met à sa place d'impostures et de mensonges !

§ 2. Nous avons vu que c'était de longue main, avec un acharnement étrange et tout à fait spécial, que les chefs révolutionnaires de tous pays, ces hommes qu'à juste titre Pie IX appelait *les ennemis de la société humaine*, avaient préparé dans leurs conciliabules la destruction du pouvoir temporel du Pape.

L'homme des sociétés secrètes, le grand prêtre du poignard, ainsi qu'on l'a appelé, Mazzini, dès 1846, avait déclaré que « le Piémont entrait dans la voie par la perspective de la couronne d'Italie ». Dans un rapport qu'il adressait de Paris au comité central révolutionnaire de Londres, et que nous trouvons reproduit dans le *Journal des Débats* du 15 mai 1851, il s'exprimait ainsi : « Nous devons compter, nous comptons *avec certitude* sur le gouvernement éclairé

Digitized by Google

qui est établi à Turin. Ce gouvernement a le sentiment de sa mission, et il est tout prêt à recommencer ses glorieux combats, aussitôt que les *circonstances prévues* auront porté dans les pays voisins les hommes de l'avenir à la tête des affaires. » Toutefois, le fameux démagogue ne croyait pas qu'un roi, quel qu'il fût, put achever complètement l'œuvre coupable, il comptait encore une fois sur la République. En septembre 1858, il écrivait dans son journal : « Rome, *notre* capitale, *notre* ville sacrée, est interdite à la monarchie. Un roi peut-il enlever Rome à la Papauté ? Une autorité dérivée, secondaire, peut-elle détruire, en s'opposant résolument à la Papauté, la source de toute autorité dans l'Europe gouvernementale, en consommant *le plus grand acte révolutionnaire* que l'on puisse actuellement concevoir ? Et parmi les hommes qui se disent monarchistes y a-t-il un utopiste assez osé pour l'affirmer ? La seule manière avec laquelle le principe monarchique pourrait tenter de faire l'Italie une serait en tentant de la soumettre tout entière d'un bout à l'autre à la domination du Pape. Y en a-t-il qui le croient possible et désirable ? »

Mazzini se trompait : un roi, poussé par l'ambition et entraîné par des sectaires, devait arracher au Pape son domaine temporel, et l'Europe, par suite de ses divisions, de ses luttes armées, et surtout par suite des influences occultes qui depuis longtemps agissaient sur elle de toute part, l'Europe a fermé les yeux sur ce qui se passait, et, tout en réservant l'avenir, elle a laissé l'iniquité s'accomplir jusqu'au bout.

Digitized by Google

L'Europe paie sa faute : le principe d'autorité qu'elle a laissé fouler aux pieds dans la personne de son représentant le plus auguste va diminuant chaque jour ; et en sens inverse se développe avec une effrayante rapidité un socialisme sauvage, si bien qu'avant peu les plus incrédules seront convaincus que les principes sont solidaires, et que, suivant le mot de Leibnitz : quiconque touche au pouvoir temporel du Pape ébranle tous les droits en Europe.

§ 3. Lorsque au congrès de Paris, au mois de mars 1856, on vit celui qui devait être l'agent principal de l'œuvre révolutionnaire par excellence, de ce que l'on peut appeler le chef-d'œuvre de la franc-maçonnerie, de ce que Mazzini lui-même, nous venons de le voir, appelait « le plus grand acte révolutionnaire que l'on puisse actuellement concevoir », lorsqu'on vit M. de Cavour se faire tout à coup l'accusateur du gouvernement Pontifical, qui n'avait rien à voir au congrès, qui n'y avait point de représentant, qui ne pouvait s'y défendre, on comprit dans quel but, resté secret jusqu'alors, le Piémont était venu se joindre à la France et à l'Angleterre pour faire la guerre de Crimée. Au congrès on pourrait élever la voix et commencer à préparer l'opinion et les cabinets européens à envisager sans trop de surprise la tortueuse conquête méditée depuis si longtemps.

Si au fameux « memorandum » de M. de Cavour qui assurément n'avait pas pour but de pacifier les

Digitized by Google

esprits, mais qui tout au contraire devait donner de solennels, de publics encouragements aux passions anarchiques, on ajoute les articles violents et véritablement incendiaires des journaux politiques, les brochures remplies d'accusations fausses et de sophismes spécieux, les émeutes réitérées, les assassinats, les bombes lancées dans les foules... et tout cela payé avec de l'or qui ne venait pas uniquement d'Italie ; si l'on ajoute l'intervention directe, continuelle et plus ou moins déguisée de la police et des troupes du Piémont, les complots se tramant à Rome même, sous le couvert des ambassades étrangères (1), on comprendra sans peine que le pacifique gouvernement du petit Etat Pontifical ne pouvait par lui-même résister victorieusement à des attaques de cette nature. Quel gouvernement au monde eût pu triompher dans de telles conditions? Il ne pouvait dans son impuissance que protester, que faire appel à tous les défenseurs de la justice et du droit opprimés; enfin, s'il n'était pas secouru, il devait fatalement succomber dans une lutte inégale. Un honnête homme seul, assailli par une nombreuse troupe de brigands, appelle au secours et se défend ; mais sa défense ne peut guère être qu'un simulacre, une protestation du droit contre la force.

La France, la fille aînée de l'Eglise, qui réclamait parfois comme une sorte de monopole la protection temporelle de la Papauté, la France catholique eût

(1) V. Pièce justificative H.

Digitized by Google

voulu secourir Pie IX comme elle l'avait fait en 1848. Mais elle avait pour chef un homme, étonnant mélange de scepticisme et de superstitions, d'utopies et d'idées pratiques, qui tâchait de s'appuyer sur les révolutionnaires et sur les conservateurs ; elle avait pour chef Napoléon III, et ce n'était point un nouveau Charlemagne.

§ 4. Louis Napoléon avait été élevé par le fils du conventionnel Lebas, et par Vieillard, l'admirateur de Robespierre. Affilié dès sa jeunesse aux sociétés secrètes par le comte Orsini, entre les mains duquel il avait juré la destruction du pouvoir temporel et l'abaissement de l'Autriche, on le voit en 1831, à l'âge de 23 ans, marcher sur Rome à la tête d'une petite troupe d'insurgés, oubliant avec une souveraine ingratitude que c'était dans les Etats du Pape que sa mère, que son frère, que lui-même, que presque toute la famille des Bonaparte était venue chercher un refuge dans le malheur et avait trouvé une hospitalité vraiment paternelle et qu'on pourrait appeler magnanime, si l'on se souvient de Savone et de Fontainebleau.

Folies de jeunesse, dira-t-on, sur lesquelles il faut jeter un voile; soit, mais elles devaient coûter cher à l'ancien affilié de la Vente de Césène, car un jour devait venir où on le sommerait d'exécuter ses serments d'autrefois.

La conduite de Napoléon III dans la question romaine manqua toujours de franchise et de décision, et

Digitized by Google

cela précisément à cause de ses engagements antérieurs qui s'élevaient comme un obstacle en face de résolutions meilleures. Prince Président, il s'abstient dans le vote de l'expédition romaine; mais pour atténuer l'effet produit sur les conservateurs et sur le clergé par cette abstention calculée, il se déclare, dans une lettre au nonce, partisan du pouvoir temporel « dont le maintien, disait-il, était intimement lié à l'éclat du catholicisme, comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie ».

Au début de l'expédition, la mission si louche de M. Ferdinand de Lesseps qui avait pour but de tout arrêter, mais qui échoua devant l'indignation du général Oudinot; plus tard, après la prise de Rome, la lettre à Edgar Ney que le général Rostolan refusa formellement de laisser publier à Rome, n'étaient-ce pas là autant de gages donnés à la Révolution, dans le but évident de se faire pardonner les coups que nos vaillantes troupes venaient de lui porter au nom de la France chrétienne? Ces braves généraux comprenaient mal le double jeu de Napoléon et refusèrent noblement de s'en faire les complices. S'ils y perdirent le bâton de maréchal, ils y gagnèrent à coup sûr, avec l'approbation de leur conscience, l'admiration, l'estime supérieure des honnêtes gens qui prisent le devoir bien plus haut que le succès.

On l'a remarqué : durant presque tout son règne, l'entourage politique de l'Empereur ne fut composé presque que d'ennemis du Pape. Un jour Fould, ministre des finances, en faisait l'observation au

Digitized by Google

maréchal Randon, ministre de la guerre : « Nous ne sommes au sein du conseil, disait-il, que deux défenseurs du Pape, vous et moi qui suis israélite. Tous les autres acharnés contre le souverain Pontife sont catholiques. Demeurez protestant; si vous vous faisiez catholique, vous diminueriez votre crédit, et vous affaibliriez notre cause » (1).

Napoléon III ne fut donc pour le pouvoir temporel qu'un appui très peu solide et très peu sincère, puisqu'il flottait incertain entre les conservateurs et les révolutionnaires, donnant des gages tantôt aux uns tantôt aux autres, et puisqu'il empêchait d'autres nations chrétiennes d'intervenir d'une manière plus efficace. Mgr de Mérode dans sa brusque originalité avait parfois des mots profonds : « L'Empereur, disait-il un jour, nous soutient comme une maison qu'on étaye pour la démolir. »

§ 5. Les sociétés secrètes qui n'avaient jamais cessé entièrement de correspondre avec Napoléon (2), pardessus la tête de ses ministres, sentaient bien qu'elles avaient barre sur lui, et elles surent le lui rappeler d'une manière tout à fait impérieuse.

(1) V. Page d'histoire contemporaine : *Le maréchal Randon*, par Rastoul. Les luttes du maréchal, au sein du conseil, en faveur de Rome et du souverain Pontife, étaient notoires. Il ne s'en vantait pas, mais ne s'en cachait pas non plus, et il expliquait ses sentiments. — Si je prends en toute occasion la défense du Pape, disait-il, c'est, religion à part, qu'il est souverain indépendant comme les autres, et sa faiblesse n'est pas un motif de le dépouiller.

(2) V. Pièce justificative I.

Digitized by Google

Après les nombreuses et vaines tentatives d'assassinat que Mazzini suscita contre lui, un dernier attentat devait réussir et contraindre l'Empereur à l'exécution du plan juré dans sa jeunesse. Ce fut le comte Orsini, le fils précisément de celui qui avait reçu les serments de carbonaro de Louis Napoléon, qui fut désigné pour être l'instrument des vengeances de la secte. Nous croyons utile pour l'instruction des gouvernants que l'on sache bien que dans les loges de la franc-maçonnerie française, cette institution soi-disant philanthropique, reconnue et protégée par l'Etat, certains membres connaissaient à l'avance le motif, le but, l'heure même de l'assassinat projeté. Nous pouvons donner ce détail historique que le préfet de la Drôme en fut averti d'avance. Il télégraphia à Paris; mais le préfet de police, M. Piétri, ne tint nul compte de l'avis donné, et l'attentat eut lieu le 14 janvier, à l'entrée de l'Opéra, dans les conditions annoncées. M. Piétri dut donner sa démission et il prétendit l'avoir donnée parce qu'il n'avait pu obtenir la grâce d'Orsini. Nous tenons ces détails inédits de la bouche même de celui qui eut le grand courage d'aller prévenir à l'avance le préfet de la Drôme.

On connaît les événements qui suivirent : Napoléon, échappé sain et sauf aux éclats des bombes, était moralement vaincu. Il accepta de faire la guerre à l'Autriche; la dernière lettre d'Orsini, qu'on a pu appeler son testament politique, était, chose étrange ! insérée à Paris au *Journal officiel;* des membres du parlement anglais adoptèrent bruyamment les enfants de l'assassin.

Digitized by Google

Nous ignorons s'il est exact, ainsi qu'on l'a affirmé, que les révolutionnaires secrètement consultés aient donné 15 mois de répit à l'Empereur pour faire naître le conflit, pour préparer cette guerre à jamais déplorable qui allait commencer la destruction du pouvoir temporel, et, en écrasant l'Autriche, faciliter la prépondérance de la Prusse. L'Empereur, disons-le en passant, avait toujours eu pour cette dernière nation d'imprudentes et d'étranges sympathies, puisque dès 1849 il travaillait à la reconstitution de l'empire d'Allemagne au profit de la Prusse, qui représentait d'après lui l'avenir, tandis que l'Autriche représentait le passé (1).

Quoi qu'il en soit, on vit l'Empereur des Français se rapprocher immédiatement du prince Napoléon, ce mauvais génie de l'empire, cet ennemi acharné du Catholicisme, du Pape et de l'Autriche. Franc-maçon avancé, instigateur avec Sainte-Beuve des dîners gras du vendredi saint, décrié pour ses mœurs, le prince Napoléon avait, bien autrement que son impérial cousin, la haine de l'Autriche, et si ce dernier était hésitant, lui du moins était un sectaire, heureux de penser que par l'unité italienne et par la destruction du pouvoir temporel, le Catholicisme, suivant l'expression d'Enfantin, un des habitués du Palais-Royal, « le Catholicisme allait enfin entrer dans sa dernière phase de dissolution ».

(1) Voir dans *le Correspondant* du 10 novembre 1882 un article du duc de Broglie.

Digitized by Google

Non seulement l'Empereur se rapprocha du prince Napoléon, mais il négocia son mariage avec la princesse Clotilde, la seconde fille de Victor-Emmanuel, et chercha, de concert avec M. de Cavour, sous quel prétexte il pourrait bien déclarer la guerre à l'Autriche. Car, enfin, il fallait présenter au public un motif plausible pour attaquer cette noble nation ; on ne pouvait dire tout haut que la franc-maçonnerie universelle, d'accord avec les sociétés secrètes italiennes, avait décidé que les puissantes armées de la France seraient employées au renversement du pouvoir temporel ; que par conséquent la France allait obéir, en y mettant toutefois certaines formes, certaines réserves provisoires, et en demandant quelque compensation pour prix de ses services. C'était cependant là la vérité.

§ 6. Il est très curieux de lire la lettre même par laquelle M. de Cavour rendait compte au roi Victor-Emmanuel de ses conversations avec l'Empereur sur cette question. Nous donnons ici la première partie de cette pièce, parce qu'elle est peu connue et parce qu'elle démontre, bien mieux que tout ce que nous pourrions dire, combien sont faux les motifs de violation de traité, de démonstrations menaçantes que l'on présenta au public français pour lui cacher la véritable cause de la guerre.

Digitized by Google

« Baden, 24 juillet 1858.

« Sire,

« La lettre chiffrée que j'ai expédiée à Votre Majesté, de Plombières, n'a pu donner à Votre Majesté qu'une idée fort incomplète des longues conversations que j'aie eues avec l'Empereur. Je pense qu'elle sera, par conséquent, impatiente d'en recevoir une relation exacte et détaillée. C'est ce que je m'empresse de faire, à peine après avoir quitté la France, par cette lettre que j'expédierai à Votre Majesté par M. Tonits, attaché à la légation de Berne.

« L'Empereur, dès que je fus introduit dans son cabinet, aborda la question, *cause de mon voyage*. Il débuta en *disant qu'il était décidé* à appuyer la Sardaigne de toutes ses forces dans une guerre contre l'Autriche, pourvu que la guerre fût entreprise pour une cause non révolutionnaire, *qui pût être justifiée aux yeux de la diplomatie et plus encore de l'opinion publique en France et en Europe.*

« La recherche de cette cause présentant la *principale difficulté* à résoudre pour se mettre d'accord, j'ai cru devoir traiter cette question avant toutes les autres. J'ai proposé d'abord de faire valoir les griefs auxquels donne lieu la peu fidèle exécution, de la part de l'Autriche, de son traité de commerce avec nous. A cela l'Empereur a répondu qu'une question commerciale de médiocre importance ne pouvait donner lieu à une guerre destinée à changer la carte de l'Europe.

Digitized by Google

« Je proposai alors de mettre en avant de nouveau les causes qui nous avaient déterminés, au congrès de Paris, à protester contre l'extension illégitime de la puissance de l'Autriche en Italie, c'est-à-dire le traité de 1847 entre l'Autriche et les ducs de Parme et de Modène; l'occupation prolongée de la Romagne et des Légations; les nouvelles fortifications élevées autour de Plaisance.

« L'Empereur n'agréa pas cette proposition. Il observa que puisque les griefs que nous avons fait valoir en 1856 n'avaient pas été jugés suffisants pour amener l'intervention de la France et de l'Angleterre en notre faveur, on ne comprendrait pas comment maintenant ils pourraient justifier un appel aux armes.

« D'ailleurs, a-t-il ajouté, tant que nos troupes sont à Rome, je ne puis guère exiger que l'Autriche retire les siennes d'Ancône et de Bologne. L'objection était juste. Il fallut donc renoncer à ma seconde proposition; je le fis à regret, car elle avait quelque chose de franc et d'audacieux qui allait parfaitement au caractère noble et généreux de Votre Majesté et du peuple qu'elle gouverne.

« Ma position devenait embarrassante, car je n'avais plus rien de bien défini à proposer. *L'Empereur vint à mon aide, et nous nous mîmes ensemble à parcourir tous les Etats de l'Italie pour y chercher cette cause de guerre* SI DIFFICILE A TROUVER. Après avoir voyagé dans toute la Péninsule sans succès, nous arrivâmes presque sans nous en douter à Massa et

Digitized by Google

Carrara, et là nous découvrîmes ce que nous cherchions avec tant d'ardeur. Ayant fait à l'Empereur une description exacte de ce malheureux pays, dont il avait déjà d'ailleurs une idée assez précise, nous convînmes que l'on provoquerait une adresse des habitants à Votre Majesté pour demander sa protection et réclamer même l'annexion de ces duchés à la Sardaigne. Votre Majesté n'accepterait pas la dédition proposée ; mais, prenant fait et cause pour les populations opprimées, adresserait au duc de Modène une note hautaine et menaçante. Le duc, fort de l'appui de l'Autriche, y répondrait d'une manière impertinente. Là-dessus Votre Majesté ferait occuper Massa, et la guerre commencerait..... (1).

« C. DE CAVOUR. »

Toute la suite de cette lettre fort longue, fort instructive, et écrite avec une habileté incontestable, roule sur l'organisation future de l'Italie et sur le mariage que l'on voulait faire contracter à la princesse Clotilde avec le prince Napoléon, mariage qui rencontrait de sérieux obstacles dans l'inconduite du prince et dans son irréligion notoire. Le roi de Piémont, Victor-Emmanuel, pouvait être ambitieux, violent, viveur, mais au fond il n'était pas un impie et il avait encore du cœur ; il lui en coûtait de dépouiller le Pape et de sacrifier sa fille. Cavour, Mazzini et d'autres encore surent bien l'y amener.

Si quelques rares personnes connurent exactement,

(1) V. la suite de la lettre, pièce justificative J.

Digitized by Google

à cette époque, les véritables causes de cette funeste guerre d'Italie; si en France un seul homme politique, M. Keller, osa les proclamer du haut de la tribune dans un discours que l'Europe a lu et qui demeurera le principal titre d'honneur de celui qui l'a prononcé, les hommes intelligents de tous les pays avaient bien compris quelles conséquences allaient suivre.

Des officiers supérieurs que nous pourrions nommer, et qui ne nous démentiraient pas, partant pour l'Italie, s'écriaient avec douleur : Nous allons détrôner le Pape; est-ce un rôle digne de notre pays, digne de l'armée française ? L'épiscopat presque entier, d'un bout de la France à l'autre, jetait le cri d'alarme. Vainement, le gouvernement cherchait à imposer le silence, à rassurer les consciences, suivant son expression; vainement, dans des proclamations officielles mais trompeuses, il s'écriait : « Nous n'allons pas en Italie pour fomenter le désordre, ni pour ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône, mais pour le *soustraire à cette pression étrangère* qui s'appesantit sur toute la péninsule. » La vérité se faisait jour : la grande voix des évêques de Poitiers et d'Orléans dominait tout; méprisant les promesses, dédaignant les menaces, de courageux et nobles journalistes leur faisaient merveilleusement écho.

L'empereur Napoléon qui ne voulait pas, suivant ce qu'il disait à Cavour, soulever contre lui l'opinion des catholiques de France, fut plus d'une fois embar-

Digitized by Google

rassé. Nous croyons même que, par motif de conscience et voyant de quel côté étaient les plus honnêtes gens, il eût désiré conserver au Pape, qu'on allait dépouiller, tout ou partie de ses Etats, et qu'il fit dans ce sens quelques efforts sincères ; mais les faux raisonnements, les engagements antérieurs, les anciens amis, dont on venait d'expérimenter l'audace, l'entraînaient d'un autre côté.

Ainsi s'explique, nous l'avons dit, ce double courant, cette politique à deux faces qui était de nature à ne contenter ni les catholiques, car ils comprenaient que par d'insignes faiblesses, que par des compromissions coupables, on perdait le pouvoir dont on se glorifiait d'être le défenseur, ni les révolutionnaires, qu'après tout on ne voulait pas suivre franchement jusqu'au bout de leurs abominables projets.

§ 7. Après la guerre d'Italie, où les troupes françaises furent vaillantes comme toujours ; après la paix de Villafranca et le traité de Zurich qui ne fut jamais exécuté, on vit bien encore l'Empereur faire une certaine opposition au système d'annexion employé par le Piémont.

Quand l'armée sarde envahit les Etats du Saint-Siège et écrasa la petite armée Pontificale, à Castelfidardo et à Ancône, l'Empereur venait-il de dire, dans l'entrevue de Chambéry, à Cialdini, le fameux : « *Faites, mais faites vite* » qu'on lui attribue ? nous ne pourrions l'assurer absolument, quoique cela paraisse très vrai-

Digitized by Google

semblable. Mais, ce que nous savons, c'est qu'officiellement son gouvernement faisait dire par M. de Gramont : « L'Empereur a écrit au roi de Sardaigne que si les troupes piémontaises pénètrent sur le territoire Pontifical, il sera forcé de s'y opposer ; des ordres sont déjà donnés pour embarquer des troupes à Toulon..... le gouvernement de l'Empereur ne tolérera pas la coupable agression du gouvernement sarde... » ; et qu'en fait il a toléré cette agression.

Ce que nous savons, c'est que, quelques jours plus tard, Cialdini, à qui on opposait cette dépêche, répondait : « Nous avons vu votre Empereur il y a quinze jours, à Chambéry, et nous savons à quoi nous en tenir mieux que votre ambassadeur ; ce que nous faisons se fait avec sa permission. »

Ce qu'il nous faut bien constater c'est que la France, tandis que l'Europe restait encore hésitante, fut une des premières grandes puissances qui reconnurent le royaume d'Italie ; elle ne fut précédée dans cette voie que par l'Angleterre dont le rôle dans toute la question romaine fut si déplorable.

En 1864, on voit le gouvernement de l'Empereur stipuler certaines garanties pour ce qui restait des Etats du Saint-Siège. La convention de septembre obligeait la France à retirer ses troupes dans le délai de deux ans ; l'Italie s'engageait de son côté à transporter sa capitale à Florence et à ne laisser commettre aucune agression, ni directe, ni indirecte, contre le restant des Etats du Pape.

On sait comment le gouvernement italien tint ses

Digitized by Google

engagements ; on se rappelle comment, au milieu des tergiversations impériales, le commandant de la flotte de la Méditerranée, l'amiral de Gueydon, prit sur lui la responsabilité d'une décision irrévocable.

La France, dont l'honneur était engagé, intervint vigoureusement à Mentana. En ne tenant aucun compte des contre-ordres qu'il recevait, l'amiral avait été un audacieux, mais dans son cœur battait le vrai sang de la France (1).

Le maréchal Pélissier, dont la brutalité était proverbiale, obéissait au même sentiment généreux et français, le jour où il fit à l'empereur Napoléon cette réponse typique. C'était après Castelfidardo, l'Empereur parlait de la *sottise* de La Moricière, l'illustre guerrier, qui était venu se faire battre par je ne sais quel général italien, et il demanda à Pélissier ce qu'il en pensait : « Je pense, répondit le maréchal, qu'à la place de Goyon, je n'aurais pas été aussi.... (2), et je n'aurais pas laissé écraser des Français à deux lieues de nos avant-postes. »

Après la bataille de Mentana, la chute de l'empereur Napoléon était décidée au sein des sociétés secrètes.

Pour lui, il continua de donner des gages tantôt aux catholiques, tantôt aux francs-maçons ; voulant

(1) V. Pièce justificative K.

(2) Ici un qualificatif qui rime richement avec le nom du général de Goyon, qualificatif que les soldats connaissent bien, mais que le dictionnaire de l'Académie française n'admet pas, du moins dans le langage de la bonne société.

Digitized by Google

servir deux maîtres, il les mécontentait tous deux. En autorisant son premier ministre, M. Rouher, celui qu'on a appelé le vice-empereur, à prononcer solennellement son fameux *jamais*, il semblait avoir dit son dernier mot dans la question, et ce mot était encore chrétien et digne de la France.

« Nous le déclarons, avait dit le ministre d'Etat le 5 décembre 1866, l'Italie ne s'emparera pas de Rome ! Jamais !... Non, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la Catholicité... L'Italie trouvera la France sur le chemin de Rome le jour où elle voudrait envahir les Etats Pontificaux. »

Mais ce n'était point là le dernier mot de l'Empereur, ce n'était que l'avant-dernier ; le dernier fut dit trois ans plus tard. La guerre venait d'être déclarée à la Prusse. Pie IX, sentant que la France aurait besoin de toutes ses forces pour la lutte formidable qui allait s'engager, demandait à Napoléon de laisser seulement sur le territoire Pontifical le drapeau français, quatre hommes et un caporal ; il lui fut répondu : non. Il ne peut malheureusement rester aucun doute sur le sens de ce refus, puisque nous avons la note adressée le 30 juillet 1870, par M. de Gramont, à M. de Banneville, ambassadeur de France, dans laquelle on lit : « Ce n'est pas par une nécessité stratégique que nous évacuons l'Etat romain, mais la nécessité politique est évidente. Nous devons nous concilier les bonnes dispositions du gouvernement italien. »

Mazzini a prétendu que Napoléon III s'était réservé

Digitized by Google

depuis longtemps de livrer Rome à Victor-Emmanuel, au dernier moment, pour s'en faire un allié. Nous ignorons s'il fit jamais ce calcul odieux, et nous en doutons ; en tout cas le succès n'eût pas suivi ses espérances.

§ 8. Il eût été juste cependant de ne pas oublier que Pie IX venait de faire proposer à l'Empereur de servir d'arbitre entte lui et le roi de Prusse, afin d'arrêter la guerre terrible qui venait d'être déclarée. Nous ne connaissons pas le texte de la lettre du Pape, ni celui de la réponse de l'Empereur ; on ne les a pas publiés ; mais nous savons que cette offre si respectable fut repoussée par Napoléon. Si elle eût été acceptée, comme le fut quelques années plus tard l'arbitrage de Léon XIII entre l'Espagne et l'Allemagne, que de larmes, que de sang, que de honte eussent été épargnés à la France ! et dans l'avenir que de complications, que de luttes, que de souffrances de moins !... On n'ose penser à ces choses ; on frémit d'indignation, quand on songe que tant de maux auraient pu être évités. Voici la lettre que Pie IX adressait en même temps au roi protestant Guillaume :

« Majesté,

« Dans les graves circonstances où nous nous trouvons, il vous paraîtra peut-être insolite de recevoir une lettre de moi ; mais, Vicaire du Dieu de paix sur la terre, je ne puis faire moins que de vous offrir ma médiation. Mon désir est de voir disparaître les pré-

Digitized by Google

paratifs de guerre et d'empêcher les maux qui en sont la conséquence inévitable. Ma Médiation est celle d'un souverain qui, comme roi, ne peut inspirer aucune jalousie, en raison de l'exiguïté de son territoire, mais qui pourtant inspirera confiance par l'influence morale et religieuse qu'il personnifie. Que Dieu exauce mes vœux, et qu'il exauce aussi ceux que je forme pour Votre Majesté, à laquelle je désire être uni par les liens de la même charité.

« PIUS P. P. IX.

« J'ai écrit également à Sa Majesté l'Empereur des Français. »

Le roi de Prusse répondit :

Berlin, le 30 juillet 1870.

« Très auguste Pontife,

« Je n'ai pas été surpris, mais profondément touché en lisant les émouvantes paroles tracées par votre main pour faire entendre la voix du Dieu de paix. Comment mon cœur pourrait-il rester insensible à un si puissant appel? Dieu m'est témoin que ni moi ni mon peuple n'avons désiré ni provoqué cette guerre. Obéissant aux devoirs sacrés que Dieu impose aux souverains et aux nations, nous avons tiré l'épée pour défendre l'indépendance et l'honneur de la patrie, et nous sommes prêts à la déposer, dès que ces biens ne risqueront plus de nous être ravis. Si Votre Sainteté pouvait m'offrir de la part de celui qui a si inopinément déclaré la guerre, l'assurance de dispositions sérieusement pacifiques et de garanties contre le renouvellement de semblable violation de la paix et

Digitized by Google

de la tranquillité européenne, ce n'est certes pas moi qui refuserais de les recevoir des mains vénérables de Votre Sainteté, uni comme je le suis à Elle par les liens de la charité chrétienne et d'une sincère amitié.

« GUILLAUME. »

En vérité, quel Français peut se défendre d'un sentiment de profonde colère, quand il pense que ce n'est pas le Roi protestant, mais l'Empereur catholique des Français, hélas ! ancien affilié des loges, qui refusa l'arbitrage du Saint-Père, arbitrage qui était si chrétiennement offert et qui eût sauvé la nation ? Que dire encore de cet Empereur *catholique* qui, après la déclaration de guerre, ne trouve rien de mieux que de faire hurler partout les chants célèbres de la *Grande Révolution*, et de crier au monde qu'il lève contre les Allemands le drapeau où sont inscrits les *principes de 1789 ;* tandis que son adversaire *protestant* ordonne partout des pénitences publiques, demande des prières à Berlin et dans tout l'Etat, déclarant que « depuis sa jeunesse il a appris à considérer que tout dépend du bienveillant secours de Dieu ? »

On a remarqué avec raison que c'est au moment où le drapeau protecteur de la France quittait définitivement Civita-Vecchia, les 2, 4 et 6 août 1870, que la France perdait ses premières batailles et commençait la longue série de ses désastres. Un écrivain français, sévère pour Napoléon, a fait cette observation : « La Prusse, avec la permission de Dieu, avait *fait plus vite* encore que le Piémont avec la permission de l'Europe. Napoléon III, aussi malheureux que cou-

Digitized by Google

pable, n'échappa ni aux injures, ni aux défaites, ni à la captivité. Sa postérité fut détruite et la main de Dieu s'étendit sur toute sa race. Mais la destruction du pouvoir temporel des Papes, dont il fut le premier auteur, laisse encore après quinze ans de grandes souffrances et de grandes ruines. Le Pape ayant perdu son indépendance, l'équilibre de l'Europe est rompu et le châtiment des nations qui ont prêté la main à cet attentat se prolongera longtemps après le châtiment et la mort du Prince qui, soit qu'il l'ait voulu, soit qu'il l'ait seulement permis, en gardera devant l'histoire la principale responsabilité » (1).

Il est certain que, du jour où la France, oublieuse de son rôle historique de fille aînée de l'Eglise, de protectrice de la Papauté temporelle, eut accompli son dernier acte d'abandon, la Providence aussi parut l'abandonner elle-même, et ses défaites se succédèrent avec une rapidité si inouïe que des hommes, peu suspects d'exagération religieuse, n'ont pu s'empêcher d'y voir le châtiment de quelque grande faute ; c'était le sentiment général des esprits élevés, et plus d'un s'est écrié, avec la *Revue des Deux Mondes* (n° du 15 octobre 1870) : « Il y a là tout un grand mystère qu'on ne saurait trop méditer; et n'en déplaise aux esprits superbes qui se révoltent toutes les fois qu'on mêle à la conduite de ce monde le nom de Celui qui l'a fait, je me permets de croire que ce mystère, c'est Dieu lui-même qui le propose à nos méditations. Dans

(1) V. Besson, *Vie de Mgr de Mérode.*

Digitized by Google

l'impitoyable série de catastrophes et de honte qui s'est prolongée pour nous du 2 août au 4 septembre, je reconnais un châtiment » (1).

§ 9. Mais ce que le monde entier doit savoir, ce qui a indigné l'univers catholique, c'est que l'Italie, jugeant la France définitivement vaincue, se tourna vers le vainqueur et, au mépris de ses engagements réitérés, se précipita sur Rome, défendue seulement par son bon droit et par une petite troupe héroïque qui se fût fait massacrer, si Pie IX n'eût bientôt donné l'ordre formel de cesser un combat inégal, et de le borner à une simple protestation.

Ce fut le 20 septembre 1870 que s'acheva, par la prise de Rome, la spoliation totale des Etats de l'Eglise ; cette spoliation, œuvre d'hypocrisie et de lâcheté, avait commencé en 1859 et 1860, avec toutes sortes de protestations qu'on ne voulait prendre que les Marches et l'Ombrie.

Pie IX était donc bien dans la vérité la plus stricte lorsque, au début, en 1859, qu'on remarque bien l'année, il signalait à toutes les puissances les menées odieuses de « ces perturbateurs étrangers » et rappelait à l'aide « de quels hommes, de quel argent, de quel secours ont été accomplies les récentes révoltes, tandis que la plus grande partie de la population demeurait comme stupéfaite ».

Il ne se trompait donc pas, il restait même au-des-

(1) V. Pièce justificative L.

Digitized by Google

sous de la réalité, lorsque, le 12 juillet de la même année 1859, dans une note officielle, il s'exprimait ainsi : « Il s'accomplit sous les yeux du Saint-Père et de son gouvernement des faits qui rendent chaque jour plus inqualifiable la conduite du cabinet sarde contre le Saint-Siège, conduite qui démontre clairement qu'il veut enlever au Saint-Siège une partie intégrante de son domaine temporel. »

Enfin, il était dans son droit le plus absolu, lorsque, le jour même de la prise de Rome, le 20 septembre 1870, il protestait contre les actes criminels dont Victor-Emmanuel et son gouvernement s'étaient rendus coupables, alors que, « profitant du revers de la France », ce sont les expressions même de la note adressée aux représentants des puissances, « et au mépris des engagements les plus formels, ils avaient pris la déloyale résolution d'envoyer une forte armée pour consommer la spoliation des domaines du Saint-Siège, tandis que partout régnait, malgré les pressantes excitations venues du dehors, la plus parfaite tranquillité ».

En considérant cette longue série de mensonges, de violation d'engagements, de ruses et de violences de toutes sortes, on comprend la parole du comte de Cavour à Massimo d'Azeglio : « *Se facessimo per noi quel che facciamo per l'Italia, saremmo* GRAN BALOSSI, si nous faisions pour nous-mêmes ce que nous faisons pour l'Italie, nous serions de grands coquins» (1).

(1) V. *Diario privato politico-militare* dell' ammiraglio C. DI PERSANO, p. 125.

Digitized by Google

Au reste, comme si la Providence avait voulu que les Piémontais jugeassent eux-mêmes publiquement et solennellement les actes qu'ils allaient commettre, le ministre représentant le gouvernement, M. Visconti Venosta, un mois, jour pour jour, avant d'entrer à Rome par les moyens que l'on sait, déclarait en plein Parlement que la convention de septembre imposait deux obligations : le paiement de la dette Pontificale, et l'engagement de ne pas envahir ni laisser envahir violemment la frontière de l'Etat Pontifical. Il faut lire ses propres paroles dans la séance du 20 août 1870 :

« Je trouve très étrange, disait-il, qu'on trouve cet engagement excessif pour l'Italie. Tout gouvernement qui se respecte se regarde comme responsable de la tranquillité à ses propres frontières. C'est une responsabilité *dont ne sont pas même dispensés les sultans des Etats barbares...* restait donc l'obligation de ne pas laisser attaquer la frontière Pontificale. Mais cette obligation, messieurs, quand elle ne tomberait pas sous la sanction du traité, serait tombée sous les autres sanctions prévues dans le droit commun des nations» (1).

Le même ministre, répondant au nom du gouvernement italien à ceux qui le pressaient de marcher sur Rome, alors que la France venait d'éprouver les premières défaites, mais ne paraissait pas encore définitivement vaincue, prononçait ces autres paroles, qu'il

(1) Discours de M. Visconti Venosta, séance du 20 août 1870.

Digitized by Google

ne faut pas oublier et qui devraient rendre plus humbles les ministres qui dirigent la politique du Quirinal :

« *Le gouvernement français* et l'EUROPE ENTIÈRE auraient cru que nous voulions profiter des difficultés dans lesquelles se trouve la France, et que nous voulions, par un calcul trompeur et sans générosité *(calcolo fallace ed ingeneroso)*, saisir le premier moment où nous ne nous sentions pas contenus par un obstacle de force matérielle *(rumeurs à gauche)*, puisque c'est bien là, il me semble, le courage que vous me conseillez (*nouvelles rumeurs*), pour abandonner comme une hypocrisie ce programme libéral... » (*Violentes interruptions, injures.*)

Le ministre reprend : « On aurait cru que nous voulions saisir ce moment pour abandonner le programme que nous avons toujours affirmé dans la question romaine, et nous ouvrir la voie aux violences et aux coups de mains. »

Ces paroles caractéristiques méritent d'être conservées. Un mois plus tard, jour pour jour, les sociétés secrètes, qui n'acceptaient pas de telles raisons, obligeaient Victor-Emmanuel à s'emparer de Rome à coups de canon, et le même gouvernement, les mêmes ministres qui venaient de tenir un tel langage, obéissaient docilement aux ordres des sectaires et aux invitations de M. d'Arnim, ministre de Prusse.

Tout le monde connaît l'attitude du baron d'Arnim, abandonnant lui seul, parmi tout le corps diplomatique, le souverain auprès duquel il était accrédité,

Digitized by Google

pour aller féliciter le spoliateur. L'odieux d'une telle action n'est véritablement dépassé que par l'ineptie d'un franc-maçon, ministre du gouvernement français, M. Sénart, qui ne rougit pas d'écrire une *lettre de félicitation* à Victor-Emmanuel pour *le grand acte* qu'il venait d'accomplir, en s'emparant de Rome, malgré les promesses faites à la France et au monde catholique. On sait, d'ailleurs, que M. Nigra, à Paris, avait demandé verbalement à M. Jules Favre, autre avocat franc-maçon, l'autorisation de s'emparer de Rome par la violence, et que naturellement il avait obtenu l'approbation de ce personnage.

§ 10. Le pouvoir temporel est tombé sous les efforts acharnés et perfides des impies et des révolutionnaires, qui ont malheureusement trouvé dans les plus hautes situations des ambitieux, des utopistes et des lâches, sans le concours desquels leur rage fût demeurée impuissante.

On peut juger si c'est à tort que, suivant le mot de Pie IX, on a traité d'*ennemis de la société humaine* (1) les misérables qui ne reculaient devant aucun crime, depuis l'assassinat de Rossi, les attentats de Pianori et d'Orsini, les émeutes, les bombes lancées dans les foules inoffensives, les explosions de caserne, les fourberies, les trahisons, les violations de la parole jurée, jusqu'à la prise si honteuse de Rome en 1870.

On peut juger s'ils avaient tort les trois cents évêques

(1) V. Lettre de Pie IX au général Oudinot.

Digitized by Google

réunis à Rome, lorsque, dans une adresse à laquelle adhérèrent tous les évêques de la Catholicité, ils s'élevaient contre « l'indicible scélératesse des usurpateurs, qui ne parlent de liberté que pour voiler leur malice ».

Les Français, hélas ! ne pourront plus répéter ces fières paroles que prononçait du haut de la tribune, en 1849, le comte de Montalembert :

« L'histoire dira que mille ans après Charlemagne et cinquante ans après Napoléon ; mille ans après que Charlemagne eut gagné une gloire immortelle en rétablissant le pouvoir Pontifical, et cinquante ans après que Napoléon, au comble de sa puissance et de son prestige, eut échoué en essayant de défaire l'œuvre de son immortel prédécesseur, l'histoire dira que la France est demeurée fidèle à ses traditions et sourde à d'odieuses provocations... »

La France, ou plutôt le gouvernement français s'est montré infidèle à sa noble mission, et cela, certes, ne lui a pas porté bonheur.

L'Italie, ou plutôt le Piémont a osé porter sur la Papauté une main doublement sacrilège, puisqu'elle offensait à la fois et la Religion et la Patrie.

Lorsque le même Montalembert, s'adressant à une nation restée chevaleresque malgré ses erreurs et ses fautes, voulait empêcher son gouvernement d'imposer au Pape des réformes que le Pape jugeait funestes, il prononçait du haut de la tribune ces paroles d'une beauté vraiment classique et qui vivront aussi longtemps que le souvenir de ces luttes mémorables :

« Sachez-le, messieurs, c'est la faiblesse même du

Digitized by Google

siège Pontifical qui fait sa force et la rend insurmontable pour vous. Non, il n'y a pas dans l'histoire du monde un plus grand spectacle ni plus consolant que les embarras de la force aux prises avec la faiblesse. Permettez-moi une comparaison familière : quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle dit : frappez, et vous vous déshonorerez et vous ne me vaincrez pas. Eh bien ! l'Eglise n'est pas seulement une femme, c'est bien plus qu'une femme : c'est une mère ! »

L'Italie, elle, n'a pas reculé ; elle a frappé sa mère, elle l'a dépouillée ; et c'est cette mère, nous allons le voir bientôt, dont la bonté dépasse toute imagination, c'est elle qui tend les bras à l'Italie coupable, et lui offre la réconciliation. Elle ne parle pas même de pardon dans sa délicatesse ; le pardon va de soi.

Depuis 20 ans donc le pouvoir temporel est tombé. Ainsi que le disait lord Ashburnam au congrès de Liège (au mois de septembre 1890) :

« Il y a vingt ans que, au mépris de la foi jurée, par un acte de trahison, de félonie et de sacrilège qui n'a pas son pareil dans l'histoire du monde, le roi de Sardaigne, profitant de la détresse de l'alliée imprudente, hélas ! à laquelle il devait tout, mais qui, jusqu'alors, n'avait pas tout à fait répudié sa qualité de fille aînée de l'Eglise, a envoyé ses troupes à la conquête de Rome, et a pu inscrire cette honteuse et d'ailleurs unique victoire sur les bannières de l'unité italienne. Depuis ce temps, l'Eglise prie et attend. »

Digitized by Google

Depuis ce temps, les révolutionnaires poursuivent, avec un succès toujours croissant, leur œuvre néfaste à travers le monde, et l'Europe, armée jusqu'aux dents, demeure dans un équilibre instable.

Les grands esprits, les hommes au cœur droit, au jugement sain, s'ils ont pu soulever le voile d'erreur et de mensonges qu'on s'est efforcé d'étendre sur les événements contemporains, doivent comprendre combien était juste la pensée du noble général La Moricière, lorsqu'il s'écriait dans un ordre du jour resté fameux :

« La Révolution, comme autrefois l'Islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et, aujourd'hui comme alors, la cause de la Papauté est la cause de la civilisation et de la liberté du monde. »

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

RÉTABLISSEMENT DU POUVOIR TEMPOREL DU PAPE

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

RÉTABLISSEMENT DU POUVOIR TEMPOREL DU PAPE

CHAPITRE PREMIER

RÔLE BIENFAISANT DE LA PAPAUTÉ

I

Pour traiter d'une manière complète de l'action de la Papauté dans le monde et des bienfaits qu'elle y répand depuis dix-huit cents ans qu'elle y est implantée, il faudrait de longs volumes. C'est toute l'histoire de l'Eglise qu'il serait nécessaire de présenter, puisque le Pape en est une partie essentielle. Cette histoire existe. En France, de nos jours, Rohrbacher et Darras y ont consacré l'un 28 volumes et l'autre environ 40. Grands et beaux ouvrages qui font peur à notre génération fiévreuse,

Digitized by Google

et qu'en dehors du clergé et de quelques hommes d'Etat vigoureux, nul ne connaît autrement que de nom. Il y faut renvoyer le lecteur qui a du courage et des loisirs, s'il est curieux de connaître la vie des Papes, leurs enseignements, leurs actes, et les bienfaits de toute nature dont ils ont été les auteurs ou les inspirateurs.

Un jour, à Paris, un savant prêtre de l'Oratoire, le Père Gratry, de l'Académie française, qui était un penseur et un charmeur, parlant devant cinq ou six cents jeunes hommes, auditeurs assidus de ses conférences, leur disait : « J'ai fait frapper des médailles que je distribuerai tout à l'heure à ceux qui seront énergiquement décidés à suivre mes conseils, mais j'en ai fait frapper bien plus qu'il n'est nécessaire, j'en ai fait frapper... trois. »

Sur cent mille lecteurs, combien y en a-t-il qui pourraient et qui voudraient s'instruire, au prix de longs efforts, sur des questions importantes, mais dont l'étude ne rapportera ni place, ni argent, ni honneurs ? Que d'hommes disent volontiers comme l'épicurien Lafontaine :

« Les longs ouvrages me font peur ! »

On lit beaucoup par curiosité ou pour se distraire, mais les savants mis à part, on lit peu dans le but de trouver la vérité.

Bien qu'ici nous ne puissions faire ni un cours

Digitized by Google

d'histoire, ni un cours d'apologétique, on nous pardonnera de rappeler en quelques pages rapides les données élémentaires les plus certaines de la science historique et philosophique sur le sujet qui nous occupe. Si, dans la crainte de fatiguer le lecteur par la répétition de vérités trop connues et qu'on ne conteste guère, au moins dans le passé, à savoir les bienfaits apportés à la civilisation par le Christianisme et par la Papauté, nous les taisions complètement, notre thèse serait incomplète, et nous courrions le risque de voir des lecteurs de bonne foi, d'accord avec nous dans la première partie de ce travail, cesser de l'être dans la seconde, et refuser d'accepter nos conclusions. Car quelques-uns admettront bien que c'est par haine irréligieuse et surtout par haine du Catholicisme qu'on a renversé le pouvoir temporel; ils admettront ce que nous avons dit sur l'injustice de la spoliation; ils admettraient même peut-être, ce que nous n'avons pas encore établi, que les Papes, pour l'exercice régulier de leur ministère, ne peuvent se passer d'une certaine souveraineté temporelle. Mais c'est l'utilité de ce ministère qui ne leur apparaît pas.

Ils ne tiennent en aucune façon à ce que la Papauté ait des ressources, à ce qu'elle ait une situation digne, indépendante, parce qu'ils ne voient pas l'utilité de la Papauté, parce qu'ils ne comprennent pas les bienfaits qu'elle a répandus et qu'elle continue à répandre dans le monde. Ceux-là, évidemment, ne sont pas catholiques; mais s'ils ont des connaissances historiques sérieuses, s'ils sont doués d'un jugement

Digitized by Google

impartial, ils ne devront pas persévérer dans de telles opinions.

Ici nous ne pouvons, cela est bien évident, chercher à établir la vérité du Catholicisme. Pour nous, fils soumis d'une Religion qui, comme le disait l'illustre général français que nous avons cité (1),

« A pour elle la science, la philosophie, les arts, les grands hommes ; qui a pour elle le passé, le présent, l'avenir ; qui peut seule résoudre les difficultés du temps actuel, qui répond aux besoins de tous les esprits, de tous les cœurs, de toutes les volontés, de toutes les classes, de tous les malheureux, qui est seule capable d'assurer le bonheur présent et le bonheur futur ; »

Nous adressons cependant ce travail non pas seulement à ceux qui partagent nos croyances religieuses, mais encore à tous ceux qui sont de bonne foi, à tous ceux qui sont honnêtes, à tous ceux qui aiment la justice et qui désirent connaître la vérité.

A ceux-là, s'ils étaient tentés de nier les bienfaits de la Religion catholique dont la Papauté est une partie essentielle, intégrante, puisqu'elle est la tête qui dirige, nous conseillerons de se rappeler loyalement l'histoire, dans ce qu'elle a de plus certain, de moins contestable.

§ 2. Sans parler ici du salut des âmes, but direct et

(1) V. *Vie du général La Moricière.*

Digitized by Google

principal du Catholicisme, n'est-il pas rigoureusement vrai, absolument certain, que c'est le Catholicisme qui a civilisé le monde ancien ? N'est-il pas également vrai et incontestable qu'il civilise à cette heure un grand nombre de peuples sauvages ?... Ce sont là des faits qu'on ne peut nier raisonnablement. C'est la vérité historique pure.

Qu'on se rappelle ce qu'était le monde avant la venue de Jésus-Christ, avec l'état de guerre ou de révolte presque en permanence, avec l'horrible plaie de l'esclavage, avec le mépris universel de la faiblesse, de la pauvreté et du malheur. Qu'on voie ce qu'il est encore là où jamais, ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, la religion du Christ n'a pu exercer son action. Un homme éclairé peut-il refuser d'admettre l'incomparable supériorité des peuples chrétiens sur les peuples barbares ou civilisés du paganisme ? peut-il ne pas reconnaître qui a opéré la transformation et d'où provient la supériorité ?

A propos de l'usure dans les sociétés antiques, un savant jurisconsulte français écrivait récemment :

« Si le divin Crucifié du Calvaire n'avait été là pour ensevelir le vieux monde épuisé, perdu d'égoïsme féroce et de corruption, s'il n'avait, en temps propice, infusé dans les veines flétries de l'homme un sang jeune et généreux, quel eût été le sort de l'humanité ? On a peint plus d'une fois les Romains de la décadence, et nous avons souvent contemplé dans ses dernières convulsions le paganisme expirant ; mais ce qui échappe trop aux regards dans ces vues d'ensemble,

Digitized by Google

c'est l'arrière-plan, ce sont les coins noyés dans l'ombre. Les bruyantes catastrophes, les grandes ruines publiques nous cachent les silencieuses misères privées, l'oppression des classes inférieures, le pauvre écrasé par le riche, tiré sur un chevalet, attaché au ceps, mis en pièces par l'usurier, ses enfants vendus par les créanciers qui s'attaquent jusqu'au cadavre de leur débiteur ; ici un faste insolent, éhonté, là une servitude abjecte, les tortures de la faim et les désespoirs de la souffrance, partout l'avilissement et le mépris de l'homme, que ne relève, que n'émeut, que ne console ni une pensée d'en haut, ni une pitié d'en bas » (1).

Après avoir aboli l'esclavage antique dans l'Europe, l'Eglise est arrivée à l'abolir dans le Nouveau Monde. L'ignorant qui serait tenté de mettre en doute son influence sur ce point n'aurait qu'à lire les lettres apostoliques de Pie II, de Paul III, d'Urbain VIII, de Benoît XIV... Il y verrait les persévérants efforts de la Papauté couronnés, à la fin, du plus complet succès.

Tandis que la politique acceptait volontiers de consolider ses conquêtes par la servitude ; tandis que le commerce trouvait, dans un trafic infâme, de honteux mais abondants profits, auxquels il ne voulait pas renoncer ; tandis que la philosophie non chrétienne conservait la théorie dégradante des *races nées pour l'esclavage*, la Papauté, avec une fermeté intrépide,

(1) V. Beaune, *Droit coutumier*.

Digitized by Google

mais avec une prudence extrême, sans injustice, sans catastrophe, est parvenue à briser les chaînes dans lesquelles gémissait une partie du genre humain (1).

On l'a remarqué avec infiniment de raison : s'il était donné au Catholicisme de régner quelque temps en Asie et en Afrique, il ferait disparaître du monde entier l'avilissement maintenu dans ces contrées par le mahométisme et par l'idolâtrie. Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, avec l'aide des évêques à qui ils en donnent la noble charge, continuent tout spécialement pour l'Afrique le lent, le patient mais fructueux travail de leurs prédécesseurs.

§ 3. Pour citer d'autres cas où le rôle de la Papauté est le plus visible et d'ailleurs le moins contesté, combien de fois, dans l'histoire, les Papes n'ont-ils pas sauvé l'Italie de l'invasion des barbares ! Qui ne sait que sans eux Rome n'existerait plus depuis des siècles ? ses ruines mêmes auraient péri... *etiam periere ruinæ !* Combien de fois et au prix de quels efforts n'ont-ils pas sauvé la Chrétienté entière, c'est-à-dire le monde civilisé, en groupant les nations contre les Turcs envahissants, qui allaient tout replonger dans la barbarie ?

N'est-ce pas eux qui ont converti et civilisé par leurs missionnaires les peuples européens du Sud au Nord, de l'Ouest à l'Est ? Consultez les historiens allemands,

(1) V. Balmès, *Protestantisme comparé au catholicisme*, tome I.

Digitized by Google

anglais, français, italiens, quelles que soient leur religion ou leurs opinions, qu'ils aient été catholiques, protestants ou incrédules. Demandez-leur ce qu'étaient les habitants des *Gaules*, avant les Lazare, les Pothin, les Trophime, les Saturnin, les Denys, les Martin, et tous ces moines, et tous ces évêques, envoyés dans nos parages il y a quinze ou seize siècles.

Demandez-leur ce qu'étaient les *Pictes*, les *Anglo-Saxons*, avant les Augustin, les Patrice, les Colomban, transformant l'Angleterre en Ile des Saints, et, suivant le jeu de mots du Pape saint Grégoire le Grand, les *Angles* en anges : *non Angli, sed Angeli.*

Demandez ce qu'étaient les *Germains*, les *Slaves*, avant les Boniface, les Adalbert, les Cyrille, les Methodius.

Tous ces grands hommes, tous ces premiers pionniers de la civilisation, n'étaient-ils pas en communion avec le Pape, ne recevaient-ils pas la direction de cet Evêque de Rome qui, aujourd'hui encore, envoie ses missionnaires, ses confesseurs de la Foi, en Chine, en Corée, en Amérique, en Océanie, dans l'Afrique centrale?...

Et qu'on ne se fasse pas d'illusion sur nos premiers ancêtres historiques. Ces *tribus bretonnes*, par exemple, qui, du temps de saint Augustin, étaient encore anthropophages, différaient peu des sauvages actuels de la Nouvelle-Calédonie. Ces *Francs*, *Ripuaires* ou *Saliens*, adorateurs d'Odin, avec leur francisque, avec leur pique armée d'un crochet pour attirer l'ennemi, ces *Gaulois*, qui immolaient des vieillards sur leurs

Digitized by Google

pierres druidiques et sacrifiaient à Theutatès, ces *Goths*, ces *Scythes*, ces *Huns*, ces *Scandinaves*... n'étaient pas plus éclairés que les peuples que vont trouver nos missionnaires sur les terres de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Océanie.

Qu'on veuille bien se rappeler ce qui nous a été transmis des lois et des mœurs de ces temps primitifs : des rois élevés sur le pavois, des revues de guerriers, des exécutions en masse, des sacrifices cruels... Qu'on relise, par exemple, l'histoire célèbre du vase de Soissons ; n'est-ce pas une de ces scènes qui se passent journellement chez les peuplades où les premières lueurs de la civilisation se trouvent en contact avec la sauvagerie ? Il n'y a qu'à changer les noms de Clovis, de Remi, et l'on croirait entendre le récit d'un de nos missionnaires revenu récemment de l'Abyssinie, des Indes ou de quelque île du Grand Océan. Il serait facile de multiplier les rapprochements de cette sorte.

C'est un fait, un fait éclatant, qu'aucun homme sérieux ne doit contester, que l'Eglise catholique, par ses moines et par ses évêques, a converti, a civilisé les peuples européens. Les historiens, depuis Gibbon jusqu'à Guizot, depuis Muller jusqu'à Cantu, sont unanimes. De nombreuses citations seraient inutiles. Si ceux qui nous font l'honneur de nous lire sont instruits et au-dessus des lourds préjugés de la fin du siècle dernier, ils savent, suivant l'expression de Chateaubriand, que :

« C'est chose généralement reconnue que l'EU-

Digitized by Google

ROPE EST REDEVABLE AU SAINT-SIÈGE DE SA CIVILISATION », et ils admettent avec un illustre Italien, M. Balbo, que « si l'Europe a été la source de la lumière pour l'univers, ROME L'A ÉTÉ POUR L'EUROPE ».

Cette vérité historique est au-dessus de toute contestation.

Il n'y a pas jusqu'à l'auteur de la fameuse brochure NAPOLÉON III ET L'ITALIE qui n'ait été obligé d'en convenir à sa manière :

« L'Italie, dit-il, représente dans l'histoire quelque chose de plus grand encore que la nationalité, elle représente la civilisation. C'est sur cette terre d'élite que sont nés les principes immortels et les glorieux exemples qui ont formé des hommes et des peuples. L'Italie est plus qu'une sœur pour les autres nations, c'est une mère. Son génie, sa puissance, ses institutions, ses conquêtes, ses chefs-d'œuvre, et, plus tard, ses malheurs, ses ruines, ses troubles ; tout enfin, dans l'ère ancienne comme dans les temps nouveaux, ses consuls, ses tribuns, ses historiens, ses empereurs, ses martyrs et ses papes, ont contribué à lui donner un caractère générateur en quelque sorte. Dans la politique, dans la guerre, dans la législation civile et pénale, dans les arts, dans l'éloquence, dans la poésie, comme dans la religion, elle a été *la patrie commune de tous les Etats civilisés*. On peut donc dire que son influence sur le monde n'a jamais cessé. Après l'avoir subjugué, elle l'a éclairé ; quand sa domination matérielle est tombée, sa domination morale a commencé.

Digitized by Google

Voilà ce que dit l'histoire. L'oubli de l'Europe serait de l'ingratitude... » (1).

Que si maintenant nous parcourons à grands pas la longue suite de l'histoire des Papes, sans que les détails nous fassent perdre la vue de l'ensemble, sans imiter ces gens qui ne sont capables que de voir les petits côtés des choses, qui comptent les toiles d'araignées dans une cathédrale, si nous faisons la part qui convient aux imperfections de la nature, aux défauts de caractère, à l'ignorance et à la rudesse des temps, ne devrons-nous pas reconnaître loyalement qu'en somme c'est contre les vices des princes que les Papes se sont élevés ; c'est contre les révoltés, les anarchistes de leur époque qu'ils ont fulminé ; ce sont les droits de la conscience, les principes sacrés du mariage qu'ils ont défendus ; que s'ils ont protégé les peuples écrasés par les despotes, ils ont toujours prêché la soumission aux pouvoirs légitimes, à tel point qu'ils sont encore, de nos jours, le principal obstacle au triomphe final des révolutionnaires? (2).

Toutes ces choses on les sait, ou plutôt on les a sues, car la vie surmenée que l'on mène de nos jours les fait oublier; et, d'ailleurs, d'habiles adversaires les ont entourées de tant de nuages, que beaucoup d'hommes ne voient dans la Papauté que les luttes violentes du Sacerdoce et de l'Empire et les fautes de certains Papes.

(1) V. *Napoléon III et l'Italie*, pages 1-2.

(2) « Notre pire ennemi, hurlait un jour le socialiste contemporain Bebel, c'est l'Eglise catholique. »

Digitized by Google

Ils oublient que le défaut de liberté dans les élections, et d'indépendance temporelle dans les Pontifes, suffit à expliquer les choix mauvais et suspects ; que parfois les peuples se sont soulevés contre l'autorité des Papes, parce qu'ils prêchaient l'obéissance à la loi de Dieu et la soumission aux pouvoirs établis, et qu'alors on les regardait comme les soutiens du despotisme ; que d'autres fois les rois, les empereurs, les chefs d'Etat, les princes se sont soulevés contre eux, parce qu'eux n'ont jamais voulu faire fléchir la doctrine devant les passions des privilégiés, parce qu'ils ont fait valoir les droits des petits, et alors on les a regardés tantôt comme des révolutionnaires, tantôt comme des autocrates de la pensée, tandis qu'ils n'étaient que des Vicaires de Jésus-Christ (1).

Mais les hommes sages, les hommes éclairés, qu'ils aient été rois, ministres ou simples particuliers, leur ont rendu justice. Ils ont dit, avec l'historien protestant Müller, qu' « il est dans l'intérêt des peuples comme dans les lois de l'Eglise, que la hiérarchie catholique romaine soit indépendante..., que le Pape a été le père et le tuteur des peuples, le grand fondateur de la Communauté chrétienne ».

Ils ont dit, avec cet écrivain également protestant de la *Revue britannique*, que « sans la Papauté il n'y avait aucun espoir de délivrer l'Europe du despotisme féodal issu de la force brutale des invasions, et qui

(1) V. le *Pouvoir temporel des Papes*, par le cardinal MATHIEU.

Digitized by Google

tendait à faire du monde un assemblage d'animaux de proie et de bêtes de somme ».

Ils ont dit, avec M. Guizot, que « la Papauté, à l'abri de sa petite souveraineté temporelle, a proclamé la différence essentielle de l'Eglise et de l'Etat, la distinction des deux sociétés, des deux pouvoirs, de leur domaine et de leurs droits mutuels, et que ce fait *est le salut et l'honneur de la civilisation moderne* ».

Aveu bien remarquable d'un historien français, protestant, d'un homme d'Etat éminent et qu'on peut opposer sans crainte aux sectaires de tous les pays, aux Clémenceau et aux Jules Ferry (1), qui, en leur qualité de *libéraux* et de francs-maçons, veulent que tout, sans exception, soit écrasé sous les pieds de l'Etat omnipotent; rêve arriéré et coupable des despotes et des révolutionnaires qui, au reste, sont les pires despotes lorsqu'ils sont au pouvoir.

Ils ont dit enfin, avec Léon XIII, que « c'est le Siège apostolique qui ramassa les restes de l'antique société détruite et les réunit ensemble; que c'est lui qui fut le flambeau ami qui illumina la civilisation des temps chrétiens; lui qui fut l'ancre de salut au milieu des plus terribles tempêtes qui aient agité la race humaine; qu'il fut le lien sacré de la concorde qui unit entre elles des nations éloignées et de mœurs diverses; qu'il fut enfin le centre commun où l'on venait chercher aussi bien la doctrine de la foi et de la reli-

(1) V. les discours de MM. Clémenceau et Jules Ferry à la Chambre des députés français (juin 1889).

Digitized by Google

gion, que les auspices de paix et les conseils des actes à accomplir » (1).

Voilà ce qu'ont dit les hommes éclairés et impartiaux, et ils ne feraient nulle difficulté de conclure, avec le même Pape, que l'Eglise, qui a pour but le salut des âmes et la félicité éternelle, est cependant, dans la sphère des choses humaines, la source de tels avantages, qu'elle n'en pourrait produire de plus grands et de plus nombreux, si elle avait été établie pour la félicité de cette vie terrestre.

En fait, partout où l'Eglise a pénétré, elle a immédiatement changé la face des choses ; imprégné les mœurs publiques de vertus inconnues jusqu'alors, et introduit ainsi une civilisation toute nouvelle ; si bien que tous les peuples qui l'ont accueillie se sont distingués par leur douceur, leur équité et la gloire de leurs entreprises (2).

§ 4. Si nous voulions rechercher le rôle magnifique de la Papauté dans le développement des connaissances intellectuelles, que n'y aurait-il pas à dire ? Ici, nous laissons la parole à l'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel, qui, au congrès scientifique de Paris, le 5 avril 1891, s'exprimait ainsi, en présence du nonce apostolique :

« ... Est-ce que les Papes n'ont pas été à toutes les

(1) V. Léon XIII, lettre encyclique, 21 avril 1878.
(2) Id., *ibid.* 1er nov. 1885.

Digitized by Google

époques les promoteurs les plus actifs du mouvement scientifique et littéraire en Europe? Laissez-moi, Messieurs, vous rappeler quelques traits de cette grande histoire. Un écrivain peu suspect de partialité en faveur des souverains Pontifes, Voltaire, n'hésitait pas à dire que si l'empire de Charlemagne possédait quelques lumières, il faut probablement l'attribuer au voyage de l'empereur à Rome. Déjà Grégoire le Grand s'était dévoué de sa personne à l'instruction de la jeunesse; Léon IV avait ouvert des écoles dans toute l'Italie; le savant Gerbert, Sylvestre II, avait mérité, par ses vastes connaissances, d'être regardé comme le prodige de son siècle. Bientôt, grâce au zèle et à l'activité des Papes, l'Europe se trouva couverte d'établissements scientifiques.

« Parmi ces institutions fameuses qui, sous le nom d'universités, comprenaient alors l'ensemble des connaissances humaines, on n'en *citerait pas une que les Papes n'aient ou fondée, ou dotée de privilèges, ou prise sous leur protection.* Sans parler des célèbres universités de Rome, de Bologne, de Salerne, qui toutes devaient à la Papauté leur existence et leur éclat, que n'ont pas fait les chefs de l'Eglise pour favoriser en France particulièrement le progrès des lumières? Innocent III, dont l'érudition égale la fermeté, pose les fondements de l'université de Paris; Grégoire IX, le savant canoniste, la défend contre le roi et même contre l'évêque diocésain; Clément V ordonne d'y enseigner les langues étrangères; Jean XXII s'arme de toute son autorité pour y faire

Digitized by Google

fleurir les bonnes études. Les efforts de la Papauté ne se bornent pas à la première université du royaume : Nicolas IV fonde fonde l'université de Montpellier ; Clément V érige celle d'Orléans ; Jean XXIII et Eugène IV celle d'Angers.

« Je dépasserais les limites d'une courte allocution, si je voulais énumérer tous les services rendus par la Papauté à la cause des sciences et des lettres. Vous parlerai-je du siècle de Léon X ? Vous montrerai-je un Pape à la tête de la renaissance des littératures grecque et latine ; les réfugiés de Constantinople venant chercher un asile à l'ombre du trône Pontifical ; Lascaris enseignant le grec à l'Europe étonnée, sur l'Esquilin, à côté du palais de Léon X ; Nicolas V entretenant une légion de savants pour aller recueillir des manuscrits dans le monde entier ; Pie II, le docte Æneas Sylvius, mêlant sa propre érudition à celle de ses protégés ? Et pour nous rapprocher de nos jours, citerai-je Grégoire XIII demandant à l'astronomie un calcul plus régulier des jours et des mois ; Sixte V développant cette bibliothèque vaticane qui fait l'admiration de l'univers ; Urbain VIII, dont les poésies latines, aujourd'hui mieux connues, grâce à des découvertes toutes récentes, figurent à juste titre parmi les meilleures productions en ce genre des temps modernes ; et enfin ce grand Benoît XIV, à qui Voltaire lui-même a rendu hommage en l'appelant l'homme le plus savant du XVIIIe siècle ? Je pourrais prolonger ce tableau jusqu'à nos jours, etc... par conséquent, Excellence, en saluant dans votre per-

Digitized by Google

sonne le représentant du Saint-Siège, au nom de ce congrès scientifique, je ne fais qu'exprimer bien faiblement la reconnaissance que doivent à la Papauté tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences, des lettres et des arts. »

Sur ce dernier point, sur les encouragements donnés par les Papes aux beaux-arts (architecture, musique, peinture, sculpture), que pourrait-on dire qui ne fût au-dessous de la réalité? Heureusement, ici, il n'y a pas de contestation ; il y a unanimité dans l'éloge et dans l'admiration. Pas un homme éclairé n'oserait nier que les Papes aient été de très grands protecteurs des beaux arts.

§ 5. Mgr Dupanloup a écrit sur ces questions en général, sur les bienfaits de l'Eglise et sur la reconnaissance qui lui est due, de belles pages qu'il convient de reproduire ici :

« A vrai dire, l'Eglise a été l'institutrice du genre humain, elle l'a véritablement élevé, éclairé, ennobli : enfant violent au berceau, jeune homme emporté, sauvage, indomptable, l'Eglise l'a assoupli, civilisé, poli, amené à l'âge d'homme ; elle a été, je le répète, son institutrice et sa mère. Et aujourd'hui on trouverait noble de se révolter contre elle !

« N'est-ce pas une chose étrange que cette hautaine ingratitude avec laquelle nous jouissons tous des bienfaits de l'Eglise? La lumière évangélique, dont elle répand sans cesse les flots sur nos âmes et sur

Digitized by Google

le monde, cette lumière bienfaisante nous enveloppe de toutes parts; elle pénètre, comme à notre insu, dans nos institutions et dans nos lois, dans nos mœurs et nos habitudes les plus familières, dans notre droit public et privé, dans nos sciences, dans nos littératures, partout!

« Et cependant, nous méprisons et insultons ce riche héritage, dont nous vivons sans le savoir ! Nous oublions que la religion a encore, qu'elle aura toujours à nous apprendre les secrets les plus importants de la vie présente, et tous les secrets de la vie éternelle, vis-à-vis de laquelle nous sommes toujours jeunes, toujours enfants; nous oublions que l'Evangile seul a des lois pour tous les besoins de l'humanité, des consolations pour toutes ses douleurs, des leçons pour toutes ses fortunes, et des secrets infaillibles pour la sécurité du monde. N'y a-t-il pas, dans ce mépris pour l'Eglise, pour cette immortelle institutrice des nations, une ingratitude et une injustice capables de nous porter malheur ? .....

« La vérité est que la civilisation humaine doit tout au Christianisme. Ouvrez la carte du monde civilisé : le progrès et la religion y ont les mêmes frontières ; tout ce qui est loin du Christ est dans l'ombre, tout ce qui est près du Christ est dans la lumière : le monde comme l'histoire est partagé en deux par la croix. C'est l'Eglise qui garde la foi des fidèles; c'est d'elle que les protestants ont reçu l'idée du Christ rédempteur, et c'est elle qui la leur conserve; c'est à elle enfin que les déistes doivent l'idée du Dieu créateur. . »

Digitized by Google

« Ah ! nous nous plaignons quelquefois de cette autorité (l'autorité spirituelle de l'Eglise) quand elle nous condamne ; eh bien, moi, je dis que la liberté de l'esprit humain et la dignité de la conscience sont uniquement sanvegardée par elle sur la terre, même quand elle nous gêne. Vous qui en doutez, lisez Tacite, et voyez là Rome de son temps pour les siècles qui ne sont plus, et aujourd'hui regardez la Chine.

« Oui, je l'affirme, protestants, philosophes, catholiques, tous ont ici un intérêt de même nature ; oui, il importe à tous qu'il y ait toujours ici-bas une grande et vivante protestation possible contre la suprématie d'un czar ou celle d'un parlement tyrannique, contre la servilité fatale, inévitable, des patriarches de Moscou et des évêques de Londres. A cette condition et pour ce côté du moins, la dignité humaine sera sauvée. Mais si, comme on le disait récemment, avec la forte éloquence de la raison et de la conscience chrétienne, si le dernier rempart de l'indépendance spirituelle était forcé, si la papauté tombait sous le joug de la multitude ou dans les serres d'un despote, s'il n'y avait plus d'autres foyers de résistance à la force que l'énergie fortuite et de plus en plus rare de quelques individus isolés, dispersés, impuissants, qui ne voit que ce serait pour la conscience humaine une catastrophe incommensurable, et comme le signal d'une défaillance universelle ? »

L'évêque d'Orléans avait parfaitement raison lorsqu'il écrivait ces lignes. Nous sommes bien loin de nous douter de la place que tient au milieu de la civi-

Digitized by Google

lisation l'Eglise catholique et le Pape qu'elle a à sa tête. Si par impossible cette immense lumière venait à disparaître pour toujours ; si cette grande voix qui, sur terre, est la voix de la vérité, de la justice, de la liberté, cessait pour toujours de se faire entendre, nul homme sensé ne peut sans frémir envisager ce que deviendrait le monde.

Les criminels ennemis de l'ordre social, qu'ils s'appellent francs-maçons, anarchistes, socialistes ou nihilistes, semblent seuls en avoir la vue bien nette ; ils comprennent quel inénarrable despotisme pèserait promptement sur la race humaine ; ils savent que toute l'œuvre du christianisme serait détruite, et que le monde entier retomberait bientôt dans la barbarie. Et si parmi eux tous ne pensent pas qu'on puisse atteindre cet impossible résultat de la destruction totale du Catholicisme et bientôt du Christianisme par l'anéantissement de la Papauté, tous se rendent bien compte, en dépit de leurs affirmations intéressées, que chaque coup porté à la Papauté est un coup porté à la civilisation.

« ... Pour moi, j'ai toujours pensé, écrivait encore l'évêque d'Orléans, que si Dieu, un jour, voulait maudire l'Europe, et, par le plus épouvantable des châtiments, retirer du milieu de nous le flambeau de la foi et de la civilisation, il commencerait par nous enlever la Papauté, et la transporterait ailleurs. »

« ... Si vous laissez le Pape s'éloigner de l'Europe, ajoutait-il, ou si vous l'y humiliez indignement, vous laissez tomber et disparaître du même coup la plus forte expression du commandement et du droit ; vous

Digitized by Google

ôtez de la conscience des peuples la raison la plus sainte, la plus imposante, de la soumission aux puissances ; vous accomplissez le vœu qu'expriment chaque jour audacieusement les agitateurs des empires : après avoir brisé le lien qui unissait les hommes, vous brisez le frein qui modérait leur impétueux et aveugle orgueil, et vous lâchez toutes les fureurs de l'anarchie sur le monde. L'Europe en sait déjà quelque chose à l'heure qu'il est ; et ce qu'elle sait n'est rien auprès de ce que voudraient encore lui apprendre les démagogues innombrables qu'elle renferme dans son sein, et qui applaudissent tous avec ardeur à la chute de cette grande souveraineté, parce qu'ils en prévoient de loin les formidables contre-coups. »

Si Mgr Dupanloup s'exprimait ainsi en 1860, que dirait-il aujourd'hui en face des progrès effrayants du socialisme, non pas seulement dans la vieille Europe, mais dans le monde entier ; du socialisme qui aujourd'hui ne cache plus guère son jeu, qui tient audacieusement ses assises internationales sans qu'on ose seulement les interdire ; du socialisme qui donne des mots d'ordre qu'on exécute à jour fixe aux quatre coins du monde ? De sa puissante voix ne crierait-il pas : aveugle, trois fois aveugle, qui ne voit la place prééminente qu'occupent, parmi les défenseurs de la civilisation, l'Eglise catholique, et le Pape, son chef suprême ; trois fois aveugle qui ne voit pas le rôle bienfaisant de la Papauté et de ses subordonnés, qui ne comprend pas que c'est elle qui constitue le rempart le plus solide de l'ordre social !

Digitized by Google

M. Guizot, quoique protestant, avait depuis longtemps déclaré que l'Eglise catholique est la plus grande école de respect qu'il y ait au monde. Plus tard, en 1860, il défendait par la plume le pouvoir temporel du Pape, qui, à l'abri de sa petite souveraineté, avait pu faire de si grandes choses pour le bien de l'humanité.

« Non, jamais il ne fut plus nécessaire, écrivait-il, qu'il y ait en Europe une autorité qui soit acceptée et sentie comme un droit, sans avoir besoin de recourir à la force... C'est là vraiment l'autorité : où manque l'autorité, quelle que soit la force ou la prépondérance matérielle du nombre, l'obéissance est précaire ou basse, toujours près de la servilité ou de la rébellion ! »

En face de ces remarquables aveux, on comprend bien que le Pape Léon XIII ait pu écrire ces lignes :

« Puisque parmi les protestants même plusieurs se sont rencontrés d'un esprit assez pénétrant et assez impartial pour renoncer à une foule de préjugés, et rendre hommage, poussés par la force de la vérité, au Pontificat romain, en confessant qu'il a rendu de grands services à la civilisation et à l'ordre public, c'est une indignité que plusieurs parmi nous osent soutenir le contraire » (1).

(1) Lettre aux cardinaux de Luca, Pitra, Hergenrœther, 18 août 1883.

Digitized by Google

II

§ 6. Si maintenant, laissant complètement de côté les siècles passés, nous nous en tenons au temps présent, à ce qui se passe sous nos yeux, là encore le rôle bienfaisant de la Papauté apparaît visible. Le Pape actuel, bien qu'entouré de mille obstacles, rend à la civilisation d'éminents services, qu'il serait aussi absurde que coupable de méconnaître.

Faut-il rappeler, par exemple, l'affaire des Carolines, c'est-à-dire une guerre évitée, parce que l'Allemagne eut la sagesse et l'habileté de proposer à l'Espagne l'arbitrage du Pape ?

Ici, c'est l'esprit de révolte qui est comprimé, les crimes agraires qui diminuent, parce que le Pape n'a pas voulu permettre aux catholiques irlandais de se jeter violemment dans les voies révolutionnaires, qu'on leur présentait comme légitimes en face de leurs souffrances trop réelles.

Là, ce sont des populations opprimées qui trouvent dans Léon XIII un défenseur de leurs droits, défenseur qui, pour agir par voie diplomatique et par d'instantes prières, agit plus efficacement que qui que ce soit au monde. On l'a bien vu par la fin du *Kulturkampf* et par le rétablissement des relations avec plusieurs puissances.

Digitized by Google

Lorsque Léon XIII est intervenu dans les affaires politiques intérieures de l'Empire d'Allemagne, pour faire revenir les députés catholiques sur un vote hostile au gouvernement, ce n'a été que *sur la demande formelle des chefs de ce Gouvernement,* et avec l'assurance donnée par le prince de Bismarck, que c'était le moyen d'éviter à l'Allemagne et à la France une guerre sans merci.

Que dire aussi de l'intervention réitérée du Pape dans une question dont nous avons déjà parlé, l'abolition de l'esclavage africain? Ceux qui seraient tentés de méconnaître son action sur ce point, n'auraient qu'à relire les lettres écrites par lui sur ce sujet, et les discours prononcés par le cardinal Lavigerie, tant en France qu'à l'étranger (1).

Il nous est impossible de montrer tout ce que trouveront un jour de lumières les hommes d'Etat et les savants, dans ces admirables encycliques qui traitent des questions philosophiques et sociales les plus agitées de nos jours : LES ERREURS MODERNES, la PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, le MARIAGE CHRÉTIEN, l'ORIGINE DU POUVOIR CIVIL, les ÉTUDES HISTORIQUES, la QUESTION RELIGIEUSE EN FRANCE, la SECTE DES FRANCS-MAÇONS, la CONSTITUTION CHRÉTIENNE DES ÉTATS, la CONDITION DES OUVRIERS... autant de points qui ont été traités avec une hauteur de vue et une clarté

(1) V. pièce justificative M.

Digitized by Google

de doctrine qui font que chacun de ces documents restera comme un traité que citeront encore avec profit les siècles à venir.

§ 7. Et dans l'avenir l'importance du rôle pacificateur de Léon XIII et de ses successeurs, n'apparaît-elle pas aux yeux clairvoyants? Les nations modernes si divisées entre elles par d'ardentes convoitises, par des idées d'ambition ou de vengeance, et rongées au dedans par les doctrines les plus subversives, ne peuvent se défendre à leurs frontières, ni maintenir l'ordre matériel à l'intérieur sans un déploiement de forces immense, permanent, ruineux à tous les points de vue. C'est en fusils, en canons, en navires cuirassés, en forteresses qu'est employée une partie des produits du travail; l'armée et la marine coûtent à l'Europe chaque année plus de quatre milliards !!!

Eh bien, ces peuples, si animés les uns contre les autres, n'auraient-ils pas tout intérêt à reconnaître un point central absolument neutre, une force uniquement morale sur laquelle tous pourraient s'appuyer pour travailler à l'apaisement des haines de classe à classe, de peuple à peuple, et à la destruction des doctrines perverses qui les font naître ou les entretiennent? On arriverait par là, bien plus tôt qu'on ne croit, à la diminution des antagonismes et à un désarmement général, qui actuellement semble un rêve, et qui serait pour l'Europe un indicible soulagement. Léon XIII en a parlé publiquement déjà; et la presse anglaise plusieurs

Digitized by Google

fois lui a demandé par d'importants organes de se faire le promoteur de cette mesure dont les résultats seraient incalculables.

Ces questions, d'autres encore sont à l'étude. Des nuages les enveloppent, mais bon gré mal gré il les faudra résoudre. Et la Papauté, toujours dans la mesure des forces qu'on lui aura laissées, inclinera le peuples et leurs chefs vers les solutions les plus justes.

Dans la question du désarmement, par exemple, où l'antagonisme de la France et de l'Allemagne forme le principal obstacle, qui ne sent ce que l'arbitrage de la Papauté pourrait obtenir?

Un jeune Empereur ardent et bien intentionné a pu faire récemment à une nation vaincue mais fière, des avances qu'il croyait irrésistibles; un gouvernement qui représente mal la nation française a pu faire croire qu'il avait tout pacifié, qu'on pouvait tout essayer. Tout a échoué au contraire. Les avances de Guillaume II et de sa mère ont été inutiles. Supposez au contraire, par pure hypothèse, le Pape arbitre apportant à la France de la part de l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine, apportant à l'Allemagne de la part de la France le désarmement moral et matériel de la France, apportant à l'Europe l'alliance des deux pays et la paix conclue plus solidement que par le traité de Francfort. Ah! Guillaume II pourrait alors venir à Paris, on le porterait en triomphe! La plaie que la main d'une femme et d'une impératrice ne pouvait toucher, la main sacrée du Pontife l'aurait guérie.

Et la question du socialisme? est-ce la force qui la

Digitized by Google

résoudra? pour un moment peut-être, mais elle renaîtra plus violente que jamais. « La crainte, dit le grand théologien du XIIIe siècle, la crainte est un fondement infirme; vienne l'occasion qui permet d'espérer l'impunité, ceux que la crainte seule a soumis se soulèvent avec d'autant plus d'ardeur contre leurs chefs, que la terreur qui les contenait avait fait subir à leur volonté plus de violence. » D'ailleurs « trop d'intimidation jette souvent les hommes dans le désespoir, et le désespoir les précipite vers les attentats les plus audacieux. » En dehors de la vraie solution, de la solution chrétienne, la force ne peut donner que des solutions incomplètes; « il arrive nécessairement, ainsi que le dit excellemment Léon XIII, ou que la plus grande partie du genre humain est réduite à la vile condition d'esclave, comme on l'a vu longtemps chez les nations païennes, ou que la société humaine est agitée de troubles continuels et dévastée par les rapines et les brigandages, comme aussi nous avons eu la douleur de le constater à des époques récentes » (1).

L'Empereur d'Allemagne paraît avoir compris ces choses; il a constaté l'inutilité des mesures répressives du chancelier de fer; c'est ainsi que les socialistes qui en 1871 n'avaient qu'un seul représentant au Reichstag avec 124.700 suffrages, en avaient en 1890 36 avec 1.427.300 suffrages. Aussi est-il entré dans une voie nouvelle. Il a annoncé sagement qu'il ferait appel à la Religion et à l'école. Mais qu'il ne s'y trompe

(1) Léon XIII, lettre encyclique du 28 déc. 1878.

Digitized by Google

pas : c'est dans la Religion catholique qu'est enfermé le secret de ces difficiles problèmes. Des hommes éminents étudient à Rome, sous les yeux du Pape, avec l'ardent désir du bien, les solutions que le droit et la justice demandent, et celles que la prudence permet. Une encyclique remarquable que le monde intelligent lit et médite en ce moment a posé les principes d'où découleront les conclusions pratiques qui pourront sauver les peuples, épargner bien des crimes, bien des larmes et bien du sang. — Nous aurons du reste à revenir sur ces questions importantes dans un autre chapitre.

§ 8. Le monde entier a donc un intérêt certain à ce que la libre et bienfaisante action de la Papauté puisse s'étendre de toutes parts. Les nations non civilisées, afin qu'elle y porte la lumière ; les autres, afin qu'elle l'y maintienne et qu'elle l'y épure toujours davantage, malgré les éléments de destruction qui fermentent dans leur sein. Les chefs d'Etat dignes de ce nom, qui veulent gouverner non pour donner plus libre cours à leurs passions, mais pour le bien de leur pays, peuvent trouver dans la Papauté un auxiliaire des plus puissants, comme aussi leurs sujets ont en elle un défenseur contre l'oppression.

Le Pape est mieux placé que personne au monde pour prêcher aux peuples la soumission à l'autorité, aux dépositaires de l'autorité la justice, la modération, la charité ; pour dire avec une puissance morale sans

Digitized by Google

égale sur la terre, aux premiers : obéissez par conscience aux pouvoirs légitimes ; aux seconds : n'abusez pas d'un pouvoir dont vous rendrez un compte rigoureux, respectez les droits des petits. Ministre suprême de Dieu, sans ambition d'agrandissement territorial, qui peut mieux que lui servir d'arbitre, apaiser les haines, désarmer les cœurs et les bras ?

Et qui donc pourrait avoir intérêt à l'abaissement de la Papauté, sinon des peuples qui prétendent être en état de révolte permanent contre toute autorité, sinon des chefs qui veulent abuser de leur pouvoir ; sinon des hommes, rois, empereurs, présidents ou simples sujets, qui rêvent de mettre partout leurs fantaisies et leurs passions à la place de la justice, et la force à la place du droit ? des hommes, comme disait déjà saint Augustin, « qui croient ou qui cherchent à faire croire que la doctrine chrétienne est incompatible avec le bien de l'Etat, parce qu'ils ne veulent pas fonder l'Etat sur la solidité des vertus, mais sur l'impunité des vices » ?

Digitized by Google

III

§ 9. Si tous les peuples civilisés ont gagné dans le passé, si tous les peuples sans exception ont à gagner dans l'avenir à l'exercice libre du ministère de la Papauté, que dire de l'Italie ?

L'Italie dont elle est la seule grandeur vivante, suivant la parole de l'infortuné Rossi, car « c'est elle, disait-il, qui lui vaut le respect et l'hommage de l'Europe et de tout le monde catholique », qui ne sait ce qu'elle doit à la Papauté ?

Nous ne parlerons pas des services si éclatants, rendus par les Papes à l'Italie lorsqu'ils l'arrachaient aux invasions des barbares, lorsque, dans un temps de ténèbres et de grossièreté, ils lui conservaient les chefs-d'œuvre de l'antiquité et développaient chez elle les sciences et les arts, à tel point qu'ils lui ont conquis l'admiration du monde entier et ont fait de Rome, depuis des siècles, non seulement la plus forte citadelle de la foi, mais encore la mère et l'asile des beaux-arts. Tout cela est trop connu et ne se discute pas parmi les hommes instruits.

§ 10. Mais arrêtons-nous sur un point qui est décisif. Que devient Rome sans le Pape ? Si nous remontons

Digitized by Google

le cours de l'histoire, nous trouvons, par exemple, que lorsque Pie IX était à Gaëte, Rome gouvernée par le fameux triumvirat, devenait un repaire d'assassins et de bandits dont nul n'ignore les crimes ; les faits sont d'hier et l'on ne peut les avoir oubliés.

Quand Pie VII était prisonnier à Savone, puis à Fontainebleau, Napoléon avait fait de Rome un chef-lieu de département dont on pillait les musées, et dont la population diminua promptement de près de 40.000 âmes (1).

Mais en remontant à l'époque où les Papes durent abandonner Rome pour une longue période, pendant les 70 ans de leur séjour à Avignon, il faut lire, dans les historiens, ce qu'était devenue la capitale du monde chrétien, livrée aux factieux, aux pillages des *Grandes Compagnies*. « Cette contrée, écrivait Pétrarque, est l'image de l'enfer : on y respire la haine, la guerre, le carnage. » Poussée par la misère, la population vendait à vil prix ses chefs-d'œuvre ; on faisait de la chaux avec les statues, les colonnes et les inscriptions de marbre. Un historien a écrit que « les calamités de l'Italie en l'absence des Papes, surpassaient tout ce qu'elle avait pu endurer anciennement des hordes les plus barbares ». Il fallut envoyer des pétitions et des ambassades à Avignon. Pétrarque écrivait à Clément VI : « Rome étend vers vous ses bras amaigris ; le sein de l'Italie implorant votre retour, est gonflé par les sanglots. »

(1) De 1798 à 1814.

Digitized by Google

« Le retour des Papes, dit l'historien anglais Gibbon, était la dernière espérance de l'Italie et de Rome. » On l'a remarqué, et non pas sans raison, cet éloignement de la Papauté profita si bien à l'Italie, qu'une fois que le Pape lui fut rendu, elle lui demeura fidèle pendant quatre cents ans.

C'est l'histoire qui nous dit ces choses. Mais que peuvent les leçons de l'histoire, que peut l'expérience des siècles sur les passions aveugles des hommes ? Allez dire à un Petrucelli, à un Crispi, à un Zanardelli, qu'en voulant éloigner le Pape de Rome, c'est le malheur de leur pays qu'ils préparent peut-être pour des générations. Qu'est-ce que cela fait à ces sectaires de la franc-maçonnerie ? Après eux le déluge. C'est la réponse de tous les égoïstes.

Les Papes, au contraire, qui aiment l'Italie d'un amour de prédilection, résistent aux conseils, hésitent, menacent longtemps avant de prendre de si graves déterminations. Ce n'est qu'à la dernière extrémité, lorsque la situation n'est plus tenable, qu'ils se décident à partir.

Touchons-nous à une heure semblable ? l'avenir nous le dira. Il est certain que l'injure a été poussée à son comble, depuis les obsèques de Pie IX jusqu'à l'érection du monument de Giordano Bruno, jusqu'à l'apothéose de Mazzini. Mais la patience de Léon XIII est grande ; il a plusieurs fois envisagé cette hypothèse d'un départ ; il a plusieurs fois sondé les gouvernements européens sur ce point, et il est resté à Rome. Restera-t-il encore ? Nous l'ignorons.

Digitized by Google

Mais ce que nous savons bien, c'est que Rome a un intérêt vital à la présence du Pape. Ce n'est pas pour M. Crispi, ni pour son successeur, ni pour le roi de Sardaigne ou d'Italie, que les pèlerins se portent en foule au centre de la Catholicité.

§ 11. Un auteur que nous avons souvent cité dans ce chapitre, parce qu'il s'était beaucoup occupé de ces questions, a écrit à l'adresse des Romains quelques lignes qu'il convient de reproduire :

« Les Romains, dit-il, ont-ils jamais songé... qu'en se donnant par leurs cardinaux un souverain choisi presque toujours parmi eux, ils en donnent un à tous les catholiques répandus sur toute la face de la terre ? N'est-ce rien ? N'y a-t-il pas quelque chose de grand et de noble à penser et à dire qu'on fait et qu'on a un souverain qui règne en même temps sur deux cent millions d'hommes, qui commande le respect à tout l'univers, qu'on est son peuple particulier et qu'on le possède plus que les autres ?

« Certes, s'il ne s'agissait, dans l'élection et dans la royauté des Papes, que du souverain de Rome, nous ne serions pas si jaloux de son indépendance. Mais il n'y a rien à dissimuler ici ; le souverain de Rome et par lui Rome et les Romains règnent sur le monde entier. Toutes les nations catholiques y consentent ; mais à une condition : c'est que Rome et les Romains respecteront sa souveraineté. A ce prix, ils en jouiront eux-mêmes, comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour. Et en

Digitized by Google

effet, cardinaux, princes de l'Eglise, congrégations sacrées, légats, nonces apostoliques, presque tous sont enfants de Rome et de l'Italie, et participent à la souveraineté romaine ; c'est toujours l'*imperium sine fine.* Sous une forme ou sous une autre, les Romains ont l'empire depuis trois mille ans...

« Le peuple romain sans le Pape n'est rien ! Avec le Pape il est toujours le peuple-roi, *populum late regem;* il l'est aux yeux des étrangers comme aux siens. Laissez à Rome son Pape, les étrangers traitent le peuple romain avec respect ; avec le Pape, les Romains paraissent aux autres peuples catholiques ce qu'étaient aux autres tribus d'Israël la tribu de Lévi, la famille d'Aaron ; avec le Pape, Rome est comme la tribu sainte, et tout Romain semble tenir à la famille du grand prêtre et au sacerdoce royal. Et voilà peut-être ce qui exalte quelquefois, à son insu, et précipite ce peuple privilégié et indocile, ce vieil enfant gâté de la Providence, lorsqu'il se mutine contre la main qui le comble de biens, abdiquant ainsi à la fois toute reconnaissance et toute dignité, et dérogeant misérablement à ce sang royal et souverain, qui semble depuis plus de vingt siècles couler dans ses veines !

« Oui, enlevez à Rome son Pape, mettez à la place un grand-duc, un consul, un préfet, un président, un régent, tout ce que vous voudrez, ce peuple perdra à ses propres yeux, et aux yeux des étrangers, toute grandeur, tout respect : dès lors il n'y aura plus de peuple romain ; Rome deviendra ce qu'était devenu Athènes. Or, que fut Athènes pendant des siècles ? qu'est-

Digitized by Google

elle aujourd'hui encore, malgré de généreux efforts ? Qui me dira où sont aujourd'hui les Athéniens et l'ancien peuple grec ? Je le dirai presque : les Romains sans le Pape ne seraient bientôt plus que les *custodes* d'un grand musée mal entretenu, que les Anglais achèteront pièce à pièce.

« Avec le Pape, Rome est toujours Rome, elle est a jamais la capitale de l'univers, le centre des plus grandes, des plus nobles affaires ; le rendez-vous pacifique et glorieux du monde civilisé ; l'asile des rois tombés, des illustres infortunes, quelles que doivent être un jour leurs ingratitudes envers l'hospitalité qui les abrita : avec le Pape, Rome voit chaque année cent mille étrangers venir à elle et lui apporter leurs hommages et leurs trésors. Romains, travaillés aujourd'hui si tristement par des sophistes révolutionnaires, verriez-vous ces choses, si vous n'aviez le Pape pour hôte et pour roi ? Sentez donc, à l'admiration et au respect du monde entier pour votre ville, que vous êtes un peuple à part, et que de viles émeutes, de basses révolutions ne vous vont pas. »

§ 12. Enfin l'histoire, à chacune de ses pages, nous montre les tentatives des peuples pour s'emparer de l'Italie. Ce noble pays a toujours fait l'objet des convoitises les plus ardentes. L'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Autriche, tour à tour ou simultanément, ont voulu s'en rendre maîtres. Que d'intrigues, que de guerres, que de larmes, que de sang, depuis le jour où le sauvage

Digitized by Google

Astolphe, le plus féroce des Lombards, mettait le siège devant Rome, en 751, et menaçait de passer tous les habitants au fil de l'épée, jusqu'au jour où Napoléon Ier faisait de l'Italie 29 départements français ! Et toujours c'est la Papauté qui directement ou indirectement, par ses actes ou par le seul fait de son existence amenait des secours à l'Italie. Tout au moins, c'est toujours à cause d'elle que l'Italie n'a jamais été incorporée d'une façon définitive à une autre nation, et qu'elle ne le sera jamais. Ce qui s'est vu se verra : si les Papes de nos jours ne veulent plus, comme Jules II, prendre eux-mêmes le casque et la cuirasse pour chasser du territoire italien l'étranger envahisseur, tous ont au cœur un amour profond pour l'Italie, tous sont sa meilleure sauvegarde, son plus sûr rempart; et le besoin que les peuples ont de l'indépendance de la Papauté ne permettra jamais une conquête définitive de ce noble et glorieux pays.

Aussi a-t-on peine à comprendre que de misérables sectaires « aient poussé l'audace du mensonge et le mépris de l'histoire jusqu'à prétendre que la Papauté ou le pouvoir temporel des Papes était funeste à la race italienne, quand, au contraire, l'histoire démontre que de tout temps le Pontificat a été pour les nations italiennes un gage de prospérité et de salut. »

(Léon XIII).

Digitized by Google

CHAPITRE II

NÉCESSITÉ POUR LA PAPAUTÉ D'UN POUVOIR TEMPOREL

I

La Papauté, à cette heure, a-t-elle besoin d'un pouvoir temporel ? Ne peut-elle s'en passer désormais ? Telle est la question que nous voulons examiner.

Quelques considérations très simples basées sur la raison et sur l'histoire, nous permettront de tirer une conclusion certaine ; nous croyons que la nécessité d'un Principat civil apparaîtra évidente à tout chrétien de bonne foi, d'un esprit élevé, capable de résister aux entraînements des foules qui ne raisonnent pas, comme aux arguments des philosophes ou politiciens qui raisonnent mal et reproduisent, souvent sans le savoir, des sophismes vieux de plusieurs siècles sur la séparation du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat, et sur de prétendues incompati-

Digitized by Google

bilités entre le sacerdoce et le gouvernement des hommes.

Car il faut bien qu'on le sache, ce n'est pas d'aujourd'hui que ces questions sont agitées. Arnaud de Brescia au XIIe siècle, les Vaudois au XIIIe siècle, Wiclef au XVe, plus tard Calvin et ses disciples, puis les rédacteurs de l'Encyclopédie, enfin les révolutionnaires de 93 soutenaient déjà ces incompatibilités et ces séparations. C'est chez ces hérésiarques que nos révolutionnaires, qui se prétendent hommes de progrès, peuvent trouver tous les arguments qui leur servent et qu'ils mettent en circulation avec des noms nouveaux et des formes appropriées au temps.

§ 2. Comme la question du pouvoir temporel n'est pas à la rigueur une question de foi, comme elle ne fait pas à proprement parler partie du dogme, plusieurs pourraient penser qu'elle est de médiocre importance.

Que le chef suprême de l'Eglise catholique ait ou n'ait pas de Principat civil, qu'il ait ou qu'il n'ait pas deux ou trois millions de sujets à gouverner temporellement, comme un chef d'Etat de 5e ou de 6e ordre, qu'importe ? dira-t-on. Ce qui importe, c'est qu'il soit le Chef spirituel respecté de plus de 250 millions de catholiques répandus sur la terre ; voilà ce qui fait sa puissance et sa majesté. Le reste est tout à fait secondaire ; pourquoi donc aurait-il un pouvoir qui ne le grandit guère aux yeux des hommes intelligents, qui est pour lui une source d'occupations

Digitized by Google

et d'embarras permanents, qui risque de lui aliéner ses propres sujets, un pouvoir dont les Papes des premiers siècles n'avaient pas la lourde charge, et dont la privation n'empêche pas Léon XIII à cette heure d'être grand et respecté ?

Ce raisonnement a quelque chose de séduisant, car il contient une part de vérité.

Sans doute, le pouvoir temporel en lui-même n'est rien si on le compare au pouvoir spirituel auquel il est absolument subordonné, puisqu'il n'a pas d'autre raison d'être que d'assurer l'indépendance, la dignité et les ressources du Souverain Pontife, puisque son but est de permettre l'exercice plus libre et plus fructueux du ministère apostolique.

Sans doute le pouvoir temporel est une source d'occupations ; il a ses embarras et ses dangers, il présente pour la Papauté de réels inconvénients ; mais elle a le devoir rigoureux de les subir, et si nous avons entendu de saints Papes les déplorer, ils l'ont fait comme on gémit des dures nécessités de la vie, comme on se plaint des misères et des faiblesses de l'humanité. Jamais un seul d'entre eux n'a mis en balance ces inconvénients avec les avantages bien autrement considérables que présente pour la Papauté l'institution elle-même d'un Principat civil.

Que le pouvoir temporel soit peu de chose si on le compare au pouvoir spirituel, nul n'en doit douter ; mais cela ne diminue pas son importance relative. La nourriture du corps, le vêtement, le couvert sont peu de chose assurément en face de l'âme, en face des

Digitized by Google

grands problèmes de la vie future, ce sont même choses gênantes, coûteuses, pleines d'inconvénients ; elles sont importantes cependant, et il n'est guère à craindre que leur nécessité relative soit bien vivement contestée.

Qu'il y ait eu des abus dans l'exercice du pouvoir temporel, qu'il y en ait beaucoup de possibles, ce n'est pas nous qui le nierons.

Est-ce que l'homme ne mêle pas à tout ce qu'il touche des imperfections? Quelle est donc l'institution qui ne peut donner lieu à aucun abus? La puissance paternelle ou maritale, le droit de propriété, les lois successorales, l'hérédité ou l'élection, la Monarchie ou la République n'ont-ils pas des points faibles ? et parce que l'affirmative est indéniable, faudra-t-il abolir les lois fondamentales qui régissent partout la famille et la propriété ? faudra-t-il renverser tout gouvernement ?

Rien de ce qui existe ne resterait debout si l'on devait détruire toutes les institutions qui peuvent présenter des inconvénients réels, donner lieu à des abus certains.

Mais l'homme sage doit savoir qu'il faut juger humainement les choses humaines, et garder soigneusement, bien loin de songer à les ébranler, ces institutions, ces lois, ces œuvres, puisque ce sont elles qui font vivre le monde, qui sont la sécurité de l'humanité, et qui en définitive présentent une somme d'avantages incomparablement supérieure à celle des inconvénients.

Digitized by Google

§ 3. Un Pape roi vous déplaît; soit. Est-ce qu'un Pape sujet d'un roi ne vous déplairait pas? est-ce qu'un Pape, hôte permanent d'un Pouvoir étranger, ne vous déplairait pas? est-ce que vous ne comprenez pas par exemple que ce Pape aurait moins de liberté pour blâmer des lois impies ou des actes coupables émanant du Pouvoir dont il serait l'hôte reconnaissant ou le sujet privilégié mais obéissant?

En vérité bien d'autres choses déplaisent qu'il faut accepter parce qu'elles sont nécessaires.

Sans doute on aimerait que les hommes revêtus des plus hautes dignités de la Religion ne soient jamais soumis aux faiblesses, aux imperfections de la nature. On voudrait que les Papes qui, sur terre, représentent Jésus-Christ, soient parfaits; on rêverait qu'ils soient de purs esprits. Un Pape sujet aux infirmités, un Pape malade, un Pape mourant, un Pape se trompant dans les choses qui ne sont point du domaine de l'infaillibilité, dans son gouvernement temporel par exemple, un Pape ayant des défauts de caractère, un Pape pécheur... tout cela nous froisse. Il faut cependant rester dans les limites de la raison et du bon sens et se garder des entraînements de l'imagination. Si vous êtes si délicat, que vous ne puissiez supporter une telle vue, regardez au ciel; sur terre les choses sont ainsi faites, et puisse-t-il ne s'y passer jamais rien de plus choquant!

Toutefois ne nous y trompons pas; parmi ces critiques si sévères, si éprises du besoin d'idéaliser, combien ressemblent, nous demandons au lecteur

Digitized by Google

pardon de la familiarité de ces détails, combien ressemblent à certaines personnes prudes qui se montrent blessées par un mot un peu cru, mais point du tout par des actions coupables, ou bien encore à certaines jeunes Anglaises éthérées qui, dit-on, se nourrissaient en public de crème, de miel, de friandises, d'eau pure, mais se faisaient servir en particulier des viandes saignantes et des liqueurs fortes.

Soyons de bonne foi : n'est-ce pas souvent l'orgueil plus ou moins déguisé qui dicte nos appréciations ?

Pour nous, nous ne comprenons pas bien nettement en quoi l'obéissance à un homme qui représente la Religion serait plus humiliante que l'obéissance à un homme ou à des hommes qui représentent la force, ou le nombre, ou la tradition.

Ici ce n'est pas un guerrier violent, un jeune homme débauché, une femme frivole, un tyran aux cent têtes qui impose sa volonté ; c'est le plus souvent un vieillard au cœur paternel qui commande avec douceur, un Pontife pacifique, un homme qui offre la triple garantie de l'âge, du célibat et du sacerdoce, ainsi que l'a justement remarqué de Maistre. Le célèbre Addison a écrit :

« Le Pape est ordinairement un homme de grand savoir et de grande vertu, parvenu à la maturité de l'âge et de l'expérience, qui a rarement ou vanité ou plaisir à satisfaire aux dépens de son peuple » (1).

En somme, si dans le cours de bientôt dix-neuf

(1) V. Supplément au *Voyage de Missoni.*

Digitized by Google

siècles, les catholiques ont pu déplorer la conduite de quelques rares Pontifes, plus ou moins librement élus, les Papes n'en présentent pas moins la plus belle série de grands hommes et d'hommes vertueux qu'ait produits la race humaine (1). Nous ne croyons pas qu'un historien sincère le puisse nier. C'est en parlant de la biographie des Papes qu'un auteur a pu dire : le tableau qu'elle présente « est si constamment uniforme que l'histoire crie au scandale quand elle rencontre la mémoire d'un Pontife romain qui a eu le malheur de vivre comme vivent ordinairement presque tous les princes ; et qu'il est restreint le nombre de ceux-là ! Pour trouver un Pape manifestement trop séculier, il faut remonter par-dessus la tête de quarante et un autres, tous remarquables par leur profonde piété, jusqu'à l'immortel Léon X » (2).

Un ancien garde des sceaux de France a écrit sur ces questions les lignes suivantes :

« Grâce à Dieu les conditions du pouvoir temporel des Papes ne sont ni plus lourdes ni plus blessantes que celles de tous les pouvoirs sans lesquels nulle société ne peut vivre..... Que des esprits sérieux, habitués à admettre toutes les conditions nécessaires du pouvoir, se révoltent à l'idée de celles-là, voilà ce que je ne puis comprendre. Un Pontife roi paraît-il donc plus étrange qu'une reine pontife? semble-t-il plus

(1) V. Tenogi, *Souveraineté temporelle.*

(2) V. Pavy, *Esquisse d'un traité sur la souveraineté temporelle*, p. 298.

Digitized by Google

singulier de voir Pie IX instituer des magistrats que d'entendre la reine Victoria prescrire des jeûnes ou publier des mandements ? Un Pape protecteur des arts choque-t-il plus les esprits qu'une femme chef de l'armée, ou un enfant législateur ? Je ne voudrais offenser ni le chevaleresque royalisme des fils des compagnons de Guillaume le Conquérant, fléchissant le genou devant leur gracieuse souveraine, ni la généreuse fidélité des antiques hidalgos recevant des mains d'Isabelle seconde l'étendard de Castille, pour combattre en Afrique les Maures que la première avait chassés de Grenade. Je ne voudrais parler ni à la France ni à la Prusse des minorités orageuses et des infirmités royales ; mais qui ne voit que le dogme, si tutélaire d'ailleurs, de la succession dynastique peut mettre les fidélités à de bien plus rudes épreuves que le choix si solennellement préparé et garanti des Pontifes ? Et je m'étonnerais surtout que les amis sensés de la liberté qui savent respecter les couronnes héréditaires, voulussent briser la seule qui soit restée élective, la seule qui puisse décorer encore un front plébéien » (1).

§ 4. Pour en revenir à l'importance du pouvoir temporel, si elle était médiocre, on ne verrait pas les impies mettre tant d'acharnement, tant de persévérance à attaquer ce pouvoir ; ils ne feraient pas d'une

(1) V. Sauzet, *Rome devant l'Europe*, p. 72.

Digitized by Google

telle tâche, qui est toujours à recommencer, une affaire capitale qui doit primer tout le reste. Ces hommes, au contraire, ont fort bien compris que la souveraineté temporelle, en assurant l'indépendance et la dignité des Papes, est utile à l'exercice du ministère apostolique, et que ce ministère a toujours formé en réalité le principal obstacle, le boulevard séculaire qui a empêché la réussite des projets d'anarchie et de révolution universelle.

Si le pouvoir temporel était nuisible à la Papauté, comme ils le prétendent parfois pour faire illusion aux masses, et comme le répètent certains catholiques imprudents et orgueilleux, pense-t-on que ces sectaires endurcis dont nous avons entendu le langage, seraient si ardents à en débarrasser l'Eglise? ne seraient-ils pas, au contraire, les chauds partisans d'un pouvoir qui lui nuit, puisque, de leur propre aveu, c'est la Papauté, c'est l'Eglise, c'est la Religion catholique qu'ils poursuivent d'une haine irréconciliable?

A qui fera-t-on croire que c'est dans l'intérêt de la Papauté et pour qu'elle soit plus digne, plus vénérée, plus dégagée des embarras terrestres, que les scélérats que nous avons vus à l'œuvre, se parjurent, assassinent, lancent des bombes, font sauter des casernes, imposent leurs volontés aux rois?...

§ 5. D'autre part il faut remarquer l'admirable énergie avec laquelle les Papes ont défendu leur souveraineté temporelle, non comme un bien propre et per-

Digitized by Google

sonnel, mais comme le patrimoine de l'Eglise, comme le bien des catholiques du monde entier. Certes, s'il ne s'était agi que de leur intérêt personnel, que de leurs goûts particuliers, que des avantages et des honneurs mondains attachés à la possession d'un principat civil, combien auraient répondu comme Pie VII en 1808, à M. Alquier, l'envoyé de Napoléon : « Dites à votre souverain que monter sur ce trône c'est pour nous la même chose que de fouler aux pieds un plancher ? »

Un Pape, un saint canonisé, Pie V, a donné la formule du serment que tous les Papes ont dû prêter depuis, et il l'a imposé également à tous les cardinaux. Avait-il la crainte que quelqu'un de ses successeurs, en face des prières ou des menaces, des arguments séduisants ou des violences, ne se laissât entraîner à abandonner un pouvoir pour lequel on suscitait tant de difficultés, et, par une conséquence forcée, à amoindrir l'indépendance Pontificale? a-t-il voulu prémunir les Papes futurs contre les abus d'un népotisme funeste dont quelques-uns avaient donné l'exemple? Peu nous importe. Depuis plus de trois siècles, tous les cardinaux jurent solennellement de ne jamais conseiller l'aliénation de tout ou partie des possessions du Saint-Siège, et la bulle *Admonet nos* frappe d'excommunication celui d'entre eux qui oserait donner un pareil conseil au Pape. Dans le conclave, chaque cardinal est tenu de prêter serment qu'il observera, s'il est élu Pape, le contenu de ladite bulle; après son élection, le Pape confirme ce serment, et il le répète par écrit après son couronnement.

Digitized by Google

On voit par cette abondance de précautions, quelle importance les Papes, même les plus détachés des honneurs et des biens terrestres, depuis Pie V jusqu'à Léon XIII, ont mise à la possession de ce territoire qui s'appelle les Etats de l'Eglise, territoire qu'ils n'ont pas désiré voir s'étendre, de peur d'augmenter leurs occupations temporelles, et qu'ils n'ont pas consenti à voir diminuer, afin de conserver telle que les siècles l'ont faite, une situation indépendante et favorable à l'exercice du pouvoir spirituel.

Le bruit qui se fait depuis tant de siècles autour de ce domaine, pour l'arracher à la Papauté par la ruse ou par la violence; la résistance et les protestations des Pontifes en face des usurpateurs, proviennent d'une cause unique. C'est que ce petit pays, illustré par tant de gloires, porte avec lui à un très haut degré la liberté de l'Eglise catholique, et nous pourrions ajouter, l'histoire à la main, la liberté du monde; c'est que si les adversaires de l'Eglise pensent avec Mazzini que l'abolition du pouvoir temporel entraînera à la longue le genre humain hors de la puissance spirituelle, ses défenseurs croient avec Léon XIII (ainsi qu'il l'écrivait en 1887) « que jusqu'ici l'unique moyen dont la Providence s'est servi pour défendre comme il convient la liberté des Papes a été leur souveraineté temporelle, et que quand ce moyen a manqué, les Pontifes ont toujours été ou persécutés, ou prisonniers, ou exilés, ou soumis au pouvoir d'un autre, et par conséquent dans la condition de se voir rejetés à chaque événement sur l'une ou l'autre de ces voies. » L'histoire

Digitized by Google

de toute l'Eglise l'atteste, dit le même Pape, et il ajoute : « La guerre qui est faite au Principat civil des Papes par les sectes, qui en abattant le pouvoir temporel ont voulu s'aplanir la voie pour prendre d'assaut le pouvoir spirituel des Pontifes, cette guerre elle-même prouve clairement qu'aujourd'hui encore la souveraineté civile des Papes est un moyen légitime et voulu par la Providence pour faciliter l'exercice régulier de leur pouvoir apostolique » (1).

On le voit donc, la question du pouvoir temporel est d'une importance extrême. Les adversaires le montrent par l'acharnement exceptionnel de leurs attaques : *fas est et ab hoste doceri.* La sainte, l'indomptable et séculaire obstination de la résistance nous le prouve aussi.

(1) Lettre de Léon XIII au cardinal Rampolla, 15 juin 1887.

Digitized by Google

II

§ 6. Abordons maintenant plus directement notre sujet.

Nous avons dit que la raison montrait qu'une souveraineté temporelle est nécessaire au Pape pour l'exercice normal et régulier de sa puissance spirituelle, et que l'histoire venait à l'appui de cette conclusion. Nous mènerons de front et très rapidement ces deux démonstrations, en insistant surtout sur l'époque actuelle, puisque l'étude à laquelle nous nous livrons est une étude contemporaine.

Pendant les premiers siècles de l'Eglise on a vu les Papes sans pouvoir temporel, mais alors ils étaient emprisonnés, persécutés, mis à mort. Leur action subissait mille entraves; ils étaient à la merci de la force brutale. « Sous les Césars païens, disait il y a quelques mois un sénateur français, M. Chesnelong, la Papauté compta soixante martyrs; elle ne connut que l'indépendance que la mort assure à ceux qui mettent le devoir au-dessus de la vie. »

Sans remonter plus haut que la fin du siècle dernier, nous trouvons que dans l'espace de moins de cent ans quatre fois les Papes ont été privés de leur pouvoir temporel:

Digitized by Google

§ 7. En 1798, la République française dépouillait Pie VI de ses Etats, prétextant qu'il n'était pas à la hauteur de son temps, que son gouvernement était une vieille machine qui craquait de toutes parts; il fallait relever les autels de la liberté, et l'on vit une procession de saltimbanques pénétrer dans Saint-Pierre de Rome pour remercier le Ciel du rétablissement de la République. Le Pape, vieux et malade, demandait à achever de mourir à Rome; « on meurt partout », lui répondait Haller, représentant du gouvernement. Il mourut à Valence, alors qu'un ordre du Directoire exigeait qu'il fût traîné jusqu'à Dijon.

On juge quelle dignité, quelle liberté pour l'exercice de son ministère spirituel pouvait rester au Pape, ainsi dépouillé et livré à de tels bourreaux.

Le Pape nouveau rentra à Rome le 3 juillet 1800, quand la République française, qui en avait chassé son prédécesseur, était agonisante.

§ 8. Neuf ans plus tard, ce n'est plus la République, c'est le pouvoir autocratique d'un illustre conquérant qui somme le Pape de renoncer à son domaine temporel et qui crée un roi de Rome; Pie VII est privé de ses Etats, surtout parce qu'il n'a pas voulu s'associer à la lutte de Napoléon contre l'*hérétique* Angleterre (1).

(1) « Je me suis considéré, ainsi que mes prédécesseurs de la deuxième et troisième race, comme fils aîné de l'Eglise, comme ayant seul l'épée pour la protéger. » (Lettre du 6 janvier 1807.)

« Mais nos conditions doivent être que Votre Sainteté aura pour moi,

Digitized by Google

Encore une fois, quelle dignité, quelle sécurité pour l'exercice du pouvoir spirituel, restaient au Pape de 1808 à 1814, à Rome, à Savone et à Fontainebleau, alors qu'il était soumis à toutes les séparations, à tous les isolements, à toutes les menaces, à toutes les séductions, à toutes les tortures d'esprit que pouvaient inventer les savants caprices de l'impérial despote?

A la chute de Napoléon, le Pape recouvre ses Etats.

§ 9. En 1848, parce que Pie IX a voulu rester fidèle aux principes de neutralité, parce qu'il a refusé de joindre ses troupes à celle du Piémont pour attaquer l'Autriche dans les plaines de la Lombardie, il est

dans le temporel, les mêmes égards que je lui porte pour le spirituel, et qu'elle cessera des ménagements inutiles envers les hérétiques ennemis de l'Eglise, et devant des puissances qui ne peuvent lui faire aucun bien... Tous mes ennemis doivent être les siens. Il n'est donc pas convenable qu'aucun agent du roi de Sardaigne, aucun Anglais, Russe ni Suédois, réside à Rome ou dans vos Etats, ni qu'aucun bâtiment appartenant à ces puissances entre dans vos ports. » (Lettre du 13 février 1807.) Voir la correspondance de Napoléon Ier.

Mais Pie VII, au lieu d'obéir, avait répondu : « Grandes ou petites, les souverainetés conservent toujours entre elles le même rapport d'indépendance; autrement on met la force à la place de la raison. La nécessité seule de repousser une invasion hostile ou de défendre la religion mise en péril, a pu donner à nos prédécesseurs un juste motif de sortir de leur état pacifique. Si quelqu'un d'entre eux, par faiblesse humaine, s'est écarté de ces maximes, sa conduite, Nous le disons hautement, ne pourra jamais servir d'exemple à la Nôtre. » On sait comment finit la querelle du loup et de l'agneau. Le 2 février 1808 le général Miollis entrait à Rome; et le 17 mai 1809 Napoléon rendait un décret dont l'art. 1er portait : les Etats du pape sont réunis à l'Empire français; art. 5 : les revenus du pape seront portés jusqu'à deux millions de francs libres de toute redevance. Enfin, le 10 août, le général Radet l'arrachait de Rome, puis on le traînait à Florence, à Grenoble, à Valence, à Avignon, à Savone.

Digitized by Google

chassé par la Révolution cosmopolite qui siège à Rome.

Ce ne fut là qu'une bourrasque, car la France le rétablit bientôt sur son trône. Mais c'est chose vraiment piquante et bien digne d'être rappelée, que d'entendre, lorsque le Pape à Gaëte était l'hôte respecté du roi de Naples, le gouvernement piémontais déplorer « que Sa Sainteté fût en trop grand péril de succomber aux influences de ce souverain !!! »

La révolution vaincue devait prendre sa revanche; elle allait faire servir à ses fins criminelles et le Roi de Piémont et l'Empereur des Français, tous deux déplorablement ambitieux, tous deux subissant l'influence de sectaires avec lesquels ils s'étaient compromis.

Digitized by Google

III

§ 10. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit dans de précédents chapitres et nous prenons la situation telle qu'elle existe actuellement.

Une importante objection se présente de suite. On nous dit : sans doute les temps passés nous ont montré que, lorsque les Papes étaient privés de leur pouvoir temporel, ils manquaient de sécurité et de liberté extérieure pour l'accomplissement de leur ministère ; cela ne peut être nié. Mais aujourd'hui la situation est différente : une loi de garanties, votée par le Parlement italien, accorde au Pape de l'argent, des honneurs et une liberté souveraine. Sa personne est sacrée, sa demeure inviolable ; les insultes publiques contre lui doivent être poursuivies comme celles qui s'adressent au Roi d'Italie ; il a la franchise du télégraphe et de la poste, etc... S'il lui plaît, depuis plus de vingt ans, de n'avoir pas voulu recevoir un centime de l'argent du gouvernement italien, s'il lui plaît, depuis plus de vingt ans, de ne pas sortir une fois des murs du Vatican qu'il transforme en prison volontaire, cela le regarde ; mais sa liberté est complète ; nous n'en voulons pour preuve que ses fameuses protestations qu'on peut lire partout, et l'espèce d'apothéose que lui ont faite ses partisans en l'honneur du Jubilé 1888.

Digitized by Google

L'objection peut être faite de très bonne foi, nous en convenons. Sans doute c'est la mauvaise foi qui l'exploite partout et même en très hauts lieux; mais comme elle a une apparence spécieuse, il convient de l'examiner avec soin.

Que la loi du 13 mars 1871, dite *loi des garanties*, votée à la hâte par le Parlement italien pour se faire pardonner la spoliation du Saint-Siège, ait réservée au Pape une dotation annuelle de 3,225,000 francs (1), c'est chose certaine: « la dite dotation, dit l'article 4, sera inscrite au Grand Livre de la dette publique sous forme de rente perpétuelle et inaliénable, au nom du Saint-Siège. » De sorte que si le Pape voulait à cette heure (septembre 1891) réclamer au gouvernement italien 67,725,000 francs, sans parler des intérêts, ce gouvernement n'aurait qu'à les verser, en vertu de la loi qu'il s'est imposée.

Mais Pie IX et Léon XIII, jusqu'ici, par un sentiment de haute dignité et de grandeur que comprennent bien les âmes délicates, n'ont rien voulu recevoir des usurpateurs et ont mieux aimé vivre et faire vivre leurs œuvres des libres et pures offrandes de leurs enfants. On comprend, toutefois, que le Pape ne peut savoir, à qui lui a pris ses Etats et ses revenus, aucun gré de lui laisser une part d'argent, et de ne pas lui prendre Saint-Pierre et le Vatican.

Du reste, il est permis de se demander quelle atti-

(1) Napoléon Ier ne promettait que deux millions au Pape après l'avoir dépouillé.

Digitized by Google

tude aurait le gouvernement italien dont on connaît la situation financière à cette heure, si le Pape déclarait qu'il consent à recevoir la dotation que chaque année, depuis 1871, le gouvernement s'est engagé à mettre de côté pour lui. Il est bien évident qu'en conscience le Pape pourrait la réclamer et l'accepter comme une restitution. Mais que diraient M. Crispi et le ministre des finances?

N'insistons pas trop; un refus, après tout, ne serait qu'une violation de plus des engagements pris; et cela de la part d'un gouvernement qui en a tant violé; ne sait-on pas que, suivant la phrase d'un document officiel, et qui contient à l'avance le jugement de l'histoire:

« Ce gouvernement a perdu le droit d'être cru? »

Nous pensons, quant à nous, que ces messieurs s'empresserait de se reconnaître débiteurs, demandant des délais pour payer; quitte à présenter perfidement le Pape comme affamant l'Italie, comme l'auteur unique de ses misères et comme ayant reconnu tacitement, par le fait seul de cette demande, la valeur de la loi des garanties et des annexions qui l'ont précédée. Ne serait-ce pas tout à fait dans le caractère de ces hommes? Passons.

Sans doute il est bien vrai que la loi des garanties porte textuellement ce qui suit :

Art. 1. — La personne du Souverain Pontife est sacrée et inviolable.

Art. 2. — L'attentat contre la personne du Souverain Pontife et la provocation à le commettre sont punis des peines

Digitized by Google

établies pour l'attentat et pour la provocation à le commettre contre la personne du Roi. Les offenses et injures publiques commises directement contre la personne du Souverain Pontife par des discours, des actes ou par les moyens indiqués par l'article 1er de la loi sur la presse, sont punies des peines établies à l'article 19 de cette même loi.

Nous savons également que l'article 9 est ainsi conçu :

Le Souverain Pontife est pleinement libre de remplir toutes les fonctions de son ministère spirituel, et de faire afficher à la porte des basiliques et églises de Rome tous les actes du susdit ministère.

D'autres articles lui accordent encore d'autres honneurs, franchises et privilèges. Mais ces prérogatives soumises à la compétence du conseil d'Etat ou de la cour de Cassation du royaume italien, le Pape les a repoussées dédaigneusement comme dérisoires, et aucun gouvernement, catholique ou non, ne les a reconnues comme valables dans aucun traité international. En effet il était facile de prévoir ce qu'il en adviendrait.

Est-ce que ces fameux articles ont empêché, est-ce qu'ils empêchent encore de crier impunément : à bas le Pape! mort au Pape! à bas le Vatican! vive Crispi! vive Giordano Bruno! Est-ce que des processions carnavalesques, autorisées par le gouvernement, n'ont pas été des injures publiques à la Religion et au Pape? Et les scènes qui ont accompagné le transfert des cendres de Pie IX, les a-t-on oubliées?

Mais que parlons-nous de faits tolérés ou encoura-

Digitized by Google

gés par l'autorité? Il y a plus : ne sait-on pas que ce sont les circulaires mêmes des ministres, qu'ils s'appellent Mancini ou Crispi, leurs discours publics, les journaux qu'ils inspirent ou qu'ils payent, qui sont remplis de menaces et d'injures à la Papauté, et qu'il faudrait poursuivre en vertu de la loi des garanties, si cette loi était prise au sérieux par ceux-là mêmes qui l'ont faite? On a fait observer avec raison que si, au lieu d'une loi en faveur du Pape, on avait fait une loi de haine qui abandonnerait nominativement la personne du Pape aux injures de la canaille haute et basse du Royaume d'Italie, les infamies et les diffamations n'auraient été ni plus graves ni pires que celles qui ont lieu sous la loi des garanties (1). « L'expérience a montré quelle est la valeur pratique de cette loi, du moment qu'elle n'empêche pas le Chef de l'Eglise catholique d'être exposé à Rome à mille outrages toujours impunis, du moment que le gouvernement nie solennellement l'extraterritorialité du Vatican lui-même, et qu'on va jusqu'à intercepter et à ouvrir les lettres adressées au souverain Pontife » (2).

§ 11. Et le nouveau code pénal italien, voté en 1888, sous la pression du ministre Crispi. Il est très doux ce code pour les assassins (vingt ans de prison); très doux pour ceux qui commettent des attentats à

(1) V. *la Civiltà cattolica*, juillet 1877.
(2) V. *la verità intorno alla questione Romana*, page 44.

Digitized by Google

la pudeur (trente mois à cinq ans de prison); très doux pour les bigames; très doux pour les voleurs; très doux en un mot pour les crimes contre les mœurs, contre l'ordre social (1). Il réserve toute sa sévérité pour les bons catholiques, pour les patriotes éclairés, pour les prêtres fidèles. Ecoutez l'article 101 et comprenez la généralité voulue des termes, l'élasticité perfidement calculée des expressions:

Art. 101. — Quiconque commet un acte tendant à soumettre l'Etat *ou une de ses parties* à un *pouvoir étranger* ou à en *altérer* l'unité, est puni de la peine des travaux forcés à perpétuité.

De telle sorte que si un honnête citoyen fait des démarches pour rendre au Pape Rome, qui lui appartient, ou seulement la cité Léonine, il encourt les travaux forcés à perpétuité, puisqu'il tend à soumettre une partie de l'Etat à un pouvoir étranger, à altérer l'unité de l'Etat: les travaux forcés à perpétuité! Un meurtrier aurait au maximum vingt ans de prison.

L'article 174 est conçu dans le même esprit:

Le ministre d'un culte qui, abusant de la force morale dérivant de son ministère, excite à *méconnaître les institutions* et les lois de l'Etat ou les *actes de l'autorité*, ou à transgresser autrement les devoirs *envers la patrie* ou ceux qui sont inhérents à une charge publique, ou bien porte dommage aux intérêts patrimoniaux légitimes, ou *trouble la paix* des familles, est puni de la prison de six mois à trois ans, avec une amende de 500 à 3.000 francs et de l'interdit temporaire ou perpétuel du bénéfice ecclésiastique.

(1) V. *le Correspondant* du 10 février 1889.

Digitized by Google

On comprend que cette loi que nous appelons *perfide*, un illustre Anglais, le cardinal Manning, ait pu la désigner ainsi : « une loi orientale par sa tyrannie, atroce par son caractère ». Elle émane, au reste, d'un des pires sectaires de la franc-maçonnerie et n'a rien par conséquent qui doive nous étonner.

Que devient, au milieu de tout cela, la liberté du Pape, et ses décisions même en matière de dogme et de morale ? et ses discours et ses encycliques ? Comment les faire connaître, s'ils choquent le gouvernement italien ? Qui osera les afficher aux portes des basiliques, si celui qui les affiche ou les transmet peut être condamné aux galères à perpétuité ou seulement à trois ans de prison et à 3.000 francs d'amende, parce que la Cour de cassation aura décidé que le Pape est sorti de son domaine spirituel, parce que le tribunal correctionnel aura jugé que ce ministre du culte excite à *méconnaître les institutions* de l'Etat ou *les actes de l'autorité*, parce que la cour d'assises, ou nous ne savons quel tribunal, aura reconnu que ce laïque a *commis un acte* tendant à soumettre l'Etat à un pouvoir étranger ? Et qu'est devenue la loi des garanties ? Comment encore admettre le droit que s'est réservé le gouvernement du Roi d'annuler l'acte Pontifical qu'il jugerait abusif, d'en empêcher la publication s'il la croit propre à troubler la paix ?

§ 12. Il est très vrai encore que le Pape n'est pas matériellement prisonnier au Vatican. Ce qui l'y retient

Digitized by Google

c'est surtout un sentiment d'honneur et de dignité; car, si on l'invite à sortir, à user de sa liberté, c'est après lui avoir rendu l'usage de cette liberté moralement, mais non matériellement impossible.

Il y a des outrages, des menaces auxquels le Pape ne doit pas volontairement s'exposer; il y a des luttes entre les Romains fidèles et la canaille, auxquelles il ne veut pas donner lieu, d'autant plus qu'à certains jours les auteurs des désordres, les assassins même, sont acquittés juridiquement. Ce n'est point là une gratuite hypothèse, et l'on a pu déjà expérimenter la justice des tribunaux italiens en pareils cas. Du reste, en dehors même de la question d'outrages et de désordres, le Pape, acceptant les honneurs hypocrites des usurpateurs, ne ferait-il pas dire qu'il s'est réconcilié avec les nouveaux maîtres de l'Italie, puisqu'il reçoit leurs hommages, puisqu'il bénit publiquement, dans les rues de Rome, le Roi et ses soldats ? (1).

Si donc la plaisanterie attribuée au jeune Empereur d'Allemagne, lors de sa visite à Rome, par le journal des conservateurs anglais, le *Standard*, sur la prison du Vatican, était vraie, ce dont il est permis de douter, cette boutade d'un goût contestable ne prouverait rien, ou prouverait seulement qu'à Berlin on comprend mieux la force que la dignité. M. de Bismarck s'est défendu d'avoir jamais dit que la force *devait* primer le droit; son maître ne tolérerait cer-

(1) V. la *Civiltà cattolica.*

Digitized by Google

tainement pas qu'on dise qu'il a voulu se moquer de l'attitude si noble de Léon XIII.

Voici au surplus quelques renseignements sur la liberté laissée au Pape ; ils sont tirés de l'*Osservatore romano* du 24 juillet 1890 :

« Le Vatican est en état de siège, et ce siège qui l'entoure et le resserre est des plus étroits et rigoureux, comme il est des plus odieux et insupportables.

« Le Saint-Père est épié dans chacun de ses actes et de ses dires ; tous ceux qui l'entourent le sont de même, tout comme ceux qui vont au Vatican pour affaires ou par devoir. Et ce n'est pas seulement le Vatican avec tout son circuit extérieur qui est gardé continuellement et attentivement ; l'insolente curiosité et l'indécent espionnage, par des artifices et des manèges qui, pour être rusés, ne sont pas moins très connus, osent pénétrer aussi jusque dans la demeure, qui devrait être si respectée, du Vicaire de Jésus-Christ.

« Certaines constructions des édifices voisins ont été portées à des hauteurs hors de toute proportion artistique, et servent désormais de tours d'observation ou plutôt d'espionnage pour tout ce qui peut se passer dans l'enceinte du Vatican ; le Saint-Père lui-même ne peut plus librement se promener, et pas même dans la partie la plus reculée de son jardin ; de sorte que, pour fuir les regards insolents d'ignobles curieux, il devra bientôt se résoudre à se promener uniquement dans les loges et les musées du Vatican.

Digitized by Google

« Et ce n'est pas tout. Pour peu que le Souverain Pontife dévie de ses habitudes quotidiennes ou choisisse un endroit du palais ou du jardin plutôt qu'un autre, aussitôt ce sont mille commentaires fantastiques et mille insinuations malignes qui se colportent dans les colonnes des journaux irréligieux; puis, par la voie officieuse, sinon d'une manière complètement officielle, on fait courir sur les ailes du télégraphe et l'on crie aux quatre vents les particularités les plus ridicules, les mensonges les plus impudents et les appréciations les plus perfides, non seulement sur le fait matériel en soi, mais encore sur les intentions de l'auguste prisonnier.

« Il nous peine de le dire et le cœur nous en saigne, le Pape se trouve ainsi plus surveillé que le plus vulgaire criminel. »

§ 13. Mais supposons que rien de tout cela n'existe. La liberté du Pape est entière, absolue, souveraine; on met tout à son service : argent, honneur, droit d'affiches sur les basiliques, franchise de poste et de télégraphe, etc..... Eh bien, soit : ne parlons pas de bulle séquestrée, comme le fut celle d'excommunication; ne parlons plus des obsèques de Pie IX, des protestations et des plaintes de ce Pape, ni de celles de son successeur. Admettons, pour un moment, que tout cela n'existe pas.

La liberté du Pape est entière; ce n'est point par calcul, par hypocrisie, par crainte de l'Europe, à qui

Digitized by Google

l'on a fait des promesses pour se faire pardonner le crime de la spoliation, qu'on laisse au Pape une certaine liberté. Non, c'est de grand cœur, par conviction, par respect et par justice. Sa personne est inviolable et sacrée; le ministère public met autant de zèle à poursuivre devant les tribunaux italiens les injures publiques qui s'adressent au Pape, que celles qui s'adressent au Roi. Admettons tout !!! Le roi actuel Humbert a le désir et surtout le pouvoir de faire respecter l'indépendance du saint Père, même lorsqu'elle le gêne et le condamne; M. Crispi, le premier ministre d'hier et peut-être celui de demain, n'est pas le valet de la franc-maçonnerie, il était plein d'égards pour Léon XIII; nous le voulons bien !!!

Mais tout cela est absolument et nécessairement précaire; tout cela peut se modifier en un instant. Un roi si bien disposé, si énergique, et surtout si libre, peut changer de sentiments, peut avoir pour successeur un roi hostile ou faible, ou complètement esclave des sectes. Ce ministre à l'esprit vaste, au cœur généreux, ce ministre plein de respect pour la religion, pour la justice, pour la morale et publique et privée, rempli d'égards pour les droits de la Papauté, peut être remplacé par un ministre sectaire, à l'esprit étroit, au cœur sec, se jouant de la religion comme de la justice et de la morale; et le Pape, qui matériellement dépend de ce roi, de ce premier ministre et des autres ministres, le Pape pourra voir de si belles dispositions changées en hostilité formelle.

Digitized by Google

Tout cela est-il exact ? et qu'y peut-on répondre ?

N'y a-t-il pas, purement et simplement, à conclure comme Léon XIII, lequel, dans une langue rigoureusement philosophique, dont chaque mot porte et a, pour ainsi dire, une précision mathématique, écrivait récemment que le Pape : « dans l'état actuel des choses, est, plus qu'en son pouvoir propre, au pouvoir d'autres personnes de la volonté desquelles il dépend de modifier, quand et comme il leur plaît, selon le changement des hommes et des circonstances, les conditions même de son existence ».

On le voit donc, le régime de la soi-disant loi des garanties ne remplace pas pour le Pape la possession d'un territoire nécessaire à la dignité, à la liberté, à la sécurité de son ministère. Car il ne faut pas confondre une liberté apparente, ou même réelle, mais tout à fait momentanée, absolument précaire, résultat d'un calcul ou d'une crainte, fruit de l'hypocrisie, piège tendu à l'ignorance ou à l'indifférence, avec une liberté franche, digne, loyale, solidement assise, difficile à entamer, visible aux yeux de tous.

Que si un puissant voisin, après s'être emparé de votre propriété, consent à vous laisser une partie de votre habitation, promet de vous donner une part de vos revenus, s'engage même à vous faire respecter et obéir par ses domestiques, à faciliter toutes vos relations avec vos voisins..., qui ne voit que cet homme se moque de vous, lorsqu'il soutient que vous êtes parfaitement libre, indépendant et respecté, et que vous avez tort de vous plaindre ?

Digitized by Google

L'indépendance du Pape, hôte d'un roi de Rome, si elle est réelle, est donc forcément relative et précaire.

§ 14. Il y a plus, et on pourra voir, par ce que nous allons dire, combien il est nécessaire que le Pape réside non pas chez les autres, mais chez lui. Si au lieu de l'antagonisme qui existe entre le Pape et le gouvernement italien il y avait accord parfait, si la nation chez laquelle il habitait était pour lui pleine d'égards, un autre péril apparaît aussitôt. C'est l'influence du gouvernement sur les actes du Pontife, ou seulement la crainte de cette influence. Ni Léon XIII ni son prédécesseur n'ont pu être soupçonnés d'avoir agi sous l'influence du gouvernement italien, précisément parce qu'il y a antagonisme, parce que les actes Pontificaux sont en opposition avec les intérêts et les désirs du gouvernement civil du pays. Mais dans le cas opposé, dans le cas d'un accord complet, il serait à craindre, ainsi que le déclarait Pie IX, que « les peuples et les rois ne se tournent pas vers l'Évêque de Rome avec une pleine confiance, avec un entier dévouement, quand ils le verraient sujet d'un Souverain ou d'un gouvernement, quand ils ne le sauraient pas en possession de sa pleine liberté. C'est pourquoi surgirait toujours en eux un fort soupçon et une crainte continuelle que le Pape dans ses actes ne suivît l'influence du Souverain et du gouvernement sur le territoire duquel il demeurerait. Et sous ce prétexte, les déterminations du Pontife bien souvent ne seraient pas obéies. » (Alloc. du 20 avril 1849.)

Digitized by Google

Quand les Papes étaient établis à Avignon, dit l'historien protestant Green, on les croyait devenus créatures du Roi de France ; les Anglais ne voulaient rien avoir de commun avec un Pape *français,* et menaçaient de lapider ses légats, s'ils mettaient les pieds dans leur île. « Si le Pape fût resté à Avignon, dit aussi l'historien Jean de Muller, il serait devenu un grand aumônier de France, qu'aucune nation n'eût reconnu à l'exception de la France. »

Que dire encore du cas où la Puissance chez laquelle résiderait le Pape serait en guerre avec une autre nation ? Les relations entre cette nation et la Papauté seraient impossibles au grand détriment des intérêts catholiques ; les alliés de cette nation ne pourraient pas davantage communiquer avec le Saint-Siège. Cette raison, à elle seule, suffirait pour montrer que le Pape doit être chez lui. Un événement récent en établit jusqu'à l'évidence la nécessité. Le 2 octobre 1891 quelques jeunes Français en pèlerinage dans la Ville Eternelle inscrivent sur un registre déposé aux pieds du tombeau de Victor-Emmanuel ces mots : Vive le Pape ! Il n'en faut pas davantage pour mettre en péril non pas seulement la tranquillité, mais la vie de plusieurs centaines de Français. Les insultes, les coups, les crachats se renouvellent pendant plusieurs jours, mettent fin aux pèlerinages annoncés et rendent difficiles les communications des catholiques de France avec le Chef de l'Eglise (1).

(1) V. Pièce justificative N.

Digitized by Google

Si au lieu de relations tendues on supposait l'état de guerre déclarée, quelles communications seraient possibles? Faudra-t-il être en rapport d'amitié avec le Gouvernement italien pour pouvoir communiquer sans péril avec le Chef suprême de l'Eglise catholique ?

De toute part donc se montre visible, éclatante, la nécessité pour la Papauté d'avoir un territoire libre, un territoire à elle dont la possession et la neutralité soient garanties par les puissances catholiques et par toutes celles qui trouvent un intérêt à son indépendance et à l'efficacité de son action.

§ 15. On n'attend pas que nous exposions ici en détail toutes les raisons pour lesquelles les catholiques du monde entier réclament, comme ils en ont le droit, pour leur Chef spirituel, une Souveraineté territoriale, un Principat civil : les seuls mots d'indépendance, de sécurité, de dignité, disent beaucoup par eux-mêmes ; qu'on veuille bien les peser.

Nous n'insisterons donc ni sur le secret des lettres concernant les affaires de conscience, ni sur les constantes relations avec les Evêques des autres nations, ni sur les couvents répandus sur le globe, et dont la plupart ont leur maison-mère à Rome, sous les yeux du saint Père, ni sur tant d'autres choses qu'un Pouvoir laïque, sous prétexte de sûreté publique, de légitime défense, de bon ordre à maintenir, pourrait se prétendre en droit d'interdire, de

Digitized by Google

limiter, d'entourer d'obstacles, au grand détriment des intérêts du Catholicisme dans le monde. Il y a mille points, ainsi qu'on l'a très bien dit, où l'autorité spirituelle du Pape peut se trouver en opposition avec l'autorité politique du gouvernement italien : la presse, les communications avec l'extérieur, la propriété ecclésiastique, l'existence des ordres religieux, l'éducation, l'enseignement, les collèges des diverses nations, les personnes attachées au service du Pape et aux divers offices ecclésiastiques (1).

On ne nous demandera pas non plus de relever la longue série de protestations des Papes Pie IX et Léon XIII contre les injustices, les insultes, les entraves de toute nature dont ils ont eu à se plaindre. Des protestations étaient légitimes, elles étaient inévitables ; elles resteront obligatoires jusqu'au jour de la réparation.

Qu'il nous suffise de dire, avec le Cardinal secrétaire d'Etat de Léon XIII, que « si le Pape demeurait privé de sa propre souveraineté territoriale; s'il était l'hôte et le sujet d'un autre pouvoir, il serait obligé d'avoir pour familiers, pour conseillers, pour auxiliaires et coopérateurs de toute sorte, indispensables à l'exercice du ministère apostolique, des personnes soumises à l'autorité étrangère d'un autre Prince » ; d'où il conclut très logiquement que ni la justice, ni l'indépendance, ni la dignité même du

(1) V. *Civiltà cattolica*, 4 mars 1871.

Digitized by Google

Souverain Pontife, ne pourraient être sauvées dans ces conditions, si l'Italie persistait à garder les dépouilles du domaine temporel.

Qu'il nous suffise d'ajouter encore, avec les Evêques présents au consistoire du 9 juin 1862, que le Pape « ne doit être le sujet, ni même l'hôte d'aucun prince » ; que « dans la présente condition des choses humaines, au milieu de ce vaste conflit d'opinions et d'institutions, *il est nécessaire* qu'il y ait au milieu des trois continents du vieux monde un lieu sacré, un siège très auguste d'où se fasse entendre, tantôt aux peuples, tantôt aux princes, une voix grande et puissante, voix de justice et de vérité, impartiale et entièrement libre, que nul ne puisse comprimer par la crainte, ni circonscrire par la ruse ».

§ 16. Nous avons vu qu'une souveraineté territoriale est indispensable au Chef de l'Eglise catholique dans l'intérêt de sa liberté et de sa dignité. Il faut même, autant que possible, pour l'efficacité de son action bienfaisante, que les peuples et leurs chefs ne puissent même pas le soupçonner de n'être pas libre.

Or, la possession d'un territoire est une réelle, sérieuse et visible garantie d'indépendance.

Il est très certain qu'un chef de parti audacieux, qu'un brutal guerrier, qu'un roi autoritaire qui n'hésiterait pas à altérer, même à supprimer une bulle gênante, lorsque le Pape est sous sa main, ou sous la main d'un complice, d'un complaisant, y regardera à

Digitized by Google

deux fois, s'il faut pour cela envahir un petit Etat, massacrer ses défenseurs, etc... Cela est évident et se comprend sans qu'il soit besoin d'explications.

Un obstacle de n'importe quelle nature, même matériel, même peu redoutable, a souvent suffi pour arrêter la main du crime ; cet obstacle tout au moins fait gagner du temps, et quand on a gagné du temps, quelquefois, on a tout gagné.

Que serait-ce donc si ce territoire était neutralisé ? s'il devenait vraiment *intangible?* Même à l'heure qu'il est, c'est bien encore cet asile de quelques pieds carrés, cet embryon de territoire auquel les Gouvernements étrangers ont fait défense de toucher, qui protège la personne et la vie du Souverain Pontife. Mais qui ne sent combien cette situation étroite est indigne du Chef de la Religion catholique, obligé à chaque instant de réclamer pour se faire rendre justice, de protester pour n'être pas envahi? Combien elle est honteuse pour les nations chrétiennes et pour leurs gouvernements, qui à la fin du XIXe siècle n'ont pas su faire au Chef suprême de l'Eglise d'autre condition que celle-ci : aujourd'hui prisonnier de la Révolution, demain peut-être sa victime sanglante ?

Digitized by Google

IV

§ 17. Nous avons dit que la question du pouvoir temporel n'est point, à la rigueur, article de foi, ne fait pas partie du dogme (1). C'est en tout cas un article de raison et de bon sens.

Les Papes des premiers siècles se sont passés du pouvoir temporel, et l'Eglise a vécu ; Léon XIII s'en passe, et l'Eglise vit. En dépouillant la Papauté pour la 172e fois peut-être, les révolutionnaires ne tueront pas l'Eglise, parce qu'elle ne peut pas mourir ; ils mettent seulement la Papauté dans une condition instable, anormale, indigne d'elle, honteuse pour les peuples chrétiens et nuisible pour tous ; ils parviennent à entraver son action dans le monde et par conséquent à le priver des bienfaits qu'elle y répand, non seulement dans le domaine de la vie future, mais jusque dans les choses de la vie présente.

Placés à la fin du XIXe siècle, à une époque où l'on aime les choses pratiques, nous laisserons de côté les abstractions et les utopies. Nous ne croyons pas utile

(1) Il est néanmoins bien certain que celui qui se déclarerait contraire au pouvoir temporel se mettrait en opposition avec l'enseignement du Pape et des Evêques.

Digitized by Google

de rechercher si quelque jour, dans le lointain des siècles futurs, la Papauté triomphante pourra se passer d'un principat civil qu'elle n'avait pas à son berceau.

Dans un procès d'intérêt public ou privé, quand, par exemple, il y a une question de propriété à trancher, un voleur à punir, le juge ne va pas se demander si dans quelques milliers d'années la propriété individuelle ne sera pas détruite, la communauté de biens des premiers chrétiens rétablie. Lorsqu'il s'agit de questions actuelles et qu'on a un intérêt pressant à résoudre de suite, il ne faut pas se placer dans les nuages d'un avenir hypothétique; il est d'une importance extrême de ne pas confondre les temps, sous peine de s'exposer à tirer des conclusions absurdes, injustes et même criminelles.

Si on admet que les Papes doivent régulièrement, légitimement être privés de liberté, exilés, forcés de se cacher dans les catacombes, exposés aux insultes, aux coups même d'une populace en délire, jouets des factieux, soumis aux menaces ou aux caprices d'un empereur, d'un roi, d'un ministre, en un mot, sous le pouvoir d'autrui ;

Si on admet que c'est tout ce que les peuples civilisés, à la fin du XIXe siècle, ont à offrir au Chef suprême du Catholicisme, il est évident qu'alors la Papauté n'a pas besoin d'un pouvoir temporel. Mais on nous permettra de croire que c'est là ce que souhaitent les ennemis acharnés de l'Eglise catholique qui veulent entraver son action en diminuant son Chef, et non ce

Digitized by Google

que doivent désirer les millions d'honnêtes chrétiens répandus sur le globe. Ils ne sont pas tellement égarés par les sophismes de la presse contemporaine, sophismes renouvelés, nous l'avons dit, des vieux hérésiarques, qu'ils soient incapables de comprendre aujourd'hui ce que comprenaient déjà les hommes éclairés des siècles qui sortaient à peine de la barbarie.

Si on admet que les puissances de l'Europe et même du monde civilisé, les rois, les empereurs, les présidents de républiques, les assemblées qui gouvernent les nations sont prêts à accepter les décisions du Souverain Pontife, non seulement dans le domaine du dogme, mais encore dans tout ce qui a trait à l'exercice du ministère apostolique; que les peuples feront plier les chefs, les chefs plier les peuples, quand le Pape aura parlé et dans le sens qu'il aura indiqué, que le Pape aura à sa disposition les postes, les télégraphes, les armées, les flottes que le monde entier s'empressera de lui offrir, en s'inclinant sans hésitation devant des désirs qui sont des ordres; oh! alors, dans ces conditions, le Pape n'a pas besoin d'un pouvoir temporel, puisque le pouvoir temporel n'a d'autre but que de l'aider, de le soutenir dans l'accomplissement de sa mission spirituelle, et qu'on lui accorde bien plus même qu'il ne demandera jamais.

Laissons ces utopies : ni si bas, ni si haut! restons dans l'ordre du possible et respectons ce que les siècles ont fait.

Que le Pape ait un territoire, assez faible pour ne pas donner d'ombrage, pour ne pas lui créer trop

Digitized by Google

d'embarras temporels, assez grand cependant pour qu'il y trouve quelques ressources, pour qu'il ait une certaine force matérielle qui le protège et arrête un instant les passions déchaînées; cela suffit, mais cela est nécessaire.

§ 18. Pour terminer ce sujet, écoutons encore quelques témoignages remarquables, et que l'on ne pourra certes soupçonner de trop de partialité. M. Guizot, l'illustre historien de la civilisation, s'exprime ainsi :

« L'union du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel dans la Papauté n'a pas été un fait systématiquement poursuivi et atteint au nom d'un principe rationnel ou d'une prétention ambitieuse. Le raisonnement et l'ambition y ont eu leur part; mais *c'est la nécessité, une nécessité intime et continue, qui a vraiment produit et maintenu ce fait à travers toutes sortes d'obstacles.* En remplissant et pour remplir sa mission religieuse, en exerçant et pour exercer son pouvoir spirituel, la Papauté a eu besoin, absolument besoin d'indépendance et d'une certaine mesure d'autorité matérielle. Elle les a acquises d'abord dans Rome, puis autour de Rome, puis dans d'autres parties de l'Italie, successivement et à des titres divers : d'abord comme magistrature municipale, puis comme propriétaire territorial, et en vertu du pouvoir politique inhérent alors à la propriété, puis à titre de souveraineté pleine et directe. Les possessions et le gouvernement sont venus à la Papauté comme un appendice naturel et un appui

Digitized by Google

nécessaire de sa grande situation religieuse, et à mesure que cette situation se développait. Les donations de Pépin et de Charlemagne n'ont été que l'un des principaux incidents de ce développement à la fois spirituel et temporel, commencé de très bonne heure et secondé par les instincts des peuples comme par les faveurs des rois. C'est en devenant Chef de l'Eglise, et pour l'être réellement, que le Pape est devenu souverain d'un Etat » (1).

M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* (2), attribue à Napoléon des paroles auxquelles le fameux conquérant n'a pas toujours conformé ses actes, loin de là, mais les raisons qu'il a données ont gardé leur valeur :

« L'institution, disait le premier consul, qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable. On reproche à ce chef d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger en effet, et il faut en remercier le ciel. Quoi ! dans le même pays se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'Etat? Réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait le despotisme des sultans; séparée, hostile peut-être, elle produirait une rivalité affreuse, intolérable. Le Pape est hors de Paris, et cela est bien : il n'est ni à Madrid, ni à Vienne,

(1) V. Guizot, *l'Eglise et les Sociétés chrétiennes en 1861*.
(2) V. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 219.

Digitized by Google

et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. Croit-on que s'il était à Paris, les Viennois, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions? On est donc trop heureux qu'il réside hors de chez soi, et qu'en résidant hors de chez soi, il ne réside pas chez des rivaux, *qu'il habite dans cette vieille Rome*, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celle des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre les souverains catholiques, penchant toujours un peu vers le plus fort, et se relevant bientôt si le plus fort devient oppresseur. *Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait.* Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer. Je ne soutiens pas ces choses par entêtement de dévot, mais par raison. »

M. Thiers, après avoir rapporté ces paroles, se demande si le premier consul, en parlant de la sorte, comme aussi en faisant le Concordat, agissait par inspiration de foi religieuse, par politique ou par ambition. « Il agissait par sagesse, dit-il, c'est-à-dire par suite d'une profonde connaissance de la nature humaine, cela suffit. Le reste est un mystère que la curiosité, toujours naturelle quand il s'agit d'un grand homme, peut chercher à pénétrer, mais qui importe peu ».

Nous savons bien que quelques années plus tard, le même Napoléon trouvait que « l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel, avait été dans le passé, comme elle l'était encore dans le présent, la source de

Digitized by Google

continuelles discordes; que les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servis de l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre, et que, par cette raison, les affaires spirituelles, qui de leur nature sont immuables, se trouvent confondues avec les affaires temporelles ».

Mais ce qui ôte à ce jugement la plus grande partie de sa valeur, c'est qu'il se trouve dans le préambule même du décret du 17 mai 1809 dont l'article 1er est ainsi conçu:

Les Etats du Pape sont réunis à l'Empire français.

On peut voir par là si celui qui jugeait de la sorte était impartial et désintéressé.

M. de Talleyrand, dont on publie en ce moment (1891) les mémoires si longtemps attendus, s'exprime de la sorte sur cette question:

« La destruction du pouvoir temporel du Pape par l'absorption des Etats romains dans le *Grand Empire* était politiquement parlant une faute non moins grave. Il saute aux yeux que le chef d'une religion aussi universellement répandue sur la terre que l'est la religion catholique, a besoin de la plus parfaite indépendance pour exercer impartialement son pouvoir et son influence. Dans l'état actuel du monde, au milieu des divisions territoriales créées par le temps, et des complications politiques résultant de la civilisation, cette indépendance ne peut exister que si elle est garantie

Digitized by Google

par une souveraineté temporelle. Il serait aussi absurde de vouloir remonter au temps de la primitive Eglise, où le Pape n'était que l'évêque de Rome, parce que le christianisme était renfermé dans l'empire romain, qu'il était insensé à Napoléon de prétendre faire du saint Père un évêque français. Que devenait alors le catholicisme dans tous les pays qui ne faisaient pas partie de l'empire français? Que penserait la France si le Pape était entre les mains de l'Autriche ou de toute autre puissance catholique? le croirait-elle bien impartial, bien indépendant? Quelque illusion que pût se faire Napoléon sur l'étendue et sur la durée de la puissance dans sa personne ou dans celle de ses successeurs, il ne devait pas créer un précédent aussi dangereux et qui pouvait un jour être fatal à la France » (1).

Le plus célèbre des orateurs modernes, Bossuet, dont le nom est devenu presque synonyme d'éloquent, grand catholique malgré certaines erreurs gallicanes, Bossuet, envisageant cette question du pouvoir temporel du haut de son immortel génie, s'écriait:

« Non seulement, nous savons que les biens et les droits qui forment le domaine temporel du Saint-Siège sont fondés sur les titres les plus légitimes, mais nous les tenons pour choses saintes et consacrées à Dieu, de telle sorte qu'on ne pourrait, sans sacrilège, les

(1) V. *Mémoires du prince de Talleyrand*, tome II, page 124.

Digitized by Google

envahir, les enlever, ou les ramener à l'état séculier. Non seulement nous félicitons le saint Siège apostolique de la possession de la ville de Rome et des autres terres de sa domination, *qui lui permet d'exercer plus sûrement et plus librement le pouvoir spirituel dans tout l'univers*, mais nous en félicitons aussi *l'Eglise entière*, et nous faisons les vœux les plus ardents pour que cette principauté sacrée demeure sauve de toute manière et à l'abri de toute atteinte. »

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

PRINCIPAUX OBSTACLES AU RÉTABLISSEMENT DU POUVOIR TEMPOREL

APRÈS avoir établi que la Papauté, pour l'exercice normal de sa mission, a besoin d'un pouvoir qui garantisse son indépendance et sa dignité, nous avons à examiner les obstacles qui empêchent de modifier la situation actuelle, si précaire, si anormale, si contraire aux intérêts des peuples, et qui constitue une telle ingratitude des nations chrétiennes envers la Papauté, qu'un noble Espagnol pouvait l'appeler récemment : *la plus grande honte de notre temps*.

Parmi ces obstacles plusieurs ne sont malheureusement que trop réels ; nous allons passer en revue les principaux.

Digitized by Google

I

§ 1. La question de l'unité italienne, dont nous avons déjà parlé et sur laquelle nous aurons à revenir, est le premier qui se présente.

Rien de plus naturel, rien de plus légitime et de plus noble chez les peuples d'Italie que l'amour de l'indépendance, que la fierté patriotique, que la haine des étrangers conquérants. Les Italiens veulent, et c'est incontestablement leur droit, former un grand peuple, capable de faire respecter lui-même ses frontières, un peuple qui cesse d'être exposé sans défense aux convoitises des autres nations, un peuple qui désormais compte en Europe, au point de vue même de la force matérielle. Ils ne voient que deux manières d'arriver à un but si désirable : ou l'unité d'Etat, telle qu'elle existe actuellement, un seul peuple obéissant en tout à un seul et même gouvernement ; ou bien la fédération de plusieurs Etats dont les intérêts diffèrent et qui gardent leur indépendance dans l'exercice de leur souveraineté particulière, mais qui sont unis solidairement pour la défense de la commune patrie. Ce dernier mode a toujours été le rêve des grands hommes de l'Italie, de ses poètes, de ses philosophes, de ses hommes politiques.

Digitized by Google

La Papauté, qui depuis dix-huit cents ans se trouve sur son territoire, à qui la Chrétienté a constitué, dans un intérêt universel, un petit Etat qui doit rester à jamais inviolable, la Papauté paraît à certains Italiens un obstacle soit à cette unité qui a été établie récemment par la violence, soit à une fédération qui peut-être choisirait Rome pour capitale et le Pape pour président.

Dans l'hypothèse de l'unité d'Etat, rendre Rome et l'Etat Pontifical à la Papauté, ne serait-ce pas découronner et désorganiser l'Italie? Prendre Rome pour capitale, dans l'hypothèse d'une fédération, ne serait-ce pas donner à l'Italie un chef trop pacifique, ne serait-ce pas surtout *cléricaliser* un pays qu'on veut *laïciser?*

Telle est la difficulté. A notre avis elle est loin d'être insoluble.

Sans vouloir entrer dans les questions de gouvernement intérieur, qui regardent les seuls Italiens, puisque les autres peuples n'ont à se préoccuper que des droits du Saint-Siège qui sont aussi les leurs, il nous est bien permis cependant de faire observer que rétablir la Papauté dans ses droits territoriaux, ce n'est point du tout par là même reconstituer les anciens Etats, tels qu'ils étaient avant 1860; que Turin, Florence, Venise, Milan, ou Naples pourraient encore former à l'Italie, unie sous un même sceptre, une capitale très acceptable et même très enviable.

La restauration de l'Etat Pontifical avec les modifications, les rectifications de frontières que pour-

Digitized by Google

raient nécessiter les circonstances, n'entraînerait pas *ipso facto* le morcellement de l'Italie, pas plus que l'existence du Portugal, comme enclavé dans la péninsule ibérique, n'empêche l'Espagne de former une nation parfaitement homogène. Le Roi d'Italie garderait sous son autorité 25 millions d'Italiens et le Pape en aurait trois.

Si l'idée d'une fédération venait à prévaloir, rien n'obligerait à y faire entrer les Romains, ni surtout à prendre le Pape pour président. Cette haute fonction, qui peut n'être qu'honorifique, pourrait aussi devenir très redoutable, et si le patriotisme des Papes les engageait à l'accepter, on peut être assuré qu'ils ne la rechercheront pas; tel est du moins notre humble avis.

§ 2. Du reste, en admettant que la solution de cette question présentât des difficultés sérieuses au point de vue de l'unité italienne, elles ne sont certainement pas au-dessus des forces d'une diplomatie honnête et intelligente.

L'illustre Anglais qui, au congrès de Liège (septembre 1890) a traité cette question avec le bon sens pratique qui caractérise sa nation, s'exprimait ainsi sur ce point :

« Messieurs, nous ne sommes pas opposés à l'unité italienne; nous ne désirons intervenir dans les aspirations et les droits d'aucune nation. Que les nations arrangent leurs affaires, pourvu qu'elles n'usurpent pas la propriété d'autrui, pourvu qu'elles *ne détrui-*

Digitized by Google

sent pas les droits de la chrétienté, pourvu qu'elles ne persécutent pas l'Eglise de Jésus-Christ !

« Mais qui me dira qu'il était nécessaire de détruire l'indépendance temporelle du Saint-Siège pour établir l'unité italienne et un royaume italien... ? La principauté de Monaco et la république de San-Marino (qui a gardé son indépendance durant quatorze siècles) ne font-elles pas toutes deux partie du sol italien ?

« Et l'Etat indépendant d'Andorre, qui date du huitième siècle, situé au sud de la France, nuit-il à l'unité de la France ? et la neutralité du grand-duché de Luxembourg, est-ce qu'elle a nui à aucune unité nationale ?

« L'Europe, dans ces dernières années, n'est-elle pas intervenue fréquemment pour ajuster des territoires, restreindre des ambitions, maintenir une balance de pouvoirs et assurer le bien public ?

« Le district de Colombie, dans lequel se trouve la grande cité de Washington, n'est-il pas situé au milieu des Etats-Unis d'Amérique, entièrement indépendant de tous les Etats fédéraux ? Son indépendance, loin de la détruire, fortifie et assure l'union des Etats.

« Et au milieu de l'empire britannique indien, n'y a-t-il pas une quantité d'Etats indigènes jouissant de leur souveraineté propre ? — Loin de faire tort à l'union et à la force de notre empire indien, ils sont une source de force pour l'empire britannique.

« Enfin, voyez le grand empire allemand, créé d'hier, sous l'influence des idées modernes. N'y voyez-vous pas des Etats indépendants, des princes, des souve-

Digitized by Google

rains indépendants ? Et leur existence est-elle incompatible avec celle du puissant empire germanique ?...

« Pourquoi donc le maître de l'Italie nouvelle, au lieu de détruire l'indépendance de la ville de Rome, au lieu de la subjuguer (amenant sa banqueroute et finissant par lui enlever même son indépendance municipale), *au lieu de frapper la chrétienté*, de frapper chacun de nous en détruisant l'indépendance du Souverain Pontife, pourquoi le maître de l'Italie n'a-t-il *pas respecté la capitale du monde chrétien* et l'indépendance temporelle du Saint-Siège ?...

« Si l'unité et la force nationale peuvent être assurées en Europe, en Asie et en Amérique, tout en respectant certaines souverainetés et indépendances civiles, comment se fait-il qu'en Italie seulement, la plus ancienne, la plus aimable, la plus pacifique des souverainetés, celle des Papes, ne peut être respectée et conservée ?

« Je vous dirai pourquoi. Le pouvoir qui a détrôné le Pape, ce n'est pas l'Italie, c'est la Révolution ; la Révolution, qui a juré de détruire l'Eglise catholique » (1).

Déjà en 1877, le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, protestant converti au catholicisme, ancien magistrat, homme d'une modération qu'on pourrait presque qualifier d'excessive, écrivait à un diplomate de ses amis :

(1) V. Congrès de Liège, discours de Mgr Vaughan.

Digitized by Google

« Les Italiens sont trop prudents et trop habiles pour ne pas désirer une conciliation avec la puissance spirituelle. Ils sont en même temps trop instruits de l'histoire de leur pays et trop clairvoyants, pour ne pas comprendre qu'ils ne consolideront jamais leur unité nationale, tant qu'ils seront en conflit avec la puissance spirituelle, et que le conflit ne cessera jamais, tant qu'ils voudront régner à Rome. Cette possession de Rome, s'ils s'y obstinent, sera le chancre qui rongera leur monarchie, et l'empêchera de vivre de la vraie vie des nations. Je voudrais avoir à ce sujet une conversation avec Victor-Emmanuel. Rome n'est pour lui qu'un nom et un embarras. Sa monarchie ne souffrirait aucun dommage et trouverait un immense avantage à rendre à l'Eglise, c'est-à-dire au monde catholique, Rome et un domaine suffisant pour que le chef de la religion pût y siéger et y régner dans toute sa dignité. Un pape, dans ces conditions, rendrait à l'Italie nouvellement constituée une existence légitime qu'elle n'a pas, et le monde serait pacifié. Tant que cela ne se fera pas, vous aurez l'Eglise à l'état de souffrance, et comme elle s'étend partout, le malaise continuera d'être universel. Il ne faut pas considérer, en traitant cette grande question, la personnalité de Pie IX, mais l'institution. Cette institution subsiste depuis 18 siècles » (1).

Combien d'Italiens, très chauds partisans de l'unité

(1) Lettre à M. de Circourt.

Digitized by Google

ou de la confédération, sont absolument de cet avis! Combien parmi eux pensent ces choses et n'osent pas les dire!

Voici à ce sujet des déclarations importantes publiées par le grand journal anglais *The Times*, lors de l'entrevue de M. Crispi avec le prince de Bismarck, en 1887. Elles lui ont été transmises par son correspondant parisien, et émanent d'un Italien, homme d'Etat considérable, qui ne l'a pas autorisé à donner son nom. Inutile de dire que nous n'accepterions ni toutes ses réflexions, ni la solution qu'il propose et qui manque de netteté. Elles sont néanmoins utiles à connaître comme symptôme de l'opinion de l'autre côté des Alpes. Voici les propres paroles de ce personnage important :

« Vous dites que vous croyez que Crispi parlera longuement avec Bismarck de la lettre du 15 juin; moi, j'en suis convaincu.

Je vais vous parler franchement et je ne crains pas que vous répétiez ce que je dis, parce que c'est le langage d'un ami de mon pays, qui cherche avant tout son bonheur, non pas pour l'heure présente, mais pour les temps à venir.

Si vous consultez mes compatriotes, dans toute leur sincérité — je parle de ceux qui sont sincères et qui sont éclairés — ils vous avoueront tous que nous gardons au fond de notre cœur, une sorte de sentiment douloureux, je n'ose pas dire humilié, de la façon dont Rome est devenue notre capitale.

M. Eugène Rendu a fait à propos de la lettre du

Digitized by Google

15 juin une brochure très éloquente, très persuadée et très persuasive. Elle renferme beaucoup de citations curieuses et concluantes. C'est certainement ce que l'on pouvait écrire à ce sujet de plus parfait; mais, à mon avis, cette brochure a un défaut: elle prouve des choses qui sont toutes prouvées. Il n'y a pas de question qui exige moins de démonstration que celle-ci.

Nous sommes entrés à Rome contre notre propre engagement d'honneur. Nous avons saisi le moment où la France, vis-à-vis de laquelle nous nous étions absolument et solennellement engagés, était vaincue; le moment où l'Europe était immobilisée par la guerre terrible qui se déroulait sous ses yeux, et nous avons surpris, par une force formidable, un vieillard qui n'a pu faire que semblant de se défendre.

Nous avons pris Rome, nous l'avons déclarée capitale de l'Italie, et puis, passant outre à toutes les protestations, nous avons ajouté l'ironie à notre entreprise et nous avons édicté une loi de garantie dont le Pape n'a jamais voulu se prévaloir et que nous avons maintenue ironiquement, comme si une loi qui se propose de donner des garanties à quelqu'un pouvait avoir une valeur quelconque aussi longtemps que celui qu'elle veut protéger refuse de la reconnaître.

Eh bien, tout ce que nous dirons, tout ce que l'on dira ne changera rien à cela, parce qu'on ne change pas des faits enregistrés par l'histoire avec des raisonnements que l'on cherche à leur opposer.

Voilà la vérité, il est inutile de la démontrer longuement, surtout à nous qui la connaissons, et qui en souf-

Digitized by Google

frons dans notre conscience nationale, dans notre dignité collective et individuelle. Oui, il n'est pas un Italien digne de ce nom qui ne souffre à la pensée de ce que nous avons fait pour proclamer Rome capitale de l'Italie.

Et pourtant, je le déclare, moi qui viens de vous dire ce qui précède, il y avait pour nous nécessité d'agir ainsi. Nous allions vers une révolution qui aurait mis en question toute l'œuvre accomplie depuis 1859, si nous n'étions pas entrés à Rome.

Aujourd'hui ce péril n'existe pas. Nous sommes assez forts contre les menaces et contre les révolutions pour nous conduire en n'écoutant que notre honneur et notre conscience. La bonne fortune de l'Italie a voulu que nous ayons aujourd'hui en face de nous un Pape qui est à la fois un Pape éclairé et un Italien ardent.

Je sais que les fanatiques qui l'entourent ou qui le soutiennent dans le monde redoutent que son amour pour l'Italie, dont il a dit dans sa lettre au cardinal Rampolla, en un langage si frappant : *Italia, a tanti titoli per Noi cara e strettamente congiunta*, ne le porte à de trop grandes concessions.

Mais, pour nous, là n'est pas la question. La question est que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garder la Papauté à côté de nous, au milieu de nous, comme une amie, comme une auxiliaire, et non comme une ennemie. Un homme d'Etat français m'a dit, il y a deux jours, ceci : « Même pour nous, il importe que le Pape soit libre; mais nous

Digitized by Google

avons intérêt à ce qu'il soit libre contre l'Italie, et non avec son concours. Cet homme politique a prononcé là une parole que nous devons méditer et et que nous devons retourner : il faut que le Pape soit libre, ou se déclare libre, non pas contre nous, mais avec nous et par nous.

Mais là nous touchons à une des questions les plus délicates, les plus complexes qui existent à cette heure dans le règlement des affaires publiques d'une nation en Europe. Je veux parler de la question de Rome.

Vous ne pouvez pas vous imaginer, vous qui vivez en dehors de l'Italie, ni tous ceux qui vivent en dehors d'elle, combien cette question de Rome passionne tous les cœurs italiens, tous les esprits de l'Italie. C'est une superstition, et vous savez que c'est là la chose la plus forte contre laquelle on puisse avoir à lutter dans l'esprit des nations (1).

Pourquoi tenons-nous tant à Rome ? Cela serait impossible à dire. Aucun de nous n'aime Rome. C'est la capitale la plus ingrate, la plus désagréable, la moins pratique qui puisse exister. Elle est loin de tout; elle est malsaine, malgré tous les efforts que l'on a pu faire pour l'assainir.

On ne peut même pas l'embellir sans que l'on crie a la profanation. Nous nous heurtons sans cesse à la Rome des Césars et à la Rome des Papes, et nous ne pouvons pas faire un seul pas dans cette ville

(1) Il serait plus exact de dire que la volonté des chefs des sociétés secrètes est formelle et qu'on n'ose pas s'y soustraire.

Digitized by Google

amère sans subir un froissement. Le roi s'y déplaît plus que tout le monde. L'idée de ce vieillard qu'il a en face de lui est insupportable.

Dans la partie du Quirinal qui est excommuniée, excommunication dont on rit en public, dans cette partie, c'est à qui n'y couchera pas.

Les souverains refusent de se rendre à Rome et préfèrent irriter le roi et sa politique plutôt que d'affronter les difficultés que cette situation fausse ferait naître sous leurs pas en y allant.

Nous avons à notre disposition la plus belle capitale future du monde : Florence. Rien au monde ne pourrait rivaliser avec ce bijou d'art et de grâce, situé dans la plus belle partie du monde, dans cette merveilleuse vallée de l'Arno où, dans dix ans, s'élèverait la plus belle, la plus florissante, la plus enviée des capitales, et nous restons à Rome où tout nous froisse et nous gêne, et où tous les jours nous bravons, en y prolongeant notre séjour, la conscience du monde et les lois primordiales qui doivent tout gouverner.

Et pourtant, personne ne pourrait aujourd'hui conseiller ou proposer à l'Italie d'abandonner Rome comme capitale ; et, d'un autre côté, tout le monde sait qu'un accord avec le Pape n'est possible que si Rome ne renferme plus le gouvernement de l'Italie, que si le Pape est libre dans Rome libre.

Rappelez-vous le chemin que cette question a fait depuis dix ans, alors que, au Vatican, on repoussait avec horreur l'idée de se réconcilier avec l'Italie au prix de Rome seule, et en sanctionnant, par là même,

Digitized by Google

ce qui s'est fait en dehors de la question de Rome même.

Eh bien, ce que nous espérons, ce que nous rêvons, ce que nous voudrions et ce qui se produira à la fin, je l'espère pour le bonheur de mon pays, c'est que l'on pourra faire abandon au Pape de Rome sans froisser la superstition italienne, sans que Rome cesse de demeurer la capitale de l'Italie.

Vous souriez. Je veux vous dire quel est ce projet qui sourit à beaucoup de monde et qui finira par pénétrer les esprits élevés, en Italie et ailleurs.

Nous ferons au Pape l'abandon de Rome avec toutes les libertés de jouissance que comporte un tel abandon ou une telle restitution. Il aura toute la liberté qu'il rêve et qu'il réclame ; il n'aura plus en face de lui cette Italie dont il se dit le prisonnier, mais il gardera en face de lui, comme une constatation incontestable de Rome capitale de l'Italie unie, tout ce qui constitue le signe visible et tangible de la royauté italienne établie à Rome.

Le Quirinal, les ministères, les édifices parlementaires, tout ce qui constitue aujourd'hui le siège de l'autorité italienne, tous les édifices de l'Etat, de son administration, de ses corps constitués, de son corps gouvernemental, restera intact à Rome, et nul autre que le gouvernement italien et ceux qui le représentent ne pourra jamais y pénétrer, et le jour où les circonstances nous obligeraient à nous montrer de nouveau dans Rome, nous y rentrerions comme un propriétaire rentre dans sa maison qu'il a momentané-

Digitized by Google

ment abandonnée, et dans laquelle il retourne quand il veut, trouvant tout à sa place et prêt à le recevoir

Mais nous n'y serons pas de nos personnes, nous y serons par ces marques indélébiles de notre souveraineté, et, ceci admis, nous laissons à la Papauté cette Rome dans laquelle elle veut être libre, et sans la liberté de laquelle elle déclare n'être qu'une victime perfidement surprise et sacrifiée.

Tenez pour certain, en dehors du règlement des détails nécessaires pour donner toute sécurité et à la Papauté et à l'Italie, que c'est par un arrangement de cette nature que nous trancherons notre plus grande difficulté, et que nous sortirons vainqueurs d'un problème que nulle autre nation que nous n'aurait pu résoudre, qui nous donnera une force nouvelle et définitive, qui résoudra toute chose, et qui fera de la Papauté le couronnement de notre force, le glorificateur de nos consciences, et le défenseur de notre grandeur et de notre honneur, conjointement avec tout le reste de l'Italie; et soyez certain que Crispi montrera, dans ses entretiens avec le chancelier, que l'Italie, en ceci comme en toute autre chose, est digne de compter parmi les grandes puissances de l'Europe moderne et civilisée» (1).

Nous ne voulons rien ajouter à ces aveux significatifs. Nous n'entrerons pas non plus dans les discussions quelque peu byzantines qui ont rempli les co-

(1) V. *Gazette de France*, numéro du 9 octobre 1887.

Digitized by Google

lonnes de certains journaux des deux côtés des Alpes, à l'occasion d'un vœu adressé simultanément au Pape Léon XIII et au Roi Humbert au mois de janvier 1889.

Il nous suffit d'avoir montré que si l'unité italienne est un obstacle à la solution de la question romaine dans le sens d'un rétablissement du pouvoir temporel, cet obstacle n'est pas insurmontable, qu'il n'est certainement pas, nous le répétons, au-dessus des forces d'une diplomatie intelligente et guidée par un sentiment élevé des intérêts généraux du monde.

Digitized by Google

§ 3. Un autre obstacle trop réel au rétablissement du pouvoir temporel, c'est l'antagonisme entre la France et l'Allemagne et l'attitude prise depuis quelques années par cette dernière puissance.

En faisant entrer l'Italie dans la triple alliance en 1883, en renouvelant cette alliance le 13 mars 1887, en la renouvelant encore en 1891, l'Allemagne a cherché un point d'appui dans le cas d'une guerre avec la France. Et l'Italie gouvernementale, oublieuse dès la première heure au reste, de ce qu'elle devait à la France qui à Palestro, à Magenta et à Solferino avait versé son sang pour elle, l'Italie officielle a tenu à justifier un proverbe qu'il est inutile de redire, mais qui est sur toutes les lèvres. Profitant des désastres de 1870, elle s'est tournée de suite vers le vainqueur et lui a fait les offres les plus serviles. Un jour même on vit M. Crispi venir trouver M. Gambetta et travailler avec lui au renversement du Maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République. L'Italie de M. Crispi était donc pour la France une ennemie d'autant plus acharnée qu'elle se sentait plus ingrate.

Dans ces conditions, le prince de Bismarck, qui tournait tout au profit de sa politique antifrançaise, se fût

Digitized by Google

prêté très difficilement à une restauration que les révolutionnaires du Quirinal regardent non seulement comme une cause de faiblesse pour eux, mais encore et surtout comme une suprême injure.

§ 4. Dans le but d'affaiblir la France, M. de Bismarck s'est efforcé de développer chez elle les idées révolutionnaires. Il avait travaillé activement à empêcher la restauration de la monarchie légitime si noblement représentée par le Comte de Chambord. Nul encore n'a oublié les fameuses lettres adressées au comte d'Arnim à ce sujet. L'intervention indirecte du chancelier allemand dans les élections et dans les affaires de la France, au moyen de la presse et par les bruits de guerre habilement répandus, avait pour but d'empêcher la réorganisation de la nation ennemie, de l'affaiblir en divisant ses citoyens en plusieurs partis très ardents les uns contre les autres, enfin de l'occuper chez elle et dans les colonies.

Cette politique, à laquelle sans doute il donnait comme justification le droit de légitime défense, l'amour de la patrie allemande, était une politique pour le moins fort dangereuse. D'un côté, la France au point de vue militaire s'est relevée malgré les obstacles, bien plus vite que ne le présumaient ses adversaires; elle a fait trêve aux divisions quand il s'est agi de son armée et de sa flotte; d'heureuses découvertes lui sont venues en aide; et comme rien de sérieux n'a été fait pour l'apaisement, les haines ont persisté,

Digitized by Google

les désirs de vengeance, de prochaine revanche, ne se sont pas éteints.

D'autre part, les idées de socialisme, de révolte, d'irréligion, de République antichrétienne, dont on a favorisé l'éclosion et le développement chez le voisin, sont comme ces maladies contagieuses qui ne respectent ni les frontières ni les barrières; l'Allemagne peut bien s'en apercevoir à cette heure où le nombre de ses électeurs anarchistes et de ses députés socialistes a plus que décuplé depuis 1870.

Le calcul dangereux du prince de Bismarck a donc produit des fruits amers, et pour la France chez laquelle les révolutionnaires se sont emparés du pouvoir et ont établi la persécution religieuse, et pour l'Allemagne qui souffre de la désorganisation morale imposée à son adversaire.

§ 5. Aujourd'hui les choses ont changé; M. de Bismarck est à terre, M. Crispi l'est également. A l'étonnement général, le jeune Empereur d'Allemagne qu'on se représentait comme un foudre de guerre, comme un brouillon étourdi et violent, éclairé nous ne savons par quelle lumière, paraît avoir compris que ce n'est pas dans la force brutale que se trouve la solution des difficiles problèmes qui sont posés à l'Europe actuelle. L'apaisement des haines de peuple à peuple, de classe à classe, par l'influence religieuse et par l'enseignement scolaire, par l'étude des questions sociales, par les concessions légitimes et bientôt, espérons-le, par

Digitized by Google

les procédés généreux, lui semble avec raison devoir être beaucoup plus efficace que les solutions à coups de canon; aussi ne parle-t-il pas de *saigner un peuple à blanc*, et de noyer dans le sang les revendications ouvrières.

M. de Bismarck feignait encore de ne connaître que la France révolutionnaire, fille de la franc-maçonnerie, la France qui prétend ne dater que de 1789 et veut en répandre partout les fameux principes, la France qui élève stupidement des statues à Voltaire, à Danton, à Diderot, à Garibaldi... qui persécute ses religieux et ses prêtres, et donne, il en faut convenir, le spectacle de toutes les insanités. Mais qui ne sait que c'est là le fait d'une minorité tapageuse, parvenue au pouvoir? Qui ne sait qu'il y a sous cette couche superficielle la vraie France, la vieille et noble France, essentiellement chrétienne, jalouse de toutes ses gloires anciennes et modernes, avide de travail, de justice, d'honneur et de vraie liberté? Si aujourd'hui ses représentants ne sont pas au pouvoir, si même elle est opprimée, c'est qu'une secte intolérante et malfaisante s'est emparée des principaux postes et de la direction suprême. Nous n'avons pas à rechercher ici comment cela a pu se faire; l'Allemagne au surplus n'est pas sans connaître quelques-unes des causes qui ont amené ce résultat. Qu'elle veuille bien ne plus favoriser certaines élections politiques; qu'elle renonce à affaiblir les idées morales de la France dans l'espoir de la dominer plus aisément. A tous les points de vue, il vaut mieux s'appuyer sur la vertu de ses adversaires,

Digitized by Google

quand cela est possible, que spéculer sur leurs vices.

Combien ne serait-ce pas une politique plus haute, plus conforme à l'intérêt général, de se mettre réellement et résolument à la tête des conservateurs en Europe, de préparer partout des solutions conformes à la justice. On y perdrait sans doute l'amitié d'un Crispi et d'hommes de ce bord; mais que n'y gagnerait-on pas! Forcer l'approbation, l'admiration même de ses ennemis, car comment blâmer qui rétablit l'ordre? et comme les mesures de justice et de pacification s'appellent l'une l'autre, faire taire les revendications les plus ardentes à force de grandeur et de générosité, ouvrir ainsi la voie aux apaisements sociaux et internationaux, se montrer partout le représentant du droit et non pas seulement de la force; est-ce un rôle assez beau? Mais ce rôle sera-t-il compris?

§ 6. Il faut l'avouer, le renouvellement de la triple alliance en 1891 a été un pas fait en arrière, une contradiction à la marche hautement suivie depuis quelques années. L'alliance de l'Allemagne, qui se prétend conservatrice au premier chef, antirévolutionnaire, et sinon catholique, du moins chrétienne, avec l'Italie actuelle, constitue une étrange anomalie. L'Italie gouvernementale, qu'elle le veuille ou non, a été jusqu'à ce jour la nation la plus ouvertement révolutionnaire. Elle a en effet sa principale raison d'être dans l'impiété, et tant qu'elle détiendra Rome, elle sera en opposition

Digitized by Google

permanente avec la justice, et comme une insulte publique dressée en face de la plus auguste représentation du droit et de l'autorité sur la terre.

Comment donc peut-on combattre avec chances de succès le socialisme ? comment peut-on espérer vaincre la Révolution, ainsi que l'essaie avec tant d'audace, d'autres disent avec tant d'imprudence, l'Empereur d'Allemagne, quand on s'allie avec le gouvernement le plus révolutionnaire du monde ? Pour tenter une telle entreprise, au moins faudrait-il avoir, comme on dit, tous les atouts dans son jeu.

Il y a là, nous le répétons, une contradiction, une cause de réelle faiblesse, qui n'a pas dû échapper à la haute intelligence des politiques allemands, lesquels n'ont dû s'y résigner que pour des motifs qu'ils regardaient comme une nécessité patriotique mais tout à fait transitoire.

§ 7. Quoi qu'il en soit, l'obstacle à une restauration du pouvoir temporel provenant de ce chef est réel, mais il n'est pas non plus insurmontable. En effet, il y a plusieurs choses à observer.

Premièrement, l'alliance anormale de l'Allemagne avec l'Italie n'est que temporaire, tout comme l'alliance de la France et de la Russie qu'on lui oppose.

En second lieu, l'antagonisme entre la France et l'Allemagne, qui est le motif principal pour lequel l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie se sont garanti réciproquement l'intégrité de leur territoire, se sont pro-

Digitized by Google

mis la coopération de leurs forces navales et militaires en cas d'attaque, et se sont engagées à ne point faire de paix séparée, cet antagonisme ne durera pas toujours. Un rapprochement à un moment donné reste dans l'ordre des choses possibles, surtout si des tiers autorisés s'en occupent et préparent des solutions satisfaisantes; surtout si l'Allemagne prend vraiment la tête du mouvement conservateur, comme elle semblait le vouloir il y a un an; surtout si la France, républicaine ou monarchique peu importe, rejette le poison révolutionnaire qui la souille, et met au pouvoir des hommes intelligents qui comprennent que l'irréligion et les faux principes sont incompatibles avec le progrès véritable et durable des nations.

Troisièmement, enfin, les termes mêmes de l'alliance entre l'Allemagne et l'Italie n'étant pas connus, on ne peut affirmer avec certitude qu'aucune réserve n'ait été faite ou sous-entendue pour le cas d'un règlement de la question romaine.

Quoi qu'il en soit, si dans l'avenir il survenait un accord amiable entre le Souverain Pontife et l'Italie, comme entre la France et l'Allemagne, ou si un congrès se réunissait pour trancher les questions qui divisent l'Europe, une situation nouvelle serait créée, les alliances contractées en prévision d'un conflit armé n'auraient plus les mêmes raison d'être, et la triple alliance, en tout cas, ne serait pas un obstacle absolu au rétablissement de la Souveraineté Pontificale, puisque dans la première hypothèse il y aurait le consentement des parties intéressées, et que dans la

Digitized by Google

seconde ce même consentement pourrait bien exister; tout au moins l'accord des puissances signataires offrirait-il aux nations des garanties de paix et de stabilité encore plus solides que celles résultant des alliances bizarres de l'Allemagne conservatrice avec l'Italie révolutionnaire, de la France républicaine avec la Russie autocratique.

§ 8. Peut-être serait-ce ici le lieu de faire remarquer en passant que, quoi qu'il advienne, que la réconciliation de l'Allemagne et de la France demeure une utopie, ou qu'elle soit la réalité d'un avenir prochain, la spoliation des Etats du saint Siège est pour l'Italie une cause permanente d'inquiétude et de faiblesse qu'elle aurait tout intérêt à faire disparaître. C'est sans nul doute pour ses adversaires une force considérable dont ils sauront profiter quand l'occasion sera favorable.

En effet, cette spoliation donne à toutes les nations un droit d'intervention que nous aurons à examiner, droit qui n'a jamais fait de doute, qui a été affirmé à différentes époques, non seulement par la France, par l'Autriche, par l'Espagne, par les Etats catholiques, mais par d'autres encore qui ont une notable portion de leurs sujets catholiques, droit enfin qui, pour être réservé depuis 20 ans, n'est pas pour cela périmé.

La question romaine est une épée de Damoclès toujours suspendue sur la tête de l'Italie nouvelle.

Digitized by Google

Si cette nation, au lieu d'être dirigée par des sectaires, l'était par des hommes de mérite et de talent, par des patriotes sincères, c'est elle-même qui, dans l'intérêt de sa sécurité, demanderait promptement à un accord amiable ou à un congrès des puissances la solution de cette redoutable question.

Digitized by Google

III

§ 9. A notre avis, l'obstacle le plus formidable, le véritable obstacle à une restauration du pouvoir temporel de la Papauté, celui qui domine tous les autres, c'est la puissance de plus en plus prépondérante de la franc-maçonnerie. Ce que nous avons dit précédemment nous permettra d'être bref sur ce point.

Aujourd'hui un homme instruit ne peut ignorer qu'il existe sur terre plus de quatorze mille Loges de franc-maçons, ayant presque toutes entre elles des relations plus ou moins intimes, mais certaines. Quatorze mille Loges, sans parler des Loges tout à fait secrètes de la Russie et d'autres pays ! Quatorze mille Loges avouées et reconnues dans les annuaires officiels de la franc-maçonnerie (1).

La puissance néfaste d'une telle institution s'est accrue grâce à la complicité des gouvernements qu'elle a su gagner, grâce aussi à la faiblesse de ceux qui

(1) Le calendrier maçonnique du Grand Orient de France, pour l'année 1879, publication maçonnique officielle, que nous avons sous les yeux, en cite 13.988; mais il n'est pas complet, car il n'indique pour la France ni les Loges des deux rites écossais, ni celles du rite de Mesraïm, et pour l'étranger, notamment pour l'Amérique du Nord et pour celle du Sud, il y a plusieurs Etats dont le chiffre des loges est resté en blanc, faute de renseignements.

Digitized by Google

n'ont osé lui résister. Aujourd'hui elle est formidable. Nous avons à cet égard les déclarations formelles des hommes les mieux placés pour en juger. Voici ce que disait publiquement, il y a quelques années, un premier ministre de la Reine d'Angleterre, Disraeli, devenu depuis lord Beaconsfield :

Les Sociétés secrètes « sont un élément nouveau avec lequel la *diplomatie et les gouvernements doivent compter désormais ;* elles ne reculent ni devant l'assassinat ni devant les émeutes ; elles peuvent au besoin provoquer des massacres et des *guerres générales.* »

Et Léon XIII, plus récemment encore et avec plus d'autorité, a déclaré à l'univers entier, le 20 avril 1884, que « la secte maçonnique, employant l'audace et la ruse, a envahi tous les degrés de la hiérarchie sociale, et commence à jouir, au sein des Etats modernes, d'un POUVOIR QUI ÉQUIVAUT PRESQUE A LA SOUVERAINETÉ ».

Ces derniers mots en disent plus que tout ce que nous pourrions ajouter. Le Vicaire de Jésus-Christ déclare que la secte maçonnique commence à jouir d'un pouvoir qui équivaut presque à LA SOUVERAINETÉ !

On ne s'étonne plus maintenant si de hautes personnalités ministérielles ont avoué dans l'intimité que le Gouvernement français est absolument lié par des engagements avec les Sociétés maçonniques ; s'il est patent pour tous que la Monarchie italienne est entièrement l'*esclave* des sectes auxquelles elle s'est livrée ; si l'Empereur d'Autriche, entouré de juifs et

Digitized by Google

de franc-maçons, se trouve parfois dans l'impossibilité absolue d'agir comme il le voudrait; et ainsi des autres pays.

§ 10. On peut bien traiter les franc-maçons de *fumistes*, on peut les défier, comme l'a fait avec une certaine crânerie l'ancien préfet de police de Paris, M. Andrieux. Il est différentes manières de tuer les gens; M. Andrieux en sait quelque chose à cette heure, lui qui, avec un réel talent, avec un courage exceptionnel, avec des relations nombreuses et très considérables, s'attendait pour le moins au rôle de premier ministre dans son pays, et qui ne peut plus être seulement nommé député nulle part. On peut rire des franc-maçons, comme le fait en France M. Renan, qui néanmoins conserve un grade important parmi eux, et tout en ayant l'air de les dédaigner, fait très bien leurs affaires.

Mais résister en face à la franc-maçonnerie du monde entier, sur un point capital comme celui qui nous occupe, et qui groupe dans un accord unanime les révolutionnaires des cinq parties du monde; vouloir rétablir ce qu'elle a mis tant d'années à renverser; relever le pouvoir temporel des Papes, qu'elle regarde comme le principal obstacle à ses desseins, alors que pour le détruire elle n'a reculé devant aucun moyen, depuis les mensonges et les calomnies jusqu'aux assassinats, jusqu'aux émeutes, jusqu'aux guerres internationales, n'est-ce pas s'exposer au plus formidable

Digitized by Google

des échecs? La destruction du pouvoir temporel est son chef-d'œuvre; pour l'accomplir elle a trompé l'opinion, elle a égaré des milliers et des millions d'individus; elle eût travaillé un siècle à cette œuvre s'il l'eût fallu; tant elle en comprenait l'importance!

Sans doute, à première vue, il semble que rien ne soit plus simple que de rétablir promptement le droit sur un point aussi grave, et rien ne devrait l'être davantage en effet. Rendre au Pape son petit Etat étant la réparation d'une flagrante injustice sur laquelle tous les honnêtes gens sont d'accord, l'Europe et les peuples chrétiens n'ont qu'à obliger l'Italie à lâcher sa proie. Et l'Italie, qui n'a pu naître sous sa forme actuelle que par l'assistance du Gouvernement français, et qui ne peut subsister que par l'appui de l'Allemagne, transportera sa capitale à Turin, à Florence, à Milan, ou à Naples, malgré ses armées et sa flotte, avec la même facilité que M. Crispi, jadis, faisait ses malles sur un signe seulement de M. de Bismarck. Cela, en effet, s'exécuterait sans un coup de canon et aux applaudissements de tout ce que le monde compte de gens éclairés et honnêtes, s'il n'y avait derrière l'Italie la Révolution tout entière, s'il n'y avait la franc-maçonnerie de tout l'univers. Il faudrait entrer avec elle en lutte directe, en guerre ouverte, et c'est là ce qui fait la grandeur et la difficulté de l'entreprise.

La franc-maçonnerie a semé ses affiliés dans l'entourage des grands, sur les marches des trônes, sur les trônes eux-mêmes; elle remplit les Assemblées délibérantes, elle a des accointances dans tous les mi-

Digitized by Google

nistères et dans toutes les ambassades ; elle correspond quelquefois par-dessus les ministres directement avec les Souverains, comme on l'a vu pour Napoléon III, pour Victor-Emmanuel et pour d'autres encore. Pour empêcher la restauration du trône pontifical, il n'est rien qu'elle ne tente ; elle emploierait le fer et le poison, ainsi qu'elle l'avait déclaré à ses adeptes lorsqu'elle résolut de jeter à bas la dynastie Napoléonienne ; elle mettrait le feu aux quatre coins du monde, si elle le pouvait ; car elle sent qu'il y a là pour elle une question vitale.

§ 11. Qui est de taille à soutenir la lutte ? Qui aura assez de courage pour l'entreprendre, assez de puissance pour réussir ? En fait d'audace et de rude énergie, M. de Bismarck, qu'on appelait le chancelier de fer, passait pour un homme exceptionnel. Nous nous souvenons d'avoir lu, en 1872, que, dans une réunion secrète qui se tenait à Locarno en Suisse, et où, par parenthèse, Félix Pyat représentait la France, un Prussien, le général Etzel, si nous ne nous trompons, prononça ces paroles que nous avons notées : « M. de Bismarck est à nous entièrement, et le jour où nous le verrions tituber, nous lui retirerions notre confiance ; il le sait très bien. » La confiance a fortement diminué depuis, car on prétend qu'un jour le chancelier allemand se serait écrié qu'il lui serait plus facile de s'entendre avec les Jésuites qu'avec les francs-maçons. Eh bien ! cet homme

Digitized by Google

d'Etat, dont l'influence hier encore était prépondérante en Europe, eût-il osé, tout puissant qu'il fût, tenter cette restauration ? et devant les mille obstacles semés sous ses pas n'eût-il pas dit : c'est impossible ? On se rappelle les rugissements contenus, les rires sardoniques partis des antres de la franc-maçonnerie, lorsque, il y a quelques années, recevant le grand cordon de l'ordre du Christ, il commençait sa lettre de remercîment à Léon XIII en lui donnant le titre trop significatif de : Sire.

§ 12. Ce qu'aucun homme d'Etat ne peut faire à cette heure, un souverain énergique et puissant le pourrait-il ?

Peut-être.

Mais voyez la ruse habile de la Révolution. Parmi les souverains, elle a enrôlé les uns, qui ont accepté de la servir ; elle a enlacé les autres qui auraient pu lui nuire. Elle les a tous pris si adroitement, qu'ils sont ou charmés par elle ou impuissants à lutter contre elle. Aucun du reste ne paraît avoir vu bien clair dans son double jeu qui consiste, d'un côté à dire aux peuples : Votre ennemi c'est l'autorité, ce sont ces rois et ces prêtres qui se liguent pour vous opprimer ; tout pouvoir vient de vous, vous êtes le nombre, vous êtes la force ; quand ces hommes vous gêneront, renversez-les ; d'un autre côté à dire aux chefs d'Etat : Votre ennemi principal c'est l'Eglise, c'est la Papauté qui, dans son désir de domination universelle, jalouse

Digitized by Google

votre autorité, prend parti pour vos peuples et empêche vos plaisirs ; hommes de progrès et de liberté, arrêtez ses empiétements audacieux, défiez-vous de ses enseignements rétrogrades, garrottez-la, bâillonnez-la, et vous jouirez en paix de vos peuples qu'il vous faut gouverner durement, sans reconnaître à personne le droit de s'ingérer dans vos affaires.

De telles manœuvres ont si bien produit leurs fruits que presque partout les peuples cherchent à renverser leur gouvernement, se moquent de leurs prêtres et veulent dépouiller leurs patrons; que partout aussi Empereurs, Rois, Présidents de république, tout en désirant consolider leur pouvoir ébranlé, travaillent à l'envi à entraver l'action de l'Eglise, à arrêter des empiétements imaginaires, et se font ainsi, sans s'en douter, les ouvriers très actifs de la Révolutiou qui les menace et qui tout bas se rit d'eux. Cette situation est devenue générale, universelle.

Au commencement de ce siècle, M. de Maistre avait déjà fort bien aperçu la ruse des révolutionnaires, et il l'avait signalée avec son style original si franc et si net.

« Il y a tant d'analogie, écrivait-il, tant de fraternité, tant de dépendance entre le pouvoir Pontifical et celui des rois, que jamais on n'a ébranlé le premier sans toucher au second, et que les novateurs de notre siècle n'ont cessé de montrer aux peuples la conspiration du sacerdoce et du despotisme, tandis qu'ils ne cessaient de montrer aux rois le plus grand ennemi de l'autorité royale dans le sacerdoce : incroyable

Digitized by Google

contradiction, phénomène inouï, qui serait unique s'il n'y avait pas quelque chose de plus extraordinaire encore, c'est qu'ils aient pu se faire croire par les peuples et par les rois. »

Bien avant de Maistre, le célèbre philosophe Leibnitz avait écrit cette phrase déjà citée : « En attaquant la souveraineté temporelle des Papes, on ébranle tous les droits en Europe. »

Et les principaux révolutionnaires de nos jours ont plus d'une fois confirmé ces vérités par leurs propres déclarations : « Caduto il Papa, cadono prive di base le monarchie » disait dans son journal le fameux agitateur Mazzini (1). Guerre à Dieu dans les Papes et dans les Rois, disait aussi la vieille devise maçonnique.

Que de fois Léon XIII a déploré, ce sont ses propres paroles , que les gouvernements « se laissant circonvenir par les fraudes des hommes impies et effrayer par leurs menaces, se soient montrés soupçonneux ou même hostiles envers l'Eglise, et n'aient pas compris que les *efforts des sectes seraient restés vains*, si la doctrine de l'Eglise catholique et l'autorité des Pontifes romains avaient conservé auprès des princes et auprès des peuples l'honneur qui leur est dû ».

Que de fois, à la suite de ses prédécesseurs, il a dévoilé en détail les manœuvres hypocrites des chefs de la maçonnerie ! (2)

(1) *Pensiero ed azione*, n° 15, nov. 1858.
(2) V. notamment l'encyclique du 20 avril 1884.

Digitized by Google

Les avertissements n'ont certes pas manqué ; mais aucun n'a servi, et la Révolution poursuit toujours sa marche triomphante. Il en sera ainsi jusqu'au jour où l'on se décidera, comme on dit, à prendre le taureau par les cornes.

Ce jour-là viendra-t-il ? le XIXe siècle sur son déclin le verra-t-il, ce jour ? Qui se mettra à la tête de la grande et périlleuse croisade ? qui délivrera le Christ et son vicaire, et fera rentrer dans l'ombre cette Révolution satanique qui sème au milieu des peuples les bouleversements et les crimes ? C'est le secret de l'avenir. Nous ignorons ces choses ; mais ce que nous affirmons sans crainte de nous tromper, c'est que le principal obstacle au rétablissement du pouvoir temporel du Pape est vraiment là ; il est dans l'opposition acharnée des révolutionnaires, embrigadés dans le monde entier sous divers noms, mais spécialement sous le nom de francs-maçons.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IV

URGENCE DU RÉTABLISSEMENT DU POUVOIR TEMPOREL

I

Aujourd'hui tous les hommes instruits en France et peut-être mieux encore à l'étranger, connaissent parfaitement quel est le principe de la Révolution. Quand nous parlons d'une façon générale de la Révolution, et quand nous la stigmatisons, il va sans dire que nous prenons le mot dans son sens le plus mauvais. Nous voulons parler uniquement de la révolution irréligieuse, antichrétienne, et non pas de ces courants d'opinions qui amènent des modifications dans la politique des peuples, tels que changements de dynastie, changements de forme de gouvernement, admission plus ou moins large de telle ou telle classe à la direction des affaires... toutes révolutions qui peuvent être légitimes ou ne pas l'être, mais qui ne sont pas nécessairement *la Révolution*. Cette remarque a son impor-

Digitized by Google

tance, car c'est une ruse fort commune, et qui réussit trop souvent, de faire passer pour ennemis des réformes et du progrès ceux qui blâment seulement les fureurs et les débordements des passions, de présenter comme des tenants arriérés du passé ceux qui veulent arrêter leurs concitoyens dans la voie de l'impiété et des crimes de toute espèce.

Nous disions que le principe essentiel de la Révolution est aujourd'hui connu. Ce principe consiste à mettre l'individu, la famille, la commune et le gouvernement en dehors de toute influence de Religion surnaturelle. D'après lui, les lois, l'éducation, les mœurs doivent se former et subsister sans elle. La foi en Jésus-Christ et en son Eglise doit être traitée d'opinion libre, ni plus ni moins que la mythologie des Grecs et la théogonie des Indiens (1). Voilà à proprement parler l'essence de la Révolution, le reste est l'accessoire. Les formes de gouvernement, les constitutions des Etats lui importent peu, pourvu qu'elles lui permettent d'arriver au but, qui est de *séculariser* ou mieux de *déchristianiser* la société. Le principe est avoué hautement et publiquement; mais le but ne l'est pas; on le dissimule habilement sous les noms de *progrès*, de *liberté*, d'*affranchissement de l'esprit humain*, de *civilisation moderne*... Au fond, c'est cela : déchristianiser la société; voilà ce que veut la Révolution, voilà à quoi tend la maçonnerie, directrice suprême et exécutrice de toute l'entreprise.

(1) V. *la Civiltà cattolica.*

Digitized by Google

C'est à cette œuvre qu'on cherche à employer la France, depuis qu'elle n'ose plus se déclarer la nation très chrétienne ; et c'est aussi pour atteindre ce résultat qu'on a voulu détruire le pouvoir temporel, car il fallait arrêter l'action opposée de la Papauté en supprimant ses organes et en entravant ses mouvements.

On peut juger si le principe révolutionnaire, qui est absolument le contraire de la vérité, puisque la vérité est que la Religion doit pénétrer l'individu, la famille et l'Etat, et qu'elle doit influer sur l'éducation, sur les mœurs et même sur les lois dans la mesure juste, sage et extrêmement variable que comportent les temps et les lieux, on peut juger si ce principe faux et funeste a gagné de proche en proche de nombreux adhérents, s'il s'est répandu de tous côtés ; et cela non pas depuis l'établissement du protestantisme, non pas depuis la fin du siècle dernier, mais encore depuis ces dernières années.

Il est certain que, par des alliances de toute sorte, en se servant même prodigieusement du concours de ces nombreux conservateurs qui s'intitulent *libéraux* et que Mazzini regardait comme de très utiles collaborateurs, la Révolution, qui est la forme du mal chez les nations civilisées, est parvenue à étendre son empire sur une partie considérable du globe. Les vieilles nations de l'Europe, comme les plus jeunes des deux Amériques, subissent son action qui parfois les ébranle jusque dans leurs fondements. On voit, dans les régions où sévit le plus cruellement ce fléau redoutable,

Digitized by Google

certains peuples qui ont tout essayé pour recouvrer la paix intérieure : pouvoir absolu, royauté constitutionnelle, république, gouvernement par l'aristocratie, par les classes moyennes, par le peuple : tout échoue et le mal continue ses ravages. On voit à travers les nations se former des institutions absolument subversives, composée de millions d'individus associés pour le crime et se donnant la main d'un bout du monde à l'autre. Tantôt c'est l'*internationale* avec ses massacres et ses incendies, tantôt c'est le *socialisme* avec ses grèves et ses revendications spoliatrices ; ici c'est la *franc-maçonnerie* publique avec son despotisme et ses persécutions religieuses, là c'est la *maçonnerie secrète* avec ses assassinats, ailleurs c'est le *nihilisme* et ses nombreux attentats : partout c'est la Révolution, sous sa forme religieuse, politique ou sociale. Dans le domaine religieux, après avoir détruit l'unité de la Chrétienté, elle finit par le naturalisme et par l'athéisme. Dans le domaine politique, après avoir détruit le respect du pouvoir et rendu les peuples ingouvernables, elle aboutit à l'anarchie. La voici qui fait son entrée dans l'ordre social escortée par ce qu'on a appelé le quatrième état, c'est-à-dire par la masse des prolétaires, et après quelques nouvelles fêtes du 1er mai on va voir de quoi elle est capable.

En présence du nombre croissant des hommes qui marchent à l'assaut de la société, de leur ardeur, de leur cohésion, de leur discipline ; en présence de la faiblesse des moyens de résistance, de la division et du manque de principes des défenseurs attitrés du pou-

Digitized by Google

voir, faut-il s'étonner si des philosophes graves, des penseurs de marque nous annoncent comme rapproché un cataclysme incomparable, un désastre sans précédent ? Il en est qui parlent de la *fin du monde* ou de la *fin d'un monde.*

Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas d'exagération dans leurs prédictions, l'existence d'un mal profond, d'un mal très grave et très pressant, ne peut être niée. L'inefficacité des remèdes employés jusqu'ici ne peut être niée davantage, car elle est patente. L'emploi de la force matérielle, l'*ultima ratio regum*, nécessaire dans une certaine mesure, est absolument insuffisante pour résoudre les questions sociales. Aussi, dans les hautes sphères, combien de souverains, combien d'hommes d'Etat ont désespéré du salut ! Combien ont dit : la maladie qui travaille les peuples est incurable ; il n'y a plus de remède ; nous sommes voués aux bouleversements sanglants et périodiques, et finalement à la décadence.

§ 2. Les perturbations effrayantes dont nous avons été les témoins ou qui nous menacent à brève échéance, ont été prédites si souvent et si clairement que personne ne devrait s'en étonner, sinon ceux qui sont à la fois sourds et aveugles.

Il a même été noté par les publicistes les plus sagaces et par les écrivains d'histoire contemporaine que jamais la guerre à l'autorité sociale ne s'est faite avec un si grand accroissement d'anarchie dans les esprits

Digitized by Google

que depuis les années qui ont suivi l'entreprise sardo-maçonnique contre Rome (1).

Et il ne pouvait en être autrement : outre que le mépris de l'autorité est chose contagieuse qui se communique aisément de pouvoir à pouvoir, de nation à nation, la Révolution, par cette victoire, avait la preuve de sa force à elle et de la faiblesse de ses adversaires, pour la plupart à moitié gagnés à ses doctrines.

On comprend donc qu'à la nouvelle de la prise de Rome, l'Episcopat d'Autriche ait immédiatement ordonné des prières publiques « comme dans les grands fléaux de la peste, de la famine et de la guerre »; on comprend qu'il ait considéré l'invasion de l'Etat pontifical, ce sont ses propres termes, « comme une très grande calamité, comme un fléau de Dieu qui a pesé non seulement sur Rome, mais sur l'Autriche, sur l'Europe, sur le monde catholique et sur l'humanité entière ».

Léon XIII lui-même a constaté ce fait déjà prévu, et en a donné l'explication dans une lettre au cardinal Nina :

« La violation des droits du saint Siège et du Pontife romain, dit-il, est funeste, dans ses conséquences, au bien-être et à la tranquillité des nations... Quand elles voient les droits les plus anciens et les plus augustes foulés au pied dans la personne du vicaire de Jésus-Christ, elles sentent s'ébranler leurs idées de devoir et de justice; leur respect pour la loi s'af-

(1) V. *Civiltà cattolica*, 3 mai 1884.

Digitized by Google

faiblit, et la voie est ainsi ouverte à la destruction de la base sur laquelle repose l'existence même des sociétés. »

Il est incontestable que cette guerre à toute autorité, à celle des prêtres, à celle des rois, à celle des maîtres, va en s'accentuant chaque jour : « ni Dieu, ni maître » ; il y a partout comme une rage de destruction, et il se prépare dans le monde civilisé des projets de bouleversements et de spoliations, absolument universels.

§ 3. Certes, de cette situation lamentable les peuples ne sont pas seuls coupables. Les gouvernements y ont leur part de faute et de responsabilité. Les uns par manque de principes, les autres par faiblesse, quelques-uns même pour avoir, tout les premiers, lancé leurs peuples dans les voies révolutionnaires.

Pour nous en tenir à la question qui fait seule l'objet de ce travail, s'il est vrai que les autorités soient dans une certaine mesure solidaires les unes des autres, s'il est vrai que l'autorité religieuse soit la plus sacrée de toutes, qui donc a donné l'exemple de la violation la plus coupable du droit le plus légitime et le plus élevé ? Qui a donné l'exemple de l'indifférence la plus imprudente en face de cette violation qui pouvait être arrêtée d'un signe ? ce sont bien les gouvernements, non les peuples. Et le Piémont ne fut pas seul fautif : sans doute l'Italie a la plus lourde charge, puisqu'elle détient encore injustement le bien volé ; mais on ne peut oublier que le gouvernement anglais a pris une part active à cette longue campagne de calomnies qui

Digitized by Google

a fini par ôter tous ses appuis à la faiblesse sacrée du saint Siège; que celui de Prusse, par ses représentants officiels, a poussé vivement l'armée Piémontaise à s'emparer de Rome (1); que le gouvernement Autrichien, dont le joug était odieux aux Italiens, avait aussi encouru de graves responsabilités par l'âpreté de ses convoitises et par ses violences; que la France, la France, hélas! souvent infidèle à sa mission historique, a depuis moins d'un siècle commis l'attentat de Valence et celui de Fontainebleau, qu'elle a, par la guerre de 1858, déterminé en partie l'explosion des Romagnes, et nous sommes bien obligés de convenir que si sous Napoléon Ier elle a été spoliatrice sacrilège, sous Napoléon III elle a toujours joué un double jeu. Toutefois ses déviations, Léon XIII lui-même en a fait la remarque, n'ont jamais été ni générales, ni de longue durée. D'autres gouvernements encore ont péché par faiblesse ou par des calculs intéressés.

Si donc les gouvernements européens, et non pas seulement les peuples, ont été aveugles et coupables dans cette lutte terrible engagée contre l'autorité, si, spécialement dans la grande question du pouvoir temporel de la Papauté, ils ont été coupables les uns en commettant l'injustice sacrilège, les autres en y poussant, d'autres en la laissant commettre quand ils pouvaient l'empêcher; si aujourd'hui ils souffrent des suites de leur faute d'une manière extraordinaire, c'est à eux de comprendre leur devoir.

(1) V. pièce justificative O.

Digitized by Google

II

§ 4. Pour sortir d'une situation déplorable qui partout laisse triompher la Révolution au grand détriment de l'honneur des chefs et du bonheur des peuples, pour arrêter cette guerre mortelle faite à tous les pouvoirs, il faut aujourd'hui, si l'on ne veut pas périr, il faut de toute nécessité un revirement complet, un changement de front bien net, il faut, pour rappeler des paroles connues, *rétablir la pyramide sur sa base*, il faut donner un énergique *coup de barre à droite*. Que les gouvernements ne fassent plus la guerre au cléricalisme, c'est-à-dire à la Religion catholique, suivant l'hypocrite mot d'ordre donné par les Loges à Gambetta; qu'ils cessent partout de faire cause commune avec cette Révolution qui les trompe et les déshonore; qu'on ne pousse plus la France, pour l'affaiblir, dans la voie du radicalisme et de l'impiété; qu'on l'aide au contraire habilement et généreusement à rentrer dans celle de l'ordre et l'apaisement; qu'enfin partout l'on travaille à ce que de sages et larges réformes diminuent les souffrances et désarment les cœurs et les bras. Pour cela, les gouvernements n'ont qu'à se serrer fortement autour de la Papauté, grande puissance morale, grande protectrice des droits de chacun,

Digitized by Google

guide toujours éclairé et prudent, conseil toujours sage et désintéressé.

Puisque, de l'aveu même des révolutionnaires, leur principal adversaire c'est Rome, Rome, le siège le plus élevé de l'autorité sur la terre, puisque des sophistes sont arrivés à détruire au milieu des peuples l'idée que le pouvoir légitime est saint et doit être respecté, il est nécessaire que les gouvernements s'honorent et se défendent en rehaussant son prestige. Il faut qu'ils commencent par rétablir le droit là où il a été le plus indignement violé, qu'ils relèvent l'autorité là où elle doit avoir son siège le plus sacré. Il faut qu'ils rendent au Vicaire de Jésus-Christ la souveraineté territoriale dont l'a spolié, à l'instigation des sociétés secrètes, un voisin trop avide. Il faut qu'elles le lui rendent, non par lustre, mais parce que c'est justice, et aussi parce que c'est l'intérêt général qui le demande. Ce n'est pas seulement l'indépendance du Pape qu'on doit avoir en vue dans la restauration du pouvoir temporel, c'est encore le salut des peuples et la délivrance de leurs gouvernements, enserrés les uns et les autres dans les spirales de la Révolution et de la Franc-maçonnerie.

Là comme ailleurs, l'exemple vaudra mieux que les paroles. Quand les peuples verront leurs Souverains montrer par un acte formel qu'ils savent s'incliner devant la sainteté de l'autorité, dont ils sont eux-mêmes des représentants très élevés, ils ne diront plus : nos chefs ne croient qu'à la force ; ils se moquent tout aussi bien que nous de la Religion, du droit et de la justice.

Digitized by Google

§ 5. Tandis que les hommes d'Etat les plus habiles, malgré leur science et leur expérience, n'ont rien trouvé de mieux pour parer aux maux de la société que de gagner du temps, que de faire des promesses que parfois ils savaient bien ne pouvoir tenir; tandis qu'ils ne connaissent, pour défendre le pouvoir, rien autre que l'emploi tantôt hésitant et tantôt violent de la force matérielle, en avouant tout bas l'insuffisance de ces moyens et en confessant leur impuissance, les hommes d'Eglise, eux, n'ont jamais désespéré. Toujours pratiques, ils n'ont cessé de montrer d'une main sûre de quel côté est le salut, et d'exhorter les peuples à les suivre. Et voici que des catholiques d'élite, des orateurs politiques remarquables en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie se lèvent et s'engagent dans cette voie où les enseignements lumineux de la Papauté se dressent comme des phares éclairant les écueils. La vérité enfin commence à apparaître.

Ecoutez en France l'éloquent évêque de Poitiers, que n'éblouissaient nullement les splendeurs de la cour de Napoléon III, et qui, dès 1863, s'écriait : « Partout je vois des malades gisant sur leur grabat, et attendant que l'ombre de Pierre les atteigne et les rende à la santé. Présage certain des destinées que Dieu réserve encore au Pontificat sacré de Rome. Oui, cette Europe sécularisée, ces nations et ces institutions devenues laïques, le temps n'est pas éloigné où elles demanderont au Vicaire de Jésus-Christ les paroles de salut et de vie. Le droit chrétien avait formé la

Digitized by Google

société européenne, ce même droit avec les modifications nécessaires que le temps apporte au détail des choses, procurera la solution de tant de problèmes reconnus insolubles désormais sans le secours de l'Eglise » (1).

Ecoutez en Allemagne des paroles encore plus récentes et qui montrent le progrès qu'ont fait ces idées qui renferment le salut de la société. Au mois d'août 1890, au congrès catholique de Coblentz, M. *Liéber*, député au Reichstag, s'exprime ainsi :

« Ni le successeur de Pierre, ni nous, n'en appelons à la force ouverte ; mais c'est *au nom du droit public* que nous revendiquons la souveraineté du Pontife romain. Nous la demandons dans l'intérêt de tous les Etats et de l'humanité tout entière. Notre gouvernement lui-même a intérêt à ce que le Pape soit indépendant à Rome. Unissons notre voix à celle du monde chrétien tout entier. L'heure viendra où les puissants de la terre régleront ce vieux compte, et reconnaîtront que la restauration de la souveraineté territoriale du Saint-Siège est la base de toute autorité. »

Dans ce même congrès, le grand orateur dont l'Allemagne catholique pleurera longtemps la perte, M. de Windthorst, présentait et faisait voter la résolution suivante :

«... La restauration de la souveraineté territoriale du Saint-Siège est une nécessité inéluctable pour

(1) V. *Œuvres de Mgr Pie*, tome V, page 208.

Digitized by Google

l'autonomie, la liberté et l'indépendance de son gouvernement.

« *Tout pouvoir légitime*, institué par Dieu, agit donc *dans son propre intérêt* et *dans celui de l'ordre social ébranlé*, du moment qu'il appuie les revendications légitimes du Saint-Siège.

« Le trente-septième congrès catholique allemand exprime le ferme espoir que *la situation universelle* du Saint-Siège sera de plus en plus appréciée, car cette situation contribue au maintien de la paix et à la médiation des intérêts divers des peuples et des classes sociales, tâche qu'aucun pouvoir séculier ne saurait entreprendre » (1).

La même année 1890, au mois de septembre, un Anglais, lord Ashburnham, présentait au Congrès catholique de Liège une adresse qui fut votée par acclamation. On y lisait ces graves paroles :

« ... En même temps que nous suivions cette voie, nous avions le sentiment très net que, pour exercer son action avec une pleine efficacité dans l'intérêt des âmes et de la civilisation elle-même, la Papauté avait

(1) Les mêmes vœux ont été renouvelés, en termes presque identiques, au mois de septembre 1891, au congrès de Dantzig, présidé par le comte de Ballestrem, vice-président du Reichstag ; et au congrès de Malines qui, dans la séance du 9 septembre 1891, déclare adhérer « avec joie à la proposition faite au congrès de Coblentz et renouvelée au congrès de Dantzig, de donner à cette revendication de l'indépendance de l'Eglise un retentissement extraordinaire par la convocation d'un congrès international spécialement chargé de poursuivre auprès des puissances et dans tous les pays une restauration indispensable à la paix du monde et à la sécurité des consciences chrétiennes ».

Digitized by Google

besoin d'être entourée des garanties traditionnelles et providentielles de sa souveraine indépendance. Cette conviction profonde est commune à tous les catholiques, et elle s'est affirmée *avec une significative unanimité,* tant au Congrès que dans *les notables et illustres adhésions qui nous sont parvenues des divers pays de l'Europe et de l'Amérique elle-même.*

« Fasse le Ciel que la lumière éclaire enfin les gouvernements, et qu'elle les amène à comprendre que, si l'on veut que la justice règne au sein de la société, *il faut commencer par réparer, au sommet de la hiérarchie religieuse et politique, les atteintes portées à la plus ancienne, la plus respectable, la plus nécessaire de toutes les souverainetés!* C'est sous l'impression de ces sentiments que le Congrès de Liège clôt sa troisième session. Il fait œuvre de *défense et de conservation sociale* en réclamant une fois de plus la restauration de l'ordre international et de l'ordre chrétien, également violés par la condition faite au Saint-Siège. »

Enfin, celui qui sur terre a reçu de Dieu la mission de prononcer les paroles les plus vitales, les plus utiles à l'humanité, le Pape, a donné des avertissements qui sont la sagesse même, et qui contiennent de tels accents de vérité et de charité, qu'il faudrait plaindre ceux qui n'y verraient qu'un langage tenu dans un intérêt personnel.

Léon XIII, dès sa première encyclique, parue à l'occasion de son élection, le 21 avril 1878, avait dit solennellement :

« ...Nous nous tournons vers les princes et les chefs

Digitized by Google

suprêmes des peuples, et nous les supplions instamment, par l'auguste nom du Dieu Très Haut, de ne pas repousser dans un temps aussi pressant l'aide que leur offre l'Eglise, de s'unir par des efforts zélés et amis à cette source d'autorité et de salut... »

Quelques mois plus tard il ajoutait, dans son encyclique sur les erreurs modernes :

« Nous avons déjà montré aux peuples et à leurs chefs ballottés par une dure tempête le port du salut; en ce moment encore, ému par l'imminence d'un suprême péril, Nous élevons de nouveau notre voix apostolique pour les prier et les supplier, au nom de leur propre salut, au nom du salut des Etats, de prendre pour éducatrice l'Eglise, qui a eu une si belle part à la prospérité publique des nations, et de reconnaître franchement que les rapports du Gouvernement et de la Religion sont si connexes, que tout ce qu'on enlève à celle-ci diminue d'autant la soumission des sujets et la majesté du pouvoir. Et lorsqu'ils auront reconnu que l'Eglise possède pour détourner le fléau du socialisme plus d'efficacité que les lois humaines, les répressions des magistrats, les armes des soldats, qu'ils rétablissent enfin cette Eglise dans la condition et la liberté qui lui permettent d'exercer sa très salutaire influence dans l'intérêt de toute la société .(1) »

« Princes et peuples, dit-il encore, feraient preuve de sagesse politique et agiraient conformément aux exigences du salut commun, en s'unissant à l'Eglise

(1) V. Lettre encyclique de Léon XIII, 28 déc. 1878.

Digitized by Google

pour repousser les attaques des francs-maçons, au lieu de s'unir aux francs-maçons pour renverser l'Eglise » (1).

Car « les maux de n'importe quel Etat chrétien proviennent principalement de ce qu'on entrave partout la liberté de l'Eglise, ce qui l'empêche d'exercer sa puissante influence au bénéfice de l'ordre public. Toutes les fois qu'on lui laisse pleine et entière liberté, l'histoire du passé prouve qu'elle apporte la prospérité et le bien-être à toutes les conditions sociales ; toutes les fois qu'on enchaîne sa liberté d'action, on voit prévaloir ces principes et ces doctrines qui tendent, par leur nature, à ruiner tout ordre social » (2).

Enfin, l'encyclique sur l'origine du pouvoir civil s'ouvre par ces mots :

« La longue et terrible guerre entreprise contre la divine autorité de l'Eglise a eu l'issue qu'elle devait avoir : elle a mis en péril la société humaine et particulièrement le pouvoir civil, qui est le principal soutien du bien public. »

Et elle se termine presque par ceux-ci :

« Assurément, l'Eglise de Jésus-Christ ne peut être ni suspecte aux princes ni odieuse aux peuples. Si elle rappelle aux princes l'obligation de respecter tous les droits et de remplir tous les devoirs, en même temps elle fortifie et seconde leur pouvoir de mille manières.

(1) V. Lettre encyclique de Léon XIII, 20 avril 1884.
(2) V. Lettre de Léon XIII à l'archevêque de Cologne, 24 décembre 1879.

Digitized by Google

Elle reconnaît et proclame leur juridiction et leur souveraine autorité sur tout ce qui appartient à l'ordre civil... Quant aux peuples, l'Eglise, instituée pour le salut de tous, leur a toujours témoigné une affection maternelle. C'est elle qui, mettant en avant la charité, a fait entrer la douceur dans les âmes, l'humanité dans les mœurs, l'équité dans les lois ; elle n'a jamais été ennemie d'une honnête liberté, elle a toujours détesté la tyrannie. »

§ 6. Si tant de graves avertissements, tant de sages conseils ne sont point entendus; si tant d'explications salutaires ne sont point comprises ; si tant d'instantes prières ne sont point exaucées, rien ne saurait à notre avis préserver les peuples et leurs gouvernements des catastrophes vers lesquelles ils se précipitent, ni les lois répressives, ni les engins nouveaux, ni les splendides découvertes des sciences; et nous adoptons sans hésiter, et même en la généralisant, la conclusion d'un remarquable article publié en Italie, en 1884, par la *Civiltà cattolica,* sous ce titre : A propos d'une alliance monarchique en Europe :

« Tant que les choses, disait la célèbre revue, resteront ce qu'elles sont depuis 1870, les démagogues, quelle que soit la secte à laquelle ils appartiennent, sous l'ombre tutélaire de la haute maçonnerie, peuvent dormir tranquilles, la tête sur un bon oreiller. Ni les lois répressives des nihilistes en Russie, ni celles qui sont mises en vigueur en Autriche, ni celles qu'on

Digitized by Google

veut renouveler en Allemagne contre les socialistes, ni le resserrement des freins imaginé par Depretis... ni les jeux d'équilibre imaginés par Canovas à Madrid ne doivent troubler leur sommeil, noircir les espérances couleur de rose dont ils repaissent leurs âmes pour l'avenir. Tout ce qu'ils peuvent se figurer de joyeux et d'agréable, vraisemblablement, s'ils survivent, ils le goûteront, grâce au pétrole, à la hache, à la dynamite et aux autres gentillesses qu'ils préparent pour donner un digne couronnement à la civilisation sans l'Eglise et contre l'Eglise, sans le Christ et contre le Christ, sans le décalogue et contre le décalogue. Tout va pour eux au mieux, le vent souffle dans leur poupe.

« Tant que les monarchies ne travailleront pas à remettre à sa place, en Italie, la pierre angulaire de tout pouvoir royal, c'est-à-dire le droit sacré du Souverain Pontife; tant qu'elles ne travailleront pas à faire reconnaître, au-dessus de leurs couronnes, pour souverain Seigneur et Roi des rois le Dieu créateur et rédempteur du genre humain, et tant qu'enfin, dégagées des chaînes de la maçonnerie juive, elles ne reviendront pas aux deux grands principes de justice politique naturelle et chrétienne, celui de l'*unicuique suum* et celui de *Reddite Deo quæ sunt Dei*, qu'elles ne se fassent pas l'illusion de croire le salut possible. Il n'y a pas puissance de ligues, d'armées, de milliards et de diplomatie qui puisse tenir lieu de cette *grâce de Dieu*, par laquelle uniquement les rois peuvent régner sur les peuples. »

Digitized by Google

III

§ 7. Si, au contraire, dans cette question capitale du pouvoir temporel, c'est la religion, le droit, l'intérêt de l'humanité qui l'emportent sur l'impiété, sur les sophismes et sur les passions coupables des hommes; si la grande iniquité que les gouvernements aveugles ont laissé s'accomplir est par eux noblement réparée, qui ne voit aussitôt quelle première et solide victoire les principes d'ordre auront immédiatement et par le fait même remporté dans le monde? qui ne sent non seulement quelle gloire, mais quelle force en rejaillira sur ceux qui auront pris l'initiative et la direction du combat?

Les gouvernements cesseront d'être enchaînés par l'impiété révolutionnaire maçonnique, juive ou socialiste, qui peu à peu les étreint, au détriment de leur dignité. C'est eux qui, au contraire, travailleront à l'enchaîner, et bientôt, arrêtée dans sa marche ascendante, elle devra reculer sur toute la ligne. Sans doute, ils seront en butte à sa haine, à ses tentatives de vengeance; mais quand elle ne pourra plus compter sur aucun d'eux, elle aura perdu une grande partie de sa force. S'ils restent unis, ils sont assurés du triomphe. Et quel appui ne trouveront-ils pas dans

Digitized by Google

la Papauté plus libre ! partout son autorité morale leur viendra en aide dans les luttes à venir ; et partout ils chercheront ensemble à faire prévaloir la vérité et la justice.

Les questions les plus brûlantes arriveraient à se calmer. La question sociale, par exemple, si hérissée de difficultés, à cause des passions des partis en conflit et par suite des erreurs révolutionnaires qui soufflent leur poison aussi bien chez les patrons que chez les ouvriers, chez les capitalistes que chez les travailleurs, la question sociale serait simplifiée et s'adoucirait par l'accord des gouvernements et de la religion. N'est-ce pas sous l'influence de cette dernière qu'il y a peu de jours, en France, douze cents ouvriers d'une usine chrétiennement dirigée criaient spontanément : *Vivent les patrons !* (1). Il y a là toute une révélation pour qui sait réfléchir. Si les gouvernements, au lieu d'enchaîner l'Eglise, savaient du moins la laisser libre, on verrait renaître bien plus tôt qu'on ne croit la soumission aux autorités et l'harmonie des classes.

Pour bien se rendre compte dans quel sens et de quelle manière la Papauté, ayant recouvré la liberté de ses mouvements, travaillerait, de concert avec les chefs d'Etat, à détruire les antagonismes ardents qui existent entre les différentes nations, entre les peuples et leurs gouvernements, entre les ouvriers et leurs patrons, il faut connaître sur ces questions les enseignements de Léon XIII. On nous permettra, en

(1) V. le *Nouvelliste de Lyon*, 27 août 1891.

Digitized by Google

terminant ce chapitre, d'en donner quelques extraits textuels. Qu'on les pèse, qu'on les médite, et que les philosophes, les hommes politiques disent s'il est rien de plus sage, rien de plus propre à apporter, avec la lumière aux esprits, le calme aux cœurs irrités, rien de plus efficace pour détruire les conflits qui proviennent tous ou des erreurs de doctrine ou des passions des partis en présence.

I

Les Chefs d'Etat « ont reçu le pouvoir pour édifier, non pour détruire... ils doivent observer la justice... respecter tous les droits... modérer la passion du commandement... se dévouer à leur peuple... Le jugement de Dieu sera très dur pour ceux qui gouvernent. »

« Leur pouvoir est souverain sur tout ce qui appartient à l'ordre civil... quant aux matières mixtes, qui regardent en même temps le pouvoir religieux et le pouvoir civil, il faut entre eux un accord dont le bienfait empêchera des conflits funestes à l'un et à l'autre » (1).

Les peuples doivent se soumettre aux pouvoirs légitimes « non seulement par crainte mais par conscience », car le pouvoir est nécessaire et par conséquent voulu de Dieu, vient de lui. « L'obéissance des citoyens est ennoblie, car elle n'est pas l'assujettissement de l'homme à un autre homme, mais la soumission à la volonté de Dieu »... « C'est un devoir de justice de respecter la majesté des Chefs et d'être soumis avec constance et fidélité à la puissance publique. »

En cas d'abus de pouvoir, « il n'est pas permis de se révolter

(1) V. l'encyclique sur l'origine du pouvoir civil, et celle sur la constitution des Etats.

Digitized by Google

de soi-même, de peur que la tranquillité de l'ordre ne soit troublée encore davantage et que la société ne reçoive un plus grand dommage ». Les remèdes sont la patience et la prière auprès de Dieu. En face de « législateurs et de princes qui ordonnent des choses contraires à la loi divine ou naturelle, le droit et le devoir sont de ne pas obéir : il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (1).

II

Les riches ont « l'obligation la plus rigoureuse de distribuer leur superflu aux pauvres, et sont menacés de la damnation éternelle s'ils ne subviennent pas à la détresse des indigents ».

Ils doivent respecter la dignité de l'ouvrier... tenir compte de sa religion et du bien de son âme... ne lui imposer qu'un travail raisonnable... lui donner consciencieusement un salaire suffisant...

Quant au droit de propriété, il provient de la nature et doit rester absolument inviolable. « Dieu condamne le vol et la rapine ».

Les prolétaires et les ouvriers « doivent exécuter fidèlement le travail auquel ils se sont engagés par un libre et juste contrat... ne pas léser leur patron dans ses biens ni dans sa personne... ne pas recourir à la violence et à la sédition dans leurs revendications ».

« L'Eglise console les pauvres par l'exemple de Jésus-Christ, qui étant riche s'est fait pauvre, et a dit : bienheureux les pauvres. » Elle rappelle constamment aux riches comme aux pauvres « qu'ils ne sont pas nés pour les biens périssables de la terre, et qu'ils doivent aller au ciel, les uns par la libéralité, les autres par la patience ». Mais elle ne « se laisse pas tellement absorber par le soin des âmes qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie mortelle et terrestre ». Et c'est pour cela qu'elle ne

(1) V. l'encyclique sur la nature du pouvoir civil, et celle sur la constitution des Etats.

Digitized by Google

craint pas d'indiquer les moyens humains à employer pour amener l'union des classes et l'amélioration du sort des prolétaires; qu'elle traite de l'intervention de l'Etat, de la fixation des salaires, de l'organisation des corporations ou syndicats (1)...

III

« Il ne faut pas considérer comme une civilisation parfaite celle dans laquelle tout pouvoir légitime est audacieusement méprisé, pas plus qu'il ne faut regarder comme la vraie liberté celle qui consiste dans la propagande effrénée des erreurs, dans le libre assouvissement des cupidités dépravées, dans l'impunité des méfaits et des crimes et dans l'oppression des meilleurs citoyens de toute classe. »

Il faut repousser cette grande erreur de notre temps qui consiste à reléguer la Religion au rang des choses indifférentes et à mettre toutes les religions sur le même pied.

« Il ne faut pas traiter l'Eglise catholique comme si elle n'avait ni le caractère ni les droits d'une société parfaite, comme si elle était une association semblable aux autres qui existent dans l'Etat, comme si ce qu'on lui laisse de droit et de puissance d'action dépendait de la concession et de la faveur des Gouvernements. » A plus forte raison ne faut-il pas la chasser entièrement de la législation, de l'enseignement, de la vie publique et privée, mais il faut lui laisser ses droits et sa liberté...

Tels sont les enseignements de Léon XIII. Telle est la doctrine de la Papauté, la doctrine qui sauvera la civilisation, si elle doit être sauvée, puisque en dehors de cette doctrine il n'y a plus que l'expédient malheureux de la force brutale.

(1) V. l'encyclique sur la condition des ouvriers, et celle sur les erreurs modernes.

Digitized by Google

Qu'on laisse partout l'Eglise libre de faire passer ces principes dans l'application pratique; qu'au lieu de la traiter en ennemie ou en inconnue, peuples et gouvernements l'entourent des égards qui lui sont dus, et l'on verra bientôt, bien plus tôt qu'on ne pense, les résultats merveilleux de cette manière d'agir.

Digitized by Google

CHAPITRE V

PAR QUELS MOYENS ET SOUS QUELLES FORMES LE RÉTABLISSEMENT DU POUVOIR TEMPOREL EST POSSIBLE

I

DEPUIS la chute du pouvoir temporel, la question de son rétablissement a été souvent envisagée. Un des grands diplomates de ce temps, Disraëli, déclarait publiquement, il y a quelques années, qu'il ne regardait point du tout cette restauration comme invraisemblable. M. de Bismarck en a plus d'une fois menacé le gouvernement italien, quand il ne le trouvait pas assez docile à suivre ses conseils. La diplomatie européenne a toujours réservé la question, refusant absolument à l'Italie, lors du congrès de Berlin, la ratification juridique de la prise de Rome. Enfin, nul n'ignore qu'aux Etats-Unis comme au Canada, en Angleterre comme en Allemagne, en France comme en Autriche, comme en Espagne, comme en Belgique, les catholiques, lassés

Digitized by Google

de faire des pétitions restés sans résultats auprès des pouvoirs publics, se réunissent fréquemment pour réclamer l'indépendance de leur chef spirituel et pour protester énergiquement contre la spoliation dont il a été victime. Tout le monde a entendu parler des congrès de Liège, de Saragosse, de Coblentz, de Baltimore, de Dantzig, de Malines... Aucun n'est resté muet sur la question du pouvoir temporel. Ces légitimes revendications, qu'un sectaire italien a bien pu étouffer dans son pays à l'aide de lois monstrueuses, reparaîtront vives et ardentes sur tous les points du globe. Elles iront en augmentant, et elles auront un retentissement profond partout où l'on comprend le rôle éminemment bienfaisant de la Religion catholique.

Mais par quels moyens et sous quelle forme cette restauration si utile au monde est-elle possible? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Deux hypothèses peuvent se présenter. Ou bien l'Italie, se réconciliant avec la Papauté, lui restituera d'elle-même Rome et tout ou partie des possessions du Saint-Siège, ou bien, à son refus, il faudra l'y contraindre.

§ 2. La première hypothèse semble inadmissible. C'est cependant celle à laquelle le pape Léon XIII a dû s'attacher en premier lieu, celle qu'il a appelée de ses vœux les plus ardents, celle pour laquelle il a multiplié les raisonnements d'un puissant esprit, les arguments d'un cœur tout paternel.

Digitized by Google

Est-elle absolument irréalisable ? Oui, si l'on regarde le gouvernement de l'Italie, l'Italie officielle. Il suffit de voir comment elle a accueilli naguère les avances, les instances même, si admirables du Souverain Pontife : « Rome intangible ! — Nous ne savons rien, nous ne voulons rien savoir de ce qui se passe au Vatican ! — Il faut être avec nous contre le Vatican, ou avec le Vatican contre nous ! » Telles ont été les insolentes réponses de l'Italie gouvernementale. Donc rien à attendre de ce côté, où l'on reçoit le mot d'ordre des loges maçonniques, des sectes antichrétiennes. Vainement l'on dirait que le nouveau ministère est bien préférable à l'ancien, que M. di Rudini a de meilleures intentions que son odieux prédécesseur. Nous n'en doutons pas. Mais, en eût-il le désir, est-ce qu'il serait de taille à résister au vrai maître de l'Italie, à la franc-maçonnerie ?

Oh ! si l'on pouvait s'adresser à la nation, la réponse serait bien différente ; car partout on aspire à la réconciliation. Nous n'en voulons pour preuves que l'état d'esprit auquel sont arrivés des hommes comme le sénateur Ruggero Bonghi, le rapporteur de la fameuse loi des garanties ; des hommes comme le député garibaldien Achille Fazzari. Le premier écrivant en 1888 :

« Tout le monde désire la conciliation, tous l'attendent. Le Pape a voulu mettre de son côté le monde politique et l'Europe civilisée, en se montrant disposé à la faire. Un gouvernement, s'il était intelligent et sage, ne devrait montrer ni un moindre désir ni un moindre empressement »

Digitized by Google

Le second envoyant, le 1er janvier 1889, des télégrammes à Humbert et à Léon XIII ; saluant d'un côté le roi de l'Italie *une,* de l'autre le Pape de la réconciliation, qui devra prélever la part de territoire jugée par lui nécessaire à son indépendance.

Une autre preuve encore serait les articles abominables de ce nouveau code pénal, sans lesquels M. Crispi et ses inspirateurs n'ont pas cru pouvoir se garantir contre un irrésistible mouvement d'opinion en faveur de la Papauté temporelle.

Enfin, personne n'ignore que le gouvernement italien, au commencement de l'année 1888, a arrêté, par les destitutions, par les menaces et par mille persécutions, cette pétition dans laquelle on demandait au Parlement de rendre au chef de l'Eglise catholique la liberté et l'indépendance nécessaires, pétition couverte déjà de plus de 550.000 signatures qui émanaient toutes de citoyens majeurs. Il est de notoriété que le gouvernement italien ne représente dans sa politique qu'une infime minorité de la population. La loi, d'ailleurs, n'admet au vote politique qu'une très minime partie des citoyens, dont à peine la moitié se rend aux urnes.

Si donc, par impossible, le roi d'Italie, rejetant la tutelle des sectaires qui l'entourent et bravant leurs poignards, faisait un appel énergique à la nation italienne, avec la ferme volonté d'arriver à un arrangement acceptable et pour l'Italie et pour la Papauté, une immense acclamation lui répondrait d'un bout à l'autre de la Péninsule. Par cet acte grandiose, Hum-

Digitized by Google

bert exposerait certainement sa couronne bien humiliée, et sa vie bien terne jusqu'à ce jour, car il n'est que le roi toléré par la révolution et dédaigné par les Romains, sur lesquels il n'a d'autres droits que celui de la force brutale ; en tout cas, il ne mourrait pas dans le lit d'un excommunié, il relèverait sa race, qui n'avait jamais été ennemie de l'Eglise.

Mais tout le monde n'est pas un *Garcia Moreno;* tout le monde n'est même pas comme le chevaleresque Empereur d'Autriche, qui, un jour, en 1860, proposait de risquer sa couronne pour sauver celle du Pape ; il se rappelait, lui, que le glorieux fondateur de sa race, Rodolphe Ier de Habsbourg, simple landgrave de la Haute-Alsace, avait été désigné par un Pape et élu par la diète de Francfort comme Empereur d'Allemagne, et avait juré de défendre les biens et les privilèges de l'Eglise romaine.

Jamais les sectes révolutionnaires ne laisseront le roi d'Italie faire avec le Pape un arrangement quelconque tant soit peu acceptable. Elles serrent de près ceux qui ont eu le malheur de se donner à elles, témoin Napoléon III et d'autres encore. Un an avant sa mort, Victor-Emmanuel disait à un membre de sa famille qui l'a répété :

« Il y a ici un prisonnier, et ce n'est pas le Pape ! »

On ne peut au reste mieux définir la situation dans laquelle s'est mis par sa faute le gouvernement italien qu'en répétant la phrase d'un défenseur cependant de la nouvelle Italie, l'ancien secrétaire général du baron Ricasoli :

Digitized by Google

« Nous sommes entrés à Rome sans le vouloir ; nous y restons malgré nous, faute de savoir et pouvoir en sortir » (1).

(1) V. Rendu, *la Lettre du Pape et l'Italie officielle*, p. 80.

Digitized by Google

II

§ 3. Passons à l'hypothèse qui est malheureusement la plus probable. Le gouvernement italien refusant de rendre à la Papauté ce que le monde catholique lui a donné, il faudra l'y contraindre.

Et d'abord, en a-t-on le droit? C'est ici qu'il nous faut parler d'un fameux droit de non-intervention, qui n'a guère servi jusqu'ici qu'à masquer aux yeux des simples les projets de la Révolution et à favoriser leur succès. Sans doute il faut être très réservé en ces matières. On l'a dit avec raison à propos d'autres questions : l'amour-propre national, quand il s'agit d'ingérence étrangère dans les affaires d'un pays, est une fibre délicate à toucher. Mais il ne faut rien exagérer.

Dans la vie civile, malgré l'inviolabilité du domicile et l'indépendance personnelle, la non-intervention n'arrivera jamais jusqu'à laisser dévaliser par des voleurs ou dévorer par l'incendie la maison du voisin, jusqu'à laisser tomber dans l'abîme un malheureux qui y glisse. « Si ce droit était absolu entre les Etats, ce serait la rupture du lien qui unit les peuples entre eux; ce serait le germe de la destruction de tous les trônes ruinés l'un après l'autre par la révolution, qui, commençant son œuvre par les Etats les plus faibles, et se fortifiant et grossissant le nombre de ses adeptes

Digitized by Google

par des succès fondés sur l'isolement des Gouvernements, ne laisserait plus debout en Europe une seule Monarchie » (1).

Ainsi que le disait très bien un ancien garde des sceaux de France : abandonner la société désarmée à la merci de toutes les audaces et décréter enfin partout et toujours la violation de tous les droits et la seule inviolabilité de la révolte, est-ce acceptable? « Combien de telles pusillanimités pourraient devenir funestes, surtout dans un temps où les passions subversives se prêtent la main d'un bout de l'Europe à l'autre! combien leur succès deviendrait facile si, au moment où elles passent toutes les frontières pour attaquer, chaque gouvernement était condamné à s'enfermer dans la sienne pour se défendre! D'un côté la propagande armée et cosmopolite, de l'autre l'isolement : la lutte ne serait pas longue. On aurait bien vite concentré toutes les forces contre l'Etat le plus faible. Les perturbateurs de tous les pays s'y donneraient rendez-vous pour allumer l'incendie, et il ne serait permis à aucune nation de venir l'éteindre? De telles conséquences jugent un principe. On ne peut condamner la société au suicide. Il y a pour la défense de l'ordre une solidarité plus ancienne et plus sainte que celle des nationalités; quand l'attaque ne respecte pas la limite des territoires, la résistance ne saurait s'y emprisonner » (2).

(1) V. Pavy, *Esquisse sur la souveraineté temporelle du Pape.*
(2) V. Sauzet, *Rome devant l'Europe*, page 431.

Digitized by Google

Il y a plus : le principe de non-intervention fût-il vrai, fût-il absolu, ce qui n'est pas, Rome serait encore, nous l'avons déjà dit, le dernier pays au monde où il serait applicable, à cause des intérêts supérieurs et universels qui s'y trouvent engagés.

Au reste, les Italiens au pouvoir auraient vraiment mauvaise grâce à parler de non-intervention. Ont-ils assez fait appel à l'intervention des étrangers ! Par qui et comment s'est faite l'unité de leur pays? qui l'a maintenue? qui la maintient encore? Il serait tout à fait curieux que les ministres révolutionnaires de l'Italie osassent s'élever contre une intervention légitime qui viendrait rendre au Pape ce que les Piémontais lui ont pris avec l'aide de tous les révolutionnaires cosmopolites, et malheureusement aussi avec le concours plus ou moins déguisé de la France, de l'Angleterre, et finalement de la Prusse. Mais peut-être ces logiques personnages admettraient que l'intervention étrangère est légitime lorsqu'elle est en leur faveur, lorsqu'elle leur sert à attaquer injustement et à s'annexer des territoires, mais qu'elle est interdite et coupable lorsqu'elle sert aux autres à se défendre, ou lorsqu'elle oblige l'usurpateur à restituer !

Qu'on perçoive bien la ruse et la progression d'audace de ces perfides révolutionnaires. Au début ils sont modestes ; ils ne veulent prendre et garder que les Romagnes. Que le Pape y consente, qu'il reconnaisse le fait accompli, et on lui garantira tout le reste de ses Etats ; l'Empereur Napoléon III en prenait l'engagement. Bientôt après ils s'emparent des Marches et de

Digitized by Google

l'Ombrie, mais ils promettent, si l'on veut bien fermer les yeux sur leurs méfaits, de ne jamais attaquer Rome, de la défendre même contre toute attaque *(Convention de septembre)*. Une fois qu'ils ont pris Rome, ils se font encore très humbles; ils demandent seulement à *tenter une expérience*, ils reconnaissent que la question du Pape est une question internationale, et font faire des ouvertures aux cabinets européens concernant les garanties à accorder au Pape; ils s'engagent à le respecter à l'égal de leur nouveau Roi, à ne pas le laisser insulter, et finalement ils votent la fameuse loi dite *des garanties*. Mais quand ils sont sûrs de l'impunité, quand ils ont un allié formidable, les voilà qui déclarent que l'Europe et le monde catholique n'ont rien à voir à ce qui se passe chez eux..., que Rome est *intangible*... « que la situation du Pape à Rome, pour parler comme M. Mancini dans sa circulaire de 1881, est un intérêt italien, de nature purement intérieure et ne comportant en aucune façon une discussion internationale », ou, comme M. Crispi en 1887, en réponse à l'interpellation Bovio, qu'« ils ne savent ni ne veulent rien savoir de ce qui se passe au Vatican... », qu'« il n'y a plus de question romaine ».

En vérité, quel nom donner à une telle effronterie?

Il faut que les Italiens, Piémontais aussi bien que les autres, en prennent leur parti; il faut le leur répéter constamment et sur tous les tons : la question de Rome et du pouvoir temporel n'est pas seulement une question politique, c'est aussi une question religieuse; ce n'est pas seulement une question nationale italienne,

Digitized by Google

c'est aussi une question internationale catholique. C'est, pour employer le langage de leur ministre des affaires étrangères au mois de décembre 1870, à une époque où l'on *faisait le chien couchant* pour se faire pardonner l'usurpation de Rome, « c'est une question internationale, parce qu'on ne peut méconnaître le caractère universel de la Papauté », et remarquez qu'il ne s'agit pas seulement du pouvoir spirituel, mais de la garantie de ce pouvoir et par conséquent du pouvoir temporel.

Rome n'appartient pas seulement aux Italiens ; elle appartient, et c'est son honneur, aux catholiques du monde entier, elle en est la propriété inaliénable. Ils l'ont sauvée, rachetée vingt fois ; sans eux, Rome eût subi le sort des autres capitales de l'antiquité ; ils l'ont restaurée, enrichie ; ils l'ont confiée à perpétuité à leur chef spirituel pour qu'elle soit la meilleure garantie de son indépendance ; ils demandent qu'elle soit neutralisée *au profit de l'humanité,* suivant une expression heureuse appliquée à d'autres contrées.

« Rome, c'est la commune patrie de tous les chrétiens, a dit Fénelon ; tous sont concitoyens de Rome ; tout catholique est Romain. »

Ainsi que l'écrivait, dans la *Revue des Deux Mondes,* le 15 décembre 1848, l'infortuné Rossi, à qui la Révolution n'a su répondre que par le poignard :

« L'indépendance du Souverain Pontife est sous la garantie commune de la conscience des catholiques. Rome, avec ses monuments élevés par les trésors de

Digitized by Google

l'Europe entière ; Rome, centre et tête du catholicisme, appartient aux chrétiens encore plus qu'aux Romains mêmes. Tenez-vous bien pour avertis que nous ne vous laisserons pas *décapiter la chrétienté* et réduire le Pape fugitif à demander un abri qu'on pourrait faire payer cher à sa liberté. »

Oui, Rome est *intangible*, Rome est sacrée, et c'est parce que les Piémontais, poussés par les révolutionnaires, l'ont violée, que celui qui viendra chasser l'usurpateur interviendra légitimement en faveur du droit et pourra s'appeler le justicier de Dieu.

On l'a dit en fort beaux termes :

« Ce siècle a vu et honoré des interventions tutélaires, tantôt pour la cause de l'ordre, tantôt pour celle de la liberté. L'affranchissement de la Grèce a été une des gloires de notre époque... Ce que l'Europe fit, en 1827, pour la cause de la liberté, elle l'a accompli vingt-deux ans plus tard au profit de l'ordre social. Quand la démagogie italienne est venue attaquer un pontife généreux et désarmé, quand, teinte du sang de son ministre, elle a tenté de frapper la religion et la société au cœur, l'Europe s'est levée. La France a rendu Rome à la civilisation et le pape à l'Eglise. Elle a accompli un devoir sacré... A des épreuves subies pour lui, à des coups dirigés en réalité contre lui, le monde catholique ne doit-il pas répondre par des efforts et des secours venus de lui ? »

De tout temps les choses ont été entendues ainsi. Sans remonter à l'époque où Pépin, puis Charlemagne méritèrent les louanges de leurs contemporains

Digitized by Google

et les bénédictions des âges futurs en chassant les Lombards qui s'étaient emparés des Etats de l'Eglise, on peut dire que les droits de la Papauté ont été regardés comme les droits de la Chrétienté ; pour leur défense, les peuples dont les Pontifes invoquaient les armes se regardaient, non comme des étrangers, mais comme des fils défendant les biens de leur Père, défendant, en quelque sorte, leur patrimoine, le patrimoine commun de tous les catholiques. Et remarquez que ce ne sont pas uniquement les nations catholiques qui ont prétendu à ce droit d'intervention, mais encore les nations qui ont chez elles un nombre important de catholiques dont la conscience est intéressée à la liberté du Souverain Pontife. C'est ainsi qu'à des époques récentes, par exemple lorsque Mazzini se fut emparé de Rome, en 1848, les deux puissances russe et prussienne, quoique non catholiques, déclarèrent « juger le principat temporel des Pontifes romains comme une nécessité européenne ». C'est ainsi qu'en 1867, le roi Guillaume de Prusse, dans le discours de la couronne, déclarait que « les efforts de son gouvernement tendaient à mettre en sûreté les droits qu'ont les sujets catholiques à l'indépendance du chef de leur Eglise. »

« La liberté religieuse des catholiques, disait Montalembert à la tribune de l'Assemblée nationale française, a pour condition *sine quâ non* la liberté du Pape ; car si le Pape, juge suprême, tribunal en dernier ressort, organe vivant de la loi et de la foi des catholiques, n'est pas libre, nous cessons de l'être. Nous

Digitized by Google

avons donc le droit de demander à la puissance publique, au gouvernement qui nous représente et que nous avons constitué, de nous garantir à la fois et notre liberté personnelle en fait de religion, et la liberté de celui qui est pour nous la religion vivante. »

En résumé, le monde civilisé et tout particulièrement les nations catholiques ont le droit d'intervenir en Italie en ce qui concerne le Pape; ils ont le droit de restaurer son pouvoir temporel :

Premièrement, parce qu'ils ont droit à l'indépendance et à la dignité du chef de l'Eglise catholique, indépendance et dignité qui importent à l'ordre universel, au bon gouvernement, à la liberté et au bonheur des peuples;

Secondement, parce qu'il est établi historiquement et sans contestation possible que c'est bien dans ce but que la Chrétienté a formé et a toujours défendu l'Etat pontifical, a conservé, restauré, enrichi Rome ; c'est pour assurer l'indépendance et la dignité de son chef spirituel, et non pour satisfaire l'orgueil de quelques citoyens de Rome ;

Troisièmement, parce que le renversement du pouvoir temporel par l'injustice et par le crime a été un attentat commis au détriment des intérêts généraux du monde et en particulier des catholiques, car, en réalité, c'était ces intérêts que l'on voulait atteindre et non pas seulement le trône d'un souverain de trois millions de sujets;

Quatrièmement, parce que le monde et spécialement

Digitized by Google

l'Europe, menacé par la Révolution, a un intérêt de premier ordre, un intérêt urgent, au rétablissement du pouvoir temporel; c'est le principe d'autorité mis partout en péril, et par conséquent la paix et la liberté des hommes qui sont en jeu dans cette question. Ce motif se rapproche du précédent; l'un et l'autre nous montrent que la restauration du pouvoir temporel peut être considérée, en fait, comme un acte de légitime défense contre les attaques constantes et trop souvent victorieuses des ennemis de l'ordre et de la religion, c'est même le meilleur et le plus efficace.

Enfin, nous pouvons ajouter un dernier motif, qui fait de l'intervention du monde en faveur de la Papauté non pas seulement un droit, mais un devoir, un devoir de justice et de reconnaissance; ce motif, ce sont les services rendus en tous temps par la Papauté; auprès d'hommes instruits, qui ont l'esprit droit et le cœur généreux, il n'y a pas besoin d'insister sur ce point.

§ 4. Le droit d'intervention étant donc certain, il nous reste à voir qui contraindra, si l'on est obligé d'employer la contrainte, le gouvernement italien ou plutôt la Révolution à lâcher sa proie.

Ce sera, sans doute, ou une nation victorieuse de l'Italie ou un congrès des grandes puissances civilisées.

Qu'on nous pardonne d'envisager ici les plus douloureuses, les plus terribles éventualités. Il nous faut bien les prévoir, si l'on ne veut rien faire pour calmer

Digitized by Google

les esprits et désarmer les bras, pour rétablir l'ordre et la justice. Nous passerons rapidement sur ces sanglantes hypothèses, qui ne sont point dans nos vœux.

On comprend aisément que, dans une guerre entre la France et l'Allemagne, si la France et ses alliés l'emportaient, un des premiers résultats, aussi prompt que le retour de l'Alsace-Lorraine à la patrie française, serait la destruction des deux unités allemande et italienne : les peuples rattachés à la Prusse le 18 décembre 1870 se déclareraient indépendants, où se tourneraient du côté de l'Autriche, si cette nation n'avait pas fait entièrement cause commune avec l'Italie antipapale et révolutionnaire, avec l'Italie qui, vaincue par elle à Custozza et à Lissa, a trouvé moyen de lui enlever la Vénétie et lui réclame encore l'*Italia irredenta*. Au Pape reviendrait Rome et l'Etat pontifical; cela ne peut faire doute un instant.

Si au contraire la France était vaincue, nous ne savons ce qui adviendrait; mais il n'est pas vraisemblable que l'Allemagne et l'Italie victorieuses voulussent travailler à la restauration des droits du Saint-Siège, il est probable qu'elles songeraient à s'agrandir considérablement au lieu de consolider les résultats acquis; et alors la France, fille aînée de l'Eglise, et la Papauté temporelle, subissant l'une et l'autre une éclipse plus complète, devraient attendre le jour où ces nations improvisées, agglomération factice de nationalités disparates, comme des édifices trop hauts, construits à la hâte et sans assises suffisantes, s'écrouleraient sur l'Europe dans de nouvelles et effroyables catastrophes.

Digitized by Google

Détournons nos yeux de ces noirs horizons. Qu'on ne dise pas que les catholiques appellent la guerre de leurs vœux, demandent de dangereuses modifications de la carte d'Europe, tandis qu'ils devraient accepter les faits accomplis. Ce serait absolument dénaturer la question.

Ce qu'ils demandent au contraire, c'est ce qui peut ramener le plus sûrement la paix parmi les hommes, ce qui effacera une tache honteuse dans la politique européenne, ce qui arrêtera les entreprises audacieuses des hommes de désordre, en leur montrant qu'on est décidé à suivre de meilleures inspirations que les leurs, qu'on veut entrer dans une voie de salut pour les sociétés trop souvent bouleversées par les révolutions ; et qu'en ce qui concerne la Religion, l'autorité, la liberté, la vraie civilisation en un mot, « le bras de la défense sera aussi infatigable que celui de l'attaque, les amis seront aussi fidèles que les ennemis peuvent être acharnés ».

Mais plutôt qu'une guerre parfaitement légitime en faveur de la Papauté temporelle, ce que les catholiques souhaitent de leurs vœux les plus ardents, ce qu'ils implorent par d'instantes prières, ce qu'ils veulent provoquer par tous les moyens légitimes, par la presse, par les conférences, par les réunions publiques et privées, c'est la lumière pour les peuples et pour leurs gouvernements, c'est l'accord des grandes Puissances chrétiennes sur les questions qui agitent le monde et spécialement sur celle-ci, la plus importante de toutes, puisque, nous l'avons vu, dans la question de la Pa-

Digitized by Google

pauté c'est la question de la civilisation qui est en jeu, c'est la question de l'autorité et de la révolution, de la Religion et de l'impiété, du Christianisme et de la barbarie.

Que les Puissances veuillent bien se mettre d'accord sur ce point capital et sur plusieurs autres qui sont aussi d'un intérêt international ou universel : question de la démagogie qui menace l'existence de tous les gouvernements légitimes et la tranquillité de tous les peuples, question de l'esclavage qui intéresse l'humanité entière, questions litigieuses qui divisent les nations européennes, question d'un désarmement général, etc... Qu'elles se réunissent en Congrès, et leur accord aura une tout autre importance, une tout autre signification que le renouvellement de la triple alliance, ou la visite de la flotte française à Cronstadt.

Digitized by Google

III

§ 5. Un Congrès, comme les feuilles publiques nous en annoncent un presque chaque année pour le printemps suivant, tant on en sent le besoin, un Congrès est une mesure de salut public universel, qui, croyons-nous, s'impose à bref délai.

Il y a des questions qui ne peuvent plus se traiter séparément dans chaque pays. La multiplicité et la facilité des communications de toutes sortes a rendu nécessaire sur plusieurs points une entente générale. Les attaques contre les gouvernements étant plus que jamais devenues cosmopolites, plus que jamais la défense de l'ordre demande des conventions internationales; ce qui concerne le commerce et l'industrie, la surproduction, le salaire, les questions sociales doit aussi être examiné en commun.

Le prochain Congrès aura donc à résoudre plusieurs problèmes d'une extrême importance et d'un intérêt européen et même universel. Nous en indiquons quatre : la question de l'esclavage africain, la question ouvrière, la question du désarmement de l'Europe et la question du pouvoir temporel.

A notre avis, ce n'est qu'un Congrès qui peut être assez puissant pour les trancher.

Digitized by Google

Prenons un exemple. Voici la question du désarmement, sur laquelle on nous permettra de nous arrêter, vu son importance extrême.

Comment peut-on parler de désarmer, quels que soient les inconvénients de ces armements formidables qui finissent, comme on l'a dit, par provoquer la guerre à force de la préparer, aussi longtemps que durera l'antagonisme de la France et de l'Allemagne? cen'est pas possible.

Eh bien, allez donc dire à la France que ses armements sont insensés, qu'elle oblige les autres nations à se tenir sur le pied de guerre ; que les futures victoires qu'elle remporterait ne l'empêcheront pas plus d'avoir été vaincue en 1870, que les victoires de l'Allemagne n'empêchent la France d'avoir été vcitorieuse en 1806 et en 1812 ; que les haines de race doivent avoir un terme, et que, si l'on n'admet pas une paix solide, il n'y a plus de raison pour en finir autrement que par la disparition totale d'un des adversaires, puisque le vaincu voudra toujours prendre sa revanche.

Allez dire que ces solutions sauvages sont contraires à la civilisation ; que les Autrichiens battus par les Français dans les plaines de la Lombardie ne cherchent pas la revanche de Solferino, pas plus que les Russes celle de Sébastopol.

Allez dire en outre aux Français que le but apparent de la guerre qu'ils ont déclarée à la Prusse en 1870 n'était pas juste, puisque les bords du Rhin qu'ils voulaient incorporer au territoire français étaient allemands d'origine et de langue, et que Napoléon III,

Digitized by Google

qui se faisait le paladin du principe des nationalités, se mettait en contradiction manifeste avec ce principe.

Tout cela peut être fort juste; mais que M. Carnot, M. de Freycinet ou M. Constans aillent dire cela aux Français, et l'on verra comme ils seront reçus; ils ne s'y hasarderont pas, ils se souviennent de l'*incident des peintres*, et de la représentation de *Lohengrin !...*

Que l'Empereur Guillaume, ou M. de Caprivi, ou tel autre ministre aille dire aux Allemands qu'il est très difficile de garder une population malgré elle : que l'Alsace-Lorraine, bien qu'allemande pendant des siècles, a le désir formel, certain, de rester unie à la France, à laquelle elle appartient légitimement depuis Louis XIV et Louis XV; qu'il vaut mieux renoncer noblement et généreusement à leur conquête, afin d'amener une réconciliation complète et solide avec la France, afin d'amener le désarmement qui sera une source d'inestimables bienfaits pour l'Europe et pour l'Allemagne elle-même.

Toutes ces raisons peuvent être excellentes; il n'y a qu'un malheur, c'est qu'on ne voit personne pour les faire accepter.

Et cependant il est certain que la solution n'est pas ailleurs.

Un grand évêque français, Alsacien d'origine, Mgr Freppel, était l'écho de la France catholique, on pourrait dire de la France entière, lorsque au mois de mars 1891, dans une sorte d'enquête faite par un Allemand sur les moyens d'amener un rapprochement entre les deux nations, il répondait que tant que l'Al-

Digitized by Google

sace-Lorraine ne serait pas redevenue terre française, il y aurait en perspective « une guerre terrible, absolument stérile pour les deux pays, car la France et l'Allemagne étant nécessaires toutes deux pour l'équilibre général, l'Europe ne laissera exterminer ni l'une ni l'autre, et qu'alors le duel ne manquera pas de recommencer dans un délai plus ou moins court. » « Il n'y a pas d'autre solution, déclarait-il, que la réincorporation de l'Alsace-Lorraine à la France. Un traité de paix et d'alliance venant sceller cette œuvre, élèverait la France et l'Allemagne au plus haut degré de leur prospérité, et assurerait à jamais l'union de ces deux nations qui marchent à la tête de la civilisation; car il n'y a aucun intérêt qui les divise sur aucun point du globe. »

Nous le répétons sans crainte d'être démenti, il n'est pas douteux que la France, nation fière, belliqueuse à la vérité, parfois vaincue, plus souvent victorieuse, mais avant tout chevaleresque, fidèle à l'honneur, ne se laissera jamais vaincre en générosité, puisque la générosité comme la franchise est justement un des caractères particuliers de la race. C'est donc une calomnie de la croire incapable de comprendre la noble action d'un adversaire, c'est une calomnie de croire qu'elle refuserait de désarmer complètement, loyalement, matériellement et moralement, sans aucune arrière-pensée.

Est-ce donc aussi une utopie de croire l'Allemagne capable de renoncer librement, généreusement à sa conquête pour amener le désarmement de l'Europe,

Digitized by Google

consolider son unité récente, éteindre les haines internationales, et assurer la paix et l'alliance de deux grands pays peut-être pour des générations?

Nous ne le croyons pas.

Mais qui voudra proposer de telles choses? qui surtout pourra le faire avec chance de les obtenir? Il faudrait de toute nécessité ou un arbitrage que personne ne propose jusqu'ici, ou un Congrès qui parlera avec autorité et imposera ses décisions dans un intérêt général.

Et ainsi en est-il des autres questions en litige.

§ 6. Un Congrès composé des représentants des grandes Puissances civilisées, nous ne disons pas seulement des Puissances européennes, puisqu'aujourd'hui l'Europe n'a plus le monopole de la civilisation, puisque de grandes et chrétiennes nations se sont formées dans les autres parties du monde (1); un Congrès ayant à sa tête l'homme qui serait jugé le plus capable de diriger ces glorieux travaux; un tel Congrès formerait la véritable *Sainte Alliance* des Gouvernements contre la Révolution antichrétienne; il entreprendrait la vraie lutte pour la civilisation, le vrai *Kulturkampf*.

Si donc il est vrai qu'il faille chercher la diminution

(1) Il est clair que les représentants de ces nations auraient à s'abstenir dans les questions qui ne les concerneraient pas, qui ne seraient pas d'un intérêt général universel.

Digitized by Google

des maux qui pèsent sur notre société contemporaine, dans le relèvement du respect de toutes les autorités sociales, dans l'apaisement des haines de peuple à peuple, de classe à classe, dans l'alliance de l'Allemagne et de la France et le désarmement qui en sera la conséquence, il nous paraît que c'est un Congrès qui pourra le mieux obtenir ces résultats et former efficacement la ligue des vrais principes contre l'alliance universelle des révolutionnaires sans Dieu et sans patrie. Il nous paraît que l'union des grandes Puissances, quoique bien tardive, peut encore tout sauver.

Qui prendra l'initiative de cette ligue trois fois sainte, dont l'annonce seule fera rugir la franc-maçonnerie, et dont l'acte au fond le plus important, le plus bienfaisant, sera le règlement de la question italienne? Nous l'ignorons, mais ce dont nous sommes absolument certain c'est que celui qui le fera méritera d'attacher à son nom une gloire au-dessus de celle que donnent les batailles victorieuses et pourra bien être compté parmi les grands bienfaiteurs de l'humanité.

Nous croyons que personnellement ce ne serait pas le jeune Empereur d'Allemagne, si ardemment désireux de réformes, qui y serait opposé. Il paraît au-dessus des préjugés; le nom de *clérical* ne lui fait pas peur, puisqu'on l'a vu combattre les principes révolutionnaires, visiter le Pape, s'occuper de la classe ouvrière, faire insérer la dernière encyclique au journal officiel. Il importerait de connaître son opinion sur le Congrès, lui dont les décisions auront tant de poids dans la balance où se pèsent les destinées du monde.

Digitized by Google

Son père, le pacifique Empereur qui n'a régné que peu de jours, avait formé, croit-on, de généreux projets : la Papauté recouvrant son domaine neutralisé; l'Alsace-Lorraine rendue à la France, dût-elle accepter de subir quelque sacrifice du côté de l'Italie; un désarmement général et la paix conclue plus solidement que par le traité de Francfort. C'était pour le père un beau rêve; sera-ce pour le fils une glorieuse réalité?

La Reine d'Angleterre s'opposerait-elle au Congrès? elle qui a l'esprit large et n'a plus pour premier ministre un sectaire comme Palmerston. Que le chef du cabinet soit, comme aujourd'hui lord Salisbury, un conservateur qui doit certes apprécier la prudence de Léon XIII dans la question irlandaise; que ce soit encore le *grand vieillard*, le vieux chef de l'opposition, Gladstone, qui a fait bien du mal au Vatican, mais qui est un esprit trop élevé et de trop bonne foi pour persévérer dans une erreur qu'expliquent l'éducation et les milieux, le Gouvernement anglais acceptera volontiers un Congrès d'où sortira le désarmement général, et il apportera dans les délibérations le poids de son expérience séculaire.

L'adhésion du noble et malheureux Empereur d'Autriche ne saurait faire doute un seul instant.

La catholique Espagne applaudirait avec enthousiasme à la réunion du Congrès. Elle est acquise d'avance à la lutte contre l'impiété révolutionnaire et à la solution de la question romaine dans le sens de la restauration de la souveraineté temporelle du Pape. On se rappelle que c'est un de ses ministres qui, en

Digitized by Google

1884, se déclarait audacieusement partisan du pouvoir temporel, et faisait jeter les hauts cris à l'Italie officielle qui de suite se précipitait éperdument sur le télégraphe et rédigeait des notes diplomatiques. On sait que c'est elle qui toujours offre avec le plus d'ardeur et peut-être avec le plus de chance d'être acceptée une royale hospitalité au Pape indignement persécuté.

La France, bien qu'en République à demi maçonnique, avec un Président dont les fonctions sont surtout honorifiques, la France, en voie de transformations étranges, si dévoyée qu'elle puisse paraître, ne mentirait pas complètement à sa mission providentielle; elle est trop foncièrement catholique, et son Gouvernement, quel qu'il soit, serait bien obligé sous la pression de l'opinion publique de se faire représenter au Congrès. Il importerait beaucoup de la faire entrer dans l'alliance des grandes puissances chrétiennes, où elle a sa place toute marquée. Nous sommes convaincu que cela serait aussi facile qu'avantageux, soit qu'elle demeure en république, soit qu'elle rentre en monarchie; et cela certes serait plus honorable que de la pousser, pour l'affaiblir, dans les voies irréligieuses et révolutionnaires qui sont un danger pour elle-même et pour les autres.

L'Empereur de Russie, qui, il y a peu d'années, fit remercier le Pape Léon XIII de l'appui qu'il donnait par ses encycliques à ceux qui combattent l'action funeste des sociétés secrètes verrait-il avec défaveur la réunion d'un Congrès? Ferait-il la moindre opposition à la formation d'une ligue dont le but principal sera

Digitized by Google

de terrasser la révolution antisociale et les sectes malfaisantes qui pullulent aussi dans son Empire, et qui sont parvenues, il y a quelques années, à assassiner son père?

§ 7. Si les chefs des principaux Etats n'étaient pas opposés à cette ligue, si même ils la voulaient, plusieurs parmi les penseurs et les hommes politiques jugent qu'il est maintenant trop tard pour la faire réussir. Les chefs de Gouvernements, disent-ils, moins que jamais peuvent faire ce qu'ils veulent; ceux dont la révolution n'est pas encore entièrement maîtresse sont entourés par elle plus ou moins largement dans ses circuits : « elle les contraint à faire prévaloir dans le droit public de leurs Etats les principes destructeurs de toute autorité... elle les pousse à battre en brèche par la persécution sourde ou avouée de l'Eglise les plus solides boulevards de l'ordre chrétien; elle lance dans leurs peuples, avec les sociétés secrètes et la presse inféodée au judaïsme maçonnique, un tel souffle de démagogie socialiste que, s'il n'est arrêté, il fera crouler leur trône infailliblement. » La révolution, en se servant activement de la maçonnerie, est devenue une puissance formidable; elle ne permettra jamais la formation d'une ligue dont le but avoué serait de fortifier l'autorité et de la défendre partout énergiquement et efficacement. Elle s'efforcera suivant ses expressions d'opposer la ligue de la *liberté* à la ligue de la *réaction*... elle se servira de ces mots puissants et

Digitized by Google

menteurs qui répétés sans cesse et de tous côtés séduisent les peuples et leur donnent le vertige; elle opposera habilement les peuples aux rois, les hommes de *progrès*, d'*avenir*, de *liberté*, aux chevaliers du *moyen âge* pour lesquels l'*histoire n'existe pas* et le temps n'a pas marché, qui n'ont *rien appris et rien oublié*... En soulevant l'opinion qui souvent se contente de mots, en se servant ici des ministres qui lui sont vendus, là des chambres sans lesquelles les ministres ne peuvent rien, elle fera échouer le Congrès, la ligue et ses projets, et verra bientôt les chefs de Gouvernements venir humblement lui demander aide et protection. Elle pourra bien alors leur accorder un sursis de quelques jours; mais elle ne perdra pas de vue son but final que nous connaissons : « faire la guerre au Christ et à César »,

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrer le cou du dernier roi,

suivant les vers infâmes de Diderot, l'un des précurseurs de la révolution française (1). Telle est l'opinion des pessimistes et certes on la comprend quand on voit les spectacles démoralisants devant lesquels les pouvoirs publics restent indifférents, quand ils ne sont pas eux-mêmes auteurs ou complices.

Telle n'est pas absolument la nôtre. Sans nous dis-

(1) V. *La Civiltà cattolica.*

Digitized by Google

simuler ce qu'il y a de très grave dans la situation, nous croyons, quant à nous, que non seulement on ne doit pas désespérer, mais qu'il y a dans la grandeur même du danger pour les cœurs généreux une raison de plus d'organiser fortement la résistance et de précipiter l'action. Plus le péril est grand et pressant, plus il importe de prendre des mesures énergiques et promptes. Qu'on se hâte.

Il faudra sans doute que les chefs d'Etats trouvent des ministres et des auxiliaires capables de les suivre jusqu'au bout dans la voie du salut, malgré ses dangers et avec une indomptable force de caractère; il leur faudra peut-être prendre des hommes jeunes et nouveaux; mais s'ils les cherchent soigneusement et parmi ceux qui auront été élevés dans l'admiration des principes de l'Evangile plutôt que dans celle des principes de 1789, ils trouveront bien encore, Dieu merci ! des ministres à idées justes et qui n'auront pas peur du poignard.

Digitized by Google

IV

§ 8. Et maintenant quelle devra être la condition nouvelle de l'Italie et comment pourra-t-on l'accorder avec le rétablissement du pouvoir temporel? C'est là un point qui doit être traité avec beaucoup de prudence et de ménagement; non pas qu'il y ait le moindre doute sur les droits du Saint-Siège, non pas que la spoliation n'ait été patente; mais parce que les Italiens ont été trop souvent traités avec injustice et mépris par les autres peuples, parce qu'ils ont été en proie aux convoitises séculaires de leurs voisins, enfin parce qu'ils sont malheureux : les uns ont été entraînés, séduits, trompés par ceux-là mêmes qui auraient dû les guider, par leur propre Gouvernement; les autres ont été contraints et forcés d'adhérer au nouveau régime; on les a conquis et annexés. Est-ce la faute, en effet, des habitants du duché de Parme, est-ce la faute des Napolitains si leur Gouvernement est tombé? quand les Piémontais fusillaient les paysans par centaines et par milliers alors qu'ils voulaient le défendre et lui rester fidèles? est-ce leur faute si Victor-Emmanuel s'est emparé de Rome?

Donc vis-à-vis des Italiens il faut beaucoup de modération, d'autant plus qu'ils seraient en droit de

Digitized by Google

dire aux peuples même les plus catholiques : que celui d'entre vous qui n'a pas péché contre la Papauté, qui ne l'a jamais insultée et dépouillée nous jette la première pierre!

Vis-à-vis de l'Eglise, il n'y a pas à se le dissimuler, les peuples sont comme les individus : il faut qu'ils aient le courage de faire leur *mea culpa*. Qui donc, dans ses rapports avec elle, n'a jamais été fautif? qui, en remontant le cours de son existence, pourrait en toute justice se rendre ce témoignage? L'Eglise le sait bien; elle sait de quelle boue est pétrie la pauvre humanité; elle sait que l'homme pèche et qu'il se repent, qu'il tombe et qu'il se relève, que Pierre, le fondement de l'Eglise, a renié trois fois son Maître et qu'il s'est fait crucifier pour lui la tête en bas, que Paul a été persécuteur, et qu'il est devenu l'apôtre des nations et qu'il est mort martyr. Elle sait qu'il y a pour les peuples, comme pour les individus, des courants malsains, des tentations terribles, auxquels ils ont le pouvoir et le devoir de résister, sans doute, mais auxquels beaucoup succombent; et elle suit le conseil de son divin Fondateur, elle accueille l'enfant prodigue avec une telle tendresse et avec tant d'indulgence, que véritablement on aurait envie parfois de s'en scandaliser.

Donc que les Italiens soient traités par tous avec respect et ménagement, mais avec fermeté. Qu'ils s'organisent chez eux comme ils l'entendront, pourvu qu'ils ne nuisent à aucun droit, pourvu qu'ils ne prétendent pas détruire ou empêcher de relever ce que la

Digitized by Google

Chrétienté avait établi, ce que le monde civilisé et les Italiens, tout les premiers, ont intérêt à conserver ou à restaurer.

Pour la question romaine on devrait donc leur dire, ainsi que nous l'avons déjà indiqué :

Ou vous tenez à l'unité d'Etat, vous voulez obéir en tout à un Gouvernement unique ; c'est votre affaire. Mais dans ce cas vous ne pouvez avoir avec vous Rome et la portion de territoire jugée nécessaire au Saint-Siège ; ils vont être neutralisés dans un intérêt général universel ; nul n'y pourra toucher, ni vous, ni nous, ni personne. Rome appartient au monde et est sacrée pour tous. Organisez-vous comme vous l'entendrez, choisissez votre capitale, gardez le roi de Piémont, prenez-en un autre, mettez-vous en république ; les autres nations n'ont rien à y voir et ne s'en occuperont pas autrement.

Ou bien, tout en voulant rester un peuple grand et fort, capable de se défendre contre les agressions étrangères, vous déplorez une unité trop stricte, démentie par votre histoire, peu favorable à vos libertés, contraire à vos intérêts si divers, qui vous met sous les pieds du Gouvernement subalpin ; formez alors cette fédération qui a toujours été le rêve de vos grands hommes : plusieurs Etats confédérés, solidaires dans la défense des frontières italiennes, et gardant chacun son indépendance dans l'exercice de sa souveraineté particulière (1).

(1) V. *L'Empereur Napoléon III et l'Italie.* Paris, 1859.

Digitized by Google

Le Pape, mais seulement si vous le désirez et s'il y consent, pourra entrer dans cette combinaison, et alors Rome pourrait être votre capitale. Choisissez pour Président de la confédération celui qui vous plaira : le roi Humbert, le Pape ou un autre; formez chez vous trois, quatre Etats... Encore une fois, c'est votre affaire. Tout ce qui est exigé, c'est que le Saint-Siège ait son territoire indépendant.

Ainsi voilà qui est clair. L'indépendance italienne, dont tout le monde doit être partisan, dont les Papes du reste ont toujours été les meilleurs défenseurs, les plus sûrs protecteurs, témoin les longues querelles des *Guelfes* et des *Gibelins*... les batailles de Jules II... etc..., l'indépendance italienne peut parfaitement se concilier avec le Principat civil de la Papauté.

L'unité d'Etat, chose discutable, mais qui ne regarde que les Italiens, est parfaitement acceptable, du moment que le territoire Pontifical est mis en dehors.

L'unité fédérative qui semble mieux dans les traditions et dans les intérêts de l'Italie peut aussi se concilier aisément avec le pouvoir temporel du Saint-Siège.

Les Allemands, les Anglais, les Autrichiens, les Espagnols, les Français, les Russes.... en dehors de la question de Rome, n'ont rien à voir aux affaires des Italiens.

La seule chose qu'on demande à ces derniers, comme on la demande à tous, c'est de respecter ce petit territoire à part, où des intérêts supérieurs internationaux

Digitized by Google

sont engagés, et où les caprices, nous dirons même si l'on veut les avantages particuliers d'un peuple, ne doivent jamais prévaloir sur les intérêts moraux du monde entier.

Qu'il y ait eu des abus dans le passé, que la protection de la Papauté n'ait été parfois qu'un prétexte qui couvrait d'ambitieux desseins, d'injustes prétentions, nous sommes les premiers à le déplorer, et c'est justement pour empêcher le retour de ces inconvénients que, quant à nous personnellement, nous préférerions actuellement pour l'Etat pontifical la neutralisation absolue, franche, nette, garantie par les peuples chrétiens, à une protection si puissante soit-elle, protection dont parfois les Gouvernements cherchent à tirer un profit égoïste, au détriment même de ceux qu'ils veulent soutenir.

§ 9. La neutralité du territoire pontifical s'imposerait au même titre que celle de la Suisse ou celle de la Belgique ; et même à un titre bien supérieur, puisque la neutralité de ces pays est établie dans un intérêt européen, tandis que celle des Etats du Saint-Siège le serait au profit de l'humanité et dans un intérêt universel.

Déjà au XVIIIe siècle, Montesquieu écrivait, dans l'*Esprit des lois* : « Rendez sacré et inviolable l'ancien et nécessaire domaine de l'Eglise ; qu'il soit fixe et éternel comme elle » (1).

(1) V. MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, LXXX, ch. 5.

Digitized by Google

« L'idée de l'inviolabilité des Etats du Saint-Siège, fondée sur leur neutralité perpétuelle, garantie par l'Europe, a depuis longtemps saisi les meilleurs esprits », écrivait en 1868 l'ancien ministre du Gouvernement de Juillet que nous avons souvent cité. « Les plus habiles diplomates l'ont soutenue, la réflexion l'a chaque jour fortifiée, et on peut dire qu'elle est entrée dans la conscience publique. L'inviolabilité extérieure repose sur les principes les plus sacrés du droit des gens. Protection au faible désarmé contre l'ambition armée des forts, c'est un cri de justice qui trouve des échos partout, sans distinction de nationalité et de culte. Les puissances non catholiques pourraient prendre part elles-mêmes à une telle protection. Il s'agirait pour elles non de propagande, non de police intérieure, mais de la sûreté extérieure des Etats, de l'équilibre des territoires et de la paix du monde... Quant à l'armée qui doit protéger la sûreté de la personne du Pape et garder les ports et les forteresses, elle n'a pas besoin d'être considérable. Il suffit qu'elle puisse mettre le pays à l'abri d'une surprise. La garantie européenne sérieusement stipulée préviendra jusqu'à la pensée d'une révolte. Que le trône de saint Pierre soit assuré par une reconnaissance de neutralité, et par une déclaration solennelle de garantie européenne, et le péril disparaîtra avec la cause du péril même. Une telle garantie sérieusement contractée et énergiquement maintenue fera plus pour la sécurité du Saint-Père que toutes les occupations de territoire. Lorsqu'on saura que nul ne peut toucher à sa personne et

Digitized by Google

à ses possessions sans encourir l'intervention de l'Europe, on peut être sûr que la crainte fera tenir tranquilles les voisins ambitieux ou tracassiers, les révolutionnaires étrangers ou nationaux. On l'a dit : toutes les passions vivent d'espérances, toutes les révolutions de succès ; nul ne voudra s'exposer à des entreprises sans portée, à des émeutes sans résultats. Ceux dont on égare l'imagination donneront à leur ardeur un but honorable, au lieu de la consumer en agitation stérile, et la masse paisible qui ne veut jamais attaquer et qui sait rarement se défendre, retrouvera enfin le calme de ses habitudes et le cours de ses travaux » (1).

Quant aux objections que l'on peut faire contre la neutralité, nous ne voyons pas qu'elles aient arrêté pour les autres pays les hommes d'Etat les plus intelligents et les plus scrupuleux. Ici le droit et l'intérêt sont plus évidents que partout ailleurs. Tout incroyant qu'il fût, M. Thiers disait, parlant de la souveraineté temporelle du Pape : « C'est là un intérêt de premier ordre qui doit faire taire les intérêts particuliers des nations, comme dans un Etat l'intérêt public fait taire les intérêts individuels. »

Au reste il est permis de se demander si l'on trouverait encore des individus assez niais pour plaindre les sujets temporels du Saint-Siège, lorsqu'ils savent que ce peuple aura peu d'impôts, point de conscription militaire, le régime d'une paix constante ; lorsqu'ils savent que dans la Rome pontificale et dans les

(1) V. Sauzet, *Rome devant l'Europe*, page 425.

Digitized by Google

possessions de l'Eglise toutes les misères humaines ont été soulagées à un degré qu'aucun peuple ne peut se flatter d'atteindre; lorsqu'ils savent que les Romains auront dans la personne du Pape le seul prince électif qu'il y ait en Europe, la seule couronne qui puisse décorer un front plébéien (1); lorsqu'ils savent enfin que si, au lieu d'être à l'état de ruines, Rome vit encore, pleine de grandeur et de gloire, elle le doit à la Papauté que le monde civilisé protège et qui protégera Rome, peut-être jusqu'à la fin des temps. Sans doute on cessera de nous présenter une Italie d'opéra comique, suivant le mot de cet ambassadeur français, quand on verra que le même jeu ne fait plus de dupes, et que ce sont là de ces comédies qu'on ne joue pas deux fois.

Il est très vrai que les Romains ne feront pas souvent la guerre : « La condition de ceux qui font la guerre, a dit un profond génie, est quelquefois nécessaire; mais la condition de ceux à qui la guerre est épargnée et qui l'épargnent aux autres est sans contredit la plus heureuse. » Au reste, qui empêchera les mécontents de partir? et si une vocation irrésistible appelle certains hommes sur les champs de bataille, ils pourront toujours prendre du service à l'étranger; et puis le maintien de l'ordre à l'intérieur, la sûreté des citoyens, la défense des frontières ne demanderont-ils pas toujours des hommes d'action et de courage?

(1) V. Sauzet, *Rome devant l'Europe*, page 425.

Digitized by Google

V

§ 10. Maintenant, en quoi consistera le pouvoir temporel ? sur quel territoire, sous quelles formes s'exercera la souveraineté politique du Pape ? questions délicates et peut-être prématurées. Malgré notre incompétence, nous en dirons quelques mots, qui, après tout, n'engagent personne.

Y aura-t-il *in integrum restitutio*, ou une restitution partielle : Rome avec un lambeau de terre allant jusqu'à la mer, ou l'ancien territoire Pontifical avec quelques modifications, quelques échanges dans le nord le long de l'Adriatique, afin de ne pas couper l'Italie une en deux parties ? On a parlé de tout cela.

Au commencement de l'année 1887, après l'entrevue de M. de Bismarck et de M. Crispi, alors que l'on croyait à une intervention diplomatique de l'Allemagne reconnaissante envers le Pape, qui sur sa prière avait obtenu des députés catholiques un vote favorable au Gouvernement, il fut beaucoup question de l'établissement d'une zone libre allant du Vatican jusqu'à la mer par Ostie et par Civitta-Vecchia. Le Gouvernement italien eût acheté avec l'argent de la dotation, qui d'après la loi des garanties doit être accumulé, cette portion de territoire, et

Digitized by Google

l'eût remis au souverain Pontife comme un commencement de réparation; sur ce patrimoine le Saint-Père aurait joui du droit de propriété et d'exterritorialité. C'est sans doute à ceci que faisait allusion M. Crispi dans un bruyant article à la *Contemporary Review* (août 1891) lorsqu'il prétendait avec plus ou moins de vraisemblance que l'Italie était alors sur le point de conclure un *modus vivendi* avec le Pape, mais que le Gouvernement français avait tout fait rompre en conseillant à Léon XIII de quitter Rome et en s'engageant à proposer diplomatiquement à l'Europe la restauration du pouvoir temporel.

Il nous semble, quant à nous, que l'origine du rétablissement de ce pouvoir, le fait qui donnera naissance à sa restauration aura une grande influence sur la solution plus ou moins large de la question. Si la restauration devait être le résultat d'une guerre qui aurait détruit l'unité italienne, la situation ne saurait être la même que s'il survenait un accord amiable, un arrangement entre le Quirinal et le Vatican; dans cette dernière hypothèse en effet la Papauté pourrait peut-être se contenter provisoirement d'un minimum, permettant à l'Italie de continuer ses expériences unitaires. Dans le cas d'un Congrès des Puissances, c'est lui qui prendrait la responsabilité des divisions territoriales.

§ 11. Quant à la nature du gouvernement politique que le Saint-Siège établirait sur le domaine qui lui serait rendu, nous en sommes réduit à des conjectures.

Digitized by Google

Le gouvernement serait-il autoritaire, représentatif ou *sui generis?* Le Pape régnerait-il et gouverneraît-il comme son prédécesseur? Mettrait-il l'armée et la police aux mains d'un laïque énergique, comme l'eût voulu Pie IX? déléguerait-il son pouvoir à un gouverneur civil de ses Etats, Prince, Patrice, Sénateur, nommé par lui et toujours révocable? Ce gouverneur serait-il un Romain, un Italien, un étranger, un simple particulier, un membre d'une des grandes familles régnantes en Europe, toutes situations qui se sont rencontrées déjà dans le cours de la longue histoire du Pontificat?

Nous n'en savons absolument rien; mais s'il nous est permis de dire toute notre pensée, nous dirons que nous ne serions point étonné (et cela nous paraît même vraisemblable étant donné le caractère du Pape Léon XIII, qui aime à tenir grand compte des courants d'opinions), nous ne serions point étonné, si la restauration a lieu de son vivant, que le gouvernement nouveau eût un caractère *laïque* très prononcé, que la forme en fût très moderne, avec des chambres, des élections fréquentes, le contrôle des deniers publics, et presque tout l'appareil de ce qu'on est convenu d'appeler les libertés modernes.

Les questions qui touchent au Gouvernement des nations sont sujettes à de nombreuses modifications, et nous croyons qu'on peut aller fort loin dans la voie de l'autorité ou dans celle des libertés populaires sans rencontrer la moindre opposition dans la Foi catholique. On revient en arrière, si toutefois on le peut,

Digitized by Google

lorsqu'on s'est trompé dans la mesure d'autorité ou de liberté qu'on a cru une nation capable de porter. La science politique est là tout entière; mais on ne va pas contre l'enseignement orthodoxe, ici parce qu'on a été trop autoritaire, parce que, pouvoir trop absolu, on a refusé d'admettre quelqu'un des tempéraments reçus dans le gouvernement des peuples du XIXe siècle; là au contraire parce qu'on a été trop libéral, parce qu'on a trop désarmé le pouvoir, parce qu'on a donné aux populations des moyens faciles, des occasions fréquentes de désobéissance aux lois et de révoltes contre l'autorité.

Il nous paraît que l'Eglise, destinée à vivre sous toutes les latitudes et à faire dans tous les temps le bonheur des peuples, abandonne les questions purement politiques aux discussions des hommes, et n'intervient que pour établir les grands et vrais principes d'autorité et de liberté et pour faire régner partout la charité; il nous semble même qu'à notre époque il y aurait maladresse, inconvenance, abus véritable à faire intervenir à tout propos les décisions ecclésiastiques et à crier à chaque instant que la Foi est en danger.

Ce qu'il y a de plus funeste dans les constitutions écrites des Etats modernes, c'est bien moins les libertés plus ou moins étendues, plus ou moins réelles qu'elles accordent, que les déclarations de faux principes, que les théories religieuses et politiques erronées qu'elles étalent imprudemment, et d'où l'on peut à un moment donné tirer très logiquement les conséquences les plus désastreuses.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, pour ce qui regarde le pouvoir temporel du Pape, la question de régime intérieur qui intéresse les sujets Pontificaux et dont pourra avoir à s'occuper la diplomatie, importe assez peu aux catholiques. Ce qui les touche c'est la restauration même de ce pouvoir. La forme qui leur paraîtra la meilleure, c'est sans doute celle qu'ils verront le mieux acceptée et qui présentera le plus de chance de durée. Là comme ailleurs on ne peut espérer établir quelque chose d'immuable. Ce qui doit être immuable c'est le pouvoir lui-même, parce qu'il est nécessaire au monde, et non pas sa forme qui est chose relative et variable.

Dans quelles limites le Pape pourra-t-il, en face du droit canon, en face de ses serments, accepter des transactions, opérer des modifications provisoires ou perpétuelles sur des points aussi graves? encore une question qu'il serait imprudent à nous de vouloir trancher. Cela regarde surtout la conscience du Pape.

Il doit suffire aux 250 millions de catholiques répartis sur la surface du globe de savoir qu'ils peuvent compter sur la sagesse de l'admirable Pontife qui occupe le siège de saint Pierre, et les Chefs d'Etat peuvent bien être assurés que ce n'est pas au sein de l'Eglise catholique, la plus grande école de respect qu'il y ait au monde, suivant le témoignage du protestant Guizot, qu'on trouvera des révoltes contre les décisions du Vicaire de Jésus-Christ.

Digitized by Google

CONCLUSION

DANS la longue étude à laquelle nous venons de nous livrer, nous avons vu qu'une souveraineté territoriale est indispensable à la Papauté pour lui permettre de remplir convenablement sa mission, et que c'est précisément pour l'en empêcher que cette souveraineté a été détruite. Nous avons vu que c'est en trompant l'opinion, en employant la ruse et la violence, en ne reculant devant aucun crime, que les révolutionnaires et les impies sont arrivés à leur fin.

Nous avons constaté que les Souverains, qui ont laissé s'accomplir par l'un d'entre eux la spoliation sacrilège, se trouvent plus que jamais pressés par les flots montants de la révolution qui menace d'engloutir toute autorité, et il nous a paru que le moyen le plus sûr pour échapper à ce danger imminent et pour sauver la civilisation, était que ces mêmes Gouvernements, au lieu de tenir l'Eglise catholique en suspicion, et d'enchaîner sous divers prétextes son action dans leurs Etats, lui rendent la liberté de travailler, de concert avec eux, à l'apaisement de toutes les discordes, de

Digitized by Google

tous les conflits politiques, sociaux et internationaux. Nous avons dit que de même que le renversement du pouvoir temporel a été, suivant Mazzini, l'acte le plus révolutionnaire que l'on pût concevoir, sa restauration, avec les modifications jugées nécessaires, sera l'acte le plus réparateur et le plus fertile en conséquences bienfaisantes.

En définitive, depuis plus de vingt ans la Papauté a été criminellement dépouillée du petit Etat qui pendant douze siècles, sous une forme ou sous une autre, a assuré ses ressources, sa dignité, son indépendance. La révolution depuis plus de vingt ans fait les derniers efforts pour que l'acte accompli par elle prenne les apparences du droit, pour que l'usurpation de Rome soit désormais ratifiée juridiquement. La diplomatie européenne jusqu'à ce jour s'y est sagement refusée; mais rien n'a encore été fait dans le sens d'une réparation.

Aujourd'hui un revirement paraît se faire dans les esprits; le voisinage de l'abîme semble avoir éclairé, et l'on commence à se tourner du côté où est le salut.

Les sectaires eux-mêmes sentent que leurs ruses sont dévoilées, qu'on voit à quel épouvantable despotisme, à quelle navrante misère ils conduisent les peuples. Vainement ils font dire à M. Crispi, une de leurs âmes damnées : « Il n'y a plus de question romaine »; comme ils faisaient dire, il y a quelques années, à M. Gambetta : « Il n'y a pas de question sociale. » Les mensonges les plus audacieux ne trompent pas toujours. Elles existent, ces questions, et de toute

Digitized by Google

nécessité il les faut résoudre, si l'on ne veut pas laisser périr la civilisation. Il faut les résoudre l'une et l'autre, et l'on ne peut les résoudre que l'une par l'autre.

D'un côté, le monde civilisé est rempli d'associations malfaisantes, fruits de l'incrédulité, qui partout tendent à prévaloir au détriment de la liberté des peuples et de l'honneur de leurs chefs, qu'ils s'appellent Rois, Empereurs, ou Présidents. Dans toute l'Europe les grandes puissances entretiennent d'innombrables armées absolument ruineuses; soit pour se défendre contre les agressions d'une démagogie qu'on ne sait plus contenir autrement, puisque les idées pernicieuses qu'on encourage en provoquent sans cesse l'accroissement; soit pour se déchirer de nations à nations dans des guerres sans fin, puisque la victoire d'un peuple appelle la revanche de l'autre.

D'autre part, la plus grande partie du globe reste encore couverte des ténèbres les plus épaisses. En Afrique, en Asie, dans quelques parties de l'Amérique et de l'Océanie règnent l'esclavage, l'idolâtrie, les sacrifices humains, tous les crimes et tous les vices du paganisme.

La Papauté est toujours ce qu'elle a été dans le passé, le plus puissant porte-lumière.

Pour éclairer et civiliser les peuples sauvages ou barbares; pour maintenir la civilisation et l'élever encore chez les peuples qui la possèdent; pour travailler à détruire les erreurs, à calmer les passions, ces deux ennemis de la liberté humaine; en un mot pour

Digitized by Google

remplir sur terre leur divine mission, les Papes, représentants de Dieu, réclament non d'immenses possessions territoriales, mais ce qui est nécessaire à l'indépendance de leur personne, ce que les siècles passés leur ont assigné pour qu'ils puissent être libres, pour qu'ils puissent tenir un rang convenable au milieu des grands de la terre et avoir des ressources suffisantes. Ils le réclament suivant la parole de Léon XIII, non par esprit d'ambition, mais poussés par les devoirs de leur charge, par les engagements de leur serment; ils le réclament « parce qu'une principauté civile leur est nécessaire pour défendre et conserver la pleine liberté du pouvoir spirituel... et parce qu'il est parfaitement constaté que lorsqu'il s'agit du principat temporel du siège apostolique, c'est la cause même du bien public et du salut de toute la société humaine qui est en question. » Le savant de Haller proclamait cette vérité au siècle dernier, lorsqu'il écrivait : « L'indépendance temporelle qui est nécessaire au crédit de la religion pour l'exercice libre, assuré et impartial de l'autorité spirituelle est moins avantageuse à son possesseur qu'au monde. »

Si donc les peuples comprenaient que c'est dans la Papauté que les droits des faibles ont toujours trouvé et continueront à trouver leur meilleur patronage, leur plus puissante protection; que c'est elle qui toujours encourage de la manière la plus efficace les œuvres propres à soulager et à consoler toutes les misères humaines, lorsqu'elle n'en a pas pris elle-même l'initiative;

Digitized by Google

Si les chefs de gouvernement comprenaient également que c'est dans la Papauté qu'ils trouveront le guide le plus sûr, l'auxiliaire le plus utile pour le bien qu'ils doivent vouloir accomplir dans leurs Etats ; que c'est en elle qu'ils trouvent aussi le meilleur défenseur de leur légitime autorité ;

Tous, peuples et gouvernements, l'entoureraient de respect, écouteraient ses enseignements malgré ce qu'ils ont de gênant pour les passions des uns et des autre, et sans accroître outre mesure son pouvoir matériel, ils lui rendraient du moins ce qui est nécessaire et ce qui est convenable.

La restauration de ce petit trône, qui paraît si peu de chose, aura, si elle a lieu dans les circonstances présentes, une portée incalculable pour le bonheur de l'humanité, puisque ce sera chez les peuples ignorants une plus grande et plus facile expansion de lumière, et que chez les peuples civilisés ce sera quelque chose comme la mort de l'esprit révolutionnaire, ou du moins son affaiblissement pour longtemps ; ce sera le prestige de la force morale relevé, le principe d'autorité consolidé, et ce principe, quoiqu'on feigne de l'ignorer, est encore plus vital pour les sociétés que celui de la liberté elle-même.

Oui ! ou nous nous abusons, ou la restauration du pouvoir temporel avec l'assentiment et la garantie des grandes Puissances serait pour la révolution et les sectes malfaisantes qu'elle a produites le coup le plus fatal qu'elles puissent recevoir, et comme le signal de leur défaite définitive. Ce serait à nos yeux le com-

Digitized by Google

mencement d'un nouvel ordre de choses. Le XIXe siècle, s'il voit cet événement, finira dans la lumière et le XXe s'ouvrira plein d'espérances.

Et de même que les nations chrétiennes, il y a trois cents ans, à l'instigation de la Papauté, ont vaincu pour jamais l'Islamisme conquérant, de même les nations modernes, à la fin du XIXe siècle, auront vaincu la Révolution, les sectes maçonniques et le socialisme qui en dérive, en se serrant autour de la Papauté, centre d'autorité légitime et de force morale.

Qu'on ne croie pas à l'impossibilité d'un tel résultat; s'il est difficile il n'en sera que plus glorieux; mais il est nécessaire pour le salut de la société ; il sera donc possible un jour ou l'autre.

Vainement on objectera qu'il est trop tard maintenant, que les peuples, vieillis et gangrenés, que les gouvernements composés d'hommes sans principes et sans mœurs, ne comprennent plus rien à la religion, à la vertu, à la grandeur morale.

Nous répondrons que plus on nous montrera la gravité de la maladie dont souffrent les nations, mieux on établira par là l'importance et l'urgence du remède qui les peut guérir; nous répondrons que les pessimistes ne se doutent peut-être pas de tout ce que la vieille Europe renferme encore dans certaines parties de lumière et de vertu; forces latentes et merveilleuses qui n'attendent pour apparaître et pour produire tout leur effet, qu'un énergique excitateur. Nous ne connaissons pas l'avenir, nous n'affirmons pas que les flots montants du socialisme ne vont

Digitized by Google

pas submerger tout l'ancien continent, mais nous affirmons que le salut est là où nous l'avons montré et qu'il n'est pas ailleurs. Nous affirmons que les peuples et les gouvernements avec la grâce de Dieu peuvent se sauver, s'ils le veulent, et sauver avec eux la civilisation en danger.

Quant au pouvoir temporel, il a traversé dans le passé bien d'autres péripéties, et toujours il a survécu.

Tantôt au cœur de l'Italie, à Rome même, ce sont les seigneurs et les grands vassaux, dont la licence et l'orgueil aristocratique supportaient mal le frein des lois, qui se sont soulevés contre les Papes et les ont renversés de leur trône; mais toujours leur usurpation a été éphémère.

Tantôt c'est la République démocratique qui, évoquant les vieux souvenirs de l'antiquité, a réussi à s'asseoir au Capitole; mais toujours elle est venue s'abîmer à la roche Tarpéïenne. Cela s'est vu au XIIe siècle, au XIVe, au XVIIIe, et même au XIXe.

Les armes victorieuses des plus fameux conquérants n'ont pas eu plus de succès : un Henri IV, un Barberousse, un Frédéric II, un Napoléon Ier ont bien pu s'emparer de Rome et porter dans ses murs le carnage et l'incendie; jamais ils n'ont pu s'y établir d'une manière définitive, toujours l'heure de la restitution a sonné (1).

Le pouvoir temporel a triomphé de la licence

(1) V. *La Civiltà cattolica*, 6 gennaio 1877, p. 48.

Digitized by Google

démagogique et de la licence des grands; il a triomphé de la puissance des empereurs et de celle des rois; nous croyons qu'il triomphera de même de l'impiété révolutionnaire et de la franc-maçonnerie.

C'est quelque chose comme le 172e orage qu'il subit à cette heure; il en sortira, et peut-être bientôt, comme il est sorti de tous les autres, aux applaudissements des gens de bien, et aux cris de joie des Romains délivrés.

Telle est notre espérance; elle est fondée sur les raisons les plus sérieuses, sur les inductions historiques les plus solides. Si nous ne parlons pas de certitude absolue, c'est que les promesses divines faites à l'Eglise catholique regardent seulement sa vie et sa puissance spirituelle. Mais nous croyons qu'il arrivera ce qui est toujours arrivé, que ce qui s'est vu se verra.

Le trône Pontifical sera relevé, et des événements du passé il sortira, pour l'instruction de nos descendants, la grande et double leçon que voici :

Quand les peuples s'éloignent de la Religion, principalement quand les peuples catholiques tournent en dérision son plus auguste représentant, parce qu'il n'est qu'une force morale, parce qu'il leur enseigne le respect et la soumission dus aux autorités, ils travaillent sans s'en douter à humilier, à amoindrir leur meilleur protecteur, le plus désintéressé défenseur de leurs droits; ils nuisent à leur propre bonheur, ils se forgent des chaînes pour l'avenir.

Aussi bien quand les hommes qui président au gouvernement des nations ne savent pas respecter la

Digitized by Google

Religion, spécialement quand ils se rient de l'impuissance de la Papauté qui, n'ayant que de faibles ressources matérielles, ne craint pas néanmoins de les reprendre de désordres publics et de faire valoir auprès d'eux les droits méconnus de leurs sujets, ils travaillent à diminuer leur propre autorité; ils préparent des révolutions.

Pour les peuples italiens, les premiers intéressés à la question du pouvoir temporel, ils nous permettront de leur rappeler ici le noble aveu d'un de leurs grands hommes, de César Balbo qui, le 28 février 1849, du haut de la tribune de la chambre des députés du Piémont, s'honorait par cette solennelle déclaration :

« Il y a 40 ans, en 1809, j'eus le malheur, je commis la faute de participer à la chute du pouvoir temporel d'un autre grand pape, de Pie VII. La gigantesque puissance de Napoléon, devant laquelle tremblaient les potentats de l'Europe, pourrait peut-être me servir d'excuse, parce que je n'étais alors qu'un adolescent. Quoi qu'il en soit, les exemples de courage civil, le seul qu'eût l'Italie à cette époque, que je pus contempler, cette résistance, cette protestation du Pape que rien ne put faire céder, ces cardinaux, ces prélats, ces prêtres, alors si méprisés et cependant si courageux; voilà ce qui me révéla la vigueur d'une institution que l'on croyait renversée : voilà quelle fut pour moi la semence de ces doctrines papales qu'on m'a tant reprochées et qu'on me reproche encore, mais *dans*

Digitized by Google

lesquelles je m'affermis davantage à mesure que je les étudie. — Ce fait peut servir de leçon, d'une souveraine importance pour tous, pour l'Italie et pour le monde : Napoléon, au sommet de la puissance et de la gloire, n'a pu réussir à humilier que pendant cinq ans cette puissance temporelle des Papes, si petite, si méprisée. Et ces cinq années ont été pour lui des années de faiblesse, d'erreur, de décadence et de chute. »

Une parole plus importante encore a été prononcée par celui qui est à tant de titres le Père Saint et vénérable des Italiens : elle peut leur servir en quelque sorte d'axiome politique, ils devraient constamment l'avoir sous les yeux, et la mettre sous les yeux de leurs enfants pendant des générations :

« Avec le Pape, a dit Léon XIII, l'Italie est grande et respectée; sans le Pape elle est privée de sa meilleure gloire; contre le Pape elle est exposée à tous les malheurs. »

Que les Italiens soient donc fiers de leurs Papes, qu'ils soient heureux de posséder chez eux l'homme revêtu de la plus haute dignité qu'il y ait au monde. Qu'ils ne se laissent plus séduire par les phrases à effet des sectaires impies de la Révolution. Il y a quelques années, le prédécesseur de M. Crispi, le premier ministre Depretis, annonçait la résolution prise par l'*Italie régénérée* « de consigner l'Eglise catholique dans l'Enfer du Dante » (sic). Où est-il M. Depretis? où sera demain M. Crispi? où seront bientôt ses successeurs?

Et l'Eglise catholique, elle, continue et continuera

Digitized by Google

sa bienfaisante et glorieuse mission. « Tout ce qui est aujourd'hui debout sera renversé. Les siècles auront rongé jusqu'à la dernière pierre de notre sépulcre, et Pierre sera encore debout et il sera encore le fondement de l'Eglise » (1).

Ainsi s'exprimait le grand évêque français que nous avons plus d'une fois cité; et il ajoutait ces paroles auxquelles nous sommes heureux en terminant cette étude de donner l'adhésion la plus complète de notre esprit et de notre cœur :

« O Siège sacré de Pierre, vous êtes béni non seulement de tous vos fils, de tous les croyants, mais de tous les gens de bien : hors de votre lumière il n'y a que ténèbres; hors de votre sphère d'action et d'attraction, il ne se remue que misère et désordre. Aussi *même en dehors de l'unité, tous ceux qui ont le sens droit vous apprécient, vous aiment*... O Pasteur suprême, que ceux-là seuls vous maudissent qui maudissent le jour; que ceux-là vous détestent qui détestent la lumière... Oui, que ceux-là maudissent la Papauté, qui veulent la conflagration générale, le renversement universel, qui appellent les tempêtes et les catastrophes, qui aiment à se jouer parmi les destructions et les ruines. »

Pour nous qui aimons la lumière et qui voulons la paix, nous vous bénissons, nous vous aimons, nous demandons qu'on vous traite avec la justice, avec le respect, avec la reconnaissance, avec l'amour qui vous sont dus.

FIN

(1) V. *Œuvres de Mgr Pie*, tom. V, p. 208.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

(A)

(Page du texte 27)

CIRCULAIRE MAÇONNIQUE DU GRAND-ORIENT ITALIEN

Aux V.·. V.·. FF.·. des LL.·. de la Haute-Italie.

1° En attendant le jour où notre champ d'action sera suffisamment délimité, grâce au groupement de toutes les forces italiennes sous la direction d'un Grand-Orient général qui centralisera toutes les énergies individuelles des F.·. des Loges déjà existantes ou encore à créer, le Grand-Orient s'adresse aux F.·. et aux L.·. de l'Italie du Nord. En faisant cela, il a en vue le triomphe du naturalisme en lutte avec les errements sortis de ce fatal instinct qui pousse les peuples vers les théocraties, vers les religions surnaturelles et surtout vers la plus opiniâtre de toutes, la religion catholique.

Vous vous souvenez encore de tous les efforts qui, en son temps, ont été faits, au nom de la politique et sous prétexte d'unifier et de fortifier l'Italie, pour répandre et faire passer en pratique le naturalisme : j'entends surtout la suppression des ordres religieux, la sécularisation des biens de l'Eglise et la destruction du pouvoir temporel. — Ce sont là les trois grands événements historiques qui forment la base granitique

Digitized by Google

du mouvement maçonnique en Italie. — Il faudra faire agir dans ce sens la presse et l'école; pour arriver jusqu'au peuple, il faudra de plus recourir à des manifestations publiques, convoquer des meetings et fonder des associations anticléricales.

2° Mais ceci ne suffit pas. La bonne volonté dont fait preuve le gouvernement dans le but de répandre les théories les plus irréfutables du naturalisme en opposition avec la révélation, ne saurait du jour au lendemain donner tous ses effets ; les exigences de la politique intérieure et extérieure condamnent au contraire souvent le gouvernement à prendre en considération les préjugés surannés des peuples, et à tenir compte des manières de voir des *cabinets européens qui prennent part à la grande œuvre de destruction des puissances catholiques.* Le bien général de la franc-maçonnerie tant italienne qu'européenne demande une marche en avant pleine de prudence. Mais ces réserves imposées aux hommes d'Etat n'entravent en rien l'action personnelle et privée des F.·. et cette action peut se développer de telle façon que le ministère lui-même parvienne à avoir les coudées plus franches, afin de pouvoir nous soutenir de toute la puissance dont il dispose et qui est indispensable si nous voulons voir triompher le naturalisme dégagé de toute superstition. — Il faudra pour cela profiter des circonstances actuelles, aussi bien qu'exploiter les conquêtes du passé de manière à réaliser nos vues, et marcher en avant avec ardeur, avec calme et avec décision.

3° Avant tout cherchons à bien persuader au peuple que la franc-maçonnerie ne poursuit pas de but politique, qu'elle ne se laisse guider que par des idées de bienfaisance, qu'elle ne travaille que pour la paix et la liberté, qu'elle ne vise qu'à affranchir les esprits de la servitude à laquelle les réduisent les dogmes et les présomptions de l'Eglise catholique. En second lieu, essayons de faire comprendre que la franc-maçonnerie ne combat nullement les catholiques, mais les *cléricaux* qui déshonorent et ruinent l'Eglise *en la mêlant à la vie publique et aux luttes politiques.* Il ne faut jamais manquer de dire que la religion est plus libre et plus florissante là où, comme dans les Etats-Unis, existe la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et

Digitized by Google

d'ajouter que les Etats ne devront plus se ravaler à l'avenir jusqu'à signer des concordats avec l'Eglise.

4° L'enseignement et l'éducation des écoles devront tout particulièrement préoccuper les F.·.. Ils veilleront à ce que *les catholiques soient exclus des chaires aussi bien que de toutes les fonctions publiques*, à ce que les écoles des villes, les collèges, les lycées et les établissements techniques se montrent ou indifférents ou hostiles vis-à-vis du catholicisme, à ce que tout l'enseignement s'y donne en dehors de toute préoccupation religieuse, sur un terrain purement rationaliste.

Les écoles supérieures ne devront se trouver qu'entre les mains des F.·. ou de leurs alliés, les libéraux et les libres-penseurs; plus la lutte a été jusqu'ici faible dans ce sens, plus il est temps de la mener dorénavant avec énergie et avec audace. Pour dominer plus sûrement l'enseignement nous nous servons surtout de deux moyens :

Le premier consiste à provoquer un mouvement tendant à *enlever aux autorités des villes leurs écoles*, dans le but de les mettre directement dans les mains de l'Etat. Pour parvenir à ce résultat, il faut reprocher aux administrations communales leur manque de maîtres diplômés, et prouver que par suite de leurs luttes pour des intérêts de clocher les communes ne sont pas à la hauteur de la mission éducatrice.

Le second moyen consiste à promettre aux instituteurs que l'Etat augmentera leurs traitements; en même temps il faudra discréditer aux yeux du peuple les maîtres et les maîtresses qui ne veulent pas renoncer à leurs préjugés religieux démodés, afin de les forcer à se démettre de fonctions qu'ils remplissent d'une façon si préjudiciable au progrès de l'humanité. — Reste un troisième moyen qui consiste à prôner dans les familles les avantages d'une éducation rationaliste et *à exagérer le plus possible tout ce qu'on pourra trouver à la charge du clergé et des maîtres catholiques*.

5° On n'arrivera qu'à des résultats médiocres, en fait d'éducation, aussi longtemps qu'on n'imposera pas silence au clergé. Dans ce but, il faudra mettre l'Etat à même de détruire le clergé officiellement et par une loi, et de le condamner à l'inaction en lui enlevant son influence sur le peuple : voilà

Digitized by Google

pourquoi *il est nécessaire de représenter les prêtres comme autant de fourbes et de dupeurs* qui prêchent des vertus auxquelles ils ne croient pas eux-mêmes, qui sont sans aucune culture et ne spéculent que sur la bêtise du peuple ; en même temps, il faudra bien persuader au clergé que les fonctionnaires sont ses amis en même temps que les protecteurs de l'Eglise, afin qu'il renonce enfin à son opposition et rende les armes. De plus il faudra lui faire croire que le gouvernement ne demande pas mieux que d'améliorer son sort au point de vue financier, et de le rendre indépendant des évêques et du Pape.

De même on ne devra négliger aucun moyen pour répandre l'opinion que le peuple a le droit d'administrer les biens de l'Eglise, de nommer les curés, et que c'est uniquement par ambition que les évêques et le pape se sont arrogé ce droit.

6° De cette façon on préparera les voies à la sécularisation de la religion, à la destruction de la hiérarchie ecclésiastique et à un ensemble de lois qui donneront à l'Etat un pouvoir absolu.

Pour répandre ces doctrines salutaires dans les masses, on aura besoin de la presse, des associations, des cercles ouvriers (surtout socialistes), des sociétés de secours mutuels, des sociétés coopératives, de réunions fréquentes, des discours et de toute l'activité de chaque F.·. en particulier.

Que tous les membres de notre association observent ponctuellement ces instructions, et c'est ainsi qu'on hâtera l'arrivée du jour où, sur les ruines de la Religion et de la Révélation, le naturalisme entonnera le chant de la délivrance ; alors l'homme et l'humanité marcheront sans entraves sur le chemin du progrès sans limites et il ne s'agira plus que de leur assurer ici-bas le bonheur que certains rêveurs se promettent dans une autre vie.

7° Incinération, mariages et enterrements civils, baptême des enfants.

Nous recommandons tout particulièrement aux F.·. de ne jamais perdre de vue les prescriptions maçonniques au sujet de l'incinération des corps, des mariages et des enterrements civils ; autant que possible, il faudra interdire le baptême des

Digitized by Google

enfants. — En général, dénigrons et discréditons tout ce qui a un caractère religieux, mais principalement la presse catholique; soutenons exclusivement les journaux qui appartiennent, au moins quant à leur esprit, à la franc-maçonnerie, ou qui font espérer qu'ils lui appartiendront un jour.

Publié par l'*Arco* de Palerme (octobre 1889).

(B)

(Page du texte 49)

La vie privée des ennemis de la religion présente ordinairement un tableau peu édifiant. M. Jacques de Fontenelle a publié, dans la *Patrie*, à propos du monument en l'honneur de Garibaldi, les lignes suivantes :

Menotti Garibaldi et Ricciotti Garibaldi sont fils du « héros », mais seulement selon la nature ; ils portent son nom au Parlement, mais ils n'ont pas le droit de le porter, leur mère, Anita, ayant un légitime époux à l'époque de leur naissance.

La marquise Raimondi est légalement la veuve de Garibaldi ; elle figure comme sa femme dans les actes de l'état civil. En réalité, elle n'a jamais été son épouse. Son fils, qui n'est pas le fils de Garibaldi, est le seul qui, légalement, ait le droit de porter le nom du *condottiere*.

L'ex-nourrice du petit Canzio, la Francesca, est la femme de Garibaldi, en réalité, et même en vertu de la *Gazette officielle*, par suite de l'acte criminel de bigamie rédigé par le signor Placentini. Mais, légalement, elle ne peut être son épouse légitime, puisqu'elle était déjà mariée et que son époux légitime vivait lorsqu'elle a rencontré Garibaldi.

Digitized by Google

Elle a eu de Garibaldi quatre enfants :

1° Clélia, âgée de 23 ans aujourd'hui, mariée à 16 ans à M. Vittorio Grazziadei, professeur à Florence ;

2° Rosa, née pendant la guerre de 1870, morte à 18 mois ;

3° Fortunato, né en 1872 ; son père l'a ainsi dénommé parce qu'il eut la chance de mourir en naissant ;

4° Enfin, Manlio, le plus jeune, le Benjamin de la maison.

Tous ces enfants de Francesca ne pouvaient légalement porter le nom de Garibaldi, puisqu'ils ne pouvaient légalement être reconnus comme enfants du susdit, qui était marié avec la marquise Raimondi.

En résumé, le client de M. Jules Simon, philosophe austère, avait :

Deux femmes vivantes : il était bigame ;

Des enfants naturels, avant son mariage avec la marquise ;

Un fils *légitime*, qui n'est pas le sien ;

Quatre bâtards, qui sont de lui, mais légalement ne peuvent pas être de lui :

Deux bâtards qui sont de lui, mais qu'il n'avait pas le droit de reconnaître, puisque leur père légal vivait lorsqu'ils sont nés.

En cherchant un peu de côté et d'autre, on trouverait peut-être encore quelques petits rameaux garibaldiens ; mais c'est assez pour un canevas qui doit tenter la plume si fine du moraliste dont le nom figure en tête de la souscription au monument de Garibaldi.

(C)

(Page du texte 59)

L'inconduite du roi Victor Emmanuel était chose tout à fait notoire ; il ne prenait pas même la peine de le cacher ; à l'occasion il s'en vantait.

Digitized by Google

« La reine Adélaïde, archiduchesse d'Autriche, écrit M. d'Ideville, était une véritable sainte; son nom et sa mémoire sont vénérés dans tout le Piémont. Le roi lui-même, bien qu'égoïste, dur et brusque, avait pour son épouse un respect qui ne s'est jamais démenti. Il est vrai d'ajouter, toutefois, que les sentiments que lui inspiraient les vertus de la reine, sa douceur, n'empêchaient pas le royal époux d'accorder à d'autres femmes des gages de sa tendresse.

« Ses relations avec Rosine existaient déjà du vivant de la reine. Rosine était la fille de l'un des gardes du palais, sorte de compagnie qui a de l'analogie avec les *trabans* d'Autriche et les *cent-gardes* de France. Elle avait seize ans, était belle et fort sage, lorsque le roi la remarqua. Suffisamment adroite et intelligente, elle sut, dès le début, captiver Victor-Emmanuel. Parmi toutes ses maîtresses, c'est la seule qui ait jamais réussi à prendre sur lui une véritable influence.

« Le père reçut, peu de temps après le départ de sa fille de la maison paternelle, un brevet de capitaine, et depuis ce jour la jeune Piémontaise fut comblée des faveurs royales.

« Le château de Stupinigi servait alors, pendant l'été, de résidence à la famille royale, et la reine venait s'établir avec ses enfants dans cette charmante demeure, dès que les chaleurs de Turin devenaient insupportables. A Stupinigi, pas plus qu'à Turin, la reine n'était garantie contre les infidélités du roi. Celui-ci, sans aucun ménagement et sans scrupule, avait établi sa maîtresse Rosine à l'extrémité du parc, dans un pavillon où il faisait de fréquentes visites a sa seconde famille. On m'a raconté que, dans une de ses promenades au milieu des bois, la reine rencontra un jour un des enfants de Rosine. Elle s'arrêta pour le questionner, puis l'embrassa en silence, sans chercher à dérober ses larmes! jamais un reproche, jamais une plainte amère ne s'échappa de l'âme de cette charmante et pieuse créature, qui mourut à trente et un ans, après avoir été cinq fois mère, victime résignée de son amour conjugal.

« La reine morte (janvier 1855), le roi reconnut et légitima les enfants de Rosine, et leur mère reçut, avec une dotation, le titre de comtesse de Millefiori. C'est le nom d'une ferme royale située près de Turin. Aujourd'hui encore, et malgré de

Digitized by Google

nombreuses infidélités qu'il ne prend pas la peine de dissimuler, Victor-Emmanuel est toujours sous le charme de la favorite. C'est une femme ordinaire, sans éducation; le roi la redoute, mais ne cherche pas à se dérober à l'ascendant qu'elle exerce sur lui. Le comte de Cavour essaya, à plusieurs reprises, de faire rompre cette chaîne. A une certaine époque, le roi ayant manifesté le désir d'épouser secrètement sa maîtresse, il en résulta entre le faux Henri IV et son Sully une explication très vive et fort orageuse, à la suite de laquelle le crédit du ministre faillit être ébranlé. Le roi, toutefois, abandonna pour le moment son projet, sauf à le reprendre plus tard.

« Il est facile, du reste, de s'expliquer l'empire que cette femme a pris sur le roi, esprit facile à dominer. Auprès d'elle, en effet, lui qui par-dessus tout hait l'étiquette et la gêne, il trouve une entière satisfaction à ses goûts d'indépendance et de laisser-aller. Aussi rentre-t-il toujours avec joie dans cet intérieur, où il est bien le maître; et quoi qu'on fasse, nulle considération politique ne parviendra à lui faire abandonner ses chères habitudes. D'autre part, les enfants nés de cette union, et pour lesquels le roi affecte une grande tendresse, sont devenus entre lui et sa maîtresse un lien sacré; il est, en effet, certain que, dans le désir de légitimer son union, il entrait chez lui, roi très superstitieux, comme on le sait, des scrupules religieux, qui le croirait? des remords de conscience.

« La comtesse de Millefiori, ou pour mieux dire Rosine, comme chacun la nomme en Piémont, habite constamment Turin ou *la Mandria;* elle sort rarement de l'ancien royaume; cependant, lors de son premier voyage dans les provinces méridionales, le roi la fit venir à Naples. A Turin, elle a un petit cercle composé d'avocats et de quelques officiers subalternes. Elle fréquente les petits théâtres, et je l'y ai rencontrée plusieurs fois. C'est une femme belle encore, mais sans grâce et sans aucune distinction. La dernière fois que je la vis, c'était au *théâtre Alfieri;* elle portait un chapeau rehaussé de plumes, sa poitrine était couverte de diamants, impossible d'être vêtue avec un mauvais goût plus complet. On la dit charitable et inoffensive. Le bon peuple de Turin, indulgent

Digitized by Google

pour son roi jusque dans ses écarts, respecte ou du moins feint de respecter la favorite; celle-ci, de son côté, fort modeste, évite d'étaler, ailleurs que dans les avant-scènes des petits théâtres, sa grandeur et son faste. Toute autre femme, d'une intelligence supérieure, ou d'une classe plus élevée, eût certainement joué un grand rôle et mis à profit les faiblesses du souverain; mais la comtesse de Millefiori s'occupe fort peu des destinées de l'Italie. Sauf Ratazzi, qui du vivant de Cavour, s'est lié avec Rosine, personne ne la voit à Turin et ne la traite en maîtresse royale. C'est même grâce à cette intimité que Ratazzi est parvenu à conserver l'amitié du roi, au moment où le comte de Cavour était le plus puissant et le plus écouté...

« Le roi Victor-Emmanuel a pour les enfants de la comtesse Millefiori une vive affection, autant du moins que sa nature lui permet d'éprouver un sentiment de tendresse. Il est surtout fier de leur robuste santé et de leur bonne mine. A ce propos, il disait à un diplomate reçu par hasard à *la Mandria* (M. Tourte, ministre de Suisse):

« Voyez, mon cher, quel beau sang! quelle vigueur! Voilà ce « que produit l'alliance avec une fille du peuple, tandis que les « enfants que m'a donnés l'archiduchesse d'Autriche sont loin, « hélas! d'être aussi vigoureux! »

Journal d'un diplomate en Italie, p. 59 et suiv. — Paris, 1875.

(D)

(Page du texte 59)

« Le ministre de France (1) a reçu aujourd'hui son audience de congé. Il en a profité pour me présenter au roi. De là nous

(1) M. de la Tour d'Auvergne.

Digitized by Google

nous sommes rendus chez le prince de Carignan, qui habite une aile du palais royal.

J'accompagnai mon ministre, et, selon l'usage, j'attendis avec les aides de camp, dans le salon précédant la pièce où se tenait le roi, que l'entretien fût terminé. Vers la fin de l'audience, M. de la Tour d'Auvergne, qui m'avait prévenu, entr'ouvrit la porte et me fit signe d'entrer. Le salon dans lequel je fus introduit était fort simplement décoré et de style empire; il n'avait pour ornement que plusieurs portraits, en pied, de princes et de princesses de la maison de Savoie; parmi eux on remarquait des cardinaux, des évêques, des saints.

Le roi, en uniforme, se tenait debout près d'une fenêtre. Il me tendit la main lorsque je m'approchai en m'inclinant devant lui et me demanda aussitôt si je me plaisais à Turin : « Séjour que vous devez trouver bien triste, dit-il, en arrivant de Paris. » Après quelques questions banales, le roi reprit sa conversation avec le prince.

Le futur roi d'Italie semblait être ce jour-là de fort bonne humeur; c'était la première fois que j'approchais une tête couronnée, et j'avoue que l'émotion qui m'avait saisi en passant le seuil de la porte fut promptement dissipée. Sa Majesté sarde témoigna au prince le vif regret qu'elle avait de le voir partir, et lui demanda plusieurs renseignements sur son successeur, le baron de Talleyrand-Périgord, et sur la parenté de ce dernier avec le prince de Bénévent; enfin, au moment où le ministre de l'empereur allait se retirer, le roi lui prit chaleureusement les mains :

« Quand nous reverrons-nous, maintenant, mon cher prince ? Vous allez à Berlin, moi je reste ici, où j'ai encore tant de choses à faire.

— De grandes et de bonnes choses, assurément, sire, dit le prince.

— Sans doute, fit le roi, mais quoi qu'il arrive, mon cher ministre, je ne veux pas que vous me quittiez sous de mauvaises impressions. Je suis sûr que vous aussi me prenez pour un impie, pour un mécréant, comme on veut le dire. C'est à tort, je ne suis pas un mauvais chrétien! Si j'ai des rois parmi

Digitized by Google

mes ancêtres, je compte aussi des saints dans ma famille. Tenez, regardez autour de vous! »

Et en même temps, Victor-Emmanuel montrait avec animation les portraits qui tapissaient les murs.

« Eh bien, pensez-vous que là-haut tous ces saints qui m'appartiennent aient d'autre occupation que de prier pour moi! Puis, soyez tranquille, ajouta-t-il, comme s'il eût voulu répondre à une question que l'ambassadeur ne s'était pas permis de lui poser, mais que le ton de la conversation amenait assez naturellement, si jamais il s'agissait d'aller un jour à Rome, c'est à Humbert seul, je vous le jure, que je laisserai cette tâche. Pour rien au monde, je ne veux y mettre les pieds. Je respecte le pape Pie IX et je sais qu'au fond du cœur, il m'aime beaucoup, moi; n'en doutez pas. D'ailleurs, que puis-je souhaiter de plus? n'ai-je pas fait assez pour l'Italie? »

Ces paroles, que je rapporte textuellement, furent répétées par le roi à plusieurs reprises et à d'autres personnes qu'au ministre de France. »

V. D'IDEVILLE, *Journal d'un diplomate en Italie*, p. 16 et suivantes.

(E)

(Page du texte 67)

Un homme d'Etat autrichien, célèbre voyageur, le comte Alexandre de Hubner, a publié récemment (mai 1891), à Leipzig, un ouvrage intitulé *Une Année de ma vie :* un épilogue daté du mois d'août 1890 et ajouté à la première partie traite de la révolution en Lombardie ; il contient l'intéressant passage que voici :

Digitized by Google

« On invoque le droit de nationalité pour justifier la spoliation dont le Saint-Siège est la victime. Personne ne contestera que les liens de race sont ceux qui sont les plus solides et les plus durables entre individus qui forment une nation.

Mais vouloir en faire la règle suprême, ce serait vouloir renverser toutes les frontières territoriales, provoquer la guerre de tous contre tous et rejeter l'Europe dans la barbarie de l'époque des invasions. Quant à l'Autriche, ce serait signer son propre arrêt de mort que d'admettre comme principe une pareille chose.

Jusqu'ici je n'ai parlé que du pouvoir temporel et du prince souverain italien, dépouillé de sa capitale et de ses Etats, au nom des droits de la nation italienne.

Mais ce prince souverain est en même temps, et surtout, le chef ecclésiastique de l'Eglise catholique et s'appelle le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Jamais l'importance du magistère du Pontife romain n'a été reconnue, depuis la réforme, autant que sous le grand Pape qui aujourd'hui est assis sur le siège apostolique. L'école de l'expérience et la grande publicité de nos jours ont appris aux hommes ce qu'autrefois ils ont à peine deviné : l'influence énorme exercée par le chef de la catholicité sur des millions d'âmes.

Du temps que M. Thiers était président de la République, il me dit un jour ce qui suit :

Comment peut-on vouloir chercher la guerre avec Rome ? ce serait plus qu'audacieux, ce serait fou ; c'est moi, vieux voltairien, qui vous le dis. Qu'avons-nous à promettre, nous autres chefs d'Etats ? des diminutions d'impôts, des économies de budget, la protection à l'industrie, au commerce et à l'agriculture (à condition que les représentants nous laissent le temps de tenir nos promesses). En somme nous ne pouvons promettre que des avantages incertains, et même, si nos promesses se réalisent, ces avantages cessent pour chacun avec sa mort. Nous avons encore nos préfets et nos sous-préfets, nous avons les fonds secrets avec lesquels nous payons des journaux, bien moins lus et répandus que ceux de l'opposition. Regardez maintenant un peu ce que le Pape peut faire et ce qu'il fait. Il console ceux qui souffrent; il fait entrevoir un bonheur sans fin; il tire ses traites sur l'éternité.

Digitized by Google

Il a des organes jusque dans le moindre hameau ; ses agents, ses philosophes officiels, parlent partout et toujours, et en chaire et au confessionnal, le même langage. Quelle puissance énorme !

C'est ainsi que parlait Thiers, qui lui-même se qualifiait de vieux voltairien ! Eh bien, cette grande communauté qui croit et espère la même chose, s'étend sur le globe tout entier et n'a fait que croître énormément en nombre et en influence ces vingt dernières années. J'en appelle à tous ceux qui, comme moi, ont visité les deux hémisphères. Je n'ai pas l'intention de discuter ici à fond la si grave question du pouvoir temporel, et je veux encore moins donner des conseils en vue d'en précipiter la solution. Je sais seulement que par ces temps où l'opinion publique exerce une si grande influence sur les décisions des gouvernements, l'heure sonnera aussi un jour pour le triomphe de l'opinion catholique.

En Italie, pays exclusivement catholique, il y a, même abstraction faite de ceux qu'on appelle parfois les boudeurs et les *neri*, qui cherchent leur mot d'ordre au Vatican, beaucoup de patriotes zélés, de chauds partisans de l'*Italia unita*, fidèles partisans de la maison de Savoie — spoliatrice du Saint-Siège, malgré le conseil de ses meilleurs amis, spoliatrice par peur des partis extrêmes — qui qualifient cette spoliation de méfait inouï et de lourde faute politique.

Des millions de catholiques, écrasante majorité de ceux qui confessent la religion catholique, sont unanimes à flétrir le méfait du 20 septembre 1870. Tous sont inébranlables sur les trois points suivants :

1° Le Pape a besoin de son indépendance politique pour le libre exercice de son ministère spirituel ; 2° Seuls l'exercice et la possession du pouvoir temporel sauront garantir ce libre exercice ; 3° la place du Pape est à Rome. »

V. L'*Univers*, mai 1891.

Digitized by Google

(F)

(Page du texte 75).

M. de Corcelles, qui a occupé si longtemps à Rome de grandes situations officielles, a publié, en 1869, une remarquable étude dont les extraits suivants serviront à montrer comment les finances pontificales étaient administrées :

Tous les gouvernements, dit-il, ont dans leur budget le miroir de leur bonne ou mauvaise conduite.

Les comptes du Saint-Siège ont une autre signification : ils montrent le mal qu'il n'a pas fait, le désastre infligé par des entreprises contre son indépendance et la paix du monde catholique.

Les dettes qui l'accablent ne lui sont pas imputables; ce sont des mémoires de fils de famille.

Gardons-nous de croire que le Père commun en ait la responsabilité parce qu'il les acquitte, ni qu'il puisse les acquitter indéfiniment...

De 1849 à 1859, le gouvernement pontifical avait soldé les frais de la révolution de 1848, retiré 42 millions d'assignats et réalisé l'entière circulation en espèces.

Son revenu, de 66.000.000 fr. en 1850, était, en 1858, de 89.190.000 fr. par l'accroissement du produit des contributions indirectes.

Ses déficits avaient peu à peu disparu ; 1858 finissait même avec un faible excédent de recettes.

A partir des invasions de 1859, consommées en 1860, son territoire ne comprend plus que 700.000 habitants, au lieu de 3.124.000, et cependant, comme il ne cesse d'être menacé, envahi dans les cinq provinces qui lui restent, la moitié de son revenu, diminué des deux tiers, passe à l'entretien d'une petite armée dont il a nul besoin pour la police ordinaire. Plus que jamais le souverain Pontife reçoit les hommages de toutes les nations qui ne veulent pas l'indignité et le trouble immense de

Digitized by Google

son assujettissement politique; il est obligé de maintenir les institutions nécessaires à leur administration spirituelle, et de gouverner grandement le plus mince des Etats.

Comment ces déficits ne se seraient-ils pas accrus? Mais leur accumulation provient surtout du sentiment d'honneur qui l'a déterminé à payer la part de la dette annuelle des quinze provinces dont il n'a plus l'impôt, afin qu'il n'y eût pas d'interruption dans les engagements pris avec ses créanciers, et cela pendant huit années, jusqu'au règlement si tardif de cette dette, signé le 7 décembre 1866 par le gouvernement français et celui du royaume d'Italie.

Ainsi depuis 1860, le revenu du Saint-Siège, tombé à 30 millions, est resté le même, tandis que s'augmentait la dette générale, entièrement à sa charge, et les préjudices du dehors ont seuls amenés les emprunts, dont l'intérêt, malgré les soulagements du denier de Saint-Pierre, s'est ajouté à chaque déficit annuel.

Qu'on en juge par le tableau complet des excédents de la dépense sur la recette. C'est, à vrai dire, l'unique chapitre extraordinaire du budget pontifical, et il serait juste de l'intituler : *Déficits pour infractions ou insuffisance des traités.*

1re période décennale

de 1849 à 1859..... Extinction des déficits.

2me période décennale

de 1859 à 1869.

Déficits annuels.....	1859	12.696.000 fr.
—	1860	32.474.000
—	1861	22.757.000
—	1862	25.722.000
—	1863	24.289.000
—	1864	26.947.000
—	1865	28.861.000
—	1866	33.152.000
—	1867	34.000.000
—	1868	48.312.000
	Total.....	289.210.000 fr. »

Digitized by Google

(G)

(Page du texte 82)

Pour 3 millions 156 mille catholiques, il y avait dans les Etats Romains 30 mille juifs, pratiquant librement leur culte, mais habitant à Rome un quartier séparé (on sait que pendant les persécutions du moyen âge, ils étaient venus chercher à Rome, auprès des Papes, un refuge et une protection, et qu'ils y avaient trouvé l'un et l'autre), et seulement 263 hérétiques ou schismatiques, individus isolés complètement les uns des autres. — Voici, d'après la statistique, l'état de population des sujets pontificaux protestants ou schismatiques :

Provinces de Rome et Comarque		151
—	d'Ancône	74
—	d'Ascoli	0
—	de Bologne	10
—	de Civitta Vecchia	4
—	de Fermo	0
—	de Ferrare	21
—	de Forli	2
—	de Frosinone	0
—	de Pérouse	0
—	de Pesaro et Urbino	1
—	de Ravennes	0
—	de Velletri	0
—	de Viterbe	0
	Total	263

Un membre du parlement anglais, sir Georges Bowyer, député de Dundalk, répondait aux calomniateurs du Pape, dans la séance du 19 mai 1856, par ces paroles pleines de bon sens :

Digitized by Google

« Nous devrions réformer nos propres abus avant de tourner notre attention sur les abus d'autrui. Nos réformateurs administratifs se sont bien ralentis dans ces derniers temps. Ils se sont laissé séduire par la voix mélodieuse du noble lord chef du cabinet..... Je répète qu'il faut d'abord remédier aux défauts et aux abus de notre propre administration avant de nous mêler de l'administration des autres pays. Quelqu'un ayant dit ici que les souverains des autres contrées devraient pardonner les délits politiques : « Pardonnez à Smith O'Brien », répondit-on de toutes parts. (*Ecoutez, écoutez.*) Aux remontrances des membres irlandais qui, en nombre considérable, s'offraient pour défendre la cause de cet homme infortuné, le premier ministre donna une réponse très évasive..... C'est très bien de vouloir la réforme des institutions dans les pays continentaux ; mais jetez les yeux sur l'Eglise d'Irlande. (*Ecoutez.*) Un vaste établissement ecclésiastique se maintient dans l'opulence et la splendeur pour le service d'une faible partie de la population, tandis que des millions d'âmes doivent soutenir leur propre clergé à la sueur de leur front ! Voilà le lourd fardeau qui pèse sur l'Irlande depuis des siècles, et c'est un scandale pour la civilisation de notre siècle. Avant de parler des cruautés qu'ont à souffrir les autres nations, rappelons-nous combien de personnes nous avons fait fusiller, fouetter ou pendre dans les îles Ioniennes. Le Pape, lui, dans ses propres Etats, après une horrible révolution et un règne de terreur, se contenta de faire mettre en prison, pour quelque temps, un petit nombre de coupables, aux autres on donna la permission de quitter le pays, mais personne ne fut mis à mort. (*Ecoutez, écoutez.*) Il faut se souvenir aussi de ce qui s'est passé dans l'Inde. Comment donc nos hommes d'Etat pourraient-ils attaquer les autres pays, et blâmer des lois et des institutions qui ne ressemblent pas, même de loin, à ce qu'on nous a révélé sur les tortures exercées dans l'Inde ? »

Si nous entrions dans le détail des faits signalés discrètement par sir Bowyer, et sur d'autres abus, que de choses il y aurait à dire et combien il serait aisé de montrer que l'Angleterre avait et a encore des réformes bien autrement urgentes à accomplir que n'en avaient les Etats du Saint-Siège !

Digitized by Google

Voici l'Irlande, par exemple, un pays qui produit bien plus qu'il ne lui faut pour sa consommation, puisqu'il exporte en quantité considérable des produits alimentaires en Angleterre, et dont pourtant les habitants souffrent de la faim et meurent par centaines, quelquefois par milliers, faute d'aliments ; un pays où règne une misère effroyable,que les landlords, les plus riches propriétaires d'Europe, ont bientôt fait de mettre sur le compte de la paresse, tandis qu'elle accuse leur égoïsme, leur rapacité séculaire, un pays qui *souffre d'une famine artificielle mais réelle*, comme l'écrivait déjà le *Times* en 1845. A cette époque, la population était encore de 8 millions ; elle n'est plus que de 5.

La famine, l'émigration, les évictions ont amené ce résultat. Sait-on bien ce que c'est que ces fameuses évictions par lesquelles un landlord vingt fois, cent fois millionnaire et ordinairement non résident, expulse des familles de tenanciers, anciens légitimes propriétaires du sol, devenus, par la confiscation, des sortes de fermiers ? on démolit, afin qu'ils n'y puissent rentrer, les pauvres demeures qu'ils ont construites. Ecoutons un témoin oculaire. Mgr Multy, évêque de Meath, écrit :

« La première année de mon ministère (20 février 1871), je fus témoin oculaire d'une éviction cruelle et inhumaine.

« 700 êtres humains furent chassés de leurs demeures en un seul jour, et dispersés à travers le monde pour satisfaire au caprice d'un seul.

« Car n'oublions pas que pas un *shilling* n'était dû sur cette propriété, si vous exceptez un seul tenancier en retard de paiement.

« La brigade des démolisseurs travaille donc avec un zèle magnifique du matin jusqu'au soir. Vers la fin, un incident vint les distraire dans leur occupation barbare.

« Ils s'arrêtèrent épouvantés en apprenant que la fièvre typhoïde régnait dans deux maisons, et ils demandèrent à l'agent d'épargner ces deux maisons pour quelques jours. L'agent fut inexorable et insista pour la démolition des deux demeures. Il usa même d'une ingénuité digne de son cœur. Il fit envelopper les malheureux attaqués du typhus dans des

Digitized by Google

draps protecteurs, et ordonna ensuite à ses gens de poursuivre la démolition des maisons.

« Heureusement que ces infortunés étaient en délire et ne pouvaient s'apercevoir de l'opération dont ils étaient victimes!

« Quand ils furent ainsi protégés sous les draps, l'agent murmura : « Je préfère les abriter ainsi, pour ne pas me don-« ner la peine de faire une enquête après leur mort. »

« J'administrai l'extrême-onction à quatre de ces malades, et ils passèrent la nuit par une pluie battante, sans autre abri que leur couverture, car les démolisseurs n'avaient laissé de toit sur aucune des maisons des environs...

« L'éviction que j'ai ainsi décrite et dont j'ai été le témoin oculaire, ne doit pas être considérée comme un fait exceptionnel, isolé, qui ne se produit que là où l'opinion publique ne peut l'atteindre ni le flétrir.

« C'est tout le contraire. Tout comté, toute baronnie et même toute paroisse a vu bien des évictions entourées de circonstances et de traits souvent plus noirs et d'une atrocité plus révoltante. »

Ce n'est pas à Rome, c'est en Angleterre que cela se passe.

Voici le tableau de ces évictions ; on peut juger si c'est chose rare :

années	familles évincées
1849 à 1851	263.000
1852 à 1860	110.000
1861 à 1870	47.000
1871 à 1880	41.000
1881 à 1882	21.000
Total en 33 années....	482.000

Soit, en comptant une moyenne de cinq habitants par famille, plus de deux millions de personnes évincées. Nous le demandons aux hommes de bonne foi, si c'était dans les Etats du Pape que de pareilles choses se fussent vues, que de cris n'aurait-on pas poussés dans tous les parlements de l'Europe et du nouveau monde! Et comprend-on que les Anglais aïent pu parler sérieusement du malheureux sort des sujets du Pape,

Digitized by Google

quand ils savaient parfaitement ce qu'ils faisaient souffrir à l'Irlande? Ceux de leurs diplomates, de leurs hommes d'Etat qui feignaient l'indignation contre le Pape et la pitié pour les Romains, jouaient donc un rôle hypocrite au premier chef.

Il en est, et surtout en France, qui trouvaient à redire à l'administration de la justice dans les Etats du Saint-Siège. Un célèbre orateur français, homme d'Etat, jurisconsulte distingué, reconnaissait au contraire sa valeur exceptionnelle, sa supériorité, tout en proposant quelques utiles modifications. Il écrivait en 1864 : « On est bien loin à Rome du pêle-mêle législatif où la Grande-Bretagne entasse les statuts de toutes les époques, édictant toujours et n'abrogeant jamais, conservant ensemble les chartes des Plantagenets, les décrets d'Elisabeth et les ordonnances de la reine Victoria. On n'y a pas fait de la science des lois un problème dont quelques augures privilégiés vendent chèrement les secrets, dont les plus larges fortunes s'épuisent à interroger les ténèbres, dont les plus longues vies ne suffisent pas toujours à atteindre le dénouement » (1).

Nous pouvons donner ici quelques détails qui intéresseront le lecteur; et nous reconnaissons néanmoins que, malgré son formalisme arriéré et ridicule, la justice est généralement très bien rendue dans ce pays.

« En Angleterre, il n'y a ni code, ni classification des lois. La législation se compose d'un amas confus de vieux décrets et de vieilles chartes, de statuts antiques et modernes, de bills ou actes du parlement, anciens et nouveaux, de règlements du conseil privé, etc., etc. Tous ces documents, qui doivent servir à l'administration de la justice, forment plus de cent volumes in-folio. La jurisprudence, en cherchant à remédier à ce manque de codification, ne fait qu'ajouter la confusion à la confusion... La procédure anglaise se divise en deux espèces : la procédure *artificielle* et la procédure *naturelle*. Voici un exemple de la procédure artificielle. Une cause ne peut être

(1) V. Sauzet, *Rome devant l'Europe*.

Digitized by Google

commencée en Angleterre avant que le demandeur ait obtenu de la chancellerie un *bill* ou *writ original* qui indique l'espèce d'action par lui intentée. Alors le demandeur donne caution pour la forme et l'on désigne comme garants deux êtres imaginaires, appelés *John Doe* et *Richard Roe*, qui sont toujours les mêmes pour tous les demandeurs. Cela fait, on porte l'affaire devant la cour qui a été choisie. Supposons que le demandeur, voulant recouvrer une somme d'argent qu'il a prêtée, plaide devant l'*Echiquier*, qui est le tribunal institué pour les seules questions d'argent. Dans ce cas, il est obligé de se donner comme débiteur de la reine. Il se présente et dit qu'on lui a fait tort, que ce tort diminue ses revenus et l'empêche de payer à la reine ce qu'il lui doit; il obtient ainsi un *writ de quo minus sufficiens exsistit*. Est-ce devant la cour du banc du Roi qu'il porte l'affaire? Alors il suppose que son débiteur est sous le poids d'une accusation criminelle et qu'il se cache, quoique tout le monde sache parfaitement que cela est une pure fiction. En conséquence, on considère comme étant placé sous la garde de l'officier de la cour, le débiteur, qui de la sorte peut être obligé à toute espèce de réparation. Lorsque la cause arrive devant la Cour, il s'engage des discussions interminables sur les *exceptions dilatoires*, sur le *writ original*, sur les incapacités, sur les privilèges et sur d'innombrables incidents qui naissent de chaque genre de cause. Il y a l'exposé de la demande, l'exception du défendeur, la réplique du demandeur, la réplique de la défense, le *rejoinder* et le *sur-rejoinder* du demandeur, le *rebutter* du défendeur, le *sur-rebutter* du demandeur, et que sais-je? On arrive enfin, quand il plaît à Dieu, à la conclusion sur le fait et sur le droit. Mais si le fait est contesté, on convoque un *jury* pour décider. Le *verdict du jury* peut être contesté et cassé à Westminster, et dans ce cas on nomme un autre *jury*, dont le *vere dictum* peut encore être annulé. Il y a mille moyens de combattre les déclarations des jurés, parce qu'il y a une infinité de formules sacramentelles requises par la législation anglaise, sous peine de nullité. Blackstone les compte par centaines en matière criminelle; Tidd et Ensor en donnent des milliers d'exemples pour les affaires civiles. Le premier,

Digitized by Google

parlant de ces artifices de la procédure anglaise, les déclare plus convenable à des sauvages qu'à un peuple libre (1)... »

« Le président de la Cour du *Queen's Bench* a un traitement de 200.000 fr.; celui de la Cour des *Common Pleas*, 175.000 fr.; celui de la Cour de l'*Echiquier*, 175.000 fr.; et les quatre juges de chaque Cour touchent chacun 125.000 fr. d'appointement. Le traitement du lord grand chancelier est de 250.000 fr. et sa pension de retraite de 125.000... La perruque, entre autres choses, est rigoureusement nécessaire aux juges et aux avocats en Angleterre. Les premiers la portent toujours poudrée; on permet aux seconds de la porter sans poudre, mais malheur à ceux qui ne la porteraient pas! » (2).

C'est à Londres que cela se passe ainsi, c'est en Angleterre; ce n'était pas à Rome, mais c'est au Pape que l'on demandait de changer la législation de ses Etats. Et puisque la presse anglaise, voire même des membres du Parlement et des ministres n'ont pas rougi de donner des leçons de philanthropie à Pie IX et aux souverains d'Italie parce qu'on bâtonnait parfois des forçats, et qu'on emprisonnait des émeutiers, il faut bien leur rappeler qu'au moment même où ils jugeaient à propos de morigéner les autres, ils maintenaient la peine du fouet pour leurs soldats dans les casernes, et quel fouet? le *chat à neuf queues*. Voici le compte rendu que fait un journal anglais, *the Star* de Londres, de la punition infligée à un soldat suivant la loi anglaise, le 4 février 1858 :

« Un soldat du 2e bataillon des fusiliers de Northumberland, en garnison à Newcastle, a été condamné par le conseil de guerre à recevoir cinquante coup de *chat*. Nous ne connaissons pas la nature de l'offense qu'il avait commise, mais c'était probablement quelque grave manquement à la discipline militaire, puisque le maximum de cinquante coups de fouet lui a été infligé, onze coups de plus que n'en permet la loi de Moïse. Dans la matinée du 4 février, le bataillon a été rassemblé dans la cour de la caserne, le chevalet dressé et le *chat*

(1) V. Margotti.
(2) Id.

Digitized by Google

déployé, un instrument d'une construction infernale, dont le manche a huit pieds de long, et dont chacune des neuf queues est armée de neuf pentagones d'acier fortement trempé. La victime destinée à ce supplice aurait probablement marché sans hésiter sur une batterie de cipayes, mais en ce moment, la honte trouva le soldat sourd et rebelle au commandement de son officier. Il refusa respectueusement, mais fermement de se dépouiller de ses habits. C'était un bel homme, d'une bonne famille, poussé sans doute à s'enrôler par la dissipation et des revers de fortune, mais qui avait conservé les sentiments d'un *gentleman*. Son refus ne fit que l'exposer à de plus dures indignités. Seize des plus robustes soldats reçoivent l'ordre de sortir des rangs. Ils le précipitent la face contre terre sur le pavé de la cour et lui arrachent ses habits. En vain le malheureux conjure ses officiers de le condamner à mort plutôt qu'au déshonneur du *chat*. Il est attaché aux triangles et un des plus grands tambours se saisit de cet instrument neuf fois horrible que nous avons décrit. Ici notre cœur défaille à raconter ce qui va suivre.

« Au premier coup du *chat*, un cri perçant, et qui n'a rien d'humain, est poussé par la victime dans son agonie. Sa chair s'entr'ouvre sous la flagellation, et à chaque nouveau coup les lambeaux de chair enlevés de son dos sanglant vont se coller aux murs de la cour et se suspendre aux uniformes des assistants. L'inflexible colonel, forcé d'être le témoin de cette scène, se détourne et, s'appuyant sur le bras de son major, non moins affecté que lui, il se couvre le visage de son mouchoir, pendant que de profonds soupirs soulèvent sa poitrine. Le chirurgien, un être vraiment humain, est obligé d'être soutenu par le sergent de l'hôpital, lequel fait respirer des sels au docteur ainsi qu'au patient. Homme après homme tombent des rangs, et on les emporte en faiblesse. Des pleurs baignent les visages de presque tous les officiers, et enfin la pauvre victime est détachée de son lit de torture pour être portée à l'hôpital. L'épine dorsale est entièrement à nu, la gangrène s'y est mise et le malheureux gît dans un tel état que tout chrétien peut seulement espérer de voir la mort, qui ne peut pas tarder, le délivrer bientôt de ses souffrances. » Le journal anglais ajoute avec raison : « Les

Digitized by Google

émotions qui bouillonnent dans le cœur après un récit pareil, sont trop fortes et trop confuses pour être exprimées. L'on a peine à croire que de telles atrocités aient pu être commises par des créatures humaines, par des officiers et des soldats chrétiens, sur un de leurs compatriotes et de leurs camarades. Nous supposons qu'on trouvera une excuse dans ce mot qui couvre tant d'autres iniquités : le *système*. Mais nous voudrions savoir si c'est le système qui a chargé le *chat* de quatre-vingt-une armes tranchantes ; si le système défend à l'officier d'intervenir quand un soldat est taillé en pièces sous ses yeux (1)... »

Nous demanderons, nous, ce qu'on eût dit au Parlement anglais, si c'eût été dans l'*armée pontificale* que cela se fût passé ; si la loi des Etats de l'Eglise eût permis, ce que permettait la loi anglaise, de donner à un soldat cinquante coups de ce terrible fouet dont un seul coup inflige au patient quatre-vingt-une blessures ?

(H)

(*Page du texte 102*).

Ce n'était pas seulement à l'abri de certaines ambassades étrangères de Rome que l'on tramait le renversement du pouvoir temporel du Pape, ce n'était pas seulement lord Minto qui travaillait à cette œuvre coupable. Ecoutons le témoignage d'un homme sincère, mais trop complaisant pour les révolutionnaires qui réussissent et pour les viveurs de haut parage, M. Henri d'Ideville, dont nous avons déjà cité le journal diplomatique.

(1) V. l'*Univers*, mars 1858.

Digitized by Google

« Sir James Hudson est depuis plusieurs années à Turin; c'est dans son salon qu'a été préparée, de longue main, la révolution italienne. Les exilés de Naples, de Modène, tous les personnages compromis le plus gravement dans les événements politiques, trouvaient, à l'hôtel du ministre anglais, un asile sûr, une large hospitalité, souvent même d'importants subsides. Plus d'une fois il s'est trouvé en relation avec Mazzini. A ce sujet, un des secrétaires de la légation d'Angleterre, lord Hubert de Burgh, me disait souvent en riant :

« Je viens de dîner chez sir James, nous étions dix à table; « excepté mon ministre et moi, tous les convives étaient des « condamnés à mort. J'en tremble encore. »

« En dépit de l'exagération de ses idées italiennes, idées qui, après tout, ne sont peut-être chez le ministre anglais que l'expression exacte de la politique de son pays, sir James Hudson est le gentilhomme anglais le plus accompli, le grand seigneur le plus sympathique que l'on puisse rencontrer. Fils naturel de Georges IV, sir James ressemble d'une manière frappante à son père. »

(I)

(*Page du texte 105*)

« Pendant que M. de Cavour était encore président du conseil, notre ministre reçut un certain jour, du comte Walewski, une dépêche destinée à être lue et communiquée au comte de Cavour. Cette fois, il n'y avait pas à se méprendre sur les intentions de la cour des Tuileries. Le langage était clair, précis, et, en présence des troubles et de l'agitation fomentés par le cabinet sarde dans les duchés et dans l'Italie centrale, le gouvernement français, par l'organe de M. Walewski, décla-

Digitized by Google

rait sans ambages, au cabinet de Turin, que toute tentative d'annexion de sa part serait considérée comme une atteinte aux traités, enfin, que c'était à ses risques et périls et au mépris de nos conseils, que le roi se jetait à l'aventure dans des entreprises dont l'issue pouvait lui être fatale.

« Le prince de la Tour d'Auvergne mit à s'acquitter de sa mission auprès du comte de Cavour un empressement d'autant plus grand, que les intentions de son ami, le comte Walewski, exprimaient parfaitement sa pensée et se trouvaient conformes au langage qu'il ne cessait de tenir au gouvernement sarde.

« Comme toujours, M. de la Tour d'Auvergne se conduisit en honnête homme, mais il ne lui était pas permis de suivre ses inspirations comme il l'aurait désiré. Muni de sa dépêche, il se rendit chez le président du conseil. Arrivé dans son cabinet : « Mon cher comte, lui dit-il, je regrette d'avoir aujour-« d'hui une tâche pénible à remplir ; mais mon gouvernement, « comme je vous l'avais maintes fois fait pressentir, désap-« prouve avec énergie votre attitude, et voici ce que le comte « Walewski m'invite à vous communiquer. »

« Cavour, la tête dans ses mains, écouta, sans l'interrompre, la lecture de la dépêche du quai d'Orsay ; puis, lorsque le ministre de France eut achevé : « Hélas ! vous avez raison, « mon cher prince, reprit-il d'un air confus ; ce que vous écrit « M. Waleski n'est pas fait pour encourager nos espérances, je « l'avoue ; nous sommes vertement blâmés ; mais que diriez-vous, « si, de mon côté, je vous lisais ce qui m'arrive directement des « Tuileries, cette fois, et de certain personnage que vous con-« naissez ? » En même temps, d'un air narquois, il tirait de sa poche une lettre portant la même date que la dépêche du quai d'Orsay, dans laquelle M. Mocquart l'assurait confidentiellement, de la part de l'Empereur, que les projets d'annexion étaient vus d'un bon œil, et qu'il n'eût pas à se préoccuper des complications qui pourraient survenir.

« Sur ce, M. de la Tour d'Auvergne replia sa dépêche et prit congé du très heureux comte de Cavour. Tous les incidents de cette scène, remplis d'enseignements, m'ont été textuellement racontés par un de mes amis, dont je pourrais citer le nom,

Digitized by Google

secrétaire particulier du comte de Cavour, lequel n'avait pu s'empêcher de lui conter l'aventure » (1).

(J)

(Page du texte 111)

Nous lisons dans la *Perseveranza*, le texte (français) de la lettre suivante adressée au roi Victor-Emmanuel par M. de Cavour :

« Baden, 24 juillet 1858.

« Sire,

« La lettre chiffrée que j'ai expédiée à Votre Majesté, de Plombières, n'a pu donner à Votre Majesté qu'une idée fort incomplète des longues conversations que j'ai eues avec l'empereur. Je pense qu'elle sera par conséquent impatiente d'en recevoir une relation exacte et détaillée. C'est ce que je m'empresse de faire à peine après avoir quitté la France, par cette lettre que j'expédierai à Votre Majesté par Tonitz, attaché à la légation de Berne.

« L'empereur, dès que je fus introduit dans son cabinet, aborda la question, cause de mon voyage. Il débuta en disant qu'il était décidé à appuyer la Sardaigne de toutes ses forces dans une guerre contre l'Autriche, pourvu que la guerre fût entreprise pour une cause non révolutionnaire, qui pût être justifiée aux yeux de la diplomatie et plus encore de l'opinion publique en France et en Europe.

« La recherche de cette cause présentant la principale diffi-

(1) *Journal d'un diplomate*, p. 20 et suiv.

Digitized by Google

culté à résoudre pour se mettre d'accord, j'ai cru devoir traiter cette question avant toutes les autres. J'ai proposé d'abord de faire valoir les griefs auxquels donne lieu la peu fidèle exécution de la part de l'Autriche de son traité de commerce avec nous. A cela, l'empereur a répondu qu'une question commerciale de médiocre importance ne pouvait donner lieu à une grande guerre destinée à changer la carte de l'Europe.

« Je proposai alors de mettre en avant de nouveau les causes qui nous avaient déterminés, au congrès de Paris, à protester contre l'extension illégitime de la puissance de l'Autriche en Italie, c'est-à-dire le traité de 47 entre l'Autriche et les ducs de Parme et de Modène ; l'occupation prolongée de la Romagne et des Légations; les nouvelles fortifications élevées autour de Plaisance.

« L'empereur n'agréa pas cette proposition. Il observa que, puisque les griefs que nous avons fait valoir en 1856 n'avaient pas été jugés suffisants pour amener l'intervention de la France et de l'Angleterre en notre faveur, on ne comprendrait pas comment maintenant ils pourraient justifier un appel aux armes.

« D'ailleurs, a-t-il ajouté, tant que nos troupes sont à Rome « je ne puis guère exiger que l'Autriche retire les siennes d'An- « cône et de Bologne. »

« L'objection était juste. Il fallut donc renoncer à ma seconde proposition; je le fis à regret, car elle avait quelque chose de franc et d'audacieux qui allait parfaitement au caractère noble et généreux de Votre Majesté et du peuple qu'elle gouverne.

« Ma position devenait embarrassante, car je n'avais plus rien de bien défini à proposer. L'empereur vint à mon aide, et nous nous mîmes ensemble à parcourir tous les Etats de l'Italie pour y chercher cette cause de guerre si difficile à trouver. Après avoir voyagé dans toute la Péninsule sans succès, nous arrivâmes presque sans nous en douter à Massa et Carrara, et là nous découvrîmes ce que nous cherchions avec tant d'ardeur. Ayant fait à l'empereur une description exacte de ce malheureux pays, dont il avait d'ailleurs déjà une idée assez précise, nous convînmes que l'on provoquerait une adresse des habitants à Votre Majesté pour demander la protection et réclamer même l'annexion de ces duchés à la Sardaigne.

Digitized by Google

« Votre Majesté n'accepterait pas la pétition proposée, mais, prenant fait et cause pour les populations opprimées, adresserait au duc de Modène une lettre hautaine et menaçante. Le duc, fort de l'appui de l'Autriche, y répondrait d'une manière impertinente. Là-dessus, Votre Majesté ferait occuper Massa, et la guerre commencerait. Comme ce serait le duc de Modène qui en serait la cause, l'empereur pense qu'elle sera populaire non seulement en France, mais également en Angleterre et dans le reste de l'Europe, vu que ce prince est, à tort ou à raison, considéré comme le bouc émissaire du despotisme. D'ailleurs, le duc de Modène n'ayant reconnu aucun des souverains qui ont régné en France depuis 1830, l'empereur a moins de ménagements à garder envers lui qu'envers tout autre prince.

« Cette première question résolue, l'empereur me dit : « Avant d'aller plus loin, il faut songer à deux graves difficul- « tés que nous rencontrerons en Italie : le Pape et le roi de « Naples; je dois les ménager : le premier, pour ne pas soule- « ver contre moi les catholiques en France, le second pour « conserver les sympathies de la Russie, qui met une espèce de « point d'honneur à protéger le roi Ferdinand. »

« Je répondis à l'empereur que, quant au Pape, il était facile de lui conserver la tranquille possession de Rome au moyen de la garnison française qui s'y trouvait établie, quitte à laisser les Romagnes s'insurger; que le Pape n'ayant pas voulu suivre à leur égard les conseils qu'il lui avait donnés, il ne pouvait trouver mauvais que ces contrées profitassent de la première occasion favorable pour se délivrer d'un détestable système de gouvernement que la cour de Rome s'était obstinée à ne pas réformer (1), que, quant au roi de Naples, il ne fallait pas s'occuper de lui, à moins qu'il ne voulût prendre fait et cause pour l'Autriche; quitte toutefois à laisser faire ses sujets si, profitant du moment, ils se débarrassaient de sa domination paternelle.

(1) On sait ce qu'il faut penser de ces fameuses réformes, et surtout de la sincérité de ceux qui les demandaient.

Digitized by Google

« Cette réponse satisfit l'empereur, et nous passâmes à la grande question : Quel serait le but de la guerre?

« L'empereur admit sans difficulté qu'il fallait chasser tout à fait les Autrichiens de l'Italie, et ne pas leur laisser un pouce de terrain en deçà des Alpes et de l'Isonzo.

« Mais enfin, comment organiser l'Italie? Après de longues dissertations, dont j'épargne le récit à Votre Majesté, nous aurions à peu près convenu des bases suivantes, tout en reconnaissant qu'elles étaient susceptibles d'être modifiées par les événements de la guerre. La vallée du Pô, les Romagnes et les Légations auraient constitué le royaume de la haute Italie, sur lequel régnerait la maison de Savoie. On conserverait au Pape Rome et le territoire qui l'entoure. Le reste des Etats du pape avec la Toscane formerait le royaume de l'Italie centrale. On ne toucherait pas à la circonscription territoriale du royaume de Naples ; les quatre Etats italiens formeraient une confédération à l'instar de la confédération germanique, dont on donnerait la présidence au pape pour le consoler de la perte de la meilleure partie de ses Etats.

« Cet arrangement me paraît tout à fait acceptable. Car Votre Majesté, en étant souveraine de droit de la moitié la plus riche et la plus forte de l'Italie, serait souveraine de fait de toute la Péninsule.

« Quant au choix des souverains à placer à Florence et à Naples, dans le cas probable où l'oncle de Votre Majesté et son cousin prendraient le sage parti de se retirer en Autriche, la question a été laissée en suspens : toutefois l'empereur n'a pas caché qu'il verrait avec plaisir Murat remonter sur le trône de son père; et, de mon côté, j'ai indiqué la duchesse de Parme comme pouvant occuper, du moins d'une manière transitoire, le palais Pitti. Cette dernière idée a plu infiniment à l'empereur, qui paraît attacher un grand prix à ne pas être accusé de persécuter la duchesse de Parme en sa qualité de princesse de la famille de Bourbon.

« Après avoir réglé le sort futur de l'Italie, l'empereur me demanda ce qu'aurait la France, et si Votre Majesté céderait la Savoie et le comté de Nice. Je répondis que Votre Majesté, professant le principe des nationalités, comprenait qu'il s'en-

Digitized by Google

suivait que la Savoie dût être réunie à la France; que par conséquent elle était prête à en faire le sacrifice, quoiqu'il lui en coutât excessivement de renoncer à un pays qui avait été le berceau de sa famille et à un peuple qui avait donné à ses ancêtres tant de preuves d'affection et de dévouement; que quant à Nice, la question était différente, car les Niçois tenaient par leur origine, leurs langues et leurs habitudes, plus au Piémont qu'à la France, et que par conséquent leur accession à l'empire serait contraire à ce même principe qu'on allait prendre les armes pour faire triompher. Là-dessus, l'empereur caressa à plusieurs reprises ses moustaches, et se contenta d'ajouter que c'était là, pour lui, des questions tout à fait secondaires, dont on aurait le temps de s'occuper plus tard.

« Passant ensuite à examiner les moyens à employer pour que la guerre eût une issue heureuse, l'empereur observe qu'il fallait tâcher d'isoler l'Autriche et de n'avoir affaire qu'à elle; que c'était pour cela qu'il tenait tant à ce qu'elle fût motivée par une cause qui n'effrayât pas les autres puissances du continent et qui fût populaire en Angleterre. L'empereur a paru convaincu que celle que nous avions adoptée remplissait ce double but.

« L'empereur compte positivement sur la neutralité de l'Angleterre; il m'a recommandé de faire tous nos efforts pour agir sur l'opinion publique dans ce pays, pour forcer son gouvernement qui en est l'esclave à ne rien entreprendre en faveur de l'Autriche. Il compte également sur l'antipathie du prince de Prusse envers les Autrichiens, pour que la Prusse ne se prononce pas contre nous.

« Quant à la Russie, il a la promesse formelle et plusieurs fois répétée de l'empereur Alexandre de ne pas contrarier ses projets sur l'Italie : si l'empereur ne se fait pas illusion, ainsi que je suis assez porté à le croire d'après tout ce qu'il m'a dit, la question sera réduite à une guerre entre la France et nous d'un côté et l'Autriche de l'autre.

« L'empereur toutefois considère que la question, même réduite à ces proportions, n'en a pas moins une extrême importance et présente encore d'immenses difficultés. L'Autriche, il ne faut pas se le dissimuler, a d'énormes ressources militaires.

Digitized by Google

Les guerres de l'Empire l'ont bien prouvé. Napoléon a eu beau la battre pendant quinze ans en Italie et en Allemagne, il a eu beau détruire un grand nombre de ses provinces, lui enlever des provinces et la soumettre à des taxes de guerre écrasantes, il l'a toujours retrouvée sur les champs de bataille prête à recommencer la lutte. Et l'on est forcé de reconnaître qu'à la fin des guerres de l'Empire, à la terrible bataille de Leipzig, ce sont encore les bataillons autrichiens qui ont le plus contribué à la défaite de l'armée française. Donc, pour forcer l'Autriche à renoncer à l'Italie, deux ou trois batailles gagnées dans les vallées du Pô et du Tagliamento ne seront pas suffisantes; il faudra nécessairement pénétrer dans les confins de l'empire, et l'épée sur le cœur, c'est-à-dire à Vienne même, la contraindre à signer la paix sur les bases arrêtées d'avance.

« Pour atteindre ce but, des forces très considérables sont indispensables. L'empereur les évalue à 300.000 hommes au moins, et je crois qu'il a raison. Avec 100.000 hommes, on bloquerait les places fortes du Mincio et de l'Adige et l'on garderait les passages du Tyrol; 200.000 marcheraient sur Vienne par la Carinthie et la Styrie. La France fournirait 200.000 hommes. La Sardaigne et les autres Etats de l'Italie 100.000. Le contingent italien paraîtra peut-être faible à Votre Majesté; mais si elle réfléchit qu'il s'agit des forces qu'il faut faire agir, des forces en ligne, elle reconnaîtra que, pour avoir 100.000 disponibles, il en faut 150.000 sous les armes.

« L'empereur m'a paru avoir des idées fort justes sur la manière de faire la guerre et sur les rôles que les deux pays devaient y jouer. Il a reconnu que la France devait faire de la Spezzia sa grande place d'armes et agir spécialement sur la droite du Pô, jusqu'à ce qu'on se fût rendu maître du cours de ce fleuve en forçant les Autrichiens à se resserrer dans les forteresses.

« Il y aurait donc deux grandes armées, dont l'une commandée par Votre Majesté et l'autre par l'empereur en personne.

« D'accord sur la question militaire, nous l'avons été également sur la question financière, qui, je dois le faire reconnaître à Votre Majesté, est celle qui préoccupe spécialement

Digitized by Google

l'empereur. Il consent toutefois à nous fournir le matériel de guerre dont nous pourrions avoir besoin, et à nous faciliter à Paris la négociation d'un emprunt. Quant au concours des provinces italiennes en argent et en nature, l'empereur croit qu'il faut s'en prévaloir, tout en les ménageant jusqu'à un certain point.

« Les questions que je viens d'avoir l'honneur de résumer à Votre Majesté aussi brièvement que possible, furent l'objet d'une conversation avec l'Empereur qui dura de onze heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. A trois heures, l'empereur me congédia en m'engageant à revenir à quatre heures pour aller avec lui faire une promenade en voiture.

« A l'heure indiquée, nous montâmes dans un élégant phaéton traîné par deux chevaux américains, que l'empereur guidait lui-même, et suivi d'un seul domestique ; il me conduisit pendant trois heures au milieu des vallons et des forêts qui font des Vosges une des parties les plus pittoresques de la France.

« A peine étions-nous sortis des rues de Plombières, l'empereur entama le sujet du mariage du prince Napoléon, en me demandant quelles étaient les intentions de Votre Majesté à cet égard. Je répondis que Votre Majesté s'était trouvée dans une position fort embarrassante lorsque je lui avais communiqué les ouvertures que Bixio m'avait faites, car elle avait eu des doutes sur le prix que lui, empereur, y attachait; que, se rappelant certaine conversation que Votre Majesté avait eue avec lui à Paris, en 1855, au sujet du prince Napoléon et de ses projets de mariage avec la duchesse de Gênes, il ne savait trop à quoi s'en tenir. J'ajoutai que cette incertitude avait augmenté à la suite de l'entrevue de Votre Majesté avec le docteur Conneau, qui, pressé de toute façon à ce sujet par elle, par moi, avait déclaré n'avoir non seulement aucune instruction, mais encore ignorer complètement ce que l'empereur pensait à cet égard.

« J'ajoutai que Votre Majesté, bien qu'attachant un prix immense à faire ce qui pourrait lui être agréable, avait une grande répugnance à marier sa fille à cause de son jeune âge et ne savait imposer un choix auquel elle se résignerait ; que

Digitized by Google

quant à Votre Majesté, si l'empereur le désirait beaucoup, elle n'avait pas d'objections invincibles à faire au mariage, mais qu'elle voulait laisser une entière liberté à sa fille.

« L'empereur répondit qu'il désirait vivement le mariage de son cousin avec la princesse Clotilde ; qu'une alliance avec la maison de Savoie serait, de toutes, celle qu'il préférerait ; que, s'il n'avait pas chargé Conneau d'en parler à Votre Majesté, c'est qu'il croyait ne pas devoir faire des démarches auprès d'elle sans être certain d'avance qu'elles seraient agréées. Quant à la conversation avec Votre Majesté, que je lui avais rappelée, l'empereur a eu l'air d'abord de ne pas s'en souvenir, puis, au bout de quelque temps, il m'a dit : Je me rappelle fort bien avoir dit au roi que mon cousin avait eu tort de demander la main de la duchesse de Gênes, mais c'était parce que je trouvais fort inconvenant qu'il lui fît parler de mariage peu de mois après la mort de son mari.

« L'empereur revint à plusieurs reprises sur la question du mariage. Il dit en riant qu'il était possible qu'il eût dit quelquefois du mal de son cousin à Votre Majesté, car souvent il avait été en colère contre lui, mais qu'au fond il l'aimait tendrement parce qu'il avait d'excellentes qualités, et que depuis quelque temps il se conduisait de manière à se concilier l'estime et l'affection de la France. Napoléon, ajouta-t-il, vaut beaucoup mieux que sa réputation ; il est frondeur, aime la contradiction ; mais il a beaucoup d'esprit, pas mal de jugement et un cœur très bon. Ceci est vrai : que Napoléon ait de l'esprit, Votre Majesté a pu en juger, et je pourrais le certifier d'après les nombreuses conversations que j'ai eues avec lui. Qu'il ait du jugement, sa conduite depuis l'exposition qu'il a présidée le prouve. Enfin que son cœur soit bon, la constance dont il a fait preuve soit envers ses amis, soit envers ses maîtresses, en est une preuve sans réplique. Un homme sans cœur n'aurait pas quitté Paris au milieu des plaisirs du carnaval pour aller faire une dernière visite à Rachel, qui se mourait à Cannes, et cela quoiqu'ils se fussent séparés quatre années plus tôt.

« Dans mes réponses à l'empereur, je me suis toujours étudié à ne pas le blesser, tout en évitant de prendre un enga-

Digitized by Google

gement quelconque. A la fin de la journée, au moment de nous séparer, l'empereur me dit : Je comprends que le roi ait une répugnance à marier sa fille si jeune; aussi je n'insisterai point pour que le mariage ait lieu tout de suite ; je serais tout disposé à attendre un an et plus s'il le faut. Tout ce que je désire, c'est de savoir à quoi m'en tenir. Veuillez, en conséquence, prier le roi de consulter sa fille et de me faire connaître ses intentions d'une manière positive. S'il consent au mariage, qu'il en fixe l'époque ; je ne demande d'autre engagement que notre parole réciproquement donnée et reçue. Là-dessus, nous nous sommes quittés. L'empereur, en me serrant la main, me congédia en me disant : Ayez confiance en moi comme j'ai confiance en vous.

« Votre Majesté voit que j'ai suivi fidèlement ses instructions. L'empereur n'ayant pas fait du mariage de la princesse Clotilde une condition *sine quâ non* de l'alliance, je n'ai pas pris à ce sujet le moindre engagement, ni contracté une obligation quelconque.

« Maintenant, je prie Votre Majesté de me permettre de lui exprimer, d'une façon franche et précise, mon opinion sur une question de laquelle peut dépendre le succès de la plus glorieuse entreprise, de l'œuvre la plus grande qui ait été tentée depuis bien des années.

« L'empereur n'a pas fait, du mariage de la princesse Clotilde avec son cousin, une condition *sine quâ non* de l'alliance, mais il a clairement manifesté qu'il y tenait beaucoup.

« Si le mariage n'a pas lieu, si Votre Majesté refuse sans raison plausible les propositions de l'empereur, qu'arrivera-t-il ? L'alliance sera-t-elle rompue ? C'est possible, mais je ne pense pas que cela ait lieu. L'alliance se fera. Mais l'empereur y apportera un esprit tout différent de celui qu'il y aurait apporté, si, pour prix de la couronne d'Italie qu'il offre à Votre Majesté, elle lui avait accordé la main de sa fille pour son plus proche parent. S'il est une qualité qui distingue l'empereur, c'est la constance dans ses amitiés et dans ses antipathies.

« Il n'oublie jamais un service, comme il ne pardonne jamais une injure. Or, le refus auquel il s'est exposé serait une injure sanglante, il ne faut pas se le dissimuler. Ce refus aurait un

Digitized by Google

autre inconvénient. Il placerait dans le conseil de l'empereur un ennemi implacable. Le prince Napoléon, plus *Corse* encore que son cousin, nous vouerait une haine mortelle, et la position qu'il occupe, celle à laquelle il peut aspirer, l'affection, je dirais presque la faiblesse que l'empereur a pour lui, lui donneront des moyens nombreux de la satisfaire.

« Il ne faut pas se le dissimuler, en acceptant l'alliance qui lui est proposée, Votre Majesté et sa nation se lient d'une manière indissoluble à l'empereur et à la France.

« Si la guerre, qui en sera la conséquence, est heureuse, la dynastie de Napoléon est consolidée pour une ou deux générations ; si elle est malheureuse, Votre Majesté et sa famille courent d'aussi graves dangers que son puissant voisin. Mais ce qui est certain, c'est que le succès de la guerre, les conséquences glorieuses qui doivent en résulter pour Votre Majesté et son peuple, dépendent en grande partie du bon vouloir de l'empereur, de son amitié pour Votre Majesté.

« Si, au contraire, il renferme dans son cœur contre elle une véritable rancune, les conséquences les plus déplorables peuvent s'ensuivre. Je n'hésite pas à déclarer, avec la plus profonde conviction, qu'accepter l'alliance et refuser le mariage serait une faute politique immense, qui pourrait attirer sur Votre Majesté et notre pays de grands malheurs.

« Mais, je le sais, Votre Majesté est père autant que roi ; et c'est comme père qu'elle hésite à consentir à un mariage qui ne lui paraît pas convenable, et n'être pas de nature à assurer le bonheur de sa fille.

« Que Votre Majesté me permette d'envisager cette question, non avec l'impassibilité d'un diplomate, mais avec l'affection profonde, le dévouement absolu que je lui ai voué.

« Je ne pense pas qu'on puisse dire que le mariage de la princesse Clotilde avec le prince Napoléon soit inconvenant.

« Il n'est pas roi, il est vrai, mais il est le premier prince du sang du premier empire du monde. Il n'est séparé du trône que par un enfant de deux ans. D'ailleurs, Votre Majesté doit bien se résoudre à se contenter d'un prince pour sa fille, puisqu'il n'y a pas en Europe de rois ni de princes héréditaires disponibles. Le prince Napoléon n'appartient pas à une an-

Digitized by Google

cienne famille souveraine, il est vrai; mais son père lui léguera le nom le plus glorieux des temps modernes, et par sa mère, princesse de Wurtemberg, il est allié aux plus illustres maisons princières de l'Europe. Le neveu du doyen des rois, le cousin de l'empereur de Russie, n'est pas tout à fait un parvenu auquel on ne puisse sans honte s'allier.

« Mais les principales objections qu'on peut faire à ce mariage reposent peut-être sur le caractère personnel du prince et sur la réputation qu'on lui a faite. A ce sujet, je me permettrai de répéter ce que l'empereur m'a dit avec une entière conviction : qu'il vaut mieux que sa réputation. Jeté tout jeune dans le tourbillon des révolutions, le prince s'est laissé entraîner à des opinions fort exagérées.

« Ce fait, qui n'a rien d'extraordinaire, a excité contre lui une foule d'ennemis. Le prince s'est fort modéré ; mais ce qui lui fait grand honneur, c'est qu'il est resté fidèle aux principes libéraux de sa jeunesse, tout en renonçant à les appliquer d'une manière déraisonnable et dangereuse, c'est qu'il a conservé ses anciens amis, bien qu'ils eussent été frappés par les disgrâces. Sire, l'homme qui, en arrivant au faîte des honneurs et de la fortune, ne désavoue pas ceux qui furent ses compagnons d'infortune et ne désavoue pas les amitiés qu'il avait dans les rangs des vaincus, n'a pas mauvais cœur. Le prince a bravé la colère de son cousin pour conserver ses anciennes affections, il ne lui a jamais cédé sur ce point, il ne cède pas davantage aujourd'hui.

« Les généreuses paroles qu'il a prononcées à la distribution des prix à l'exposition de Poitiers en sont une preuve évidente.

« La conduite du prince en Crimée est regrettable. Mais s'il n'a pas su résister aux ennuis et aux privations d'un long siège, il a pourtant montré, à la bataille de l'Alma, du courage et du sang-froid.

« D'ailleurs, il pourra réparer sur les champs d'Italie le tort qu'il a pu se faire sous les remparts de Sébastopol ; mais elle n'a jamais donné lieu à de graves reproches.

« Il a toujours été bon fils, et avec son cousin, s'il l'a fait plus d'une fois enrager dans les questions sérieuses, il lui est toujours demeuré fidèle et attaché.

Digitized by Google

« Malgré tout ce que je viens de dire, je comprends que Votre Majesté hésite et craigne de compromettre l'avenir de sa fille bien-aimée. Mais serait-elle plus tranquille en unissant son sort à un membre d'une vieille famille princière? L'histoire est là pour nous prouver que les princesses sont exposées à une bien triste existence, lors même que leurs mariages ont lieu d'accord avec les convenances et les vieux usages. Pour prouver cette vérité, je n'irai pas chercher bien loin : je mettrai sous les yeux de Votre Majesté ce qui s'est passé de ses jours dans le sein de sa propre famille.

« L'oncle de Votre Majesté, le roi Victor-Emmanuel, avait quatre filles, modèles de grâces et de vertus.

« Eh bien! quel a été le résultat de leurs mariages? La première, et elle fut la plus heureuse, épousa le duc de Modène, et a associé son nom à celui d'un prince universellement détesté. Votre Majesté ne consentirait certes pas à un pareil mariage pour sa fille.

« La seconde de ses tantes a épousé le duc de Lucques. Je n'ai pas besoin de rappeler le résultat de ce mariage. La duchesse de Lucques fut et est aussi malheureuse qu'on peut l'être dans ce monde. La troisième fille de Victor-Emmanuel monta, il est vrai, sur le trône des Césars; mais ce fut pour s'unir avec un mari impotent et imbécile, qui dut en descendre ignominieusement au bout de peu d'années. La quatrième enfin, la charmante et parfaite princesse Christine, épousa le roi de Naples. Votre Majesté connaît certainement les traitements grossiers auxquels elle fut exposée et les chagrins qui la conduisirent au tombeau avec la réputation d'une sainte et d'une martyre. Sous le règne du père de Votre Majesté, une autre princesse de Savoie a été mariée : c'est la cousine de Votre Majesté, la princesse Philiberte. Est-elle plus heureuse que les autres, et est-ce que Votre Majesté voudrait que sa fille eût un même sort?

« Les exemples que je viens de mettre sous les yeux de Votre Majesté prouvent qu'en consentant au mariage de sa fille avec le prince Napoléon, il y a bien plus de chances de la rendre heureuse que si, comme son oncle et son père, on la mariait à un prince de la maison de Lorraine et de Bourbon.

Digitized by Google

« Mais que Votre Majesté me permette une dernière réflexion. Si Votre Majesté ne consent pas au mariage de sa fille avec le prince Napoléon, avec qui veut-elle la marier ? L'Almanach de Gotha est là pour prouver qu'il n'y a pas de princes qui lui conviennent, et c'est tout naturel. La différence de religion s'oppose aux alliances avec les familles de la plupart des souverains qui règnent sur des pays à institutions analogues aux nôtres. Votre lutte avec l'Autriche, vos sympathies pour la France rendant impossible celle avec des membres de familles tenant aux maisons de Lorraine et de Bourbon, ces exclusions réduisent le choix de Votre Majesté au Portugal et à quelque petite principauté allemande plus ou moins médiatisée.

« Si Votre Majesté daigne méditer sur les considérations que je viens d'avoir l'honneur de lui soumettre, j'ose me flatter qu'elle reconnaîtra qu'elle peut, comme père, consentir au mariage que l'intérêt suprême de l'Etat, l'avenir de sa famille, du Piémont, de l'Italie tout entière lui conseillent de contracter.

« Je supplie Votre Majesté de me pardonner la franchise et la longueur de mes récits. Je n'ai pas su, dans une question si grave, être plus réservé ni plus bref.

« Les sentiments qui m'inspirent, les mobiles qui me font agir sont une excuse que Votre Majesté voudra bien agréer.

« Ayant dû écrire cette éternelle épître sur le coin de la table d'une auberge sans avoir le temps de la copier, ni même de la relire, je prie Votre Majesté de vouloir bien la juger avec indulgence, et excuser ce qu'il peut y avoir de désordre dans les idées et d'incohérence dans le style. Malgré ces défauts que je viens de signaler, cette lettre contenant l'expression fidèle et exacte des communications que m'a faites l'empereur, j'ose prier Votre Majesté de vouloir bien la conserver afin de pouvoir, à mon retour à Turin, en extraire des notes qui pourront servir à la suite des négociations qui peuvent avoir lieu.

« Dans l'espoir de pouvoir, à la fin de la semaine prochaine, déposer aux pieds de Votre Majesté l'hommage de mon profond et respectueux dévouement, j'ai l'honneur d'être de Votre Majesté, Sire, le très humble et très obéissant serviteur et sujet.

C. Cavour.

Digitized by Google

(K)

(*Page du texte 115*)

L'amiral de Gueydon commandait en chef l'escadre de la Méditerranée, depuis le départ de l'amiral Bouët-Willaumez en 1866. Or, en apprenant l'invasion des Etats pontificaux, qui était une violation formelle de la fameuse convention du 15 septembre, le gouvernement de Napoléon III, poussé par les manifestations du sentiment catholique en France, avait résolu une seconde expédition de Rome. Une division, sous les ordres du général de Failly, avait été embarquée à bord de la flotte, qui attendait de jour en jour le signal du départ. Déjà plusieurs fois on avait appareillé, mais pour revenir toujours au mouillage, lorsque, le 28 octobre, l'escadre gagna définitivement le large. « On est étonné, écrit le commandant de Plas, le 7 novembre, alors qu'il ne connaissait pas encore le mot de l'énigme, quand on sait combien le gouvernement et ses conseillers aiment peu le Pape et ses défenseurs, de voir une division française transportée presque magiquement à Rome, pour sauver Pie IX et sa petite armée. »

Que s'était-il donc passé d'extraordinaire ? Voici sur cet épisode une version inédite, dont nous garantissons l'authenticité. Nous l'avons entendu raconter par le commandant de Plas, qui la tenait de la bouche même de l'amiral, son ami.

A mesure que Garibaldi s'avançait vers Rome, les regards anxieux des catholiques se tournaient vers la France, vers la flotte qui stationnait en rade de Toulon, toujours prête à partir et ne partant jamais. Au signal souvent répété d'appareiller succédait presque immédiatement le signal de rester au mouillage. On se jouait évidemment de l'opinion publique, pour laisser aux Italiens le temps d'invoquer le fait accompli. Mais on avait compté sans la loyauté de l'amiral de Gueydon, qui, ennuyé de tant d'ordres et de contre-ordres, résolut d'en finir avec toutes ces tergiversations, en prenant sur lui la responsabilité d'une décision irrévocable.

Digitized by Google

Le 28 octobre, au matin, il reçut un nouvel ordre de départ qui, comme les précédents, allait être sans doute suivi d'un nouveau contre-ordre. Voulant l'éviter à tout prix, il choisit un officier de confiance qu'il établit au banc de quart, lui recommandant d'y demeurer jusqu'à ce qu'on eût perdu de vue les sémaphores, et ne de tenir aucun compte des signaux. Comme l'escadre était depuis plusieurs jours sous vapeur, elle ne tarda pas à se mettre en marche, conduite au large par le vaisseau amiral. A peine a-t-on franchi les premières passes que le matelot de veille vient avertir qu'un sémaphore attaque pour communication. « Bien, répond l'officier de quart, retournez à votre poste. » Un peu plus loin, nouvelle attaque d'un autre sémaphore ; et le matelot de prévenir, selon son devoir ; et l'officier de quart de répondre encore : « Bien, retournez à votre poste. » Croyant que leurs signaux n'ont pas été aperçus, les sémaphores renouvellent leurs attaques ; mais l'officier répond invariablement au veilleur : « Retournez à votre poste. » Bientôt l'escadre se trouva hors de la portée des sémaphores, et l'amiral, craignant d'arriver trop tard, fit chauffer à toute vitesse vers les côtes d'Italie.

La brise, qui avait été très belle toute la journée, fraîchit vers le soir ; la mer moutonna, et l'on put craindre un gros temps pour la nuit. Cependant il fallait continuer de marcher, car on n'avait pas un moment à perdre. L'amiral laissa donc liberté de manœuvre à tous ses bâtiments, avec un ordre de se retrouver le lendemain matin à Civita-Vecchia. Une tempête, comme on l'avait prévu, se déchaîna pendant la nuit ; mais pas un navire ne manqua au rendez-vous, et comme l'écrivait M. de Gueydon au commandant de Plas, la mer se calma et le débarquement put s'opérer sans dangers (1).

(1) V. *Univers*, 3 septembre 1890.

Digitized by Google

(L)

(*Page du texte 121*)

On lit dans le *Correspondant* du 25 août 1871, dans un article qui n'est pas signé, mais dont il est, suivant nous, facile de reconnaître l'auteur :

« Tous ceux qui ont voulu manger du pape en sont morts, a dit familièrement un grand historien.

« Ce n'est pas une opinion, c'est un fait ; un fait tellement répété et tellement constant, qu'on peut dire qu'il a atteint le caractère de loi, et que le plus lointain avenir le verra se reproduire comme l'a éloquemment auguré M. Macaulay.

« Qu'on en juge par le relevé suivant que la force des coïncidences a dicté aux journaux les plus indifférents à la question et dont tout le monde peut aisément vérifier la rigoureuse exactitude :

« 1. Vers la fin du dixième siècle (972), Crescentius voulait absorber Rome. A deux reprises il s'empara de l'autorité souveraine, il opprima les souverains pontifes et les exila ; enfin il conçut le dessein de restaurer dans la ville sainte l'autorité des empereurs grecs. Mais finalement il fut pendu, par ordre non du pape Grégoire V, mais de l'empereur d'Allemagne Othon III, et sa tête fut exposée sur les créneaux du château Saint-Ange.

« 2. Au XIIe siècle, Arnaud de Brescia parvint à chasser le pape Eugène III et les cardinaux de Rome, où il domina pendant dix ans, mais il fut pris par l'empereur Frédéric Barberousse ; il fut mis en prison, et de là condamné à la peine du feu. Ses cendres furent jetées dans le Tibre.

« 3. L'empereur Othon, surnommé le Grand, voulut absorber Rome ; il chassa de son trône Jean XII, de qui cependant il venait de recevoir la couronne impériale. Bientôt après il fut emporté par une attaque d'apoplexie.

Digitized by Google

« 4. En 1209, Othon de Saxe, au mépris des lois de la justice et de ses promesses solennelles, envahit le patrimoine du Saint-Siège, dans le dessein d'absorber Rome. Le pape lança sur lui une excommunication ; quelque temps après, Othon fut vaincu à Bouvines par les Français, et les Allemands le dépouillèrent de sa couronne.

« 5. Frédéric Ier Barberousse, jaloux de posséder Rome, chercha à l'absorber. Le pape Alexandre III résista si bien, qu'il fut obligé de lui faire amende honorable. Ce prince se noya en traversant le Cydnus en Cilicie, et sa famille éprouva toutes sortes d'infortunes.

« 6. L'empereur Henri IV assiégea Rome trois fois, y établit un antipape et trôna lui-même quelque temps au Capitole ; mais il dut s'enfuir à l'approche du Normand Robert Guiscard, qui rétablit le véritable pape saint Grégoire VII, et il alla plus tard mourir de misère à Liège.

« 7. L'empereur Henri V persécuta le pape Pascal II, et voulut aussi absorber Rome ; il eut à lutter contre de grands troubles qui lui firent perdre sa couronne.

« 8. Frédéric II conspira contre le pape et songea à absorber Rome ; il mourut empoisonné par son propre fils.

« 9. Philippe le Bel persécuta Boniface VIII et se proposait d'absorber Rome ; il mourut d'une chute de cheval à 46 ans.

« 10. En 1798, la première République française ordonna au général Kellermann d'absorber Rome, et de la délivrer du joug des prêtres. Elle fut elle-même absorbée par le général Bonaparte.

« 11. Le même général Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon Ier, fit à son tour absorber Rome, et y établit le département du Tibre. Il perdit son sceptre dans ce même château de Fontainebleau, où il avait tenu prisonnier le vicaire de Jésus-Christ. (C'est Napoléon Ier qui avait dit que l'excommunication du pape ne ferait pas tomber les armes des mains de ses soldats).

« 12. Joachim Murat envahit en 1815 les Etats pontificaux et chercha à absorber Rome. Trois mois après il fut condamné à mort et fusillé. (Traduit par ordre du roi Ferdinand devant

Digitized by Google

une commission militaire, il fut condamné à mort et fusillé le 13 oct. 1815.)

« 13. Napoléon II avait reçu de son père le titre de *roi de Rome*, et quoiqu'il n'eût pas contribué à l'absorption de cette ville, il alla mourir jeune dans ce même palais où fut signé le décret de la déchéance temporelle de Pie VII.

« 14. Louis Napoléon, frère du suivant, entra dans la société des Carbonari, se révolta contre le pape Grégoire XVI... mais il mourut bientôt à Forli. » (Voyez le *Correspondant* du 25 août 1871.)

Le même article cite encore : les Cavour, Farini, Fanti, Pepoli, Persano, puis l'empereur Napoléon III, lui qui disait à M. de Tocqueville : « Mon oncle est tombé pour avoir touché au pape, mais il y a une manière de s'y prendre » ; puis il termine par ces mots : la liste reste ouverte et elle ne sera pas close de longtemps.

Depuis, Victor-Emmanuel est mort en quelques jours, à la force de l'âge, dans cette ville de Rome qu'il avait usurpée et qu'il ne pouvait se décider à habiter d'une manière fixe ; le prince Napoléon est venu aussi mourir, en 1891, repentant peut-être ? dans un hôtel de voyageurs de cette ville même de Rome qu'il avait tant contribué à arracher au pape.

Pour notre part, sans vouloir exagérer la portée de ces remarques, nous ne pouvons cependant ne pas rappeler un autre article du célèbre rédacteur en chef de l'*Unità cattolica*, dans lequel, plusieurs années à l'avance, il prédisait la chute certaine du gouvernement de Napoléon III, infidèle à la mission historique de la France. « J'envoie, disait-il, un numéro de ce journal aux Tuileries ; je prie les personnes qui liront cet article de le conserver, elles pourront vérifier si je me suis trompé dans mon affirmation. »

Si, en sens inverse, on examinait les périodes de paix et la prospérité qui maintes fois sont venues récompenser les bienfaiteurs de la papauté, ceux qui l'ont rétablie dans ses droits, on verrait que la Providence a souvent des bénédictions même temporelles, des privilèges très particuliers pour ceux qui aiment et défendent son Eglise et ses ministres.

Digitized by Google

(M)

(Page du texte 154)

EXTRAIT DE L'ALLOCUTION PRONONCÉE LE 21 SEPTEMBRE 1890, PAR S. EM. LE CARDINAL LAVIGERIE DANS L'ÉGLISE SAINT-SULPICE, A PARIS, POUR L'OUVERTURE D'UN CONGRÈS ANTI-ESCLAVAGISTE.

Il y a deux ans, je montais dans cette même chaire, *par ordre du Vicaire de Jésus-Christ*, pour y commencer une croisade pacifique contre l'esclavage africain.

J'y rappelais alors que l'Eglise avait eu déjà, à deux reprises dans l'histoire, à triompher d'un semblable fléau.

La première fois, la lutte dura des siècles. Elle trouvait, comme je vous l'ai dit, le monde païen en proie aux passions d'un petit nombre de maîtres cruels, qui tenaient le genre humain comme un bétail sous le joug. Mais, quoique seule et sans autre puissance que celle de la justice et de la vérité, l'Eglise naissante ne craignit pas de jeter à ces multitudes opprimées le cri de la délivrance. Elle leur enseigna que le nom d'esclave devait disparaître de la langue des hommes, parce que, comme l'expliquait plus tard saint Augustin, ce nom est un nom de châtiment, et si le genre humain était livré à tant de cruautés et d'infamies, c'est qu'il avait abandonné la voie de la justice ; mais Jésus-Christ, en expiant nos crimes et nous obtenant le pardon du ciel, nous a rendus libres de l'esclavage de l'homme en nous délivrant de l'esclavage du péché.

C'est l'écho fidèle de la parole de l'Apôtre des nations que nous transmet ainsi le grand évêque d'Afrique : « Vous êtes libres ; le Christ vous a délivrés. »

Mais, si la vérité fut proclamée dès les premiers jours du christianisme, les passions furent lentes à céder leur proie

Digitized by Google

sacrilège. Ce ne fut que peu à peu que la justice, l'abnégation, la charité triomphèrent. Douze siècles après Jésus-Christ, l'Eglise poursuivait encore, par la voix de ses pontifes, de ses saints, de ses plus grands hommes, les cupidités expirantes qui maintenaient encore la servitude.

Cette lutte avec le paganisme terminée, une autre, en un sens plus odieuse parce qu'elle se livrait entre des chrétiens, commença après la conquête du nouveau monde. Elle a duré trois siècles et vient de finir, de nos jours, par l'abolition de l'esclavage dans le Brésil.

Mais au moment où nous recevions les assurances de cette dernière victoire, dans la mémorable encyclique de Léon XIII aux évêques de cette nation, une troisième croisade a commencé.

Cette fois elle était dirigée contre l'esclavage africain.

C'est dans cette même chaire que j'en ai donné le signal public, *au nom et par l'ordre du Vicaire de Jésus-Christ.....*

Quelques semaines avant celle où je vous parlais ici pour la première fois, une voix s'est fait entendre. C'était, à la vérité, la voix d'un vieillard parvenu aux extrémités de l'âge, mais c'était celle du Vicaire de Jésus-Christ. Au moment où il adressait son encyclique aux évêques du Brésil pour se féliciter avec eux de l'abolition de l'esclavage et leur recommander l'œuvre de pères et de pasteurs qu'ils devaient à leur tour accomplir, pour prévenir les désordres d'une révolution sociale, le Pape apprenait, par une voix lointaine, les horreurs qui ensanglantaient, avec les esclavagistes musulmans, tout l'intérieur de l'Afrique. Son âme en fut émue, et, reprenant la lettre qu'il venait d'adresser aux évêques de l'Amérique, il dénonça avec une rare vigueur de style et de pensée, aux missionnaires, aux évêques, aux princes, aux peuples, au monde tout entier, des crimes sans nombre, qui frappèrent l'univers d'étonnement et d'effroi. Avec une énergie qui n'avait jamais été surpassée par ses prédécesseurs, il déclarait l'esclavage africain contraire à la loi de la nature non moins qu'à celle de la religion; il suppliait, il ordonnait à tous, avec la triple autorité de son suprême ministère, de sa vieillesse, de son autorité sociale, de combattre, de supprimer un tel fléau.

Digitized by Google

Mais une lettre ne suffisait point. Nous l'avons vu dans l'histoire du monde, dans celle même de la religion. Nous savons ce qu'avaient fait les prophètes, qui écrivaient pourtant au nom de Dieu ; leurs enseignements n'avaient point franchi les limites d'Israël. Il fallut que Dieu se fît homme et parlât lui-même pour changer les cœurs. Le Saint-Père voulut donc, à côté des accents de son encyclique, une voix vivante, un cœur de chair, comme parlent les Ecritures, et il les chercha là où il pouvait espérer les trouver, je veux dire parmi ceux que le spectacle de tant de larmes, l'écho des cris de tant de fils arrachés à leurs mères, les lamentations de tant de Rachels déchiraient depuis si longtemps, jusqu'au fond de l'âme. Et, pour mieux montrer qu'il n'obéissait qu'à une inspiration surnaturelle, ce vieillard magnanime fit choix, pour un tel ministère, d'un autre vieillard dont la voix et les forces étaient déjà à demi brisées par les fatigues.

C'est ainsi que je suis venu.

J'ai commencé parmi vous, pour honorer mon pays par les prémices de mes prédications, pour répondre ainsi, comme on a bien voulu le reconnaître alors, aux plus anciennes aspirations de la France vers la liberté et la justice.

De Paris je suis allé à Londres, où le terrain n'était pas moins bien préparé par les traditions de l'Angleterre. Sa société contre l'esclavage y a donné le touchant spectacle de deux cardinaux de la sainte Eglise romaine parlant au milieu d'une assemblée en majorité formée de protestants qui acclamaient leurs paroles. Ce sont eux qui, après nous avoir entendus, ont sollicité le gouvernement de leur pays d'obtenir de tous les gouvernements de l'Europe, comme j'en avais proclamé la nécessité, de s'associer pour réprimer et détruire l'esclavagisme africain. Il suffit pour s'en convaincre de relire le texte même de la résolution qu'adopta le meeting de Princess Hall sous la présidence de lord Grandville.

A Bruxelles, où règne la foi catholique, le succès n'était pas moins sûr. Il l'a été partout où ma voix a pu se faire entendre : en Hollande, à Rome, à Milan. Les catholiques d'Espagne et du Portugal, ceux d'Allemagne, n'ont pas tardé, non plus, à faire écho à la voix du Vicaire de Jésus-Christ.

Digitized by Google

C'était lui, en effet, qui parlait par ma voix, qui dirigeait mon action, qui encourageait mes actes par ses lettres, par ses brefs, par les marques de sa générosité souveraine.

Depuis plus de deux ans, il n'a pas oublié un seul jour cette grande œuvre, et il m'adressait encore récemment un bref public pour se féliciter de ce que venaient d'accomplir les puissances à la conférence de Bruxelles ; pour nous encourager à continuer notre action sur l'opinion publique en faisant appel aux lettres humaines pour la composition de l'ouvrage le plus propre à hâter l'abolition de l'esclavage africain.

N'avons-nous pas, en ce moment même, un nouveau gage de ses bénédictions paternelles, dans la présence au milieu de nous de son éminent représentant en France ?

Mais, cette sollicitude constante du Saint-Père, quel but pratique se proposait-elle d'atteindre et m'a-t-elle chargé de poursuivre ? Un but à coup sûr digne de sa sagesse et de son grand esprit politique. Dans l'audience dernière qu'il me donna pour confirmer ma mission, il me dit : « L'opinion est, plus que jamais, la reine du monde, c'est sur elle seule qu'il faut agir. Vous ne vaincrez que par l'opinion. »

L'épiscopat, surtout celui de la France, ne tarda pas, dans la même pensée, à faire écho à la voix du Vicaire de Jésus-Christ. J'ai reçu et publié les lettres de l'adhésion la plus chaleureuse à la croisade ordonnée par le Saint-Père, de la part de tous les cardinaux, de tous les archevêques de France, de presque tous leurs vénérables suffragants. Quelques-uns avec une haute éloquence, tous avec l'accent de la charité et de l'indignation apostoliques, déclarent qu'ils s'associent à l'initiative, aux exhortations de Léon XIII.

Digitized by Google

(N)

(*Page du texte 197*)

EXTRAIT DU MÉMOIRE SUR LES INCIDENTS DE ROME

2, 3 et 4 octobre 1891.

C'est au Panthéon, église consacrée au culte catholique, qu'a été enterré le roi Victor-Emmanuel. Devant son monument, gardé par deux vétérans des guerres italiennes, est déposé, sur une table, un registre où les visiteurs sont sollicités de s'inscrire. Ce registre, il a été maintes fois couvert de réflexions dont beaucoup ne contenaient pas des expressions d'hommage et de respect à la mémoire de Victor-Emmanuel; on pensa que, malgré les recommandations de prudence et de réserve du Comité directeur des pèlerinages, quelque jeune catholique français inscrirait sur le registre quelques mots déplacés, et même, espérait-on, quelque expression inconvenante ou outrageante; on eut soin de faire annoncer que beaucoup de pèlerins avaient inscrit leurs noms sur le registre, et l'on prétendait, comme pour provoquer la contradiction, que ces signatures étaient une reconnaissance, par les catholiques étrangers, des faits révolutionnaires accomplis en Italie contre le pouvoir temporel.

C'est ainsi que, dans son numéro du 30 septembre, la *Fanfulla*, organe libéral, publiait la note suivante :

I pellegrini al Pantheon.

Pare un colmo, ma è proprio vero.

I pellegrini che si diceva fossero venuti nella nostra capitale per significare una specie di protesta vivente contro l'acquisto di Roma all'Italia, vanno al Pantheon, e fin qui non ci sarebbe da farne le meraviglie, perchè è quello il più completo dei monumenti

Les pèlerins à Rome.

Cela semble un comble, et cependant c'est vrai! Les pèlerins, qui soi-disant étaient venus dans notre capitale pour protester contre la prise de possession de Rome par l'Italie, vont au Panthéon, et jusqu'à présent il n'y a pas à s'en étonner, car c'est le plus ancien monument de l'antique Urbs.

Digitized by Google

della Antica *Urbs*. Ma quel che illustra curiosamente il pellegrinaggio è che molti pellegrini visitano la tomba di Vittorio Emanuele e si sottoscrivono sul registro.

Mais, ce qui illustre curieusement ce pèlerinage, c'est que beaucoup de pèlerins visitent la tombe de Victor-Emmanuel et s'inscrivent sur le registre.

On avait jeté l'idée, on attendait les résultats; une sorte de commission de surveillance fut établie autour du registre, et comme l'on craignait que l'un des vétérans, ancien compagnon d'armes des Français à Palestro et à Solferino, ne se montrât pas assez complaisant dans le rôle qu'on voulait lui faire jouer, on le remplaça la veille de la journée du Plébiscite, à la table du registre, par un ancien compagnon garibaldien blessé au siége de Rome en 1849, et dont les sentiments antifrançais n'étaient pas suspects...

Le vendredi 2 octobre, vers midi, plusieurs jeunes gens appartenant au pèlerinage international de la Jeunesse catholique, visitèrent le Panthéon; une foule assez considérable d'Italiens et d'étrangers entrait dans le monument; soudain, une clameur éclate devant la tombe de Victor-Emmanuel, le vétéran préposé à la garde du registre est avisé par un avocat et un officier de marine, qui suivaient les trois Français depuis leur entrée au Panthéon, que des propos outrageants pour la mémoire de Victor-Emmanuel et pour le roi Humbert venaient d'être inscrits sur le registre. Aussitôt les jeunes gens sont entourés, saisis, frappés. De l'intérieur de l'église, le bruit du tumulte se répand au dehors ; sans même vouloir écouter les explications données par M. Grégoire, de Pont-Audemer, sans même examiner l'inscription apposée sur le registre, les individus, qui avaient intérêt à grossir l'incident et à exalter les esprits, se précipitent, criant à travers l'église et sur la place : « Un outrage sanglant vient d'être commis, des pèlerins français ont craché sur la tombe du roi. Ils ont insulté le Père de la patrie, écrit sur le registre : A bas l'Italie! Mort à Victor-Emmanuel et au roi Humbert! »

La foule, excitée par les agents libéraux qui épiaient l'occasion de soulever l'opinion publique contre les Français, éclate en vociférations; elle se rue sur les Français accusés, elle les

Digitized by Google

frappe, elle essaye de les arracher des mains des vétérans et des carabiniers. A mort! hurle-t-elle. Les jeunes gens arrêtés sont entraînés à travers la foule déchaînée et toujours grossissante, poussés hors du Panthéon, jetés dans une voiture. Ils sont abreuvés d'outrages, roués de coups; la voiture est entourée, elle parvient à grand'peine à se dégager, et, poursuivie par une foule hurlante, qui jette des pierres, frappe à coups de bâton les Français et même le cocher, elle arrive enfin au premier poste de police, où les jeunes gens sont incarcérés.

Tout aussitôt, comme à un signal donné, les bandes se forment, accourant de tous les quartiers de la ville; une série de colporteurs se répandent, distribuant à profusion des feuilles volantes de tout format et de toute couleur; les plus infâmes calomnies, les plus violents appels à la vengeance sont propagés :

« La provocation des Français! »

« Insultes à l'Italie! »

« Outrages au Roi! »

glapissent et crient les distributeurs.

Tout cela est rédigé en termes exhalant une haine féroce contre la France et l'Eglise, s'adresse aux plus basses passions de la populace, provoque la foule aux plus odieux excès et commente, avec autant de fureur que de perfidie, l'inscription *attribuée* aux jeunes gens; elle se détache en gros caractères et porte que l'on a inscrit sur le registre ces propos :

« *Mort à Humbert!* »

« *A bas Victor-Emmanuel!* »

« *A bas l'Italie!* »

Les groupes de manifestants, exaltés par ces mensonges, poussés par les auteurs de désordres, se portent devant les hôtels et les établissements où résident les Français. Les hôtels de la Minerve, de Milan, de Marini, de Rome, sont entourés par des bandes de gens qui profèrent des menaces, jettent des pierres et poussent des cris : « *A bas la France! A bas le Pape! Vive Sedan!* »

Le Séminaire français est assailli, on se rue sur les portes, on tire des coups de revolver contre les fenêtres, on se hisse pour décrocher les armes pontificales, et, pendant près d'une

Digitized by Google

heure, le tumulte dure et grandit sans qu'un seul agent de la force publique apparaisse pour dégager la place Santa-Chiara et protéger nos compatriotes menacés.

Cette même après-midi arrivait le pèlerinage ouvrier de Rennes. Les voitures qui le transportent au Vatican ou aux hôtels sont arrêtées, les pèlerins sont insultés, frappés, et comme si aucun outrage ne dût leur être épargné, les juifs leur crachent au visage.

Tandis que ces désordres éclataient, l'honorable M. Harmel, sous l'impression des nouvelles répandues en ville, convaincu qu'un acte, non seulement de répréhensible légèreté, mais de véritable inconvenance avait été commis par des pèlerins français au Panthéon, ne pouvant supposer que le syndic ou que le questeur de Rome ne fussent pas déjà intervenus pour calmer l'émotion, si véritablement les mots : « Mort au roi Humbert ! à bas Victor-Emmanuel et l'Italie ! » n'eussent pas été inscrits sur le registre, déplorait vivement ce qu'il croyait être une provocation grossière et déplacée et se décidait spontanément à faire une démarche auprès du ministre de l'Intérieur.

A cinq heures, M. Harmel était reçu par le sous-secrétaire d'Etat, M. de Luca ; il dégageait la responsabilité du pèlerinage ouvrier, dont il est l'organisateur, et au nom de tous les Français, exprimait ses regrets de l'acte dont on *accusait* les trois pèlerins de la jeunesse catholique de s'être rendus coupables

M. de Luca, qui savait cependant à quoi s'en tenir, se garda bien de rassurer M. Harmel en lui communiquant le texte exact de l'inscription ; le président de la chambre de commerce française à Rome exprima, lui aussi, les regrets qu'ils eussent provoqué l'indignation d'une partie de la population, en se livrant, au Panthéon, à *des outrages à la mémoire* de Victor-Emmanuel, et en inscrivant sur le registre des *menaces de mort* contre le roi Humbert.

A ce moment, tout aurait pu encore être arrêté et l'effervescence populaire être calmée. Il suffisait qu'une déclaration, soit de la municipalité, soit du gouvernement, rétablît la réalité des faits grossis et dénaturés. On réduisait l'incident à ses véritables proportions en le présentant sous son véritable caractère.

Digitized by Google

Mais il n'était ni dans les plans des organisateurs, ni sans doute dans les combinaisons du gouvernement, que l'on atténuât l'effet d'une manifestation que l'on désirait et que l'on recherchait.

Il suffisait d'une simple affiche, d'une simple note démentant les rumeurs répandues, reproduisant le texte exact de l'inscription.

Ce texte, il se bornait à ces mots : « *Vive le Pape!* »

Aucun pèlerin n'avait craché sur une tombe !

Aucun pèlerin n'avait outragé l'Italie !

Aucun pèlerin n'avait insulté le roi Victor-Emmanuel !

Aucun pèlerin n'avait menacé le roi Humbert !

Sur un registre déposé dans une église, aux pieds d'un monument contenant les cendres d'un prince qui, en dehors de la question du pouvoir temporel, se proclamait le *fils dévot de l'Eglise,* on avait simplement écrit : « Vive le Pape ! » Voilà ce qu'il fallait déclarer. Cette inscription, dans la situation actuelle, constituerait peut-être un acte puéril et une manifestation déplacée, mais ne constituerait ni un outrage, ni une provocation.

Ce mot : « Vive le Pape ! » on le retrouve inscrit sur le registre, à toutes les époques, depuis dix ans, et par des pèlerins de toute nationalité ; bien des fois, on a dû déchirer des pages du registre, non seulement à cause des inscriptions favorables à la Papauté, mais encore et surtout à cause de celles dont les socialistes et les irrédentistes couvrent le registre.

« Vive le Pape ! » n'a jamais été considéré par la population comme une provocation, et par son gouvernement comme un délit.....

Mais il ne convient pas de rechercher à quels motifs a obé le gouvernement italien, en laissant les fausses imputations se répandre, en permettant aux calomnies de se propager, en autorisant les manifestations les plus tumultueuses à s'organiser, en assistant impassible à ce déchaînement de colère, d'outrages et d'invectives contre l'Eglise et contre la France. Nous renfermant dans le récit des faits dont nous avons été le témoin, nous attestons qu'il eût suffi, dans la journée du 2 octobre, aux autorités italiennes, de démentir les mensonges

Digitized by Google

répandus dans la ville, pour calmer la surexcitation des esprits et enlever aux manifestants tout prétexte de se livrer aux actes les plus inqualifiables et aux violences les moins justifiées.

Et quels actes ! il faut avoir, dans la soirée du 2 octobre, assisté à ces défilés d'une populace poussant des cris de mort, à ces poursuites à travers les rues des pèlerins inoffensifs ; il faut avoir entendu ces clameurs sur les places de la Minerve, de Monte Citorio, Colonna, pour apprécier tout ce qu'ils révélaient de sentiments haineux, et pour juger combien fut coupable et pitoyable l'attitude inerte et complaisante des Pouvoirs publics. Il n'a pas dépendu d'eux que les Français ne fussent égorgés, les hôtels mis à sac, et les plus effroyables excès accomplis sans que rien fût tenté pour désabuser, contenir et réprimer la foule.

Devant le séminaire français et les principaux hôtels, aucune mesure de sécurité n'avait été prise ; ce ne sont pas les six carabiniers postés par ci, par là, dans des encoignures de rues, qui auraient pu résister à une simple poussée de cette populace exaltée et déchaînée.

Les événements du 3 octobre ne furent pas moins scandaleux que ceux de la veille au soir : Une proclamation était publiée par la Société des Reducci, convoquant tous les vétérans à se réunir à la *Posta Vecchia* au centre de la ville.

Cette proclamation était un véritable appel à ce qu'un journal de Naples qualifiait de « Vêpres Romaines ».

..... Il importait peu désormais de donner la chasse aux pèlerins qui circulaient dans la ville.

Les actes de violence se reproduisirent toutefois avec une gravité menaçante. Les manifestants parcoururent les rues, encombrèrent les places, poussèrent des vociférations devant les hôtels et des menaces au moindre visage suspect d'origine française.

Le surlendemain, 4, comme pour donner une consécration à leur triomphe, comme pour jeter un défi au Pouvoir défaillant, dont l'incohérent questeur de Rome est le représentant, les sectes révolutionnaires prenaient possession du Panthéon. Là, pendant deux heures, une foule grossissante et furibonde déversa contre le Pape et contre la France les plus odieux

Digitized by Google

outrages ; elle ne se lassa de blasphémer et d'invectiver que lorsqu'elle eut juré de ne considérer la victoire comme définitive que le jour où la Papauté serait détruite et la France écrasée. On se sépara aux cris : « A bas Dieu ! A bas la France ! »

Plus de deux cents Français ont été insultés et frappés dans ces tristes jours; on leur a craché au visage, on leur a jeté des pierres, aux cris mille fois répétés de : *Mort aux Français. A bas la France. Vive Sedan. Mort au Pape.* Le drapeau tricolore de la France a été traîné dans la poussière, couvert de crachats, mis en lambeaux. J'affirme, dit un des pèlerins qui a longtemps habité Rome, que nos assaillants étaient à peu d'exceptions près des juifs, de ces juifs brocanteurs qu'on rencontre partout, offrant médailles, photographies, allumettes..., que sais-je?

M. Martin, pharmacien à Fougères, et M. Leroy, serrurier à Antrain, déposent :

Passant en voiture sur la place Victor-Emmanuel, nous avons été l'objet de vexations sans provocation aucune; les soussignés ont reçu des quantités de pierres et de graviers sur le corps et la tête; le cocher indigné a voulu descendre de son siège pour nous défendre, nous l'en avons empêché pour éviter tout tumulte.

3 octobre 1891.

M. Gaillard, prêtre, dépose :

Vendredi soir, 2 du courant, j'ai été poursuivi à coups de pierres et de bâton de la via Saint-Nicolas à l'église Saint-Bernard, par une foule furieuse.

MM. Delucé de Montrésor (Indre-et-Loire), déposent :

Vendredi, vers 5 heures du soir, nous passions en voiture

Digitized by Google

près des Quatre-Fontaines; arrivait une musique entourée de 3 ou 4 cents manifestants; aussitôt qu'ils nous virent, ils se mirent à pousser des cris sauvages et se ruèrent sur nous; nous entendions les cris : « A basso li Francese! » nous ne dûmes de n'être pas frappés qu'à la rapidité de notre cheval, car ils couraient après nous, toujours en hurlant d'une façon sauvage. 5 octobre 1891.

Mme d'Audiffret-Rendon, de Paris, et sa fille, couvent de la Présentation, ont été grossièrement insultées (charognes de Françaises); on les a menacées, si elles ne criaient pas: « Vive l'Italie! » elles ont répondu : « Vive le Pape! » et on leur a montré le poing en disant : « Si vous n'étiez pas des femmes!... »

M. l'abbé Leroux et autres de Châteaubriant (Nantes), ont reçu des crachats. Vendredi.

M. Beuchet et ses amis ont été poursuivis des cris : « A bas la France! » au Pincio. Dimanche.

MM. Brouard, Pinchon, Milon, ont reçu des coups et des crachats près du belvedère, à 6 1/2. Vendredi.

M. l'abbé Guignardeau, accompagné de trois pèlerins, a été obligé de se réfugier dans un magasin.

M. Le Neil et ses compagnons ont été hués, conspués. Vendredi, vers 4 1/2.

M. Alex. Maupetit, de Limoges, dépose : Un coup de canne plombée m'étourdit un instant; il est heureusement amorti par les ressorts d'acier de mon chapeau, lequel tombe à mes pieds à l'état de soufflet d'accordéon.

Je me baisse pour le ramasser; et la bande se précipite en criant : « Mort aux Français. » Mon brassard est mis en lambeaux; un d'eux me crache au visage. Dis : Vive l'Italie. — Jamais. » Je suis jeté par terre, trois pierres m'atteignent au flanc droit; je suis couvert de crachats et de boue, une autre pierre m'atteint à la nuque...; je crus que c'en était fait de moi, et je recommandai mon âme à Dieu, que j'avais reçu le matin dans la sainte communion.

Voir encore les dépositions de MM. Michel Dreux, abbé Maupetit, Morlet, Petit, etc.

Digitized by Google

(O)

(*Page du texte 252*)

L'*Opinione nazionale,* de Florence, publiait le 3 septembre 1870, dix-sept jours avant la prise de Rome par les Piémontais, l'article suivant dont l'origine ne saurait être douteuse :

« Il y a plusieurs jours que le ministre de Prusse (le comte Brassier de Saint-Simon), s'est rendu pour la *quatrième fois* chez M. Visconti-Venosta. Il l'a entretenu de la situation de l'Italie, par rapport à la question romaine.

« Il ne lui a pas dissimulé que *l'intérêt de l'Allemagne demande clairement que l'Italie soit fortement et définitivement constituée,* afin qu'elle n'ait plus à subir l'influence française et qu'elle ait sa propre politique. *Le gouvernement de Berlin verrait avec une vive satisfaction la solution de la question romaine dans le sens des aspirations italiennes,* pourvu qu'on trouvât le moyen d'assurer au souverain Pontife l'indépendance de son ministère spirituel..

« Il a ajouté que le cabinet de Florence ferait bien de *profiter de l'occasion actuelle* et de ne pas attendre que les événements qui se déroulent en France, fussent entièrement accomplis.

« Et comme M. Visconti-Venosta semblait objecter la nécessité de consulter les autres puissances européennes avant de prendre une résolution, le comte Brassier de Saint-Simon lui aurait représenté :

« 1° Que *le consentement de la Prusse était déjà quelque chose ;*

« 2° Que *celui de la Russie ne pouvait pas faire défaut;*

« 3° Que l'Autriche, qui conseillait de ne pas renouveler la convention de septembre et montrait de la mauvaise humeur à l'égard de la cour de Rome, ne s'y opposerait certainement pas ;

Digitized by Google

« 4° Que, par conséquent, l'assentiment de l'Espagne ne pouvant être douteux, il ne restait que la France.

« Mais *la France*, aurait ajouté le diplomate prussien, *sera pendant bien des années dans l'impuissance de s'occuper des affaires des autres...*

« M. Visconti-Venosta ayant laissé tomber dans la conversation le mot de congrès, l'ambassadeur prussien, en prenant congé, lui aurait dit : Prenez garde! un congrès pourra se taire ou ratifier un fait accompli ; mais il ne dépouillera jamais personne. Il pourrait, au contraire, arriver que l'idée de la neutralisation des provinces pontificales trouvât des défenseurs dans son sein. »

L'*Opinione* affirme que telle est la substance de l'entretien qui a eu lieu entre le comte Brassier de Saint-Simon et M. Visconti-Venosta, et elle ajoute que l'ambassadeur prussien aurait exprimé le même sentiment dans plusieurs conversations particulières. Un autre journal, la *Gazzetta d'Italia*, annonçait le même jour qu'avant la fin de septembre le gouvernement italien serait transféré à Rome (1).

(1) V. De Sauclières, *le Pouvoir temporel des Papes et le Roi de Prusse*, p. 18. Vienne (Autriche), avril 1871.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 1

PREMIÈRE PARTIE

Chute du pouvoir temporel.

CHAPITRE PREMIER. — Cause principale de la chute du pouvoir temporel. 3

Considérations générales sur l'origine du pouvoir temporel, sur sa légitimité et sur les attaques fréquentes dont il a été l'objet. — Quelle a été la cause principale de sa dernière chute. — Adversaires de bonne foi. — Adversaires de mauvaise foi. — But véritable de ces derniers. — Aveux, instructions des sociétés secrètes et des loges maçonniques. — Opinion de Léon XIII.

CHAPITRE II. — Prétextes invoqués pour justifier le renversement du pouvoir temporel. 55

1° L'unité italienne n'était qu'un prétexte : elle pouvait se faire autrement que par la conquête armée. — Elle n'entraînait pas forcément la spoliation du Saint-Siège. — Elle n'exigeait pas les actes d'impiété qui l'ont suivie.

2° Le mauvais gouvernement des Papes : ce prétexte

Digitized by Google

était une odieuse calomnie. — Les Romains n'avaient ni paupérisme, ni militarisme, ni impôts onéreux, et étaient soumis à un régime tout paternel. — Ceux qui ont lancé ce reproche à la Papauté étaient-ils de bonne foi? regardaient-ils ce qui se passait chez eux? — Conversations de Napoléon III et de l'évêque de Poitiers.

CHAPITRE III. — Quelques faits relatifs à la spoliation des Etats du Saint-Siège. 97

Opinion de Mazzini. — Caractère de Napoléon III. — Attentat d'Orsini. — Lettre de Cavour à Victor-Emmanuel. — Guerre d'Italie. — Castelfidardo. — Mentana. — Guerre franco-allemande. — Arbitrage proposé par Pie IX. — Prise de Rome par les Piémontais après les défaites de la France, infidèle à sa mission historique. — Ingratitude et fourberie du gouvernement piémontais.

DEUXIÈME PARTIE

Rétablissement du pouvoir temporel.

CHAPITRE PREMIER. — Rôle bienfaisant de la Papauté. 131

Dans le passé : elle a été la mère de la civilisation chrétienne, la plus haute que le monde ait connue — elle a détruit le paganisme, aboli l'esclavage antique et celui du nouveau monde, sauvé la chrétienté des invasions barbares et des conquêtes des musulmans. — Elle a contribué au développement de toutes les connaissances humaines. — Dans le présent : affaire des îles Carolines, pacification en Irlande, abolition du Culturkampf en Allemagne, lutte contre l'esclavage africain, services rendus par les encycliques. — Dans l'avenir : arbitrage entre la France et l'Allemagne, désarmement de l'Europe, lutte contre le socialisme et la révolution dans le monde. — Pour l'Italie, la Papauté est non seulement son honneur, sa gloire, sa richesse, mais elle est la garantie perpétuelle de son indépendance.

Digitized by Google

CHAPITRE II. — Nécessité d'un pouvoir temporel pour la Papauté. 167

Importance de la question. — La raison et l'histoire montrent la nécessité d'un pouvoir temporel. — L'Etat pontifical est depuis des siècles le garant de l'indépendance de la Papauté et lui facilite sa mission bienfaisante. — Les Papes sans pouvoir temporel en 1798, en 1809, en 1848, en 1870. — Insuffisance de la soi-disant *loi des garanties*. — Le nouveau code pénal italien. — Témoignages divers en faveur du pouvoir temporel.

CHAPITRE III. — Principaux obstacles au rétablissement du pouvoir temporel. 211

L'unité italienne. Cet obstacle n'est pas insurmontable; l'annexion de Rome est même un grand danger pour elle. — L'antagonisme entre la France et l'Allemagne qui a amené la conclusion de la *Triple Alliance*, est un obstacle réel, mais transitoire. — La puissance de la franç-maçonnerie est le principal obstacle.

CHAPITRE IV. — Urgence du rétablissement du pouvoir temporel 245

La Révolution, son extension de plus en plus menaçante. — Les gouvernements européens sont en partie responsables de la guerre faite à toutes les autorités, car ils n'ont ni respecté ni fait respecter l'autorité la plus auguste. — Le remède le plus sûr et le plus redouté par la Révolution, c'est la restauration d'une souveraineté territoriale pour la Papauté. — Si on n'entre pas dans cette voie, la Révolution suivra son cours et mènera le monde aux abîmes. — Si on y entre, elle sera arrêtée dans sa marche.

CHAPITRE V. — Par quels moyens et sous quelles formes le rétablissement du pouvoir temporel est possible. 269

Digitized by Google

Différentes hypothèses. — L'accord amiable entre la Papauté et le gouvernement italien, vivement désiré par Léon XIII et par les peuples d'Italie, est repoussé par l'Italie officielle, qui n'obéit qu'aux loges maçonniques. — Droit d'intervention. — L'Italie vaincue dans une guerre, serait obligée à restituer et verrait s'effondrer son unité. — Un Congrès des grandes puissances s'impose pour trancher les questions d'un intérêt universel ou international. — Neutralisation du territoire Pontifical.

CONCLUSION. 311

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce A 323
Pièce B 327
Pièce C 328
Pièce D 331
Pièce E 332
Pièce F 336
Pièce G 338
Pièce H 346
Pièce I 347
Pièce J 349
Pièce K 362
Pièce L 364
Pièce M 367
Pièce N 371
Pièce O 379

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue Condé, 30.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HARVARD LAW LIBRARY

FROM THE LIBRARY
OF
RAMON DE DALMAU Y DE OLIVART
MARQUÉS DE OLIVART

RECEIVED DECEMBER 31, 1911

Digitized by Google

Digitized by Google